

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ FRÈRES MENTOURI CONSTANTINE 1
FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DE LETTRES ET LANGUE FRANÇAISE



N° d'ordre : 29/D3C/2022

Série : 02/FR/2022

Thèse présentée en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat L.M.D
Option : Sciences du Langage

VARIATION LEXICALE DANS LA PRESSE ÉCRITE
FRANCOPHONE AU MAGHREB :

Étude comparative entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie

Sous la direction de :

Pr. Yacine DERRADJI

Présenté par :

Mohamed Ramzi HECHICHE

Soutenue publiquement le 10 mai 2022 devant le jury :

Présidente : **Laarem GUIDOUM**, Professeure, Université Constantine 1

Rapporteur : **Yacine DERRADJI**, Professeur, Université Constantine 1

Examineur : **Abdelouahab DAKHIA**, Professeur, Université Biskra

Examineur : **Noureddine BAHLOUL**, Professeur, Université Guelma

Examineur : **Mehdi BENDIEB ABERKANE**, MCA, Université Constantine 1

Année universitaire 2021 - 2022

A ma défunte grand-mère

A ma mère

A mon épouse

A mes fils Mohamed Adem et Yahia Islem

A ma sœur

A mon grand-père

A tous mes amis

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à témoigner toute ma reconnaissance à mon directeur de thèse, le Professeur DERRADJI Yacine pour sa disponibilité, sa patience, ses encouragements et ses relectures minutieuses. Il n'a, à aucun moment, hésité à alimenter mes réflexions par son savoir et sa grande expérience sans lesquels ce travail de recherche n'aurait pu être achevé.

J'adresse également mes vifs remerciements aux professeures CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina et CHERRAD Nedjma dont la générosité, la grande bonté et la richesse scientifique ont dépassé mes attentes.

J'aimerais aussi remercier le collectif des enseignants du département de français et plus particulièrement les professeurs HANACHI Daouia, ZETILI Abdessalem, GUIDOUM Laarem, CHEHAD Mohamed Salah pour la formation de qualité qu'ils m'ont assurée tout au long de mon parcours universitaire.

Enfin, je remercie mon épouse qui, avec ses encouragements permanents et sa question préoccupante « quand est-ce que tu termines ta thèse ? », m'ont permis de travailler davantage pour la réalisation de ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
CHAPITRE I : Configuration générale du marché linguistique au Maghreb	14
Introduction	15
1. Les langues en présence au Maghreb : Statut, typologie et degré d'usage.....	15
1.1. Algérie	15
1.1.1. Les variétés de l'arabe.....	15
1.1.1.1. L'arabe classique.....	16
1.1.1.2. L'arabe standard moderne.....	17
1.1.1.3. L'arabe intermédiaire	17
1.1.1.4. L'arabe dialectal	18
1.1.2. Le berbère.....	18
1.1.3. Le français	20
1.1.4. L'anglais.....	21
1.1.5. L'espagnol	21
1.2. Maroc.....	22
1.2.1. Les langues régionales	22
1.2.1.1. Le berbère ou tamazight.....	22
1.2.1.1.1. Le tarifite	23
1.2.1.1.2. Le tamazight.....	23
1.2.1.1.3. Le tachelhite ou chleuh	23
1.2.1.2. Les variétés de l'arabe.....	24
1.2.1.2.1. L'arabe classique.....	24
1.2.1.2.2. L'arabe moderne	25
1.2.1.2.3. L'arabe dialectal (l'arabe marocain).....	26
1.2.2. Les langues étrangères	27
1.2.2.1. Le français	27
1.2.2.2. L'espagnol.....	28
1.2.2.3. L'anglais.....	29
1.3. Tunisie	30
1.3.1. L'arabe classique.....	30
1.3.2. L'arabe littéral moderne	31
1.3.3. L'arabe intermédiaire	31
1.3.4. L'arabe dialectal	31
1.3.5. Le berbère.....	32

1.3.6. Le français	32
1.3.7. L'anglais	32
2. Les variétés du français au Maghreb.....	33
2.1. Algérie	33
2.1.1. Le français basilectal	33
2.1.2. Le français mésolectal	33
2.1.3. Le français acrolectal	34
2.2. Maroc.....	34
2.2.1. Le français basilectal	34
2.2.1.1. Le français basilectal des individus non scolarisés	34
2.2.1.2. Le français basilectal des lettrés arabisés.....	35
2.2.2. Le français mésolectal, une variété qui s'est familiarisée.....	35
2.2.3. Le français acrolectal ou élitaire	35
2.3. Tunisie	36
2.3.1. Le français basilectal	37
2.3.2. Le français mésolectal	38
2.3.3. Le français acrolectal	39
2.3.4. L'alternance codique	39
2.3.4.1. L'alternance lexicale	40
2.3.4.2. L'alternance emblématique.....	40
2.3.4.3. L'alternance répétitive	40
2.3.4.4. Les facteurs favorisant l'apparition de l'alternance.....	41
Conclusion.....	41
CHAPITRE II : Parcours historique de la presse écrite au Maghreb.....	43
Introduction	44
1. Les fonctions de la presse.....	45
1.1. La fonction informative.....	46
1.2. La fonction distractive.....	46
1.3. La fonction sociologique	46
1.4. La fonction psychologique	46
2. La presse écrite en Algérie	47
2.1. La presse algérienne durant la période coloniale	47
2.1.1. Les journaux pro-coloniaux	47
2.1.2. La loi de juillet 1881 et l'émergence des journaux régionaux.....	48
2.1.3. Le mouvement assimilationniste.....	48
2.1.4. Le mouvement réformiste (1925-1940).....	49
2.1.4.1. Les journaux des Oulémas	49

2.1.4.2. Les journaux traditionalistes	50
2.1.4.3. Les journaux édités par Cheikh El-Okbi.....	50
2.1.4.4. Les journaux nationalistes révolutionnaires.....	50
2.2. La presse écrite algérienne après l'indépendance	50
2.2.1. La période 1962 -1965	51
2.2.2. La période 1965 - 1979	53
2.2.3. La période 1979 - 1988	53
2.2.4. La période 1988-1991	54
2.2.5. La période 1992 - 1997	57
2.2.6. La période 1997 - 2002	57
3. La presse écrite au Maroc.....	58
3.1. La Presse marocaine avant et pendant la période coloniale.....	58
3.1.1. La presse juive à partir de 1870	61
3.1.2. Le décret du 27 avril 1914	62
3.1.3. La presse pendant le règne de Théodore Steeg.....	63
3.2. La presse au Maroc de l'indépendance à nos jours.....	66
3.2.1. Situation actuelle de la presse écrite marocaine.....	67
3.2.1.1. La presse partisane	68
3.2.1.2. La presse indépendante	68
4. La presse écrite en Tunisie	70
4.1. Genèse	70
4.2. La presse tunisienne pendant et après le régime de Ben Ali.....	72
4.2.1. La presse publique.....	72
4.2.1.1. La Société Nouvelle d'Impression, de Presse et d'Edition (SNIPE).....	72
4.2.1.2. Dar Assabah	74
4.2.2. La presse privée.....	74
4.2.3. La presse partisane	78
Conclusion.....	79
CHAPITRE III : Corpus, méthodologie et grille d'analyse.....	81
Introduction	82
1. Choix et présentation du corpus	82
2. Diversité des corpus	84
2.1. La BDLP-Internationale.....	84
2.1.1. Consultation de la BDLP-Internationale.....	84
2.1.2. Architecture de la BDLP-Internationale	86
2.1.2.1. La recherche simple	86

2.1.2.2. La recherche avancée	87
2.1.2.3. La recherche transversale	88
2.2. La BDLP-Algérie	90
2.3. La BDLP-Maroc.....	90
2.4. L'inventaire Tunisie	90
2.5. Les journaux	91
3. La grille d'analyse	95
4. La démarche d'analyse.....	99
Conclusion.....	100

CHAPITRE IV : Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue sémasiologique

Introduction	101
1. Les lexies néologiques	102
2. Les procédés de formation	103
2.1. Les matrices internes	106
2.1.1. Les matrices morpho-sémantiques	108
2.1.1.1. La préfixation	111
2.1.1.2. La suffixation	115
2.1.1.3. Les parasynthétiques	124
2.1.1.4. La dérivation régressive	125
2.1.1.5. Les composés stricto sensu	125
2.1.1.6. Les synapsies.....	129
2.1.1.7. Les mots-valises	130
2.1.1.8. Le jeu graphique.....	131
2.1.2. Les matrices sémantiques.....	132
2.1.2.1. Le transfert de sens.....	134
2.1.2.2. L'extension de sens	135
2.1.2.3. La restriction de sens.....	136
2.1.3. La matrice morphologique	137
2.1.3.1. La siglaison	137
2.2. La matrice externe	138
2.2.1. L'emprunt.....	140
2.2.1.1. L'emprunt à l'arabe classique	141
2.2.1.2. L'emprunt à l'arabe dialectal	142
2.2.1.3. L'emprunt au berbère	143
2.2.1.4. L'emprunt à l'espagnol	143
2.2.1.5. L'emprunt au turc.....	144

2.2.1.6. L'emprunt à l'anglais	145
2.2.2. Les hybrides	147
2.2.2.1. La préfixation	150
2.2.2.2. La suffixation	152
2.2.2.3. Les parasynthétiques	164
2.2.2.4. La composition	165
3. La catégorie grammaticale	166
Conclusion	167

CHAPITRE V : Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

Introduction	171
1. Religion	173
2. Société	180
3. Alimentation	185
4. Politique et armée	190
5. Art et culture	194
6. Objets usuels	199
7. Métiers et professions	202
8. Habillement	206
9. Espace	209
10. Divers	212
11. Univers et nature	215
12. Identité	218
13. Habitat	220
14. Administration	223
15. Économie	225
16. Croyances	227
17. Éducation et école	229
18. Langues et dialectes	231
Conclusion	232

CONCLUSION GÉNÉRALE

BIBLIOGRAPHIE

Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie.

Bernard QUEMADA, 1971, « A propos de la néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action » in *La banque des mots*, n°2, p. 138.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'analyse des lexies néologiques ainsi que celle des mécanismes qui les produisent sont intéressantes à plus d'un titre. La néologie est, bel et bien, la totalité des processus grâce auxquels une langue s'enrichit, se reconstruit, se restructure, rend quelques doutes plus intelligibles, se conforme aux nouvelles exigences de communication et développe son champ sémantique en chargeant ses unités lexicales par des connotations plus actuelles, lui permettant ainsi d'échapper aux différentes significations proposées par les dictionnaires.

La néologie est à la fois le fait dont dépend une langue et le signe apparent qui indique son existence. En effet, une langue ne peut satisfaire les besoins de la communication de ses usagers sans faire appel à la création néologique considérée par J. Picoche comme « *signe de vie ; une langue où elle n'existerait pas serait une langue morte ; l'histoire du français est en somme l'histoire de ses néologismes successifs* »¹.

A l'instant où nous avons entrepris cette recherche, il nous a paru très difficile d'assurer au préalable en quel lieu on finirait. L'étude approfondie des néologismes nous a offert l'opportunité de délimiter la problématique dans une discipline encore en recherche. En effet, depuis de multiples années, des chercheurs en linguistique et en sociolinguistique font de la langue un témoin du passé culturel et social des individus.

La langue ne peut jamais être dans une immobilité parfaite. Elle est, en effet, un moyen de communication dont la vitalité varie en fonction des changements sociaux. Ainsi, d'après L. Guilbert, la langue peut être perçue comme

« Un fait social, pas seulement par son fonctionnement et par la nature du code réglant les échanges linguistiques entre les locuteurs d'une communauté, mais aussi en tant qu'institution

¹ PICOCHÉ Jacqueline, 1997, *Précis de lexicologie française. L'étude de l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan-université, pp. 124-125.

inhérente d'une société et soumise aux lois d'évolution de cette société ».²

En d'autres termes, la langue est un outil d'interaction évolutif dont l'usage change dans un cadre spatiotemporel de façon que plus il se répand dans l'espace, plus il tend à se particulariser.

Dans cette recherche intitulée *Variation lexicale dans la presse écrite francophone au Maghreb : étude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie*, nous nous intéressons au français et à ses différentes pratiques dans le monde francophone et particulièrement au Maghreb. Effectivement, cette aire géographique est caractérisée par une situation linguistique prototypique qui connaît un contact continuuel entre plusieurs langues de base et une langue étrangère héritée du colonisateur français.

Cette situation s'achève, tout d'abord, par une interpénétration inéluctable des langues en présence, ensuite, par la présence d'usages plurilingues qui se manifestent à travers la création de nouvelles unités lexicales.

Il va sans dire que de nombreux linguistes et sociolinguistes ont tenté de décrire le français au Maghreb. Ils avaient pour objectif de mettre en exergue l'aspect différentiel qui caractérise cette langue perçue depuis plusieurs années comme étant homogène. C'est à partir de cette réflexion que plusieurs projets lexicographiques, sous la lignée de l'IFA, ont émergé regroupant les inventaires nationaux³ des particularités lexicales de chaque pays. Cependant, l'objectif initial qui consistait à réaliser un inventaire panmaghrébin représentant les variétés du français en usage au Maghreb, n'a pu voir le jour.

² GUILBERT Louis, 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, p.17.

³ OULD ZEIN Bah, QUEFFELEC Ambroise, 1997, *Le français en Mauritanie*, Vanves, EDICEF, BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, 2000, *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-Aupelf, QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valery, SMAALI-DEKDOUK Dalila, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, 2002, *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-Aupelf, NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, 2004, *Le français en Tunisie*, Institut de linguistique française – CNRS, Nice, numéro 18 de la revue *Le Français en Afrique*.

Il est à noter, également, qu'excepté la thèse de doctorat de B. Kethiri⁴ et le mémoire de magistère de S. Chellouai⁵, aucun travail, à ce que nous sachions, n'a été élaboré dans une perspective comparative.

L'objectif de la présente recherche est donc de comparer les particularités lexicales, ayant en commun leur source journalistique, attestées dans les Bases de Données Lexicographiques Panfrancophones à savoir la BDLP-Maroc et la BDLP-Algérie. Vu l'absence d'une base de données propre à la Tunisie, cette dernière sera représentée par un corpus en version papier extrait de l'inventaire des particularités lexicales dans *Le français en Tunisie*⁶.

Travailler sur la presse écrite a été pour nous une condition déterminante pour l'élaboration de cette thèse. En effet, nous estimons que l'analyse d'un corpus écrit revendique sa crédibilité et sa représentativité car elle se base sur des textes authentiques et des données affirmées. Elle constitue également, un « *théâtre de liberté langagière* »⁷ où les journalistes peuvent recourir aisément pour des innovations lexicales d'ordre morphologique, sémantique, etc.

La présence d'un français endogène dans la presse écrite francophone maghrébine, ayant un parcours historique plus ou moins semblable, nous a amené à formuler la question principale suivante : **Existe-t-il une ressemblance ou une dissemblance entre le lexique journalistique de chacune de ces trois variétés de français ?** En d'autres termes, pouvons-nous parler de *marocanismes*, d'*algérianismes*, de *tunisismes* ou tout simplement de *maghrébismes* ?

⁴ KETHIRI Brahim, 2014, *L'emprunt à l'arabe dans le français au Maghreb. Étude comparative*, Thèse de doctorat, Université Mentouri, Constantine.

⁵ CHELLOUAI Samir, 2013, *La base de données lexicographiques panfrancophone : Algérie et Maroc. Étude comparative*, Mémoire de magistère, Université El Hadj Lakhdar, Batna.

⁶ NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, 2004, *Le français en Tunisie*, Institut de linguistique française – CNRS, Nice, numéro 18 de la revue *Le Français en Afrique*.

⁷ HAUSMANN Franz Josef, 2000, « La langue de la presse » in Antoine, G., Cerquilligni, B. (réd.) *Histoire de langue française 1945-2000*, Paris, CNRS, p. 201.

De ces interrogations en découlent deux autres :

- Quels sont les procédés de formation lexicale qui peuvent apparaître dans le discours journalistique maghrébin ? Et quel en est leur degré d'usage ?
- Au vu de ces différentes formations lexicales, comment pouvons-nous expliquer ou justifier l'émergence des particularités lexicales dans les écrits journalistiques francophones de cette aire géographique ?

À travers cette étude, nous tenterons de répondre à ces interrogations d'où résultent les hypothèses suivantes que nous essaierons de confirmer ou d'infirmier tout au long de notre analyse :

- L'évolution du français dans des circonstances sociolinguistiques, culturelles, historiques, politiques, géographiques plus ou moins similaires, nous conduit à supposer l'existence d'un français commun aux trois pays maghrébins.
- Le contact des langues au Maghreb engendrerait la parution des termes néologiques dans les productions écrites des journalistes maghrébins. En effet, les journaux constituent une remarquable source de documentation dans laquelle les journalistes de cette région s'approprient la langue française et se permettent de créer un bon nombre de nouvelles lexies en recourant à différents procédés de création lexicale tels que la dérivation, la composition, l'emprunt, etc.
- Les journalistes maghrébins essaieraient de modeler le français à leur façon lorsqu'une obligation s'impose en recourant à des termes non attestés dans le français de référence. La langue française se verrait donc dans l'obligation de se rendre conforme aux réalités sociales, culturelles, politiques, ethniques, etc. propres à chaque pays.

L'étude et l'interprétation de notre corpus nous permettront de vérifier les

hypothèses formulées. Pour ce faire, notre travail sera divisé en cinq chapitres.

Dans le premier chapitre, nous allons établir un bref exposé théorique afin de donner une vue d'ensemble sur les profils sociolinguistiques de chaque pays de l'espace maghrébin. Ce chapitre nous permettra de faire le point sur les langues en présence depuis leur appropriation jusqu'à leur production. Nous nous intéresserons également aux productions du français qui varient selon un *continuum*.

Dans le deuxième chapitre, nous évoquerons, tout d'abord, les fonctions de la presse. Ensuite, nous essaierons de comprendre et d'étudier brièvement les repères sociohistoriques de la presse écrite depuis sa genèse jusqu'à aujourd'hui dans les trois pays maghrébins, en nous basant sur les grands événements qui ont favorisé l'émergence de nouveaux journaux. Enfin, ce chapitre s'achèvera par une synthèse de la presse maghrébine regroupant d'éventuelles ressemblances qui transcendent les frontières de ces trois pays.

Dans le troisième chapitre, nous présenterons notre corpus d'analyse, qui réunit l'ensemble des néologismes journalistiques attestés dans les trois inventaires, et expliquerons les raisons qui nous ont amené à sélectionner ce type de corpus. Puis, nous exposerons notre grille d'analyse qui s'inspire des travaux de certains linguistes spécialistes, en lui apportant quelques ajustements en fonction de la nature des lexies repérées.

Dans le quatrième chapitre, nous examinerons l'aspect morphologique et sémantique des termes néologiques relevant des matrices internes et des matrices externes. A partir de cette analyse, nous tenterons de dégager les procédés de formation néologique enregistrés dans les différents inventaires en recourant à un rapprochement d'un point de vue statistique. Cette méthode d'analyse, qui consiste à s'intéresser aux aspects quantitatifs de ces faits de langue, sera considérablement utilisée dans le quatrième et le cinquième

chapitres afin de les soumettre par la suite à une comparaison pan / inter / intra pays maghrébins. Ces rapprochements nous permettront de faire apparaître quelques-uns des liens qu'entretiennent ces trois variétés.

Le cinquième chapitre sera consacré dans un premier temps, à un classement décroissant des domaines productifs des particularités lexicales présents dans les journaux maghrébins. Dans un second temps, il sera question de procéder à un rapprochement inter / intra pays maghrébins d'un point de vue onomasiologique afin de voir si ces domaines conceptuels sont plus ou moins semblables. Cela nous offrira l'opportunité de nous intéresser aux termes communs aux trois pays maghrébins.

Comme tout travail de recherche, notre travail comportera une conclusion à travers laquelle nous tenterons de présenter une synthèse des résultats auxquels nous aurons abouti. Ces résultats seront mis en relation avec notre problématique afin de vérifier si ce travail de recherche est parvenu à apporter des éléments de réponse aux divers questionnements avancés au départ.

Dans un second volume, l'ensemble des items d'origine française, arabe ou de formation hybride seront classés par ordre alphabétique, dans une annexe, afin de faciliter la recherche. Pour chaque terme apparaîtront les informations suivantes : catégorie grammaticale, sens, contexte d'utilisation, dispersion géographique.

CHAPITRE I

Configuration générale du marché linguistique au Maghreb

Introduction

La situation sociolinguistique du Maghreb est sans doute des plus complexes. Les langues et dialectes de statuts différents (arabe classique, arabe dialectal, berbère et ses variétés, français, anglais, espagnol, etc.) sont en permanente compétition. L'héritage arabo-musulman ainsi que la colonisation française ont fait de cette aire géographique un paysage linguistique extrêmement difficile à analyser.

« En fait les trois pays du Maghreb sont confrontés à un plurilinguisme « endémique » surchargé de phénomène de diglossie, voire triglossie, et de l'alternance codique : les spécialistes parlent d'un espace linguistique qui subit les tensions et les conflits de la présence de quatre à six langues de la Tunisie au Maroc. »⁸

Dans ce chapitre, nous proposons une description du paysage linguistique dans trois pays maghrébins (le Maroc, l'Algérie et la Tunisie) en se focalisant sur les caractéristiques sociolinguistiques des langues en usage dans ces pays.

1. Les langues en présence au Maghreb : Statut, typologie et degré d'usage

1.1. Algérie

L'Algérie est perçue comme terrain prototypique pour réaliser des études linguistiques, vu la présence de plusieurs langues au sein d'une même communauté. Il s'agit de l'arabe, du berbère et des langues étrangères.

1.1.1. Les variétés de l'arabe

L'arabe découle des langues sémitiques comme l'akkadien et quelques langues éthiopiennes. Il était employé par les tribus nomades avant d'apparaître « *dans les différentes manifestations sociales, commerciales et culturelles. Ces manifestations qui avaient lieu particulièrement à La Mecque, lieu de*

⁸ BIANCHINI Laure citée par AZOUZI Amar, 2008, « Le français au Maghreb : statut ambivalent d'une langue » in *Synergies Europe*, n° 3, p. 43.

pèlerinage séculaire, permettaient aux poètes et tribuns de se livrer à des joutes oratoires mémorables »⁹.

L'arabe en Algérie se manifeste sous quatre variétés. Il s'agit de l'arabe classique, de l'arabe standard moderne, de l'arabe intermédiaire et de l'arabe dialectal ou *darija*.

1.1.1.1. L'arabe classique

L'arabe classique appelé aussi *fusha*, arabe littéral ou arabe coranique, est perçu comme le trait d'union entre les Arabes musulmans et leur religion. A. Queffélec et al., pensent que « *l'articulation de la religion sur la langue arabe classique confère à cette dernière une dimension de sacralité qui, toujours présente, institue des rapports de nature existentielle et mystique entre l'homme et l'instrument de communication* »¹⁰.

L'arabe classique n'est ni la langue maternelle des Algériens ni leur langue de dialogue. Utilisée essentiellement à l'écrit, elle est enseignée aux élèves dès leur première année de primaire. Cette langue, bien qu'officielle, n'est utilisée que dans les espaces religieux (mosquées, écoles coraniques, etc.), dans la littérature arabo-musulmane ou dans les discours officiels.

En dernier lieu, l'arabe classique accorde un intérêt particulier au respect de ses nombreuses règles grammaticales, à la précision de son vocabulaire, etc., ce qui rend sa compréhension difficile.

⁹ TALEB-IBRAHIMI Khaoula, 1995, *Les algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Les éditions El Hikma, p. 27.

¹⁰ QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valery, SMAALI-DEKDOUK Dalila, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, 2002, *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-Aupelf, p. 33.

1.1.1.2. L'arabe standard moderne

Cette variété qualifiée aussi d'arabe standard ou d'arabe scolaire, est considérée comme « *la langue des mass médias, du débat politique, de la littérature contemporaine, des échanges universitaires* »¹¹.

Bien que l'arabe standard soit la langue de communication dans divers secteurs importants du pays, il n'est pas parvenu à l'emporter sur l'arabe classique qui demeure la langue des lettrés. A ce sujet, K. Taleb-Ibrahimi précise :

*« L'arabe standard est bien, à l'heure actuelle, le support de la littérature moderne avec l'apparition d'une nouvelle forme d'écriture arabe, mais il est surtout vulgarisé par les mass médias écrits et parlés qui contribuent à son expansion et par la même à son uniformisation dans toute l'aire arabophone. »*¹²

Dans les textes de loi, on ne fait pas de distinction entre arabe classique et arabe standard, les deux sont qualifiés de « langue arabe ».

1.1.1.3. L'arabe intermédiaire

Dans sa thèse de doctorat, A. Youssi note :

*« Les sociolinguistes algériens font part [...] de l'émergence d'une autre variété d'arabe qui serait une variante intermédiaire entre l'arabe classique et l'arabe algérien, à savoir entre l'arabe classique et l'arabe populaire algérien. L'émergence de cette nouvelle variante concerne tous les États du Maghreb, d'ailleurs au Maroc on parle de l'arabe marocain médian. »*¹³

Comme précédemment mentionné, cette variété d'arabe connaît une évolution progressive dans la société algérienne. Bien qu'il soit une langue utilisée à l'oral, l'arabe intermédiaire est présent dans le secteur des médias et de l'enseignement des deux premiers cycles (primaire et secondaire).

¹¹ HELMY Brahim cité par TALEB-IBRAHIMI Khaoula, Op. Cit., p. 31.

¹² Ibid., pp. 29-30.

¹³ YOUSSE Abderrahim, 1986, *L'arabe marocain médian, analyse fonctionnelle de rapports syntaxiques*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne, Paris, p. 29.

1.1.1.4. L'arabe dialectal

Cette langue dite aussi arabe algérien ou *darija* est la langue maternelle d'environ 85% de la population algérienne¹⁴. Elle constitue la langue de communication quotidienne des Algériens et demeure la langue du Maghreb par excellence bien qu'elle diffère d'un pays à un autre. Cette aire maghrébine a été

«marquée par le conservatisme de ses locuteurs, l'influence hilalienne et l'existence de noyaux irréductibles de très vieilles variétés qui remontent à l'arrivée des premières tribus arabes, l'influence andalouse avec la venue de milliers de réfugiés andalous après la Reconquista au XV^e siècle, par le substrat berbère [...] et a subi plus tard les influences successives de l'espagnol, de l'italien mais surtout du turc [...] et du français après la colonisation »¹⁵.

Contrairement à l'arabe dialectal utilisé par les locuteurs du Moyen-Orient et semblable à l'arabe classique, l'arabe dialectal en Algérie apparaît sous plusieurs parlers régionaux. Nous citons le parler constantinois, le parler algérois, le parler oranais, etc. Malgré ces différences dans le lexique ou dans la prononciation entre les régions algériennes, la compréhension reste possible.

On distingue en Algérie trois variétés d'arabe dialectal :

- Le parler citadin : propre aux grandes villes algériennes telles que Constantine, Alger, Oran, Annaba, etc.
- Le parler rural : présentant des spécificités phonétiques.
- Le parler des Gala : répandu principalement chez les nomades.

1.1.2. Le berbère

Le berbère ou le tamazight, langue maternelle d'une partie des citoyens algériens, est reconnu comme langue nationale par la Constitution de l'État algérien en 2002 suite à des revendications en 1973 dues à la suppression des

¹⁴ TALEB- IBRAHIMI Khaoula, Op. Cit., p. 31.

¹⁵ YOUSSEF Abderrahim, Op. Cit., p. 27.

cours de berbère de Mouloud Mammeri à l'université d'Alger, puis comme langue nationale et officielle en 2016.

Le Mouvement Culturel Berbère a également contribué nettement à l'obtention de cette reconnaissance officielle de la langue berbère.

Les dialectes berbères sont répartis en Algérie comme suit :

- Le kabyle ou le tamazight : en usage chez les Berbères des villes du Nord-est algérien (Bejaïa, TiziOuzou, Boumerdès, Bouira, etc.).
- Le chenoui : présent dans les villes situées à l'ouest d'Alger (Ain defla, Tipaza et Chlef).
- Le chelha : dans la commune de Beni Boussaid à Tlemcen et dans quelques villages d'El bayadh.
- Le chaouia : cette variété de berbère représente la région de l'Est du pays (Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela, etc.).
- Le mozabite : utilisé dans le Sud algérien, notamment dans la région du M'Zab et le massif du Hoggar.
- Le tagargrent : parlé dans la commune de Ngoussa, ancienne oasis caravanière située à 22Km au nord de Ouargla.
- Le temacine : dans la région de Oued Righ au nord-est du Sahara.
- Le targui : il constitue une branche du groupe des langues berbères, parlées par les Touaregs.

Il existe, bien entendu, d'autres variétés du berbère. Cette diversité n'empêche pas de souligner que les berbérophones peuvent se comprendre et communiquer les uns avec les autres grâce au rapprochement sur les plans lexical, phonétique et morphologique qui existent entre ces différentes variétés.

Le tamazight demeure *«un élément constitutif fondamental de la réalité linguistique algérienne, au même titre que l'arabe dialectal et le français »*¹⁶. En

¹⁶ QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valery, SMAALI-DEKDOUK Dalila, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, Op. Cit., p. 32.

effet, le tamazight est devenu une langue utilisée dans les milieux éducatifs et dans les médias. Cependant, le berbère ainsi que ses variétés sont de moins en moins employés par les locuteurs algériens qui préfèrent faire appel à l'arabe algérien ou au français plutôt qu'à la langue berbère.

1.1.3. Le français

Selon F. Khelef et al. « *Des inscriptions attestent l'usage du latin écrit au XI / XII^e siècle, on peut aussi retenir l'installation d'un premier comptoir français à El-Kala [...] près d'Annaba, autorisé par le Dey d'Alger en 1560.* »¹⁷

En Algérie la langue française a été véritablement répandue pendant la période de la colonisation française qui s'est échelonnée pendant plus d'un siècle (1830 à 1962), époque durant laquelle cette langue a énormément marqué l'histoire du pays. A. Queffélec et al. notent que la diffusion du français a été « *le prolongement logique de la domination coloniale et des divers politiques linguistiques et culturelles mises en place à partir de 1830 en substitution à la langue et à la culture arabes* »¹⁸.

Peu de temps après l'indépendance, toutes les institutions publiques ont été francisées, favorisant ainsi l'émergence du bilinguisme, chez les locuteurs maîtrisant l'arabe et le français, et du trilinguisme chez ceux maîtrisant l'arabe, le berbère et le français.

Aujourd'hui, le recours au français est en constante diminution. Cependant, il est toujours une langue étrangère à statut particulier, encore présent dans la radio, la télévision et la presse algériennes. L. Goumaïda confirme que :

« Après les événements d'octobre 1988, il y a eu la création de 100 titres de journaux dont 75% sont d'expression française. Et en 1992, les titres édités en français constituent 75% »

¹⁷ KHELEF Fatma, KEBIECHE Redouane, 2011, « Évolution ethnique et dialectes du Maghreb » in *Synergies Monde arabe*, n° 8, p. 23.

¹⁸ QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valery, SMAALI-DEKDOUK Dalila, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, Op. Cit., p. 36.

de l'ensemble des titres édités dans le pays; un chiffre révélateur qui témoigne du pourcentage important des lecteurs visés ou potentiels. »¹⁹

Cette langue est également enseignée à partir de la 3^{ème} année du cycle primaire et c'est la langue d'enseignement dans les filières technologiques et scientifiques à l'université.

1.1.4. L'anglais

Contrairement aux deux autres langues étrangères (français et espagnol) qui «ont pénétré en Algérie pour des raisons de colonisation »²⁰, l'anglais est perçu par les locuteurs algériens comme une langue des sciences et des techniques. Il occupe de plus en plus de place en Algérie, notamment dans les domaines de l'enseignement général et de l'enseignement supérieur.

1.1.5. L'espagnol

Cette langue est présente surtout dans l'Ouest algérien (Oran, Tlemcen, Mostaganem, etc.), région dans laquelle les ressortissants espagnols se sont réfugiés, vu la proximité géographique entre l'Espagne et l'Algérie.

En conséquence, ce contact de langues et de civilisations a laissé des traces dans l'arabe dialectal et a favorisé ainsi l'émergence d'hispanismes actuellement utilisés par les locuteurs de l'Ouest du pays.

En résumé, la situation linguistique en Algérie peut être qualifiée, comme le souligne R. Sebaa, de situation de plurilinguisme :

« L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend

¹⁹ GOUMAÏDA Linda, 1999, *Compétence socioculturelle: problèmes épistémologiques et didactiques (le cas de l'Algérie)*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier, p. 56.

²⁰ DOURARI Abderrezak cité par CHELLOUAI Samir, Op. Cit., p. 45.

constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. »²¹

1.2. Maroc

De même qu'en l'Algérie, le paysage linguistique marocain est marqué par la présence, d'une part, des langues nationales (le berbère avec ses différentes variétés, l'arabe classique, l'arabe moderne et l'arabe dialectal), et d'autre part, les langues étrangères (le français, l'anglais, l'espagnol et d'autres langues distinctes).

Nous nous intéressons dans cette partie du travail, aux caractéristiques sociolinguistiques des langues en présence au Maroc, à leur statut et à leur degré d'usage.

1.2.1. Les langues régionales

Avant l'entrée des Français et des Espagnols, les langues présentes au Maroc étaient le berbère ou tamazight, langue la plus ancienne du pays, et l'arabe avec ses différentes variétés.

1.2.1.1. Le berbère ou tamazight

« *L'amazighe constitue la langue la plus anciennement attestée dans le pays et au Maghreb en général* »²². C'est la langue des Amazighes, peuples autochtones présents au Maghreb depuis des milliers d'années.

L'origine des Amazighes ainsi que leurs langues ont fait l'objet de plusieurs théories²³. La première affirme que ce peuple est la résultante d'un mélange

²¹ SEBAA Rabeah cité par BOUBAKOUR Samira, 2008, « Étudier le français... quelle histoire ! » in *Le Français en Afrique*, n° 23, p. 54.

²² BOUKOUS Ahmed, 2005, *Dynamique d'une situation linguistique : Le marché linguistique au Maroc*, Royaume du Maroc, p. 72.

²³ BOUSQUET Georges-Henri, 1957, « Les berbères » in *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 41, Coll. Que Sais-Je, p. 92.

entre les peuples européens et asiatiques au cours des migrations préhistoriques. La seconde trouve que les Amazighes sont originaires de Méditerranée et particulièrement de Libye.

Le monde compte environ neuf millions de locuteurs des dialectes amazighes répartis comme suit : 2,5 millions en Algérie, 5 millions au Maroc, et 1,5 million dans d'autres pays d'Afrique comme le Mali et le Niger.

Les spécialistes confirment qu'il n'y pas une seule langue amazighe mais des dialectes amazighes. Il s'agit du tarifite, du tamazight et du tachelhite.

1.2.1.1.1. Le tarifite

Ce dialecte est parlé principalement dans le Rif, région du Nord marocain entouré par l'Algérie à l'est, l'océan Atlantique à l'ouest le Moyen Atlas au sud et la méditerranée au nord.

1.2.1.1.2. Le tamazight

Cette langue berbère est surtout parlée dans les provinces du centre marocain de Beni-Mellal, Khenifra, Ifrane, Khemisset et Azrou. Le tamazight emploie les alphabets tfinagh, arabe et latin.

1.2.1.1.3. Le tachelhite ou chleuh

Le tachelhite est la langue la plus parlée parmi les langues berbères, du Maroc. Il est présent dans la partie sud du Haut Atlas du côté sud du pays, le Souss et l'Anti-Atlas.

Il est important de souligner que ce groupe de dialectes (tarifite, tamazight et tachelhite) ne dispose pas d'un système d'écriture standard contrairement aux anciennes civilisations amazighes. En effet,

« Des traces d'alphabet berbère ont toutefois été retrouvées dans les inscriptions libyques et par leurs formes, se rapprochent du tfinnagh, alphabet des Touareg berbérophones du Sahara. Cette

écriture essentiellement consonantique est très ancienne (elle remonterait à la préhistoire), ce qui la rend inopérante.»²⁴

Malgré l'absence d'un système d'écriture, ces variétés amazighes existent toujours et demeurent sans reconnaissance officielle par la Constitution du pays. Cependant, cette situation n'exclut pas le rôle majeur assuré par le berbère dans la société marocaine. En effet, malgré que ces dialectes ne soient pas prestigieux, ils arrivent tout de même à garder leur caractère important grâce à leur rôle comme langues vernaculaires dans les groupes sociaux amazighes et dans plusieurs villes.

1.2.1.2. Les variétés de l'arabe

L'arabe, comme le berbère, regroupe plusieurs variétés dans le paysage linguistique marocain. F. Benzakour²⁵ note que l'arabe standard présente deux variétés : l'arabe classique et l'arabe moderne.

Afin de mieux comprendre la situation sociolinguistique au Maroc, nous pensons qu'il est essentiel de faire la différence entre ces deux variétés de l'arabe dont chacune joue un rôle dans la société marocaine.

1.2.1.2.1. L'arabe classique

L'arabe classique ou littéraire est le résultat de la langue écrite du 8^{ème} siècle. Il est appelé arabe classique du fait qu'il a légèrement changé depuis les 7^{ème} et 8^{ème} siècles.

F. Benzakour et al.²⁶ ajoutent que cette variété présente la caractéristique d'être associée à une religion, l'Islam : c'est en effet en arabe que fut révélé le Coran.

L'arabe classique représente pour les Marocains, non seulement une langue littéraire mais aussi la religion musulmane. Il importe de signaler que cette

²⁴ BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, 2000, *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-Aupelf, p. 64.

²⁵ Ibid., p. 67.

²⁶ Ibid.

langue est utilisée à l'oral afin de transmettre un savoir religieux et n'est absolument pas la langue maternelle de la communauté arabe, ni la langue de communication quotidienne des individus marocains.

C'est la langue d'une certaine catégorie intellectuelle et sociale comme « *les oulémas, les poètes de cour et les cadres de l'administration makhzénienne* »²⁷.

1.2.1.2.2. L'arabe moderne

Certains linguistes trouvent que l'arabe classique et l'arabe moderne constituent une seule variété et que la distinction entre les deux n'a pas lieu d'être. Le second est la version mise à jour du premier et que les deux langues devraient être regroupées sous l'appellation d'*arabe classique*.

De son côté, A. Boukous²⁸ propose que l'arabe classique et l'arabe moderne apparaissent sous la dénomination d'*arabe standard*.

A l'opposé des ces linguistes, F. Benzakour et al., pensent que la langue classique et la langue moderne sont dissimilaires :

*« L'arabe moderne, s'il ne présente pas de différences morphosyntaxiques et phonologiques notoires avec l'arabe classique, se caractérise néanmoins par l'assouplissement de ses structures grammaticales. Son lexique s'est enrichi de toute une terminologie correspondant au monde moderne et imposée par le contact de plus en plus important, du fait du développement des moyens de communication et de diffusion. C'est cette langue qui est aujourd'hui utilisée dans la littérature moderne, dans la presse écrite et dans l'administration. Elle est employée sous forme orale dans les médias (radio et télévision) et l'enseignement. »*²⁹

En usage dans tous les établissements publics et politiques, l'arabe moderne assure une mission officielle au Maroc et est reconnu par la constitution comme

²⁷ BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 67.

²⁸ BOUKOUS Ahmed, Op.Cit.

²⁹ BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., pp. 67-68.

langue officielle. Il véhicule aussi la religion et la culture arabo-musulmane. C'est la langue de publication des journaux et la langue de diffusion des films et émissions télévisées.

Enfin, cette variété d'arabe est perçue par les Marocains comme étant un symbole de l'identité arabe et musulmane. Elle est ainsi :

« Intériorisée par les locuteurs comme le fondement même de l'arabité, elle véhicule le sentiment d'appartenance à la Nation Arabe et est considérée aussi bien dans le discours nationaliste arabe que dans le discours intégriste comme un moyen de lutte contre l'aliénation linguistique et culturelle que les langues et les cultures de l'Occident sont censées provoquer chez leurs usagers arabophones »³⁰.

1.2.1.2.3. L'arabe dialectal (l'arabe marocain)

Uniquement utilisé à l'oral, l'arabe dialectal, aussi appelé arabe marocain, diffère d'une aire géographique à une autre. Nous pouvons repérer quatre parlers au Maroc :

- Les parlers citadins.
- Les parlers montagnards.
- Les parlers bédouins.
- La hassaniya.

L'arabe dialectal est la langue maternelle de tous les Marocains non-amazighophones. Il présente des similitudes profondes avec les dialectes des autres pays maghrébins, à savoir l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Ces ressemblances sont dues essentiellement au fait que ces quatre pays partagent un même vécu historique et ont été en contact avec les mêmes colonisateurs. C'est pour cette raison que les sujets parlant l'algérien et le tunisien comprennent aisément l'arabe de leurs homologues marocains.

³⁰ BOUKOUS Ahmed, Op.Cit., p. 83.

Cette variété n'a pas de statut officiel, cependant elle occupe une place importante dans le pays dans la mesure où elle sert de langue véhiculaire des Marocains.

L'arabe dialectal « sert aux relations familiales [...] grégaires et commerçantes. Il est socialement marqué puisqu'il est le seul moyen de communication des catégories au pouvoir économique faible ou moyen »³¹.

1.2.2. Les langues étrangères

Dans ce qui suit, nous nous intéressons aux langues étrangères au Maroc. Il s'agit du français, de l'anglais et de l'espagnol, trois langues non-officielles mais qui occupent une place importante dans la société marocaine.

1.2.2.1. Le français

A partir de la signature du traité de Fès en 1912 entre la monarchie marocaine et le gouvernement français, la ville de Rabat a été désignée capitale du Maroc et la langue française devenait la langue officielle du protectorat.

A cette époque la France désignait plusieurs administrateurs qui avaient pour mission de propager la langue française perçue comme langue d'ouverture aux autres cultures, et de surveiller l'évolution linguistique dans le protectorat.

La France a également remplacé le système éducatif existant par celui de la Métropole. Cette stratégie adoptée par les colons a extrêmement contribué à la réussite de la politique coloniale au Maroc.

En 1956 le pays a obtenu son indépendance mais la culture et la langue françaises étaient toujours enracinées dans les esprits des Marocains. Cette situation a favorisé l'émergence d'un système bilingue dans lequel le français représenterait la langue du savoir scientifique et technologique et l'arabe la langue de la religion et de la culture.

³¹ BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 70.

Le français demeure présent dans la société marocaine jusqu'à nos jours et préserve son statut de « *langue d'ouverture sur le monde occidental* »³².

Le rôle du français comme précédemment décrit n'est pas spécifique au Maroc. En effet, nombreux sont les pays où la langue française est en usage en tant que langue de la science ou de la modernité. Dans ce contexte, F. Benzakour et al., confirment que « *le français reste par excellence l'instrument de transmission du savoir scientifique et technique et est perçu comme langue de la modernité* »³³.

Au Maroc le français existe sous plusieurs variétés. F. Benzakour et al.,³⁴ en proposent trois : le français standard, le français marocain et le français sous-standard.

Le français demeure donc « *la seconde langue de la population socialement plus élevée que la moyenne [...] par besoin de reconnaissance sociale [...] pour se distinguer de la masse des autres citoyens qui ne détiennent pas cette connaissance* »³⁵.

1.2.2.2. L'espagnol

De la même manière que leurs homologues français, les Espagnols ont, entre 1912 et 1956, confirmé la place qu'occupait cette langue dans le protectorat et principalement dans le Nord près de la côte méditerranéenne. L'espagnol servait de langue véhiculaire entre les Marocains et les Européens dans les territoires sous occupation espagnole.

Après l'indépendance du Maroc en 1956, cette langue dite étrangère a commencé progressivement à se dissiper en raison des difficultés rencontrées avec la langue française et l'arabe, notamment dans le secteur de l'éducation.

³² BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 70.

³³ Ibid., p. 71.

³⁴ Ibid.

³⁵ TRITTIER Jean-Louis, 1999, *Histoire de la langue française*, Paris, Ellipses, p. 273.

Dans les villes de Tanger, Tétouan, Ceuta et Melilla l'espagnol est plus ou moins encore en usage.

Pour ce qui est du statut de l'espagnol, il importe de signaler qu'il est considéré comme langue étrangère enseignée comme le souligne F. Benzakour et al.,³⁶ à l'école secondaire et à l'université dans les départements de langue et littérature espagnoles.

1.2.2.3. L'anglais

L'anglais occupe de plus en plus une place importante dans le marché linguistique marocain. Cette « *pure langue étrangère* »³⁷ est présente au Maroc malgré qu'il n'existe aucun rapport de colonisation entre ce pays et les pays anglophones.

Perçue comme langue de la technologie et de la culture modernes, elle constitue une sérieuse menace pour l'avenir du français qui est aussi perçue comme langue de la technologie et de la culture modernes.

Ce n'est que durant la Seconde Guerre mondiale que l'histoire de l'anglais au Maroc commence. En effet, les soldats américains avaient installé leurs bases militaires aéroportuaires dans lesquelles travaillaient des Marocains qui étaient obligés d'apprendre l'anglais pour préserver leur poste.

Par le biais du tourisme, mais surtout des médias, l'anglais devient une langue populaire et est enseigné en première année du cycle secondaire, à l'école supérieure et dans les départements de langue et littérature anglaises. Il est également passé de langue à enseigner à langue d'enseignement dans certaines universités telles que l'Université Al-Akawayne d'Ifrane.

³⁶ BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 72.

³⁷ Ibid., p. 77.

En guise de conclusion, le paysage linguistique marocain est caractérisé par la présence de quatre langues et dialectes régionaux et de trois langues étrangères : l'arabe dialectal et le berbère avec ses variétés, qui représentent la langue maternelle de la quasi-totalité des Marocains ; l'arabe classique, langue de l'écrit et du Coran ; l'arabe moderne standard, utilisé par les établissements publics ; le français et l'espagnol, langues du colonisateur ; et enfin l'anglais, langue qui prend de l'ampleur dans plusieurs domaines.

1.3. Tunisie

A l'instant où l'on tente de comprendre et d'analyser la situation linguistique en Tunisie, on se rend compte immédiatement qu'il s'agit d'une situation des plus complexes.

En effet, contrairement au Maroc et à l'Algérie, le paysage linguistique tunisien est caractérisé par une certaine homogénéité linguistique. H. Naffati et al.,³⁸ affirment que 99% des locuteurs tunisiens parlent l'arabe ; quant au berbère, il concerne uniquement 1% de la population concentrée essentiellement dans l'île de Djerba.

Les spécialistes tunisiens et étrangers estiment que le marché linguistique actuel est marqué par la présence de cinq langues :

- l'arabe classique ;
- l'arabe littéral moderne : langue officielle du pays ;
- l'arabe intermédiaire ;
- l'arabe dialectal : langue de la communication des locuteurs tunisiens ;
- le français : enseigné comme une langue seconde après l'arabe.

1.3.1. L'arabe classique

L'arabe classique, appelé également arabe coranique, est une langue très ancienne utilisée exclusivement dans les œuvres classiques et dans la religion.

³⁸ NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, *Le français en Tunisie*, Op. Cit., p. 28.

Il est aussi enseigné au secondaire dans les cours de littérature arabe classique et ceux de théologie.

1.3.2. L'arabe littéral moderne

Cette langue, moins formelle que l'arabe classique, est obligatoirement enseignée à partir de la première année scolaire. Perçu par les élèves comme une langue difficile à saisir, l'arabe littéral moderne est utilisé uniquement en cours et ne constitue pas la langue de communication spontanée. Cependant, c'est la langue préférée des journaux, de la littérature moderne, etc.

1.3.3. L'arabe intermédiaire

Appelée aussi par S. Garmadi³⁹ « 3^{ème} registre », « arabe parlé poli » ou « arabe classique », cette langue, comme son nom l'indique, se situe entre l'arabe littéral moderne et l'arabe dialectal. Aujourd'hui, l'arabe intermédiaire est utilisé fréquemment chez les locuteurs tunisiens dans des domaines différents, notamment dans les médias et dans l'enseignement.

1.3.4. L'arabe dialectal

C'est la langue maternelle de tous les Tunisiens. F. Laroussi écrit :

« L'arabe maternel ou tunisien, langue de la majorité des locuteurs tunisiens (nous désignons cette variété linguistique comme « langue » contrairement à ceux qui constituent à l'appeler « dialecte » non pour des raisons linguistiques, mais pour des raisons culturelles et politiques), est la véritable langue des conversations quotidiennes. L'arabe maternel se distingue nettement, sur le plan linguistique, des variétés précédentes [arabe classique et moderne] : absence des désinences casuelles, modification du paradigme de la conjugaison, ordre différent des mots dans la phrase et surtout fréquence des termes empruntés aux langues occidentales. Il présente des variétés locales : les deux formes les plus importantes sont l'arabe citadin (celui de

³⁹ GARMADI Salah, 1968, « La situation linguistique actuelle en Tunisie. Problèmes et perspectives » in *Revue tunisienne de sciences sociales*, n° 13, p. 19.

ville) et l'arabe rural, mais sans que l'intercompréhension soit menacée. »⁴⁰

1.3.5. Le berbère

La Tunisie se singularise par l'usage rare du berbère dans la mesure où son peuple berbérophone est estimé uniquement à 1%⁴¹. Le berbère est utilisé essentiellement au sein de la famille.

1.3.6. Le français

Le français en Tunisie occupe une place très importante et il apparaît dans plusieurs secteurs, notamment dans l'administration, et ce malgré les efforts d'arabisation faits essentiellement dans le domaine technique.

Dans le milieu urbain tunisien et au sein de certaine élite émerge le français à l'oral.

L'identification précise des circonstances dans lesquelles le français est employé n'est pas toujours évidente. Cela est dû, comme le précise M. Derbal, à « *l'allégeance instable du discours qui varie selon les circonstances, l'état d'esprit du locuteur, la nature de l'interlocuteur, ...* »⁴².

1.3.7. L'anglais

Pour l'enfant tunisien, l'anglais est assuré dans l'enseignement de base au second degré à partir de la 2^{ème} ou la 8^{ème} année d'étude au rythme de 2 heures hebdomadaires.

Dans l'enseignement secondaire, il est considéré comme une langue facultative avec un horaire entre 2 et 4 heures par semaine.

⁴⁰ LAROUCSI Foued, 1996, « Le français en Tunisie aujourd'hui » in Robillard, D. de, Beniamino, M. (éd.) *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, Tome 2, pp. 709-710.

⁴¹ NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 31.

⁴² DERBAL Mongi cité par NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 65.

L'anglais est, par contre, indispensable dans l'enseignement supérieur et plus particulièrement dans les filières des sciences fondamentales, mathématiques, physique et chimie.

2. Les variétés du français au Maghreb

2.1. Algérie

La présence des différentes variétés du français, en Algérie, est due au contact permanent de ce dernier avec les langues locales. La pratique de la langue française, à l'écrit ou à l'oral, diffère d'un individu à un autre.

2.1.1. Le français basilectal

Y. Derradji⁴³ pense que le français basilectal est propre à deux types de locuteurs :

- A une minorité de locuteurs adultes qui ont bénéficié, pendant la période coloniale, d'un enseignement réservé aux indigènes, et qui n'ont même pas pu décrocher le Certificat d'Étude Primaire.
- A des locuteurs, très nombreux, dont la scolarité a été effectuée en langue arabe. Pour ce type de locuteurs, l'apprentissage du français a été irrégulier et n'a pas donné satisfaction sur le plan pédagogique. Cette langue a également été victime d'un dénigrement qui a accompagné la politique d'arabisation, provoquant ainsi un bouleversement dans l'enseignement de la langue française.

2.1.2. Le français mésolectal

Le français mésolectal est utilisé par des locuteurs ayant eu une scolarité plus ou moins longue. Selon A. Queffélec et al., cette variété se déploie comme un

« continuum linguistique interne où se juxtaposent plusieurs sous-variétés de français dont la plus basse se situe à la limite du pôle basilectal et la plus haute est proche du pôle acrolectal. Elle

⁴³ DERRADJI Yacine in QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valery, SMAALI-DEKDOUK Dalila, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, Op. Cit., p. 119.

se constitue progressivement en une norme endogène du français, très perméable à l'emprunt aux idiomes locaux [...] et se caractérise par une nette tendance à la néologie de forme et de sens qui lui assure une vitalité et un dynamisme remarquables »⁴⁴.

Cette variété mésolectale est repérée dans les écrits journalistiques et chez les enseignants et étudiants algériens.

2.1.3. Le français acrolectal

Spécifique à des locuteurs d'un niveau d'étude très élevé, cette variété est utilisée dans les situations de communication formelles comme les rencontres politiques.

Il est à souligner que le français acrolectal peut être remplacé par la variété mésolectale, plus proche de la réalité socio-économique de l'Algérie. A. Queffélec et al., apportent plus d'éclaircissements et précisent que les locuteurs de cette variété, « *en situation informelle, lui substituent soit la variété mésolectale, plus lâche et surtout plus conforme à la réalité sociale et économique, soit l'alternance codique avec l'arabe* »⁴⁵.

2.2. Maroc

Un simple va-et-vient dans un quartier marocain nous permet de réaliser que le français en usage ne se limite pas à la variété académique, bien au contraire, on entend des variétés disproportionnellement maîtrisées.

2.2.1. Le français basilectal

2.2.1.1. Le français basilectal des individus non scolarisés

Cet idiome est appris « *sur le tas* » par des personnes non scolarisées appartenant à une classe sociale très modeste et qui travaillent pour des familles francophones concentrées dans les agglomérations du pays. Cette catégorie

⁴⁴ QUEFFÉLEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valery, SMAALI-DEKDOUK Dalila, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, Op. Cit., p. 120.

⁴⁵ Ibid., p. 121.

englobe également les retraités de l'armée française et une certaine catégorie d'individus qui ont fréquenté les francophones natifs.

Ce français est caractérisé, notamment, par des divergences sur le plan phonétique et par le recours à des termes élémentaires et à une syntaxe particulière.

2.2.1.2. Le français basilectal des lettrés arabisés

Dans cette même variété apparaît un autre type de français approximatif, utilisé dans de rares situations de communication par des élèves sujets de la politique d'arabisation.

2.2.2. Le français mésolectal, une variété qui s'est familiarisée

Ce français est approprié, de plus en plus, par les locuteurs marocains afin de lui donner une couleur régionale. F. Benzakour et al., affirment que cette variété de français est « *en contact linguistique, adapté au marché local et qui a pris quelque liberté avec la norme exogène* »⁴⁶.

Le français mésolectal se distingue par des accents spécifiques et principalement par une irrégularité lexicale ornée de créations lexicales (néologismes de formes et de sens). Il est utilisé principalement dans les médias, les banques, etc., et ce malgré la mise en place effective d'une politique d'arabisation du secteur administratif.

2.2.3. Le français acrolectal ou élitaire

Il s'agit d'un français de qualité similaire au modèle exogène propre à une élite urbaine qui cherche à le perpétuer.

A propos de cette variété F. Benzakour écrit :

« Le français élitaire [...] continue de monopoliser le marché de l'emploi moderne, d'être le véhicule des sciences, de la technique et des nouvelles technologies. Langue de prestige social, il est le

⁴⁶ BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 113.

bien de l'élite sociale dirigeante, le capital des hauts cadres gestionnaires des affaires publiques, des directeurs d'entreprises privées ou aux apports de capitaux étrangers, des hauts cadres des secteurs administratifs ou privés.»⁴⁷

Cependant, force est de constater que le recours au français acrolectal connaît une nette régression, vu la parution d'un français plus simple et plus adapté aux situations de communication quotidiennes.

2.3. Tunisie

Selon H. Naffati et al., « *Le français en Tunisie présente une certaine hétérogénéité. Il n'y a pas un français mais des français ou plutôt différentes pratiques du français qui s'étagent, croyons nous, selon un double continuum.* »⁴⁸ :

- Un continuum intralinguistique situé entre une variété haute « l'acrolecte », une variété médiane « le mésolecte », et une variété basse « le basilect ».
- Un continuum interlinguistique à l'origine d'un discours découlant d'un mixage entre l'arabe et le français. Le champ d'utilisation des différentes variétés diffère suivant le code de communication (oral et écrit) : si à l'oral le locuteur dans son discours, passe librement d'une variété à une autre, à l'écrit il se retrouve obligé d'utiliser strictement le français mésolectal ou acrolectal.

Toutes ces variétés du français, à l'exception de l'acrolecte, se prêtent plus ou moins volontairement à l'influence de l'arabe tunisien⁴⁹. Dans un environnement scolaire ou sur le tas, l'apprentissage du français se trouve devant une interposition de la langue maternelle qui intervient tantôt positivement afin de

⁴⁷ BENZAKOUR Fouzia, 2007, « Langue française et langues locales en terre marocaine : rapports de force et reconstructions identitaires » in *Herodote*, n° 126, p. 53.

⁴⁸ NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 75.

⁴⁹ Nous entendons par arabe tunisien langue de substrat.

faciliter l'apprentissage, tantôt négativement causant des interférences et des erreurs.

2.3.1. Le français basilectal

Le basilectal réunit plusieurs variétés de français instable, spécifique aux locuteurs qui ont acquis le français sur le tas ou qui ont eu une scolarité interrompue prématurément.

M. Derbal⁵⁰ dans sa thèse de doctorat décrit cette variété de français selon plusieurs aspects. H. Naffati et al. ne reprennent que trois d'entre eux :

a) Au niveau phonologique et phonétique :

On note des erreurs interférentielles et un apprentissage quasiment auditif engendrant une mauvaise perception des morphèmes. Les erreurs commises dans la production des voyelles sont dues particulièrement aux dissemblances entre les systèmes phonologiques français et arabe. Nous citons à titre d'illustration le cas des voyelles nasales, absentes dans la langue arabe, ce qui peut conduire à une erreur sémantique ou syntaxique.

b) Au niveau morphosyntaxique :

L'interférence avec le substrat ainsi que la simplification des structures caractérisent, selon les spécialistes, le français basilectal. L'absence du pronom personnel dans l'exemple suivant illustre parfaitement l'omission de certains composants de la phrase. Exemple : « *(Je) dis vérité à cause de famille.* »⁵¹

c) Au niveau lexical :

Le français basilectal se distingue par un vocabulaire insuffisant, l'existence du calque sémantique de l'arabe et des confusions multiples.

⁵⁰ DERBAL Mongi cité par NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 76.

⁵¹ Ibid.

2.3.2. Le français mésolectal

Il est propre aux locuteurs ayant suivi un cursus scolaire plus long et qui n'ont pas cessé de pratiquer cette variété de français après leur scolarité pour des raisons professionnelles, etc. Les linguistes trouvent que le français mésolectal présente des spécificités à l'oral.

a) Au niveau phonétique :

Contrairement au français basilectal, l'interférence avec l'arabe dans le français mésolectal est de moins en moins perceptible. On note sur le plan vocalique que la réalisation du r dépend du sexe du locuteur. En effet, ce phonème est prononcé [r] chez les sujets parlants de sexe masculin et [R] chez les sujets parlants féminins.

b) Au niveau morphosyntaxique :

Le mésolectal représente peu de spécificités. H. Naffati et al.,⁵² les résumant ainsi :

- Absence de l'article et des pronoms personnels clitiques (en / y) :

Exemple 1 : *Tiens, pour les goals, ils en ont eu un très bon dans les années 40.*

Exemple 2 : *Lorsqu'il y a la queue.*

- Omission de la copule *être* qui apparaît même chez les locuteurs ayant un niveau d'apprentissage assez élevé et qui se manifeste dans diverses situations :

Exemple 1 : *Les soldats sont saisis de peur* (en présence d'un participe passé).

Exemple 2 : *Elle est brune, ses yeux sont noirs, ses cheveux sont lisses* (en présence d'un adjectif qualificatif).

⁵² NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 78.

Exemple 3 : *Le père est pour le départ de son fils, mais la mère est contre ce départ* (présence d'un syntagme prépositionnel).

- Recours récurrent aux temps du mode de l'indicatif, et plus particulièrement le présent, le passé composé et le futur simple.

Exemple : *Où n'irait-on pas si pour tout arbitrage y compris hors du football, il faut faire appel à des étrangers [...] ils pourront être des excellents maîtres expérimentés si on s'occupe d'eux et on les recycle.*

- Attachement à la phrase simple et à la parataxe qui permettent d'échapper à certains problèmes posés par le système verbal français.
- Hésitation sur le choix des prépositions.

c) Au niveau lexical :

Le français mésoléctal se distingue du français de l'Hexagone par son apport en termes de tunisismes constituant ainsi une norme endogène.

2.3.3. Le français acrolectal

Il est propre à une élite sociale de niveau scolaire élevé. Cette variété choisit le français standard comme norme.

« C'est elle qui est utilisée à l'écrit dans les documents officiels, professionnels ou techniques mais aussi dans la presse pour les rubriques « nobles » (nouvelles internationales, rubriques économiques et financières. »⁵³

2.3.4. L'alternance codique

Le phénomène le plus fréquent qui caractérise le français parlé entre Tunisiens est l'alternance codique. En effet, plusieurs études se sont intéressées au français oral local en alternance avec l'arabe.

⁵³ NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 80.

En s'inspirant de la thèse de F. Laroussi (1991) H. Naffati et al.,⁵⁴ dégagent trois types de code switching :

2.3.4.1. L'alternance lexicale

Elle constitue le type le plus courant de l'alternance codique, F. Laroussi la considère comme « *le contact linguistique qui ne concerne qu'un item lexical ou un syntagme substantival* »⁵⁵.

L'alternance lexicale implique essentiellement les substantifs français insérés dans des énoncés produits en arabe, notamment les noms spécialisés. Ce type d'alternance n'apparaît pas seulement dans le cas de besoin lexical dans la langue maternelle mais son usage pourrait s'expliquer par des raisons discursives ou « *un désir de la part du tunisien bilingue de manifester son appartenance à un groupe socioculturel défini* »⁵⁶.

2.3.4.2. L'alternance emblématique

Cette alternance exprime « *d'avantage un désir de parler bilingue et de maintien de la présence symbolique des deux langues dans le discours que de contraintes proprement linguistiques* »⁵⁷. Elle porte sur des expressions idiomatiques et des expressions phatiques telles que *d'accord, bon, bien sûr*, etc. Le recours aux interjections et aux éléments phatiques, dans ce cas, teinte le discours d'une couleur locale.

2.3.4.3. L'alternance répétitive

Dénommée aussi alternance séquentielle, elle se manifeste :

« Lorsqu'un terme est accessible dans les deux langues, les locuteurs ont tendance à le reprendre en conservant souvent la même langue utilisée par le dernier qui a pris la parole [...] inversement, le même terme peut être pris sous une forme

⁵⁴ NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 80.

⁵⁵ LARO USSI Foued cité par NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 81.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

traduite. Les motifs de cette alternance ne sont pas toujours clairs même s'il s'agit d'un renforcement du message, ou d'une stratégie (...) conciliant les contraintes et s'adaptant aux diverses exigences d'une société bilingue »⁵⁸.

2.3.4.4. Les facteurs favorisant l'apparition de l'alternance

Le plus souvent, les motivations de l'alternance de codes sont d'ordre social et discursif :

« Nous avons envisagé l'alternance de codes comme une stratégie discursive c'est-à-dire que le locuteur peut se servir des deux langues dont il dispose pour rapporter, reformuler, commenter ou traduire les propos de son interlocuteur. L'alternance de codes peut avoir aussi une fonction humoristique dans le discours ou peut fonctionner, tout simplement, comme un indice d'un certain désir du locuteur d'appartenir à un groupe socioculturel défini et ce en parlant la langue hégémonique. De plus nos idées ont essayé de mettre en évidence le fait que l'interaction s'appuie entre autres sur des présupposés sociaux pour parvenir à des fins de communication particulières et dont l'influence sur les formes de discours intervient en fonction des forces macros-sociales. »⁵⁹

Ainsi, l'alternance de codes arabe dialectal tunisien / français assure plusieurs fonctions discursives : citations, désignations d'un interlocuteur, interjections ou éléments phatiques, réitérations, modalisation d'un message, personnalisation vs objectivation.

Conclusion

Le Maghreb représente un modèle original du contact des langues. La colonisation française a nettement participé à la modification de la configuration du marché linguistique du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.

⁵⁸ LAROUCSI Foued cité par NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit., p. 82.

⁵⁹ Ibid.

Dans ce chapitre nous avons passé en revue les langues en présence dans ces trois pays ainsi que les différentes variétés de français. Nous jugeons utile de présenter succinctement les caractéristiques linguistiques du Maghreb.

Tout d'abord, l'arabe classique⁶⁰, et malgré son statut de langue officielle dans les trois pays, ne représente aucunement un moyen de communication quotidienne, vu qu'il est en corrélation étroite avec la religion et l'écrit.

Pour ce qui est des dialectes marocains, algériens et tunisiens, ils sont exclusivement réservés aux situations de communication informelles.

Le berbère avec ses variétés, constitue une seconde langue locale au Maghreb. En Tunisie cette langue n'est qu'un phénomène secondaire, tandis que les deux autres pays (Algérie, Maroc) recensent un nombre élevé de berbérophones.

Comme précédemment indiqué, l'arabe classique et le berbère demeurent un sujet très délicat et souvent conflictuel.

Enfin, le français, langue de l'ex-colonisateur, est toujours une langue importante au Maghreb et demeure en continuelle concurrence avec la langue arabe, notamment dans le secteur éducatif.

⁶⁰ Nous entendons ici par le terme « arabe classique » la langue officielle du Maghreb.

CHAPITRE II

Parcours historique de la presse écrite au Maghreb

Introduction

Considérée comme étant un organisme en continuelle croissance, la presse écrite est à la fois intervenante et spectatrice du vécu d'un peuple, collectrice des différents langages et auteur de mots nouveaux. Comme l'affirme P. Albert, cet organisme supporte des influences découlant de l'exercice humain et reflète intégralement les faits de l'actualité : *« Elle est sensible à toutes les évolutions politiques et économiques de la conjoncture comme à toutes les variations de la mode et de l'esprit du temps. »*⁶¹

P. Charaudeau affirme également que la presse écrite englobe divers angles avec lesquels le journaliste aborde un sujet. Selon lui:

*« La presse est essentiellement une aire scripturale, faite de mots, de graphiques, de dessins et parfois d'images fixes, sur un support papier. Cet ensemble inscrit ce média dans une tradition écrite (au sens étroit) qui se caractérise essentiellement par un rapport distancié entre celui qui écrit et celui qui lit, du fait de l'absence physique de l'instance d'émission et de l'instance de réception, l'une vis-à-vis de l'autre, une activité de conceptualisation de la part des deux instances pour se représenter le monde, ce qui produit des logiques de production et de compréhension spécifiques, un parcours oculaire multi-orienté de l'espace d'écriture qui fait que ce qui a été écrit reste comme une trace sur quoi on peut constamment revenir: celui qui écrit pour rectifier ou effacer, celui qui lit pour remémorer ou recomposer sa lecture. »*⁶²

En évoquant le sujet de la presse écrite maghrébine, on se retrouve aussitôt confronté à des obstacles méthodologiques. En effet, peu d'ouvrages autant que nous le sachions, ont tenté de réaliser une étude englobant tous les pays maghrébins.

⁶¹ ALBERT Pierre, 1990, *La presse française*, Paris, La documentation française, p. 7.

⁶² CHARAUDEAU Patrick, 1997, *Le discours de l'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, p. 125.

Nous citons C. Souriau⁶³ et A. Muddathir⁶⁴. C'est pour cette raison que nous abordons le plus brièvement possible, dans le présent chapitre, les fonctions de la presse et nous traçons son parcours depuis son éclosion jusqu'à la période actuelle. Nous nous arrêtons également, à chaque fois que le besoin se fait sentir, aux grands événements marquant le passé de la presse marocaine, algérienne, tunisienne et contribuant à la parution de nouveaux journaux. Nous essayons à la fin du chapitre d'établir une synthèse d'une presse maghrébine englobant d'éventuelles similitudes.

1. Les fonctions de la presse

La presse ne se contente pas d'informer, bien au contraire elle représente :

« un intermédiaire indispensable pour la diffusion des nouvelles et pour la mise à jour des connaissances [...] Elle affecte indifféremment tous les aspects des mentalités ou des comportements du lecteur : l'action de la presse n'est non plus isolable de celle des autres médias, ni de celle des institutions, écoles, églises, partis politiques..., qui par la diffusion de la culture ou des idéologies, contribuent à influencer ce qu'on appelle l'opinion publique, ni évidemment de celle des événements et les situations qui conditionnent l'environnement social »⁶⁵.

Le même auteur affirme que la presse assure quatre fonctions essentielles :

- la fonction informative ;
- la fonction distractive ;
- la fonction sociologique ;
- la fonction psychologique.

⁶³ SOURIAU - HOEBRECHTS Christiane, 1969, *La presse maghrébine : Libye, Tunisie, Maroc, Algérie, Paris, CNRS.*

⁶⁴ MUDDATHIR Ahmed, 1966, *Die arabische Presse in den Maghreb-Staaten [La presse arabophone dans les pays du Maghreb]*, Hamburg.

⁶⁵ ALBERT Pierre, Op. Cit., pp. 28-30.

1.1. La fonction informative

Informer constitue la fonction essentielle de la presse qui s'intéresse à l'actualité dans divers domaines, à savoir la société, la politique, l'économie, le sport, la culture, etc. Cette fonction permet à la presse d'exprimer des opinions, de commenter des faits et de couvrir des événements.

1.2. La fonction distractive

Parallèlement aux articles informatifs, se trouvent des textes distractifs. En effet, lire un journal fait partie des loisirs au même titre que regarder un spectacle.

« Les moments choisis pour la lecture de la presse sont souvent les intervalles de repos, la détente qui suit le déjeuner, l'attente du dîner ou du coucher chez l'homme. Bien plus, la lecture du journal est la distraction consciemment recherchée pendant les temps morts, dans les transports, dans les salons d'attentes, les jours de fête »⁶⁶.

1.3. La fonction sociologique

Cette fonction, moins importante que les deux premières, est également assurée par la presse dans la mesure où elle contribue à l'intégration des lecteurs dans le milieu social ainsi que dans les divers groupes qui le composent.

1.4. La fonction psychologique

La presse permet au lecteur de se défouler. Dans ce contexte, P. Albert écrit :

« Il est clair qu'à travers la lecture de la presse, par le défoulement des instincts ou par des passions qu'elle rend possibles, par la compensation des frustrations ou des complexes d'infériorité par rapport aux grands de ce monde ou plus simplement par rapport aux autres, par les occasions que le rêve y trouve d'identification avec les vedettes de l'actualité, contribue à rééquilibrer la psychologie de ses lecteurs. »⁶⁷

⁶⁶ STOETZEL Jean cité par MUNTU Maladi, 2002, *La couverture médiatique du DIC : Regard critique sur les conditions de travail des journalistes de la presse écrite à Sun City*, TFC, Kinshasa, p.16.

⁶⁷ ALBERT Pierre, Op. Cit., p. 30.

2. La presse écrite en Algérie

La presse en Algérie a une longue histoire, contrairement à certaines idées reçues qui soulignent que l'aventure de la presse algérienne a commencé en 1962 avec l'indépendance du pays. En effet, cette presse a vu le jour au crépuscule du 14 juin 1830, date à laquelle les troupes françaises ont débarqué au pays. Selon S. Benmansour⁶⁸, Jean-Toussaint Merle, secrétaire et historiographe du Maréchal de Bourmont a publié le 29 juin 1830 un bulletin, *L'Estafette d'Alger* qui a ensuite rapidement disparu.

2.1. La presse algérienne durant la période coloniale

2.1.1. Les journaux pro-coloniaux

Parmi ces journaux qui soutiennent l'idéologie coloniale, nous citons à titre d'illustration les titres⁶⁹ suivants:

- *Le Moniteur algérien*

Le 27 janvier 1832 est la date de première parution de ce journal officiel appartenant aux autorités coloniales en Algérie. Il traite divers sujets et reproduit, parfois, les discours du roi de France avant qu'il n'intègre dans son 26^{ème} numéro des articles rédigés en langue arabe. Cette date est également caractérisée par l'avènement des premiers articles journalistiques en langue arabe.

- *Al-Akhbar*

Créé par Auguste Bourget en juillet 1839, ce journal édite, à partir de 1902, quelques pages en langue arabe. Cette initiative a coïncidé avec l'arrivée de nouveaux dirigeants du journal, à savoir Élisabeth Eberhardt et Victor Barrucand qui, malgré leur tendance progouvernementale, ont consacré des articles aux Algériens et à la religion musulmane.

⁶⁸ BENMANSOUR Smain, 2019, *Les constructions référentielles dans les éditoriaux de la presse écrite algérienne : Analyse discursive des quotidiens El Watan, Le Quotidien d'Oran et Liberté*, thèse de doctorat, Université Abou Bakr Belkaïd, Tlemcen, p. 14.

⁶⁹ SOURIAU - HOEBRECHTS Christiane, Op. Cit., p. 68.

- *Al-Mobacher*

Paru en 1847, date correspondant à la fin de la résistance de l'Émir Abdelkader, ce bimensuel, introduisait dans ses éditions, quelques pages en langue arabe dans le but de captiver les Algériens par les colons.

2.1.2. La loi de juillet 1881 et l'émergence des journaux régionaux

Avec la parution de la loi de juillet 1881, la presse algérienne a joui d'une certaine liberté. On assiste à un accroissement des titres locaux au niveau des grandes villes : *L'Africain* à Constantine ; *Le Gouraya* à Bejaïa ; *L'Afrique française* et *La Sentinelle républicaine* à Alger.

Les petites villes disposaient également de leurs propres journaux⁷⁰ : *La Lanterne* à Bordj-Menaël ; *L'Echo du Zakar* à Miliana ; *Le Tell* à Blida, etc.

2.1.3. Le mouvement assimilationniste

Ce mouvement politique défendait activement l'idée de l'Algérie française. Il s'est manifesté pour la première fois à travers le journal *El Akhbar* qui a rapidement attiré l'attention des indigènes.

Plusieurs Français indigénophiles ont, ensuite, créé leurs propres journaux afin de jouer le rôle de messagers des colonisés. Nous citons par exemple les titres⁷¹ suivants :

- *L'Islam*

Édité à Alger et à Annaba de 1910 à 1914. Cet hebdomadaire publiait au début, exclusivement en langue française. Ensuite, il a inséré dans ses publications deux pages en langue arabe.

⁷⁰ BOYER Pierre, 1961, « L'évolution de l'Algérie médiane (Ancien département d'Alger de 1830 à 1956) » in *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 2, p. 392.

⁷¹ IHADDADEN Zahir, 1983, *Histoire de la presse indigène en Algérie, des origines jusqu'en 1930*, Alger, ENAL.

- *La voix des humbles*

Créé entre 1922 et 1928, ce mensuel en langue française était dirigé par M. Faci ; son unique objectif était de prendre la défense de « l'Algérie française ».

- *L'Iqdam* (1919-1923) :

Fondé par l'Émir Khaled, pour repenser l'Islam. Cet hebdomadaire a été édité dans un premier temps uniquement en français, puis *L'Iqdam* a commencé, dans un second temps, à publier deux pages en arabe dont le fond était totalement dissemblable à celui des pages en langue française. Il avait pour thème principal la renaissance musulmane, « la Nahda ».

2.1.4. Le mouvement réformiste (1925-1940)

Cette époque est marquée par la parution du journal *El-Mountaqid*, la mort du chef de file des Oulémas Abdelhamid Ben Badis et enfin l'arrêt du journal *Ac-Chihab*.

Deux courants s'opposaient, durant cette période, les traditionalistes, représentant les zaouias ; et les Oulémas, représentant les réformistes.

2.1.4.1. Les journaux des Oulémas

L'arabe classique était la langue de publication des journaux des Oulémas à travers lesquels s'exprimait un sentiment haineux envers l'assimilationnisme. Le journal le plus célèbre était *Ec-Chihab*.

- *El-Muntaqid*

Cet hebdomadaire représente les débuts de la presse réformiste. Cependant, 18 numéros uniquement ont vu le jour à Constantine entre le 02 juillet et le 29 octobre 1925.

- *Ec-Chihab* (1325-1939)

Contrairement à *El-Muntaqid*, cet hebdomadaire, sous la direction d'Abdelhamid Ben Badis, a eu un grand rayonnement moral sur les Algériens et a assuré sa diffusion à l'échelle maghrébine. À partir de 1926, *Ec-Chihab* est passé d'un journal hebdomadaire à un journal mensuel avant qu'il ne disparaisse en 1939.

2.1.4.2. Les journaux traditionalistes

Ces journaux ont été créés par les représentants des zaouïas afin de déconsidérer les journaux des Oulémas. Ils jouissaient de l'appui de l'administration française qui défendait la doctrine malékite et le maraboutisme. Les titres les plus connus étaient : *El Balagh El Djazairi* (1926-1939), *El Ikhlas* (1932) et *El Irchad* (1937).

2.1.4.3. Les journaux édités par Cheikh El-Okbi

Adhérent aux idées de Ben Badis à l'université Zitouna, Cheikh El-Okbi a édité quelques titres à Biskra dont la ligne éditoriale était plus modérée que celle des journaux des Oulémas : *Sada Essahra* (1926-1939), *El Islah* en 1927, *El Haq* et *Le M'zab* publiés en 1926.

2.1.4.4. Les journaux nationalistes révolutionnaires

Ce courant politique est né en 1926 avec Messali Hadj qui a dominé le paysage médiatique algérien durant cette époque et a bénéficié d'une grande audience auprès des lecteurs algériens.

La parution des journaux *El Oumma* et *El-Chaâb* (en 1936) a révélé le caractère révolutionnaire de Messali Hadj qui réclamait l'indépendance de l'Algérie.

2.2. La presse écrite algérienne après l'indépendance

Afin de comprendre la situation de la presse écrite algérienne, nous estimons plus que nécessaire de décrire ses organes ainsi que ses secteurs. Il nous paraît compliqué voire impossible de comprendre cette situation sans aborder le

contexte de son évolution. Dans ce qui suit, nous présentons succinctement les principales étapes ayant marqué la presse algérienne au lendemain de l'indépendance.

B. Brahim⁷² propose six périodes :

2.2.1. La période 1962 -1965

Au lendemain de l'indépendance, les journaux des colons sont devenus de plus en plus rares et se sont fait remplacer par des titres algériens. Nous citons les journaux algériens parus pendant cette période et jugeons utile d'inclure l'année de création ou de parution, le ou les propriétaires, le siège social, la périodicité, l'éditeur et la langue de publication.

- *Al Chaâb* : quotidien national en langue française, créé en 1962 et édité par le ministère de l'Information.

- *Le Turf* : mensuel hippique en langue française, créé en 1962 et édité par le Turf d'Alger (journal *Al Chaâb*), imprimerie journal *Al Chaâb*.

- *L'Ouvrier Algérien* : hebdomadaire en langue française, créé en 1962 et édité par l'organe central de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A).

- *Révolution Africaine* : mensuel en langue française, créé en 1963 et édité par l'organe central du Front de Libération Nationale (F.L.N).

- *Révolution et Travail* (1963) : hebdomadaire bilingue (français, arabe) à sa création, par la suite il paraîtra en deux éditions séparées.

- *Coopération* : mensuel traitant de la coopération algéro-française créé en 1963 et édité par l'Association de sauvegarde des accords d'Évian.

- *An Nasr* : quotidien national en langue française créé en 1963 par le ministère de l'Information.

⁷² BRAHIMI Brahim, 1996, *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme*, MARINOOR.

- الشعب (Le peuple) : quotidien national en langue arabe, créé en 1963 et édité par le bureau politique du Front de Libération Nationale (F.L.N).
- *Al Djazairi* (1963) bimensuel bilingue (français, arabe) concernant les Algériens résidants en Europe, édité par l'organe de l'Émigration algérienne en France et en Europe. Dirigé par : Aït El Hocine Mohand
- *Le Journal Officiel* : hebdomadaire gouvernemental bilingue (français et arabe) d'information (actes et textes officiels) créé en 1964 et édité par le secrétariat général du gouvernement.
- *Alger Ce Soir* : quotidien national d'information en langue française, créé en 1964 et édité par le ministère de l'information. Devise : « *Tout dire, tout expliquer, tout commenter* ».
- الشباب (Les jeunes) : quotidien national d'information en langue arabe, traitant de la jeunesse, créé en 1964 par l'organe national de la jeunesse.

Pour ce qui est du tirage des journaux, seulement 15 000 numéros étaient destinés aux quotidiens arabophones contre 65 000 numéros réservés aux journaux européens qui n'avaient pas encore été interdits.

Cette période était également marquée par une situation délicate que vivait l'Algérie :

« Un pays immense et massif; douze millions d'habitants à peine remis des ravages de la guerre une forte tradition populaire d'islam, d'égalitarisme et de vie communautaire un niveau général primaire dans une ambiance de pauvreté le départ d'un million de Français un bouleversement total des structures de l'état et une tentative d'application des normes du socialisme à un pays géré jusque là selon des méthodes coloniales l'héritage d'une culture étrangère prépondérante depuis cent deux ans et une coupure avec les sources vives de la culture arabe le dur rappel des réalités économiques après l'enthousiasme de la

révolution, tel est le cadre dans lequel la presse algérienne de 1965 doit s'insérer. »⁷³

2.2.2. La période 1965 – 1979

Durant cette période, la presse écrite algérienne a subi des perturbations dues aux différents changements politiques qu'a connus le pays. En effet, après la mort du Président Houari Boumedienne la presse écrite est devenue un moyen utilisé par l'État pour enraciner sa politique.

La hausse des prix du papier d'une part, le taux élevé des analphabètes et la faiblesse du pouvoir d'achat des lecteurs, d'autre part, ont poussé l'État à adopter une nouvelle organisation qui s'est traduite par l'augmentation des prix et la réduction du nombre des journaux. Nous citons quelques journaux marquant cette période:

- *Echabab* : magazine hebdomadaire en langue française accompagné d'un supplément en langue arabe, créé en 1970 par l'organe central de la J.F.L.N.
- *El Hadej* : hebdomadaire national omnisports en langue française, créé en 1973 et édité par la société nationale « An Nasr presse ».
- *الوحدة* (L'Unité) : magazine mensuel, imprimé en langue française et en langue arabe, créé en 1975 et édité par l'U.N.J.A.

Il importe de signaler que tous les journaux dirigés par le parti unique, étaient placés sous l'autorité du Ministère de l'Information et de la Culture. Ils seront dorénavant dirigés par un directeur général, proposé par le Ministère chargé de l'Information et nommé par décret.

2.2.3. La période 1979 - 1988

Pendant cette période, très importante, la presse commençait de plus en plus à faire partie du quotidien des Algériens. Elle était devenue un moyen

⁷³ SOURIAU - HOEBRECHTS Christiane, Op. Cit., p. 247.

indispensable de la communication sociale et politique. B. Brahim note que cette période était marquée par l'avènement « *du code de l'information, adopté en décembre 198, par l'assemblée populaire nationale, qui marque un tournant dans l'histoire de la presse algérienne. C'est en effet la première (loi du 6 février 1982, journal officiel n°6 du 9 février 1982) sur l'information depuis l'indépendance du pays* »⁷⁴.

Cette période était aussi caractérisée par la parution de nombreux journaux nationaux et régionaux publiés dans les deux langues (arabe - français) engendrant ainsi une concurrence qui a entraîné une évolution remarquable aussi bien sur le plan du contenu que sur le plan de la présentation.

Le tableau ci-dessous regroupe les principaux journaux marquant cette période moins importante que la suivante.

Tableau n° 1 : Principaux journaux parus entre 1979 - 1988 en Algérie⁷⁵

Journal	Périodicité	Langue de publication	Date de parution
<i>Adouaà</i>	Hebdomadaire	Arabe	1983
<i>El Badil</i>	Mensuel	Arabe et Français	1984
<i>El Massaà</i>	Quotidien	Arabe	1985
<i>Al Mountakhab</i>	Hebdomadaire	Arabe	1985
<i>Horizons</i>	Quotidien	Français	1985
<i>Actualité Économique</i>	Mensuel	Arabe et Français	1986

2.2.4. La période 1988-1991

Caractérisée essentiellement par les événements d'octobre 1988, cette période ne marque aucune continuité avec les trois premières.

« Le soulèvement populaire du 5 octobre 1988 a entraîné de profonds bouleversements dans la vie politique et culturelle du pays. Ces bouleversements ont eu des répercussions sur le champ

⁷⁴ BRAHIMI Brahim, Op. Cit., p. 31.

⁷⁵ SOUALEM Derradji, 2007, *Mémoire de la presse algérienne 1962 – 2004*, Alger, Chihab.

médiatique non seulement sur le plan quantitatif (création de nombreux journaux et de stations de radio étatiques régionales) mais aussi sur le plan de la liberté de l'information (création de journaux privés changements importants au niveau des programmes de la radiotélévision et au niveau des journaux parlés et télévisés.»⁷⁶

Le même auteur affirme qu'environ 140 titres partisans et privés ont émergé. Nous répertorions dans le tableau suivant les plus importants :

Tableau n° 2 : Principaux journaux parus entre 1988 - 1991 en Algérie⁷⁷

Journal	Périodicité	Langue de publication	Date de parution
<i>La Course</i>	Hebdomadaire	Arabe et Français	1988
<i>Al Cheula</i>	Quotidien	Arabe	1988
<i>La Lettre du RCD</i>	Bimensuel	Français	1989
<i>Al-Monkid</i>	Périodique	Arabe	1989
<i>Fadjr Constantine</i>	Hebdomadaire	Arabe	1989
<i>Al Annab</i>	Hebdomadaire	Arabe	1989
<i>El Khatwa</i>	Périodique	Français	1989
<i>Asalu</i>	Périodique	Berbère	1989
<i>Al-Salam</i>	Quotidien	Arabe	1990
<i>Le Jeune Indépendant</i>	Hebdomadaire	Français	1990
<i>Le Progrès</i>	Bimensuel	Français	1990
<i>Al-Sabil Al Democrati</i>	Mensuel	Arabe	1990
<i>Al-jazair Al-jomhoria</i>	Hebdomadaire	Arabe	1990
<i>Libre Algérie</i>	Bimensuel	Français	1990
<i>Amaynout</i>	Mensuel	Amazighe	1990
<i>Le Nouvel Hebdo</i>	Hebdomadaire	Français	1990
<i>Al Ouras</i>	Hebdomadaire	Français	1990
<i>Al Ouras</i>	Hebdomadaire	Arabe	1990
<i>Al Nahda al Islamia</i>	Bimensuel	Arabe	1990
<i>Al Nabaa</i>	Hebdomadaire	Arabe	1990
<i>Mag 7</i>	Hebdomadaire	Français	1990

⁷⁶ BRAHIMI Brahim, Op. Cit., p. 9.

⁷⁷ SOUALEM Derradji, Op. Cit.

<i>La Tribune</i>	-	Français	1990
<i>Nouvelle Aube</i>	Hebdomadaire	Français	1990
<i>Akhbar Alwaha</i>	Hebdomadaire	Arabe	1990
<i>Le Soir d'Algérie</i>	Quotidien	Français	1990
<i>Le Chroniqueur</i>	Hebdomadaire	Français	1990
<i>Les Nouvelles de l'Est</i>	Hebdomadaire	Français	1990
<i>Joussour</i>	Hebdomadaire	Arabe	1990
<i>El Watan</i>	Quotidien	Français	1990
<i>Al Aquida</i>	Hebdomadaire	Arabe	1990
<i>Al hidaya</i>	Hebdomadaire	Arabe	1990
<i>El Manchar</i>	Bimensuel	Français	1990
<i>L'Observateur</i>	Hebdomadaire	Français	1990
<i>Al Chihab</i>	Mensuel	Arabe	1990
<i>Al Asr</i>	Bimensuel	Arabe	1990
<i>Simsar</i>	Hebdomadaire	Français	1990
<i>L'Opinion</i>	Bimensuel	Arabe	1991
<i>El Forkane</i>	Bimensuel	Français	1991
<i>Le Journal du Football</i>	Mensuel	Français	1991
<i>Le Défi Économique</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>Variétés</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>Al Nour</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991
<i>El Islah</i>	Bimensuel	Arabe	1991
<i>Réalités</i>	Bimensuel	Français	1991
<i>Barid Echherk</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991
<i>La Centrale des Annonces</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>El Hakim</i>	Mensuel	Français	1991
<i>Hiwar</i>	Mensuel	Arabe	1991
<i>Perspectives</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>Hebdo Liberté</i>	Quotidien	Français	1991
<i>L'Événement</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>An Nahar</i>	Quotidien	Arabe	1991
<i>Al Khabar</i>	Quotidien	Arabe	1991
<i>L'Atlas</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>Al Chourouk</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991
<i>Al Hayat</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991

<i>Al Moustakbal</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991
<i>La Semaine d'Algérie</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>Le Défi Économique</i>	Hebdomadaire	Arabe et Français	1991
<i>Al Oubour</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991
<i>L'Éveil</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>Al Jazair Ahdat</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991
<i>Le Libéral</i>	Bimensuel	Arabe et Français	1991
<i>Al Balagh</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991
<i>Match</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>Dialogue</i>	Mensuel	Français	1991
<i>Al Chark al jazairi</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991
<i>Essabil</i>	Bimensuel	Français	1991
<i>Tribune de Kabylie</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>Simsar-Pub</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>Le Sportif</i>	Hebdomadaire	Français	1991
<i>Al Sahafa</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991
<i>Al Jazair alyaoum</i>	Quotidien	Arabe	1991
<i>El Waha</i>	Hebdomadaire	Arabe	1991

2.2.5. La période 1992 – 1997

B. Brahimi qualifie les années 90 de période exceptionnelle tant sur le plan politique qu'au niveau du champ culturel qui va subir les effets de l'état d'urgence, instauré le 9 février 1992. En effet, la presse a alors connu un changement radical. Plusieurs journaux partisans ou privés ont disparu et d'autres journaux francophones comme *L'Écho de Tlemcen*, *El Acil*, *Les Nouvelles Confidences*, *L'Opinion*, etc., ont vu le jour.

En ce qui concerne leur tirage, il a nettement diminué, vu la situation de déséquilibre que connaissait le pays à cette époque.

2.2.6. La période 1997 - 2002

Cette dernière période a connu une transformation du journalisme, devenu moderne et plus professionnel. La parution de nouveaux titres et la

multiplication du tirage qui a avoisiné un million cinq cent mille numéros par jour, ont impacté la diffusion.

Les journaux privés ont continué à prendre le dessus sur les journaux publics et le quotidien *El Khabar* demeurait le journal préféré des Algériens avec quatre cent mille exemplaires par jour.

Le même auteur remarque qu'après les années 60, période durant laquelle les journaux étaient un produit rare réservé à un public cultivé, viennent les années 2000 qui ont déséquilibré le secteur médiatique et l'ont mis en pleine recomposition.

3. La presse écrite au Maroc

Plusieurs recherches sur l'histoire de la presse marocaine ont été effectuées, à savoir les travaux de J-L. Miège⁷⁸, J. Baida⁷⁹, A. Aouchar⁸⁰, M. El Aayadi⁸¹ desquels nous nous inspirons pour l'élaboration de cette partie du travail. Excepté quelques témoignages ou des débats de temps à autre, stimulants mais ne reposant pas sur des enquêtes, peu de débats contemporains ont été traités. Les approches théoriques dominantes ne nous aident pas non plus à décrire la complexité de la presse marocaine et son mode de fonctionnement.

3.1. La Presse marocaine avant et pendant la période coloniale

Plusieurs journaux ont émergé dans diverses langues avant que le Maroc ne soit mis sous tutorat français en 1912, et ce malgré une désorganisation, due principalement à un manque de moyens matériels et techniques, de la presse écrite dans ce pays. Des efforts remarquables ont été faits afin que les Marocains

⁷⁸ MIEGE Jean-Louis, 1954, « Journaux et journalistes à Tanger au XIXe siècle » in *Hesperis*, Tome XLI, pp. 191-228, Disponible sur [<http://www.hesperis-tamuda.com/fr/index.php/archives/archives-1959-1950/129-hesperis-tamuda-1954>], (Consulté le 7 septembre 2015).

⁷⁹ BAIDA Jamaâ, 1995, *Presse Marocaine d'Expression Française: Des Origines A 1956*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux.

⁸⁰ AOUCAR Amina, 1990, *La Presse marocaine dans la lutte pour l'indépendance (1933-1956)*, Casablanca, Wallada.

⁸¹ EL AYADI Mohamed, NAJI Jamal Eddine, EL MOUDDEN Abdelhay, RACHIK Hassan, 2006 « Presse écrite et transition » in *Les cahiers bleus*, n° 5, pp. 1-58.

soient informés des dernières nouvelles. Il est à noter que des moyens basiques, ancrés dans la culture marocaine, étaient mis en place pour généraliser l'information auprès du public. Dans son ouvrage, J. Baida⁸² souligne certains de ces moyens. Il évoque tout d'abord les *Barrahs* qui travaillaient avec le *Makhzen* et qui étaient chargés de donner en hurlant et en marchant les dernières nouvelles dans les quartiers et les marchés. Le sermon religieux était également l'un des principaux canaux utilisés dans les mosquées et zawias afin de transmettre un message particulier ou de commenter des événements politiques, sociaux ou culturels. Cependant, la proximité géographique entre le Maroc et l'Europe a fait que les journaux ont vu le jour très tôt.

Il est à noter que Tanger, ville marocaine se situant à l'entrée de Gibraltar et proche de l'Europe, a marqué d'une empreinte indélébile l'histoire de la presse marocaine. Elle a facilité l'introduction de quelques idées européennes telles que la liberté d'expression dans le pays. Ce voisinage a aussi joué un rôle primordial dans la parution de la première imprimerie au Maroc en 1880.

El Ayadi et al., affirment que *Al-Mughrib Al-Aksa*, un hebdomadaire espagnol, a été le premier journal paru au Maroc. Il était dirigé par Gregory T. en 1883⁸³.

The Times of Morocco, journal anglais paru en 1884 et édité par Edward E. se distinguait par son opposition à la politique britannique au Maroc⁸⁴. C'était un journal mensuel avant que son rédacteur en chef ne parvienne à changer sa périodicité à partir de 1886 pour pouvoir s'exprimer avec plus de liberté. Ce journal mettait sans cesse en relief les défauts de la politique menée par le ministre britannique à Tanger. En 1893 *The Times of Morocco* était repris par *Al Mughrib Al-Aksa* pour des raisons financières. Il importe de souligner que le Sultan Sidi Mohammed Ben Abderrahmane a soudainement mis la machine

⁸² BAIDA Jamaâ, Op. Cit.

⁸³ EL AYADI Mohamed, NAJI Jamal Eddine, EL MOUDDEN Abdelhay, RACHIK Hassan, Op. Cit., p. 5.

⁸⁴ Ibid., p.6.

d'impression sous l'autorité du Makhzen pour interdire la parution de nouveaux numéros⁸⁵.

Après *Al Mughrib Al-Aksa* et *The Times of Morocco*, plusieurs journaux ont émergé. En 1883 *Le Réveil du Maroc* a vu le jour. Il s'agit d'un hebdomadaire d'expression française dirigé par Levi A. Cohen, un juif né au Maroc. Cet hebdomadaire appuyait particulièrement les intérêts des juifs. Apparu quelques années après la conférence internationale de Madrid en 1880, ce journal était distribué dans la colonie européenne et parmi la bourgeoisie israélienne à Tanger, région dans laquelle il a beaucoup contribué à la diffusion de la langue française. Cependant, *Le Réveil du Maroc* a rencontré de sérieux problèmes financiers ce qui lui a occasionné une baisse importante de diffusion.



Photo n° 1 : Le Réveil du Maroc⁸⁶

⁸⁵ BAIDA Jamaâ, Op. Cit., p. 34.

⁸⁶ Source : <https://mupresse.com/?p=1395>

Les journaux étrangers ont reçu des encouragements de la part du Makhzen qui les a bien accueillis et les a autorisés à traduire en arabe quelques articles et à les diffuser parmi les Marocains à la seule condition qu'ils ne s'attaquent pas aux religieux et aux politiques.

3.1.1. La presse juive à partir de 1870

Grâce à son ensemble d'archives, P. Cohen dans son ouvrage⁸⁷ nous donne un aperçu sur la presse juive au Maroc à partir de 1870 jusqu'à 1963. Il met en exergue la richesse et la diversité de la presse marocaine.

Fondé par Salomon Benaïoun *Mebasser Tob* est, à titre d'exemple, un hebdomadaire qui a paru pour la première fois en 1893⁸⁸. Il s'intéressait essentiellement aux communautés juives dans le monde. Salomon Benaïoun était également l'éditeur de *Le Moghrabi* qui était aussi un hebdomadaire juif publié en français et en hébreu, fondé en 1903 et soudainement disparu en 1904⁸⁹ marquant ainsi la fin de la presse juive de la période précoloniale.

Nous donnons la liste, dans le tableau ci-dessous, des journaux ayant marqué la période précoloniale au Maroc.

Tableau n° 3 : Journaux marquant la période précoloniale au Maroc (1870 – 1911)⁹⁰

Titre	Périodicité	Langue de publication	Année de parution
<i>La Gazette de Tanger</i>	Quotidien	Français	1870
<i>Le Réveil du Maroc</i>	Quotidien	Français	1883
<i>Al Moghreb Al-Aksa</i>	Quotidien	Espagnol	1883
<i>The Times of Morocco</i>	Quotidien	Anglais	1884
<i>El Eco Mauritano</i>	Quotidien	Espagnol	1886
<i>Le Commerce au Maroc</i>	Quotidien	Français	1886

⁸⁷ COHEN Pierre, 2007, *La Presse Juive Éditée au Maroc : 1870-1963*, Rabat, Bouregreg.

⁸⁸ Ibid., p. 81.

⁸⁹ Ibid., p. 84.

⁹⁰ Ibid., p. 44.

<i>El Diario de Tanger</i>	Quotidien	Espagnol	1889
<i>Kol Israel</i>	Quotidien	Hébreu	1891
<i>Mebasser Tob</i>	Quotidien	Hébreu	1893
<i>La Cronica</i>	Quotidien	Espagnol	1893
<i>Le Maroc Commercial</i>	Mensuel	Français	1895
<i>El Porvenir</i>	Hebdomadaire	Espagnol	1900
<i>Le Maroc</i>	Quotidien	Français	1903
<i>Le Journal du Maroc</i>	Quotidien	Français	1903
<i>Le Moghrabi</i>	Quotidien	Français et Hébreu	1903
<i>Es-Saada</i>	Quotidien	Arabe	1904
<i>La Dépêche Marocaine</i>	Hebdomadaire	Français	1905
<i>Es-Sabah</i>	Quotidien	Arabe	1906
<i>Lissan Al Maghrib</i>	Quotidien	Arabe	1907
<i>Le Courrier du Maroc</i>	Quotidien	Français	1907
<i>L'indépendance Marocaine</i>	Quotidien	Français	1907
<i>Al Fajr</i>	Quotidien	Arabe	1908
<i>Le Petit Marocain</i>	Quotidien	Français	1911

La multiplicité culturelle et linguistique du Maroc ainsi que son rapprochement géographique du Portugal, de l'Espagne et de la France a énormément favorisé l'augmentation des journaux ainsi qu'à leur productivité linguistique, comme le montre le tableau n° 3.

Selon J. Baida⁹¹, les israélites étaient les pionniers dans le monde journalistique au Maroc, et il affirme que la presse juive a participé à la réalisation du projet colonial des Français dans le pays. Le même auteur affirme que la presse marocaine a connu un réel développement pendant le régime du protectorat et plus particulièrement avec Lyautey 4, premier Résident Général au Maroc.

3.1.2. Le décret du 27 avril 1914

Ce n'est qu'avec le décret du 27 avril 1914 que la presse française a connu sa codification et sa gratification. Cette année est également marquée par

⁹¹ BAIDA Jamaâ, Op. Cit., p. 86.

l'avènement de la maison d'édition parisienne grâce à laquelle le pays a connu une réelle mise en place d'une culture de la presse marocaine, ce qui a favorisé l'émergence, de multiples nouveaux journaux.

Toutefois, la presse au Maroc a fait face au régime du protectorat qui n'a pas contribué au développement et à l'amélioration de ce secteur ; au contraire, ce régime s'est fixé pour objectif de faire entrer dans l'esprit des Marocains la langue et la culture françaises afin de pratiquer aisément une forme d'hégémonie culturelle.

Les autorités françaises contrôlaient en permanence la maison d'édition Havas, notamment ses publications, afin de trier les articles qui soutenaient le régime de protectorat.

À travers ses articles, *L'Écho du Maroc* était l'un des journaux qui critiquaient durement le régime de protectorat et l'administration du Maréchal Hubert Lyautey. Nous citons à titre d'exemples les articles suivants :

- *Où allons-nous ?*, publié le 9 février 1919 ;
- *La politique d'association : Leur Point de Vue*, publié le 11 février 1919.

En 1923, le nombre de journaux a considérablement augmenté et principalement à Casablanca, la capitale économique du pays. Il importe de signaler qu'à cette époque, certains éditeurs ne pouvaient plus assurer les publications pour des raisons financières.

3.1.3. La presse pendant le règne de Théodore Steeg

Avec le départ de Lyautey et la nomination de Théodore Steeg en 1925, le nombre de journaux édités en français a augmenté remarquablement. Contrairement à Lyautey, Steeg était un protestant civil et un membre du parti radical-socialiste⁹². Pendant son règne, de nombreuses agences de presse ont peu à peu vu le jour et de nouveaux titres ont émergé dont certains se sont consacrés

⁹² BAIDA Jamaâ, Op. Cit., p. 143.

à l'information alors que d'autres critiquaient la politique du régime de protectorat.

La période de Steeg a également été marquée par la multiplication des hebdomadaires. En effet, 17 nouveaux journaux sont apparus pendant sa période.

Il est à noter la politisation de la presse durant cette période. Chaque nouveau journal avait sa propre vision politique. *Redd-Ballek* était, par exemple, socialiste, tandis que *Potins du Maroc* et *Casa qui Rit* étaient très humoristiques.

Le tableau ci-dessous classe les journaux édités en français par ordre de parution sous le règne de Théodore Steeg.

Tableau n° 4 : Journaux édités en français sous le règne de Théodore Steeg⁹³

Titre	Lieu de parution	Année de parution
<i>L'Écho du Bled</i>	Casablanca	Mars 1926
<i>Le Travail</i>	Oujda	Juin 1926
<i>La Bougie de Fez</i>	Fez	Septembre 1926
<i>L'Écho de France</i>	Casablanca	Octobre 1926
<i>Les Annales Marocaines</i>	Casablanca	1926
<i>Le Cri de Maàrif</i>	Casablanca	1926
<i>La Voix du Sud</i>	Marrakech	1926
<i>Le Réveil du Moghreb</i>	Marrakech	1926
<i>La Vie Casablancaise</i>	Casablanca	Janvier 1927
<i>Les Potins du Maroc</i>	Rabat	Mars 1927
<i>Redd-Balek</i>	Casablanca	Juillet 1927
<i>L'Antenne Marocaine</i>	Casablanca	Novembre 1927
<i>La Vérité Marocaine</i>	Rabat	1927
<i>L'Avenir de Fez</i>	Fez	Janvier 1928
<i>Casa qui Rit</i>	Casablanca	Septembre 1928
<i>Radio Phare</i>	Casablanca	Octobre 1928

⁹³ BAIDA Jamaâ, Op. Cit., p. 163.

Comme indiqué plus haut, l'accroissement des journaux d'expression francophone avait pour objectif d'écarter la langue arabe et d'introduire une culture française. *Idhar Lhaq*, à titre d'exemple, journal édité en langue arabe, subissait une pression évidente des autorités françaises qui interdisaient également à d'autres journalistes algériens, égyptiens et tunisiens d'accéder au Maroc, craignant leur influence révolutionnaire et nationaliste sur leurs homologues marocains.

Malgré les obstacles rencontrés au cours de la période du protectorat, les journaux édités en arabe n'ont pas cessé de redoubler d'efforts grâce aux nationalistes qui ont fait appel à des plateformes solides leur permettant de transmettre leurs idées nationalistes et d'exprimer leur opposition et de soutenir le sultan. Devant cette politique des nationalistes, les autorités françaises ont fermé plusieurs maisons d'édition, raison pour laquelle des étudiants, en particulier ceux de Fès, ont été contraints de publier dans des journaux clandestins comme le journal *Al Islah*⁹⁴.

À partir de 1930, les journaux nationalistes arabophones ont connu une explosion. Ils critiquaient sévèrement les violations du régime de protectorat, en essayant de mettre en place de nouvelles bases de la presse écrite. Certains nationalistes, comme Abdellatif Sbihi, ont jugé utile de donner naissance à une presse nationaliste éditée en français et publiée à l'extérieur du pays, principalement en France.

Mohammed Hassan El-Ouazzani, résidant à Paris et Genève, a prêté main-forte à ce type de journaux. Il était spécifiquement parmi les collaborateurs marocains du *Maghreb* et de *L'Action du Peuple*⁹⁵.

L'une des stratégies adoptées par les nationalistes, était de critiquer la France en France, objectif atteint grâce aux nationalistes résidant en France.

⁹⁴ BAIDA Jamaâ, Op. Cit., p. 163.

⁹⁵ Ibid., p. 199.

Avec le retour d'exil du sultan Mohammed Ben Youcef et après l'apparition des partis politiques, notamment le parti *Istiqlal* en 1952, le pays a connu l'émergence de la presse nationale. En effet, Mohammed V a accordé un intérêt particulier à la presse et a commencé à organiser des rencontres périodiques avec les éditeurs marocains, français et juifs. La rencontre du Sultan avec Jaques Dahan, l'éditeur de *Voix des Communautés*, en décembre 1955, est un exemple concret montrant la bonne volonté du sultan.

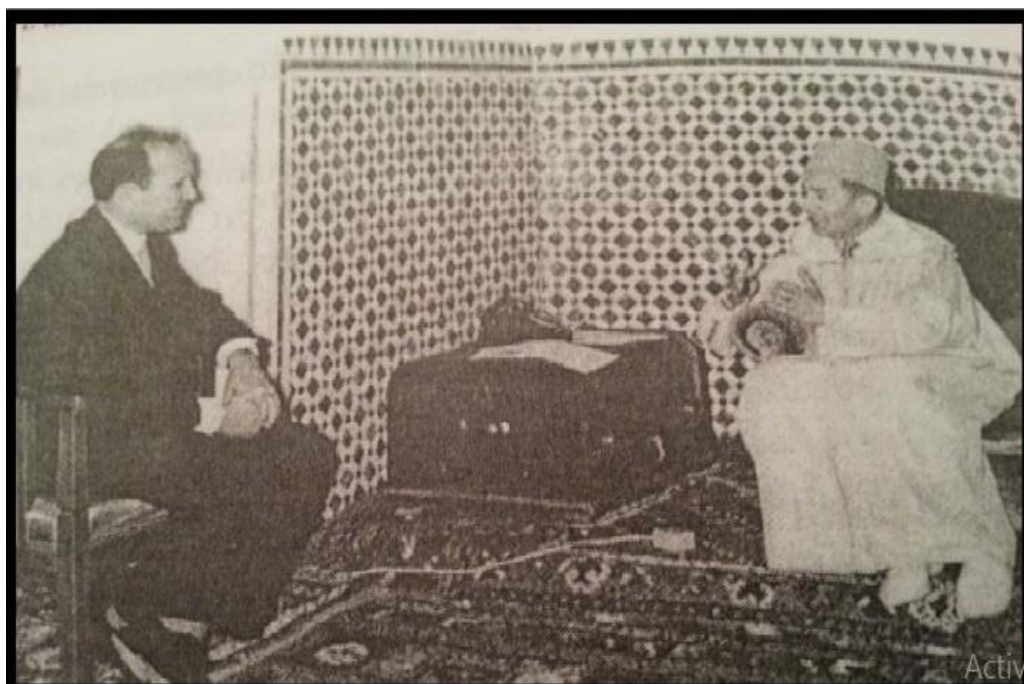


Photo n° 2 : Rencontre du Sultan Mohammed V avec Jaques Dahan, l'éditeur de « Voix Des Communautés »⁹⁶

3.2. La presse au Maroc de l'indépendance à nos jours

Après l'indépendance le Maroc a publié un code de la presse en novembre 1958 qui a été publié dans un bulletin officiel le 27 novembre 1958, alors qu'avant cette date, aucune loi organisant la presse au Maroc n'existait.

Des efforts ont été également faits par l'État afin de *marocaniser* la presse dans un cadre juridique moderne, et dans une atmosphère libérale.

⁹⁶ COHEN Pierre, Op. Cit., p. 258.

Dès lors, de nombreux journaux ont vu le jour, et d'autres ont disparu à cause de difficultés rencontrées.



Photo n° 3 : Bulletin officiel du 27 novembre 1958

3.2.1. Situation actuelle de la presse écrite marocaine

La presse marocaine dispose aujourd'hui d'une solide infrastructure et d'un nombre considérable de journaux (quotidiens, hebdomadaires, etc.) grâce auxquels le pays a pu connaître une évolution remarquable dans ce secteur. La totalité des journaux sont édités en langues arabe, française et amazigh. Les journaux en langue anglaise sont absents en raison du nombre très faible du lectorat anglais et de l'irrégularité d'apparition des journaux britanniques et américains.

Les statistiques suivantes, tirées de « L'état de la Presse Écrite et la Communication Audiovisuelle Publique 2016 » montrent le classement des journaux marocains en termes de langue de publication.

Tableau n° 5 : Classement des journaux marocains selon la langue de publication

Langue	Titres	Pourcentage
Arabe	282	70,86%
Français	107	26,88%
Amazighe	9	2,26%
Total	398	100%

Nous remarquons à travers ces chiffres que, contrairement aux journaux francophones, le nombre de journaux arabophones est très élevé.

Pour ce qui est des journaux publiés en langue amazighe, force est de constater que leur nombre est très faible malgré que cette langue ait été institutionnalisée comme langue officielle. A cet effet, des efforts sont faits pour arriver à un équilibre entre l'amazigh et l'arabe dans les médias marocains.

3.2.1.1. La presse partisane

La plupart des journaux marocains sont affiliés à des partis politiques. Nous citons à titre d'exemple *Al-Alam*, *Al-Ittihad* et *Al-Ichtiraki*. A travers ces journaux, les partis politiques expriment leur idéologie et leurs programmes. Il est à noter également que ces journaux partisans rendent hommage à leurs racines politiques.

3.2.1.2. La presse indépendante

H. Mejdoubi⁹⁷ estime que l'indépendance d'une presse est essentiellement liée à trois critères. Il s'agit de la priorité, du contenu et de la sociologie de la réception.

Une presse, pour qu'elle soit indépendante, doit appartenir à des entreprises ou à des personnes qui n'appartiennent en aucun cas à l'État ou à des partis

⁹⁷ MEJDOUBI Hocine, 2010, *La presse indépendante au Maghreb : genèse, discours et contraintes du développement (2000 - 2004)*, Maroc, Archives Al Islam.

politiques. Par exemple, *Al-Ayyam* est un journal indépendant dont les propriétaires sont des journalistes qui travaillent en son sein.

La presse indépendante doit également produire des écrits informationnels qui se distinguent de ceux produits par les médias écrits partisans. Son contenu peut aller parfois jusqu'au traitement des tabous sans pour autant dépasser certaines limites. En conséquence, ces journaux sont harcelés ou franchement interdits au Maroc.

Le troisième et dernier point que propose H. Mejdoubi⁹⁸, est la sociologie de la réception. Il entend par là que la presse indépendante a une influence aujourd'hui, comme toute autre institution politique. Cela revient à dire, qu'elle influence la sphère politique, et qu'elle façonne l'opinion publique. Ce sont donc les spécificités d'une presse indépendante qui pourrait jouer un rôle important dans la réalisation de tout projet vers la démocratie d'un pays.

A. Layachi⁹⁹ note que la presse indépendante est une nécessité absolue pour un environnement démocratique dans lequel une société civile efficace peut exister. Elle ne sert pas seulement comme moyen, pour les associations civiques, d'exprimer leurs demandes et leurs objections.

Le Maroc connaît aujourd'hui une prolifération de médias, notamment dans le milieu de la presse écrite, qui témoignent de l'apparition d'un nombre important de journaux soi-disant indépendants. En effet, la pluralité prend le dessus sur le pluralisme parce que la majorité des titres opte pour la même ligne éditoriale qui demeure contrôlée par le gouvernement.

Cependant, on peut parler de quelques journaux indépendants comme *Assahafa*, *Telquel*, *Al Jarida*, *Al Oula*, *Demain*.

⁹⁸ MEJDOUBI Hocine, Op. Cit.

⁹⁹ LAYACHI Azzedine, 1998, « *State, Society and Democracy in Morocco: The Limits of Associative* » [État, société et démocratie au Maroc : les limites de l'associatif], Center for Contemporary Arab, Université Georgetown, Washington, p. 70.

4. La presse écrite en Tunisie

4.1. Genèse

Ce n'est qu'à partir du 22 juillet 1860 que l'histoire de la presse écrite en Tunisie a vu le jour. En effet, cette date correspond à sa première publication journalistique rédigée en langue arabe, il s'agit du *Erraid Ettounsi*. Ce journal a permis à la Tunisie d'occuper la deuxième place dans le monde arabe juste derrière l'Égypte en termes d'ancienneté.

Durant l'époque du protectorat français, la presse écrite a pleinement participé à l'orientation et à l'évolution du peuple tunisien. Elle a vécu une croissance irrégulière due aux aléas politiques, sociaux, culturels et économiques qu'a connus le pays. Elle est passée, ensuite, à une période caractérisée par un contrôle absolu des médias et par de nombreuses suppressions des droits des journalistes, ce qui les a empêchés de dévoiler certaines vérités et de couvrir quelques événements de premier plan.

Le *Tunisien* a été suspendu par les colons qui estimaient que ce journal constituait un danger pour eux. Son mouvement « Jeune Tunisien » a été dissout et ses meneurs exilés mais cela ne les a pas empêchés de poursuivre leurs activités. La création du « Destour », premier parti politique tunisien organisé, en 1920, a permis au mouvement « Jeune Tunisien » d'améliorer ses exercices politiques en Europe où les intellectuels de formation laïque poursuivaient leur formation en s'inspirant de l'esprit des Lumières.

Le projet de naturalisation française s'avère désastreux pour les colons. La loi de naturalisation de 1923 a favorisé l'émergence de vives réactions. Une opération de presse a été mise en œuvre afin de signaler les aléas qui menaçaient la religion, ce qui a causé des mesures d'arrestation et d'exil prises à l'encontre du « Destour ».

L'implantation d'obstacles sur le chemin de la presse arabophone, n'a pas empêché les nationalistes de s'orienter vers la presse francophone et d'augmenter leurs efforts avec *L'Étendard Tunisien* (1929) et *La Voix du Tunisien* (1930) auxquels des universitaires collaboraient tel Habib Bourguiba. Il est à noter que des productions littéraires d'écrivains tunisiens jaillissaient à cette époque marquée par la parution en 1929 de *La Kahena*, revue littéraire dans laquelle s'exprimaient des écrivains de toutes nationalités.

En 1933, le pouvoir du combat national, appuyé par des journaux francophones tunisiens, a obligé les décideurs coloniaux à les soumettre au même régime tyrannique que leurs homologues arabophones. Malgré cela, journaux francophones et journaux arabophones n'ont cessé d'être le terrain propice des revendications nationales.

En 1934, le « Destour » s'est divisé en deux parties donnant naissance au « Néo-Destour » dont les leaders continuaient à connaître le même sort que leurs semblables du mouvement *Destourien*. Ces deux mouvements politiques détenaient leur propre journal : *La Voix du Peuple* pour le « Destour » et *L'Action tunisienne* pour le « Néo-Destour ». D'autres journaux ont vu le jour durant l'occupation allemande, il s'agit du *Al Yawm*, *As-Sabab* et *Ifriqya Al Fatat* qui seront ensuite suspendus au départ de l'Allemagne. Cette période a été également marquée par la gloire de la lutte nationaliste qui demandait le renouvellement de l'autorité suprême tunisienne. Bien que le contrôle absolu rythmait la vie de la presse écrite, celle-ci n'a pas baissé les bras et a continué à publier clandestinement. En 1951 est apparu le quotidien *Néo-Destourien As Sabah*, publié en arabe, ce qui a facilité au peuple tunisien l'accès à l'information.

Cette période a également été caractérisée par le blocage et l'étouffement de certains médias sur le plan politique et par le cynisme au niveau professionnel, en dépit des efforts faits par un bon nombre de journalistes indépendants pour

faire face à une tempête destructrice et imprévisible accompagnant le régime de Ben Ali.

4.2. La presse tunisienne pendant et après le régime de Ben Ali

La presse écrite tunisienne rassemble la presse publique, la presse privée et la presse partisane.

4.2.1. La presse publique

Dans ce secteur, l'état tunisien possède deux établissements : la SNIPE et *Dar Essabah*¹⁰⁰.

4.2.1.1. La Société Nouvelle d'Impression, de Presse et d'Édition (SNIPE)

Elle publie deux journaux : il s'agit des quotidiens *La Presse de Tunisie* en langue française et *Essahafa* son équivalent en langue arabe. Le premier est classé parmi les plus anciens journaux tunisiens. Il a été nationalisé en 1968 après avoir été créé en 1936 par Henri Smadja¹⁰¹.

Selon K. Labidi¹⁰², la SNIPE a été, pendant longtemps, assignée à accomplir des tâches dont la rentabilité était inférieure aux frais engagés. Le tirage du journal arabophone *El Arab* revenait plus cher de 61 millimes par numéro que son prix de vente.

La SNIPE a été également dans l'obligation, sur instruction émanant de la Présidence de la République, d'imprimer le magazine *Solidarité* dont le possesseur était un journaliste tunisien demeurant à Paris.

Cette entreprise a vécu des moments sans précédent, ce qui a incité les journalistes du quotidien *La Presse* à accuser, à visage découvert, les agissements dont ils étaient victimes. Ils ont organisé une manifestation en opposition à la situation dégradante de l'entreprise. Ils sont même parvenus, en

¹⁰⁰ LABIDI Kamel, 2012, *Rapport générale de l'Instance Nationale pour la Réforme de l'Information & de la Communication*, République tunisienne, p. 52.

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² Ibid.

2009, à adresser une demande au pouvoir et à l'opinion publique pour protester contre la ségrégation et la dégradation de l'environnement social. Le syndicat de la SNIPE leur a apporté son soutien en demandant, le 28 juin 2010, aux pouvoirs publics de régler les problèmes posés, avertissant de porter le brassard rouge.

Au lendemain du 14 janvier 2011, la situation de l'entreprise était restée inchangée. Les liens demeuraient critiques entre les journalistes et l'administration au cœur du quotidien *La Presse*. Entre temps, la Société Nouvelle d'Impression, de Presse et d'Édition était témoin de sérieuses difficultés sociales : la direction générale se trouve dans l'obligation d'assainir la situation financière désastreuse du journal *Essahafa* qui constituait une charge trop lourde pour l'entreprise. Effectivement, Labidi ¹⁰³ affirme que l'ancien PDG de la SNIPE, Hmida Romdhane, annonça, le 12 février 2011, lors d'une réunion du conseil d'administration, sa décision d'arrêter la parution du quotidien *Essahafa* et son remplacement par une version électronique. Devant le tollé général soulevé par cette décision, la direction générale fut obligée de reculer et de présenter une nouvelle proposition qui consistait à transformer le quotidien *Essahafa* en un journal hebdomadaire. Il importe de signaler que les gains financiers des ventes de *Essahafa* représentaient un pourcentage infime des recettes globales de l'entreprise.

En mai 2012, le PDG de la SNIPE déclara que son entreprise avait connu une perte annuelle de 2 millions de dinars et une perte supplémentaire de 5500 dinars quotidiennement due à l'impression du journal *Essahafa* au sein duquel travaillaient 63 journalistes, nombre trop élevé par rapport au quotidien *La Presse*. De plus, ces journalistes exerçaient une double fonction et continuaient à percevoir leur salaire de la SNIPE.

¹⁰³ LABIDI Kamel, Op. Cit., p. 53.

Essahafa était considéré comme un « refuge pour les journalistes qui avaient été licenciés par d'autres médias privés, dans le cadre de leur récupération à des fins politiques »¹⁰⁴.

Un accord a été conclu, le 20 juin 2011, entre la SNIPE et l'Union régionale du travail de Tunis afin de régler ce différend apparu après le 14 janvier 2011. Cet accord stipulait d'abandonner le projet, de mettre fin à la l'impression du journal, et de participer à mettre en œuvre la une réorganisation du journal.

Le même auteur confirme que le 7 janvier 2012, Mohamed Nejib Ouerghi, était nommé à la tête de la SNIPE à la place de Hmida Ben Romdhane.

4.2.1.2. Dar Assabah

Créée par Habib Cheikhrouhou en 1951, *Dar Assabah* est une société de presse privée qui diffuse le journal *Assabah* publié en langue arabe, *le Temps* en langue française et l'hebdomadaire *Asabah Al Ousboui*. Un désaccord s'est ensuite imposé, après le décès de son propriétaire, entre Raouf et Moncef héritiers de cette entreprise qui a été victime de la politique de Ben Ali. Elle a également subi l'injustice de l'Agence Tunisienne de Communication Extérieure quant à la distribution sélective de la publicité, ce qui a rapporté à *Dar Assabah* énormément de soucis financiers. C'est pour toutes ces raisons que les frères et sœurs de Raouf Cheikhrouhou ont légué leurs parts d'héritage à Sakhr El Materi, conjoint de la famille de Ben Ali, devenu ensuite actionnaire de *Dar Assabah*.

A la faveur du 14 janvier 2011, tous les biens de Sakhr El Materi ont été confisqués et *Dar Assabah* dirigé par un administrateur judiciaire.

4.2.2. La presse privée

La presse privée, en Tunisie, a rencontré beaucoup d'obstacles du fait qu'elle était entre les mains du pouvoir qui s'est servi d'elle pour des actes de

¹⁰⁴ LABIDI Kamel, Op. Cit., p. 54.

corruption. Ce secteur a connu, après le 14 janvier 2011, des transformations radicales sur le plan quantitatif.

La période entre 1977 et 1986 était qualifiée de *Printemps de la presse tunisienne*. En effet, nombreux sont les journaux de qualité qui ont vu le jour, notamment les hebdomadaires *Errai* et *Le Maghreb*. Cependant, à partir de 1990 la presse tunisienne a connu un déclin sans précédent et a vu l'apparition de certains journaux de mauvaise qualité avec lesquels le gouvernement tunisien a noyé le marché. Nous citons à titre d'exemples quelques titres propres à cette période. Il s'agit de *Al Anwar* et *Les annonces*.

Il est à souligner que la majorité écrasante de ces journaux médiocres appartenait à des personnes fidèles au régime, qui n'avaient aucune relation avec le monde de la presse.

La période entre 1988 et 1990 fut marquée par la censure préalable. En effet, les maisons d'édition, à cette époque, étaient contraintes, avant de diffuser leurs journaux, d'en déposer un exemplaire auprès du Ministère de l'Intérieur et Secrétariat d'État à l'Information pour une autorisation préalable de diffusion. Les organes de presse du parti au pouvoir étaient exonérés de cette condition.

Cette mesure a été rapidement annulée, suite aux contestations de plusieurs périodiques, et remplacée par d'autres mesures, à savoir les instructions directes et les menaces.

La domination exclusive du pouvoir sur la presse en Tunisie sera renforcée après la création de l'Agence Tunisienne de Communication Extérieure en 1991¹⁰⁵.

Créée essentiellement pour préserver l'image de marque de la Tunisie à l'étranger, cette agence a rapidement changé de mission pour devenir un

¹⁰⁵ LABIDI Kamel, Op. Cit., p. 57.

instrument de contrôle absolu des médias à travers le monopole de la distribution de la publicité publique.

A partir de 1991, la censure commencera à toucher à sa fin. Les articles sur les sujets tabous se multiplieront à une vitesse remarquable. Beaucoup de responsables de médias seront convoqués par les autorités compétentes pour donner des justifications quant à leurs publications d'articles anodins, tels que « *un soulèvement populaire en Indonésie* », « *les crieurs de chaussures* »¹⁰⁶.

Les journaux étaient devenus de plus en plus contrôlés et les citoyens tunisiens ne pouvaient plus accéder à l'actualité qu'à travers les médias étrangers. Cette situation a amené les médias tunisiens à dévier de façon continue de leur mission principale. L'esprit de la critique n'avait plus de place dans les journaux. Des titres comme *Kol Ennas*, *Echourouq*, *Les annonces* et *Essarih* deviendront maîtres dans l'art de l'insulte à l'égard des opposants au régime.

Il convient aussi de signaler le rôle catastrophique joué par la Direction des Affaires Politiques dans le secteur de la presse à l'époque de Ben Ali. Cet organisme contrôlait les contenus des journaux, ainsi que les activités des partis politiques pour ensuite élaborer des rapports sur leur fonctionnement.

Au lendemain de la révolution du 14 janvier 2011 qui a entraîné le départ de Ben Ali le pays et plus particulièrement le secteur de la presse écrite ont connu un tournant. Plusieurs journaux appartenant à des partis politiques proches du pouvoir, ont disparu tels *El Arab*, *El Moulahedh* et *El Aqd*. Plusieurs journalistes se sont retrouvés, du jour au lendemain, au chômage. Ce qui a nécessité l'intervention du Syndicat National des Journalistes Tunisiens pour résoudre ce problème.

D'après Labidi¹⁰⁷ 227 titres sont parus juste après la chute du régime de Ben Ali.

¹⁰⁶ LABIDI Kamel, Op. Cit., p. 57.

¹⁰⁷ Ibid., p. 59.

Ils se répartissaient comme suit :

- 103 hebdomadaires ;
- 69 mensuels ;
- 17 quotidiens ;
- 11 bimensuels ;
- 12 trimestriels ;
- 9 bimestriels ;
- 5 bihebdomadaires ;
- 1 annuel.

Parmi cette liste, une trentaine de journaux ont réellement commencé à paraître. Il s'agit de trois quotidiens : *Le Maghreb*, *Attounissia* et *Essou* et une vingtaine d'hebdomadaires.

Dans ce contexte, il importe de souligner que les maisons d'édition ayant commis des violations en termes de déontologie, ont obtenu des autorisations pour la création de nouveaux journaux.

Nous citons les journaux suivants :

- *Dar Essarih* de Salah El Hajja qui a été autorisé à créer l'hebdomadaire *Al Yaoum* ;
- *Les Annonces* de Nejib Azzouz qui a obtenu une autorisation pour *Al Massa* et *Al Haqiqa* ;
- Ridha Mellouli directeur du magazine *Rou'a* remplacé par *Ettanouï* ;
- Boubakr Sghair directeur de *L'Observateur* et de *El Moulahedh*, qui a obtenu une autorisation pour créer l'hebdomadaire *Aswak*.

Labidi¹⁰⁸ souligne que depuis la révolution du 14 janvier 2011, beaucoup de rumeurs circulaient quant au financement de ces nouveaux titres. Les acteurs de

¹⁰⁸ LABIDI Kamel, Op. Cit., p. 60.

la scène médiatique se sont tous mis d'accord sur le fait que ces nouveaux titres étaient financés par des hommes d'affaires proches de l'ancien régime de Ben Ali.

Excepté un nombre infime de journaux, la majeure partie des nouvelles publications « *sont des tabloïds à sensation et à scandales, à vocation populiste, qui versent dans la surenchère politique et le règlement de comptes personnels* »¹⁰⁹. Nous citons *El Massa*, *El Qarar*, *El Waqaa*, *Contre le pouvoir*, etc.

Les mêmes rédacteurs qui, pendant le régime de Ben Ali, étaient en opposition avec les partisans des droits de l'Homme, se retrouvent aujourd'hui contre la dictature de Ben Ali.

Des titres comme *Essarih*, *Echourouq*, *Les Annonces*, *Al Hadadh* et *Kol Ennas* se sont transformés en journaux révolutionnaires.

Après cette révolution marquant l'histoire du pays, la presse tunisienne donne la fausse impression d'une presse soucieuse des intérêts des citoyens. Certes, les régions d'où est partie la révolution ont bénéficié d'un intérêt particulier dans les journaux, cependant les problèmes de ces régions sont loin d'être réellement traités.

Aujourd'hui la presse écrite en Tunisie rencontre plusieurs obstacles dont les plus importants sont la flambée des coûts d'impression, la concurrence des journaux électroniques et la baisse du nombre de lecteurs.

4.2.3. La presse partisane

Hormis quelques journaux du parti du « Destour », plus tard le RCD (*El Amal* et *l'Action*) et des journaux du parti communiste, devenu « Ettajdid » (*Attaliaa* et *La Tribune*), l'histoire de la presse partisane remonte à 1977.

¹⁰⁹ LABIDI Kamel, Op. Cit., p. 60.

En 1981, la presse des partis a connu la parution de nouveaux journaux tels que *Attariq El Jadid*, journal du parti communiste, *El Wehda* journal du parti de l'Union Populaire et *El Mawqif* journal du parti du Rassemblement Socialiste Progressiste qui deviendra en 2001 le parti Démocratique Progressiste.

Durant cette dernière décennie, d'autres titres ont vu le jour. Il s'agit de *Mouwatinoun*, journal du Forum Démocratique pour le Travail et les Libertés (FDTL), *El Watan*, organe de l'Union Démocratique Unioniste (UDU), *El Oufouk*, organe du Parti Social Libéral (PSL), *Ettounsi*, journal du Parti des Verts pour le Progrès (PVP).

Ces journaux se sont retrouvés pris en otage par des difficultés financières, du manque de lectorat et des restrictions émanant du pouvoir.

A partir de 1997, les pouvoirs publics ont instauré une politique qui consiste à aider la presse partisane dans le but de promouvoir l'image du pays à l'étranger. Cette subvention n'a absolument pas amélioré ni le contenu ni la forme des journaux des partis qui sont restés non accessibles au grand public.

Au lendemain de la révolution et du déverrouillage du marché médiatique, la presse partisane a progressivement perdu son lectorat. Devant une telle situation, nombreux sont les journaux à avoir été dissipés. Les changements politiques, sociaux et économiques ainsi que l'augmentation du nombre des partis politiques qu'a connu le pays après la chute du régime de Ben Ali, ont fait que l'avenir des journaux partisans est devenu de plus en plus ambigu dans une Tunisie démocratique.

Conclusion

Conscients des interruptions involontaires et contrariantes, dues comme nous l'avons déjà signalé, au manque de documentation, que comprend ce chapitre, nous sommes cependant parvenu à dégager quelques conclusions.

Tout d'abord, la place importante qu'occupent les journaux francophones marocains, algériens et tunisiens atteste des obstacles rencontrés par la politique d'arabisation adoptée par les trois pays ainsi que l'influence profonde qu'a eue le colonisateur sur la presse écrite.

Ensuite, l'appellation « presse importée » ou « produit fini » pourrait très bien convenir à la réalité quotidienne maghrébine, vu que les journaux francophones ne cessent de s'accroître et de consolider leur place dans la société maghrébine.

Pour ce qui est des journaux dits d'opposition, indépendants ou non partisans, il va sans dire qu'ils ne sauraient dépasser certaines limites bien précises :

« Al Alam, organe de l'Istiqlal, développe des thèmes qui laissent à réfléchir sur sa position d'opposant : il est monarchiste, anti-communiste, partisan de l'égalitarisme. La presse tunisienne dite indépendante est en fait dans le droit fil du bourguibisme. En réalité, cette distinction presse gouvernementale, indépendante ou d'opposition, correspond bien plus à la structure économique du pays qu'à la notion de presse libre. Si l'Algérie ne connaît aucune contestation politique officielle, c'est que l'État détient tous les moyens d'information (qu'il s'agisse de l'agence de presse ou des imprimeries, tout est entreprise publique), tandis que la presse marocaine obéit encore à une structure capitaliste, où l'entreprise privée reste la règle, cette structure se retrouvant d'ailleurs à tous les niveaux de l'économie. Quant à la presse tunisienne, elle vit de subventions d'État. Mais une chose est certaine, aucun gouvernement maghrébin ne tolère une contestation qui relèverait d'une dissidence idéologique. »¹¹⁰

¹¹⁰ TIERS Joëlle, K. RUF Werner, 1975, « La politique étrangère des États maghrébins » in *Introduction à l'Afrique du nord contemporaine*, Aix-en-Provence, Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, p. 333, Disponible sur <http://www.hesperis-tamuda.com/fr/index.php/archives/archives-1959-1950/129-hesperis-tamuda-1954>, (Consulté le 20 août 2018).

CHAPITRE III

Corpus, méthodologie et grille d'analyse

Introduction

Dans le présent chapitre nous avançons tout d'abord les raisons qui ont présidé à notre choix du corpus d'analyse constitué de l'ensemble des lexies néologiques attestées dans les inventaires algériens, tunisiens et marocains et qui regroupent environ 3000 items. Nous mettons en exergue les trois inventaires de particularités lexicales, les Bases de Données Lexicographiques ainsi que les journaux dans lesquels ces unités lexicales sont apparues. Puis, nous présentons l'ensemble des procédés de formation de nouvelles lexies ainsi que la grille d'analyse que nous avons élaborée en nous inspirant de celles de plusieurs spécialistes. Enfin, nous expliquons notre démarche d'analyse.

1. Choix et présentation du corpus

Depuis plusieurs années, un nombre important de corpus écrits et oraux ont été élaborés, surtout en Europe. Reliés généralement à des projets d'envergure internationale, ces corpus ont été constitués afin de standardiser des données et des méthodes d'investigation. Aujourd'hui les corpus sont fréquemment utilisés dans « *les industries de la langue* »¹¹¹, dans le but d'élaborer des dictionnaires spécialisés, d'enseigner des langues vivantes, etc. Ce matériel est également à l'origine de nouvelles orientations de la description linguistique qui ont amené à l'avènement de nouvelles méthodes de travail (recherches sur le genre, relations entre grammaire et lexique, etc.).

Dans notre travail de recherche, notre choix s'est arrêté sur un corpus qui constitue une masse de données importante et qui répond aux critères de l'espace et du temps. Dans cette même réflexion, Z. Xu pense que « *l'analyse quantitative d'un corpus peut souvent servir à dégager une certaine tendance linguistique liée au contexte d'une époque particulière dans une société*

¹¹¹ BILGER Mireille, 2000, *Corpus, méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Honoré Champion, p. 7.

déterminée»¹¹². Il est constitué à partir des néologismes journalistiques attestés dans la Base de Données Lexicographiques Panfrancophone (BDLP) pour le Maroc et l'Algérie, et dans l'ouvrage « *Le français en Tunisie* »¹¹³ pour la Tunisie vu que ce pays ne dispose pas de base.

Il est à noter que ce corpus, établi avec rigueur et minutie, ne cherche pas l'exhaustivité, quelle que soit l'ampleur des enquêtes menées par les chercheurs. En effet, des angles inexplorés et des insuffisances involontaires ne cesseront d'exister.

Pour justifier notre choix de la presse écrite, nous sommes parti de la réflexion de J-P Cuq qui précise que

«l'une des marques les plus visibles de l'impact d'une langue dans un pays est la place que lui font les médias. La situation de la presse écrite est aussi le reflet de la langue qui se parle et un lieu privilégié de son élaboration, en ce qu'elle cautionne ou non les particularismes lexicaux»¹¹⁴.

Lina Sader Feghali ajoute qu'un corpus constitué à partir de journaux est

«la preuve tangible de la vitalité de la langue et de la créativité de ses usagers. Constituant la base où il est possible de puiser les emplois spontanés, ce corpus sert de filtre qui soumet toute innovation à l'épreuve du temps tout en rendant accessible au lecteur, contribuant ainsi à en faciliter son éventuelle diffusion »¹¹⁵.

Notre étude se base donc sur un corpus de 1269 unités lexicales, ayant en commun leur source journalistique, que nous estimons signifiante, consistante et pertinente par rapport au sujet traité. En effet, l'analyse d'un corpus écrit

¹¹² XU Zhenhua, 2001, *Le néologisme et ses implications sociales*, L'Harmattan, p. 55.

¹¹³ NAFFATI Habiba, QUAFFELEC Ambroise, *Le français en Tunisie*, Op. Cit.

¹¹⁴ CUQ Jean-Pierre, 1991, *Le français langue seconde. Origine d'une notion et implication didactique*, Paris, Hachette, p. 65.

¹¹⁵ SADER FEGHALI Lina citée par NZESSÉ Ladislas, 2012, « Les emprunts du français aux langues locales camerounaises: typologie, intégration et enjeux » in ODSEF, Université Laval, p. 5, Disponible sur : https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef_nr_nzesse_web.pdf, (Consulté le 6 mars 2017).

revendique sa crédibilité et sa représentativité car elle se base sur des textes authentiques et des données affirmées.

2. Diversité des corpus

2.1. La BDLP-Internationale

La Base de Données Lexicographiques Panfrancophone constitue un projet qui enjambe les frontières entre les différents pays de la francophonie. Elle a pour objectif d'établir les bases des particularités lexicales contenues dans les inventaires des pays francophones.

Placée sous l'égide de l'Agence Universitaire de la Francophonie, la BDLP a été lancée par le professeur Bernard Quemada dans les années 80 avant d'être mise en ligne le 18 mars 2004. Cette initiative a encouragé les chercheurs à travailler davantage pour créer de nouvelles bases qui, depuis 2004, sont périodiquement actualisées. Actuellement, nous dénombrons 20 bases de données lexicographiques ventilées respectivement ainsi :

- BDLP-Acadie
- BDLP-Algérie
- BDLP-Antilles
- BDLP-Belgique
- BDLP-Burundi
- BDLP-Cameroun
- BDLP-Centrafrrique
- BDLP-Congo-Brazzaville
- BDLP-Côte d'Ivoire
- BDLP-France
- BDLP-Louisiane
- BDLP-Madagascar
- BDLP-Maroc
- BDLP-Maurice
- BDLP-Nouvelle-Calédonie
- BDLP-Québec
- BDLP-Réunion
- BDLP-Rwanda
- BDLP-Suisse
- BDLP-Tchad

2.1.1. Consultation de la BDLP-Internationale

Cette base de données est accessible via l'adresse suivante : <https://www.bdlp.org/>. Ensuite, une page d'accueil, offrant une brève

présentation de la BDLP-Internationale, apparaît (voir figure n°1). En cliquant sur la rubrique « Francophonie », celle-ci nous dirige vers une seconde page qui regroupe 20 bases identifiables par le nom et le drapeau de chaque pays (voir figure n°2).

BDLP - Internationale

La Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) est un projet d'envergure internationale qui s'inscrit dans l'entreprise du Trésor des vocabulaires français, lancée par le professeur Bernard Quemada dans les années 1980. La BDLP est actuellement en voie de réalisation pour les pays et régions figurant ci-dessus, mais d'autres équipes se préparent à s'y associer. L'objectif est de constituer et de regrouper des bases représentatives du français de chacun des pays et de chacune des régions de la francophonie. Les bases de données sont conçues de façon à pouvoir être interrogées de façon séparée ou comme un seul corpus et à servir de complément au [Trésor de la langue française informatisé](#), implanté au centre Analyse et traitement informatique du lexique français (ATILF) de Nancy.

Dans sa dimension internationale, le projet de la BDLP est patronné par l'Agence universitaire de la Francophonie qui l'a appuyé dès le départ à travers son réseau Étude du français en francophonie qui continue de lui apporter son aide. Le Comité scientifique de ce réseau avait établi, lors de sa réunion de mars 2001, que la BDLP devenait le projet structurant de ses activités. Dans ce contexte, des équipes du Sud et du Nord ont pu recevoir l'aide technique nécessaire à la réalisation de bases nationales ou régionales, notamment à travers un programme de stages.

Le gouvernement du Québec a contribué au projet en défrayant les coûts de recherche, d'élaboration des outils informatiques et d'assistance technique. À cet égard, le Secrétariat à la politique linguistique du Québec a joué un rôle de première importance dans les premières années de l'entreprise.

Note : La BDLP internationale a été mise en ligne le 18 mars 2004, dans le cadre de la Semaine de la Francophonie. Les bases ont été grandement enrichies depuis et de nouvelles bases ont été ouvertes. Des mises à jour sont effectuées régulièrement.

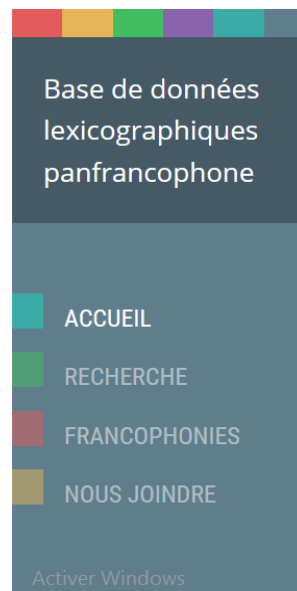


Figure n° 1 : Page d'accueil de la BDLP-Internationale

Francophonies

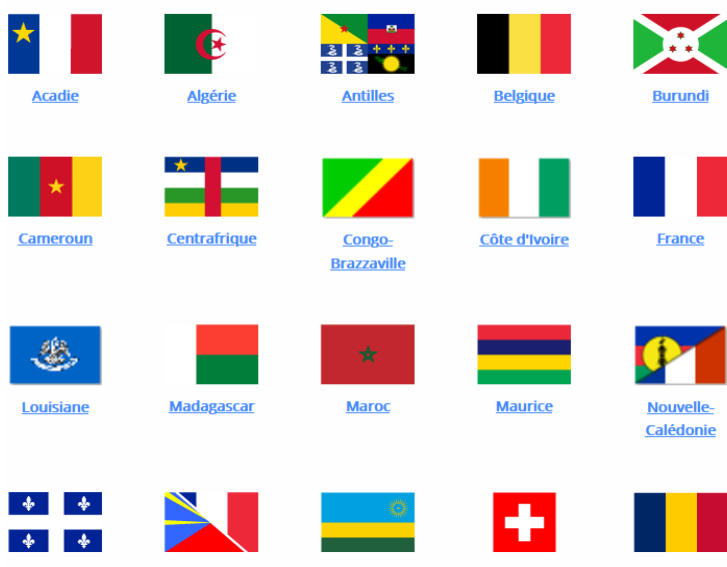


Figure n° 2 : BDLP-Internationale. Francophonie

2.1.2. Architecture de la BDLP-Internationale

La BDLP-Internationale est organisée de manière à proposer à ses usagers trois formes de recherche. Il s'agit de la recherche simple, la recherche avancée et la recherche transversale.

2.1.2.1. La recherche simple

Cette forme de recherche consiste à repérer un item dans une base bien précise. Elle se fait par ordre alphabétique en introduisant l'initiale du mot ou une partie du mot.

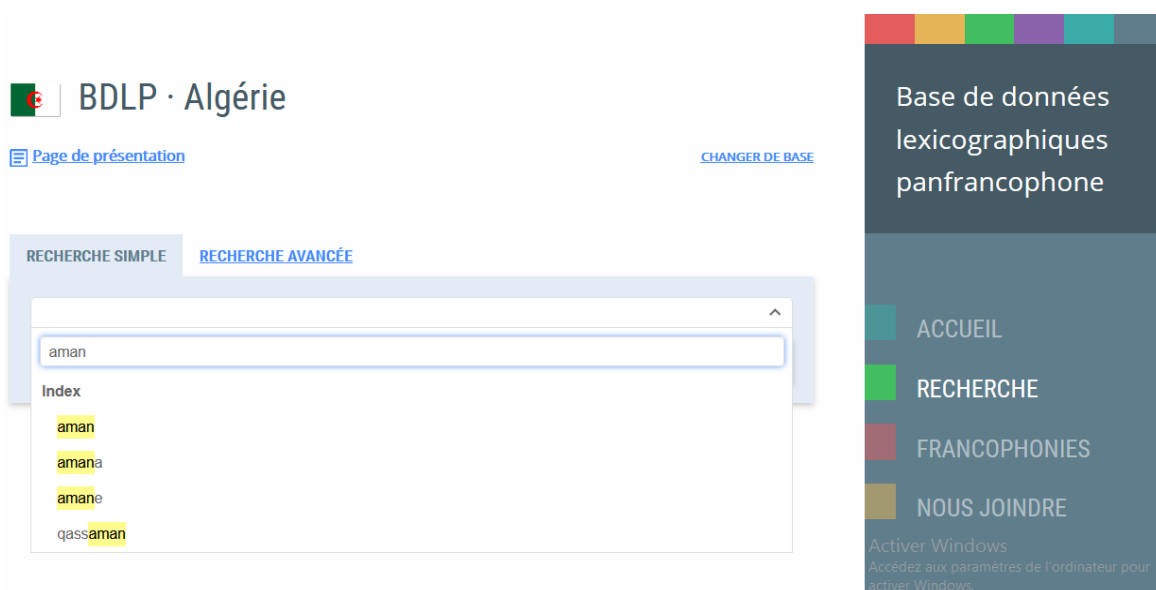


Figure n° 3 : BDLP-Internationale. Recherche simple

En sélectionnant le terme choisi, celui-ci nous oriente vers sa fiche qui regroupe l'entrée, sa catégorie grammaticale, et sa définition. Ensuite, en cliquant sur la vedette nous avons accès aux informations relatives à la microstructure.

Dans chaque article, apparaissent des onglets permettant d'accéder à des informations supplémentaires :

- L'onglet *Citations* représente les sources dans lesquelles un terme a été repéré. Ces sources peuvent être des archives, des textes anciens, des journaux, des textes littéraires, des enquêtes, des études scientifiques, etc.

- L'onglet *Commentaire* apporte des éclaircissements supplémentaires afin de rendre le mot plus compréhensible.
- L'onglet *Renvoi* permet d'établir une éventuelle relation entre les unités lexicales d'un point de vue morphologique ou sémantique.
- L'onglet *Encyclopédie* donne plus d'informations sur le terme mais de façon plus détaillée.
- L'onglet *Histoire* s'intéresse à l'origine de mot (emprunt lexical, sémantique, etc.)
- L'onglet *Francophonie* concerne l'éventuelle répartition géographique d'un particularisme. Il permet également de vérifier si ce particularisme est utilisé ou non dans le français de référence.

Figure n° 4 : BDLP-Internationale. Macrostructure

2.1.2.2. La recherche avancée

Elle permet aux utilisateurs de la BDLP de personnaliser leur recherche en fonction de leurs besoins. La recherche avancée est divisée en sept sections :

- La section *Mot(s) ou Expression(s)* permet de rechercher une partie du mot ou de l'expression dans les sous-sections *Vedette*, *Citations*, *Reste de l'article*.
- La section *Références des Citations* offre une recherche par auteur, par référence bibliographique, par source ou par année de citation.
- La section *Marques* concerne le registre de langue, le procédé stylistique et la vitalité d'emploi.
- La section *Grammaire et Sémantique* s'intéresse à l'appartenance grammaticale et conceptuelle d'une lexie.
- La section *Historique* regroupe le procédé de formation, l'étymon, la première attestation, et la langue ou la variété source du terme sélectionné.
- La catégorie *Géolinguistique*.
- La catégorie *Statut et Critique* propose les options suivantes : emplois particuliers par leur statut ; emplois qui réfèrent à une réalité propre au pays ou à la région ; emplois ayant fait l'objet de critiques ; emplois ayant fait l'objet d'avis officiels.

2.1.2.3. La recherche transversale

Cette option permet de trouver un mot dans toutes les bases et offre la possibilité aux usagers d'avoir une vue d'ensemble sur la dispersion d'une lexie néologique. Un clic sur l'onglet *Recherche* puis sur l'onglet *Changer de Base* dans la page suivante permet d'afficher les vingt bases disponibles. Dans la figure n° 5, nous sélectionnerons, à titre indicatif, deux bases représentant l'Algérie et le Maroc.

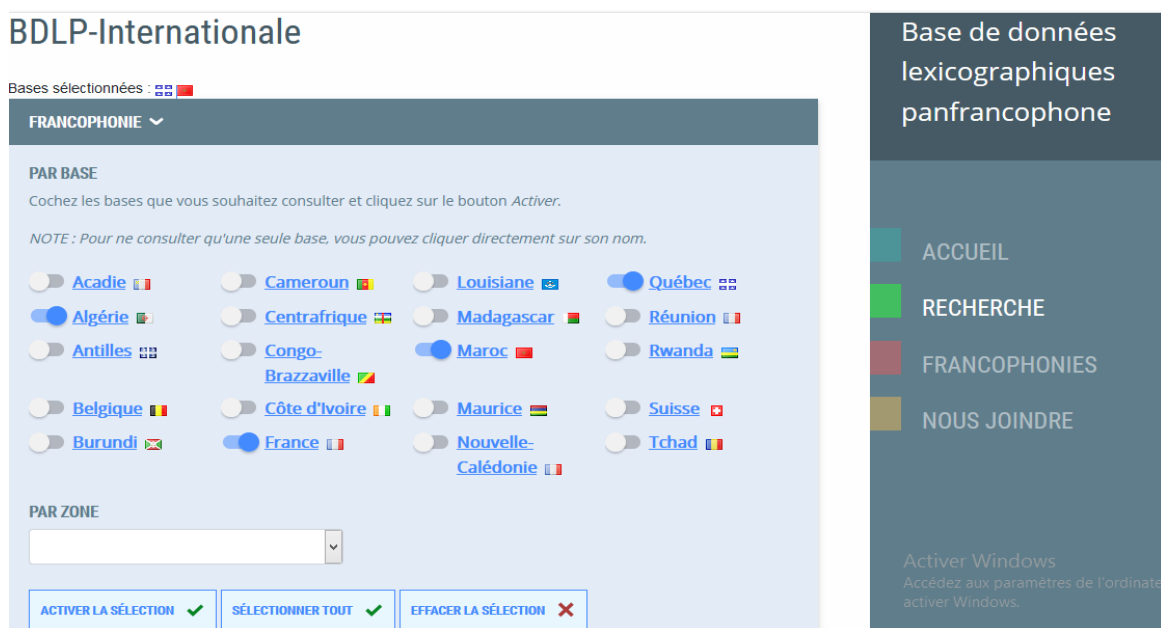


Figure n° 5 : BDLP-Internationale. Recherche Transversale

Dans la figure n° 6, en introduisant à titre d'exemple le mot *Achoura* dans la recherche transversale des bases Algérie et Maroc, nous obtiendrons l'affichage suivant :



Figure n° 6 : BDLP-Internationale. Recherche Transversale du terme *Achoura*

2.2. La BDLP-Algérie

La BDLP-Algérie¹¹⁶ dont le responsable est Y. Derradji, avec la collaboration de M. Bendieb Aberkane et de N. Benbaka, comporte 1300 fiches illustrées par environ 5300 exemples inclus dans la base. Appuyée par l'Agence Universitaire de la Francophonie, elle s'inscrit dans un projet international qui a pour objectif de rassembler des bases de données lexicographiques propres à chaque pays de la francophonie.

La BDLP-Algérie se fonde sur des travaux lexicographiques menés par des chercheurs algériens à savoir : Y. Derradji, A. Queffélec, Y. Cherrad-Bencheffa, V. Debov, D. Smaali-Dekdouk.

2.3. La BDLP-Maroc

Réalisée conjointement par F. Benzakour, H. Aldabbagh et S. Belhaj, la BDLP-Maroc¹¹⁷ regroupe 854 fiches illustrées par 3150 exemples environ, et des centaines d'images multimédias.

La BDLP-Maroc résulte, tout comme la BDLP-Algérie, des travaux lexicographiques des chercheurs marocains et étrangers publiés dans l'ouvrage « *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues* »¹¹⁸.

2.4. L'inventaire Tunisie

Cet inventaire en version papier participe, au même titre que les inventaires précédents, au projet de recherche sur le français au Maghreb. Il regroupe environ 900 particularismes repris de l'inventaire élaboré par H. Naffati dans sa thèse de doctorat puis complété par les travaux de A. Queffélec, M. Ben Salah Hammal, A. Gheribi et L. Bel-Hadj Larbi.

¹¹⁶ Accessible via le lien : <https://www.bdlp.org/recherche?bases%5B%5D=MA>.

¹¹⁷ Accessible via le lien : <https://www.bdlp.org/recherche?bases%5B%5D=AL>.

¹¹⁸ BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, Op. Cit.

2.5. Les journaux

Ce sont les termes néologiques extraits des discours écrits français qui répondent au mieux à notre recherche. C'est pour cette raison, et surtout pour des raisons linguistiques, que nous avons été amené à chercher matière à étude dans des journaux maghrébins d'expression française. Dans ce qui suit, nous allons, pour chaque pays, présenter très brièvement les journaux qui constituent les sources les plus productives en termes de néologie. A cet effet, sur un total de 62 journaux répartis entre quotidiens, hebdomadaires, bimensuels, mensuels, magazines, etc., seuls les périodiques suivants seront présentés :

a) Algérie¹¹⁹

Le Quotidien d'Oran : quotidien national d'information générale, créé en 1994.

Détective : hebdomadaire d'enquêtes, créé en 1993.

Liberté : quotidien national d'information créé en 1992 et édité par la S.A.R.L - SAEC.

Alger Républicain : quotidien national créé en 1938 par Alger Républicain.

El Moudjahid : quotidien national créé en juin 1956 par le Front de Libération Nationale (FLN). Après 1965, il devient quotidien d'information gouvernemental.

Révolution Africaine : mensuel en langue française créé en 1963 et édité par l'organe central du FLN.

L'Unité : magazine mensuel, imprimé en français et en arabe, créé en 1975 et édité par l'U.N.J.A.

¹¹⁹ SOUALEM Derradji, Op. Cit.

Algérie-Actualité : hebdomadaire national d'information en français, créé en 1865 par le ministère de l'Information.

Horizon : quotidien d'information du soir en langue française, créé en 1985 et édité par le ministère de l'Information.

La tribune : organe d'information en langue française, créé en 1990 et édité par l'association populaire pour l'unité et l'action (A.P.U.A).

Les Nouvelles de l'Est : hebdomadaire indépendant d'information générale, en langue française, créé en 1990 et édité par la S.A.R.L Pixelart.

Hebdo libéré : hebdomadaire national d'information, en langue française, créé en 1991 et édité par la S.A.R.L Hebdo Libéré.

Le Matin : quotidien du matin, en langue française, créé en 1992 et édité par S.A.R.L Le Matin.

El Acil : quotidien indépendant d'information en langue française, créé 1992 et édité par la SARL Cirta Com.

Le Nouvel Hebdo : hebdomadaire d'information générale, en langue française, créé en 1990 et édité par le Nouvel Hebdo.

El Djazairia : revue nationale variée, mensuelle, en français.

L'Authentique : quotidien national d'information, en langue française, créé en 1993 et édité par la SARL Cirta.

La Nation : hebdomadaire d'information générale, créé en 1992 et édité par SPA La Nation.

b) Maroc¹²⁰

Le Journal de Tanger : hebdomadaire multilingue, indépendant, d'information générale. Il aborde essentiellement les sujets politiques, économiques, sociaux, culturels et sportifs.

L'Opinion : quotidien de langue française, fondé en avril 1965 par le parti « Istiqlal ».

Libération III : quotidien de l'Union Socialiste des Forces Populaires, le siège de ce journal est situé à Casablanca. Son homologue arabophone est *Al Ittihad al Ichtiraki*.

Le Matin du Sahara: quotidien en langue française. Il traite des informations sur l'actualité nationale et internationale ainsi que des informations relatives à l'économie, aux finances, au sport, à l'art et à la culture.

TelQuel : quotidien généraliste d'expression française, ce journal est une publication du Groupe TelQuel Media détenu par l'homme d'affaires Khalid El Hariry. Sa ligne éditoriale est indépendante et progressiste. Il est généralement considéré comme faisant partie de la presse de qualité.

Al Bayane : quotidien francophone du parti du progrès et du socialisme, l'ex-parti communiste marocain. Son homologue en arabe est *Bayane Al Yaoume*.

L'Économiste : journal francophone basé à Casablanca et fondé en 1991. Il traite principalement des informations économiques, financières et boursières du Maroc. Il fait partie du groupe Eco-Medias.

La Gazette du Maroc : magazine hebdomadaire de langue française. Fondé en mars 1997, il a cessé de paraître le 31 juillet 2009 pour fusionner avec un journal économique du même groupe, *Challenge Hebdo*.

¹²⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Presse_au_Maroc, (Consulté le 29 avril 2017).

c) Tunisie¹²¹

La Presse de Tunisie : fondée en 1934 par Henri Smadja, *La Presse de Tunisie* a son équivalent en langue arabe *Assahafah*. Avant la révolution de 2011, elle était publiée par une maison d'édition étatique.

Réalités : hebdomadaire indépendant fondé en 1979 par Taïeb Zahar. Il est publié par Médias Maghreb.

Le Temps : quotidien en langue française qui paraît à Tunis depuis le 1er juin 1975. C'est le deuxième quotidien de langue française de Tunisie en nombre d'exemplaires. Il dispose des suppléments *Bon Week end*, *Le Temps Autos* et *Économie*.

L'Économiste Maghrébin est un bimensuel, il a été créé le 2 mai 1990. Il traite de l'actualité économique, réalise des interviews et propose des articles d'investigation.

Faiza est une revue mensuelle féminine, créée en 1959 par Dorra Bouzid. Dans ce périodique, il était question de plaider la cause de l'instruction de la femme, de prôner la mixité, l'avortement, le planning familial.

Tunis-Hebdo est un hebdomadaire d'informations généraliste en langue française créé en 1973. Il se revendique comme le « premier hebdomadaire tunisien ». Son format est celui de la presse quotidienne et non des magazines.

Le Renouveau est un quotidien en langue française qui paraît à Tunis à partir du 20 mars 1988 en remplacement du journal *L'Action*. Édité par le groupe Dar El Amal, il se définit comme un « quotidien d'informations générales ».

¹²¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Presse_%C3%A9crite_en_Tunisie, (Consulté le 25 mai 2017).

La Gazette d'Israël est un hebdomadaire sioniste révisionniste en langue française publié en Tunisie. Fondé en octobre 1938 à Tunis par E. Ganem, son rédacteur en chef est Henri Emmanuel.

L'Action tunisienne, plus communément appelée *L'Action*, est un ancien journal francophone de Tunisie fondé par Habib Bourguiba le 1er novembre 1932 en tant qu'organe du « Destour » puis du « Néo-Destour » dès sa fondation en 1934. Devenu quotidien, il continue à paraître après l'indépendance de la Tunisie en 1956. Son dernier numéro date du 19 mars 1988. Il est remplacé dès le lendemain par le journal *Le Renouveau*.

3. La grille d'analyse

La multiplicité des paramètres d'analyse des néologismes nous a empêché, à certains moments, d'avancer dans l'élaboration de la grille d'analyse qui ne s'est pas faite en une seule fois. Le principe de l'analyse de notre corpus relève de la synthèse de la grille de l'équipe IFA¹²² et de celle de J-F. Sablayrolles¹²³. Il importe également de souligner que la réalisation de cette grille d'analyse a été évolutive et a subi quelques ajustements imposés par la nature des lexies néologiques. Dans ce contexte, J-F Sablayrolles note qu'« aucune grille ne s'impose d'elle-même. Qu'on se la constitue soi-même ou qu'on la reprenne à autrui, la bonne méthode voudrait qu'on la justifiât »¹²⁴.

De ce fait, seules les informations suivantes ont été sélectionnées :

- a- Lexies néologiques : comme mentionné plus haut notre corpus se compose de 1269 entrées réparties entre lexies, sigles, jeux graphiques, etc.

¹²² Equipe IFA, 1983, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPÉLF-ACCT.

¹²³ SABLAYROLLES Jean-François, 2000, *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion.

¹²⁴ SABLAYROLLES Jean-François, 1996, « Néologisme et nouveauté(s) » in *Cahiers de lexicologie*, n° 69, p. 12.

- b- Catégories grammaticales : ce n'est qu'en plaçant la lexie dans son contexte que nous pouvons déterminer son appartenance catégorielle. Ainsi, les verbes, les noms, les adjectifs, les adverbes, etc. représentent les catégories grammaticales auxquelles appartiennent les lexies.
- c- Procédés de formation : la création de nouvelles lexies obéit à des procédés de formation. La tripartition « néologie de forme », « néologie sémantique » et « emprunt » est la plus courante. Cependant, quelques linguistes trouvent que la néologie formelle et la néologie sémantique suffisent, étant donné que l'emprunt peut conduire à l'apparition de nouvelles formes ou de nouveaux sens. Contrairement à la néologie sémantique dont le repérage est difficile, la néologie de forme est facilement détectée.

Plusieurs classifications des procédés de création de nouvelles lexies ont été proposées par les linguistes. Pierre Guiraud (1971), en guise d'exemple, trouve que l'analyse des néologismes peut se faire sous quatre aspects.

- a- Type onomatopéique : il est relatif à des termes créés à partir d'un ou de plusieurs sons pour évoquer un bruit particulier.
- b- Type morphologique : il concerne des morphèmes combinés entre eux, par flexion, par dérivation ou par composition, pour donner naissance à de nouvelles lexies.
- c- Type sémantique : il englobe des unités linguistiques déjà existantes mais dont le sens a changé.
- d- Type allogénique : il représente l'ensemble des emprunts.

A partir de ces types d'analyse, le même auteur a pu dégager les formes néologiques suivantes : la néologie phonologique, la néologie syntagmatique, la néologie sémantique et la néologie d'emprunt.

Dans notre étude, nous nous basons, comme déjà mentionné, sur la typologie des matrices lexicogéniques de J-F Sablayrolles qui s'est inspiré des travaux de Jean Tournier (1985 et 1991) ainsi que sur celle des particularités lexicales de l'équipe IFA. Le tableau ci-dessous constitue une version finale et hiérarchisée des procédés néologiques présents dans notre corpus.

Matrices internes	Morpho-sémantiques	Préfixation
		Suffixation
		Parasynthétique
		Dérivation régressive
		Composé <i>stricto sensu</i>
		Synapsie
		Mot-valise
	Jeu graphique	
	Sémantiques	Changement de sens
		Extension de sens
Restriction de sens		
Morphologique	Siglaison	
Matrice externe	Emprunts	Langues locales
		Langues étrangères
	Hybrides	Préfixation
		Suffixation
		Parasynthétique
		Composition

Tableau n° 6 : Présentation tabulaire des procédés de création lexicale

Nous pouvons constater dans le tableau n° 6 relatif aux procédés de création lexicale, auquel nous avons apporté des modifications pour mieux l'adapter aux besoins de notre travail, une opposition entre des matrices internes et des matrices externes.

Les matrices internes regroupent : les matrices morpho-sémantiques, les matrices sémantiques et les matrices morphologiques qui à leur tour se subdivisent en sous-ensembles : préfixation, suffixation, parasynthétique, dérivation régressive, composé *stricto sensu*, synapsie, mot-valise, jeu graphique, changement de sens, extension de sens, restriction de sens, siglaison.

Les matrices externes rassemblent les emprunts et les termes hybrides.

4. La démarche d'analyse

Dans les quatrième et cinquième chapitres, consacrés exclusivement à l'étude des néologismes, nous adoptons une analyse multidirectionnelle qui consiste à examiner les lexies néologiques constituant notre nomenclature sous trois angles. Tout d'abord une analyse purement linguistique ensuite un repérage catégoriel et enfin une interprétation sémantique. Il s'agit d'une analyse comparée qui s'appuie sur le rapprochement statistique des unités lexicales qui composent notre corpus. Son but ne consiste pas à faire le résumé des études déjà réalisées, mais à analyser ces données selon une régularité en rapport avec notre problématique. Notre démarche d'analyse comprend deux étapes.

Dans la première nous tenterons, par le biais d'une grille de classification, d'étudier les procédés de formation des lexies ainsi que leurs catégories grammaticales, qui seront ensuite soumis à une comparaison inter / intra pays maghrébins.

Dans la deuxième étape, nous essayerons dans un premier temps de classer par ordre décroissant les domaines favorisant l'émergence des particularités lexicales dans les trois pays. Ce classement nous permettra d'avoir un aperçu sur les champs sémantiques les plus productifs ainsi que de délimiter les réalités qu'ils dénotent.

Nous effectuerons, dans un second temps, une comparaison entre les trois inventaires basée sur le référent, dans l'intention de mesurer l'opposition entre les lexies propres à des *realia* enfermées dans chaque pays.

Nous procéderons enfin au repérage des items communs utilisés respectivement par les journalistes des trois pays afin de mesurer le degré de ressemblance entre ces faits linguistiques qui caractérisent le français dans cette aire géographique.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté notre corpus d'analyse qui regroupe 1269 entrées tirées de la presse écrite francophone maghrébine, réparties entre les Bases de Données Lexicographiques Panfrancophones de l'Algérie et du Maroc, et un inventaire en version papier contenu dans l'ouvrage « *Le français en Tunisie* ». Nous avons également avancé les raisons qui nous ont amené à opter pour la sélection de la presse écrite qui constitue une source remarquable de particularités lexicales dans les trois inventaires.

Aussi, nous avons pu mettre l'accent sur l'importance de la BDLP qui propose plusieurs options de recherche permettant ainsi à ses usagers d'affiner leur recherche en fonction des besoins d'analyse.

Enfin, nous avons exposé les procédés de création néologique, la grille d'analyse sur laquelle notre étude se base ainsi que notre démarche d'analyse.

CHAPITRE IV

**Analyse comparée des lexies néologiques
d'un point de vue sémasiologique**

Introduction

Après avoir effectué une brève description du marché linguistique maghrébin en mettant l'accent sur les caractéristiques sociolinguistiques des langues en présence dans chaque pays (chapitre I), nous avons passé en revue l'histoire de la presse maghrébine depuis son apparition jusqu'à la période actuelle (chapitre II), puis présenté notre corpus d'étude ainsi que la grille et la démarche d'analyses (chapitre III). Nous en arrivons à présent à l'étape analytique comparée qui s'intéresse à la néologie journalistique relevée dans les inventaires lexicaux de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

1. Les lexies néologiques

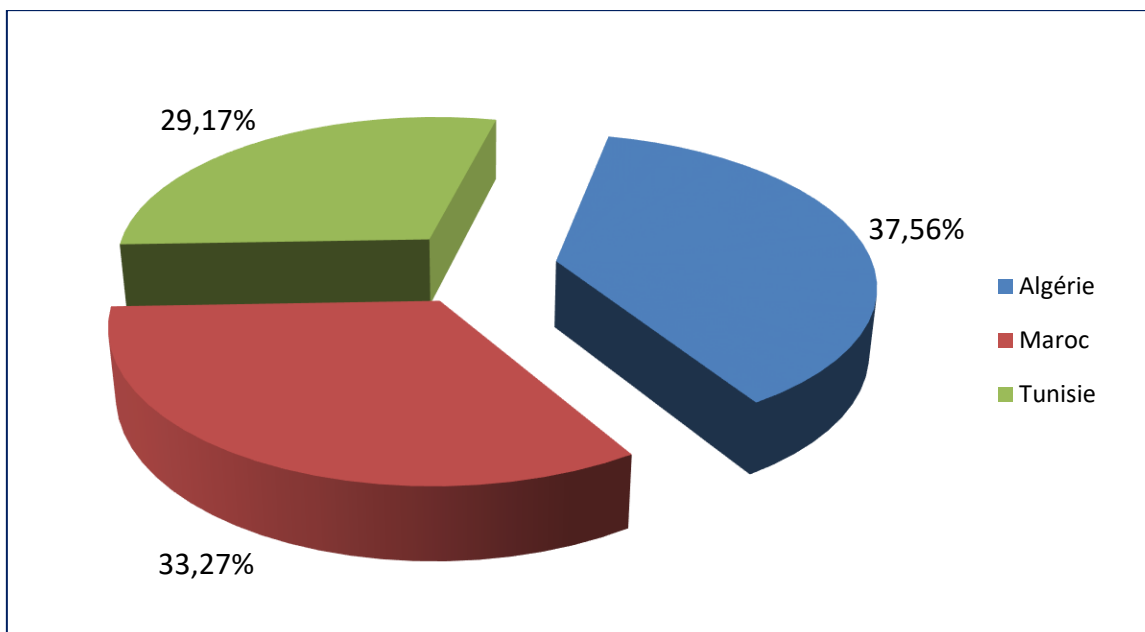
Comme déjà mentionné dans le chapitre III, notre corpus brut est composé de 1269 items classés par ordre alphabétique dans les annexes. Ces items sont ventilés de la sorte :

- Algérie : 604 occurrences.
- Maroc : 535 occurrences.
- Tunisie : 469 occurrences.

Avant de procéder à l'analyse proprement dite des lexies néologiques, nous estimons important d'apporter quelques précisions relatives au total des lexies qui sont tantôt au nombre de 1269 comme nous l'avons affirmé supra, tantôt au nombre de 1608 si nous additionnons les chiffres des trois pays. Cela s'explique par le fait qu'un même terme peut apparaître dans deux ou trois inventaires. Dans notre corpus, nous enregistrons 997 lexies individuelles et 272 lexies communes partagées respectivement entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, donnant naissance à 339 occurrences.

Afin de faciliter la compréhension des pourcentages et leurs méthodes de calcul, nous adoptons la formule suivante : Valeur partielle \times 100 / valeur totale¹²⁵.

¹²⁵ La valeur totale varie selon le type de rapprochement pan / inter / intra pays maghrébins.



Graphique n° 1 : Proportions des lexies néologiques selon les pays

Les pourcentages obtenus et représentés dans le graphique n°1 nous permettent de constater une légère ressemblance numérique entre les trois inventaires. Les journalistes algériens sont les plus productifs en matière de création lexicale avec 604 termes et une proportion de 37,56% d'un total de 1608 occurrences. Classés en seconde position, les journalistes marocains enregistrent un total de 535 termes soit une proportion de 33,27%. Les journalistes tunisiens, quant à eux, se trouvent en queue de liste avec un total de 469 termes, soit un pourcentage de 29,17%.

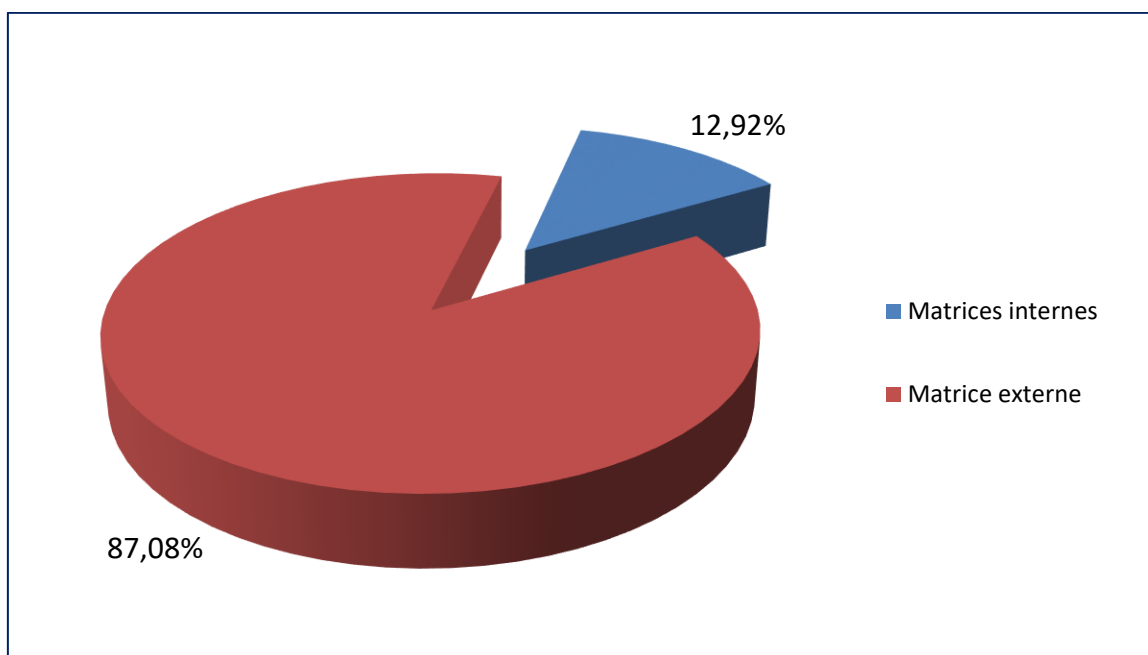
2. Les procédés de formation

Les procédés de formation des particularités lexicales sont classés dans le même ordre que celui du tableau n°6 et sont regroupés dans des matrices internes et une matrice externe.

Dans notre nomenclature composée de 1269 lexies néologiques, nous avons comptabilisé 164 lexies générées par les matrices internes et 1105 lexies relevant de la matrice externe. Ces résultats sont présentés dans le tableau et le graphique ci-dessous comme suit :

Matrices lexicogéniques	Nombre de lexies	Pourcentage
Matrices internes	164	12,92%
Matrice externe	1105	87,08%
Total	1269	100%

Tableau n° 7 : Répartition des lexies néologiques selon les matrices lexicogéniques (fréquence d'usage non comptabilisée)



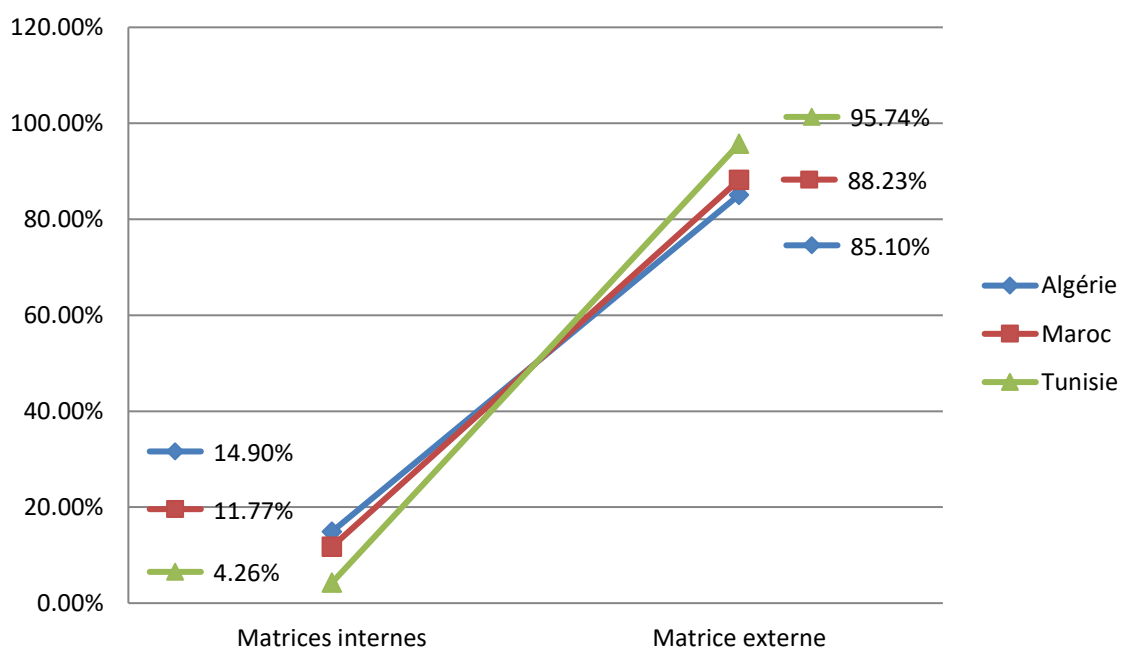
Graphique n° 2 : Proportions des lexies néologiques selon les matrices lexicogéniques (fréquence d'usage non comptabilisée)

Après une consultation du tableau n°7 et du graphique n°2, nous pouvons d'emblée constater une nette disproportion entre les matrices lexicogéniques. En effet, les matrices internes regroupent uniquement 164 lexies d'origine française, soit 12,92% de l'ensemble des néologismes. Pour ce qui est de la matrice externe, elle couvre 1105 termes de formation hybride ou empruntés à d'autres langues, soit une proportion de 87,08%.

Dans le tableau et le graphique suivants, nous exposons les résultats de chaque pays afin de procéder à un rapprochement inter / intra pays maghrébins en termes de taux de productivité des matrices lexicogéniques.

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Matrices internes	90	14,90%	63	11,77%	20	4,26%	173
Matrices externes	514	85,10%	472	88,23%	449	95,74%	1435
Total	604		535		469		<u>1608</u>

Tableau n° 8 : Répartition des lexies néologiques générées par les matrices lexicogéniques dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 3 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques générées par les matrices lexicogéniques (fréquence d'usage comptabilisée)

A la lumière des chiffres et des proportions qu'offrent le tableau et le graphique ci-dessus, nous remarquons d'une manière générale que les trois courbes sont croissantes et régulières. En effet, les lexies relevant des matrices internes sont d'un faible taux dans les trois pays (Algérie 14,90% / 90 occurrences, Maroc 11,77% / 63 occurrences, Tunisie 4,26% / 20 occurrences). Quant aux lexies générées par la matrice externe, elles sont

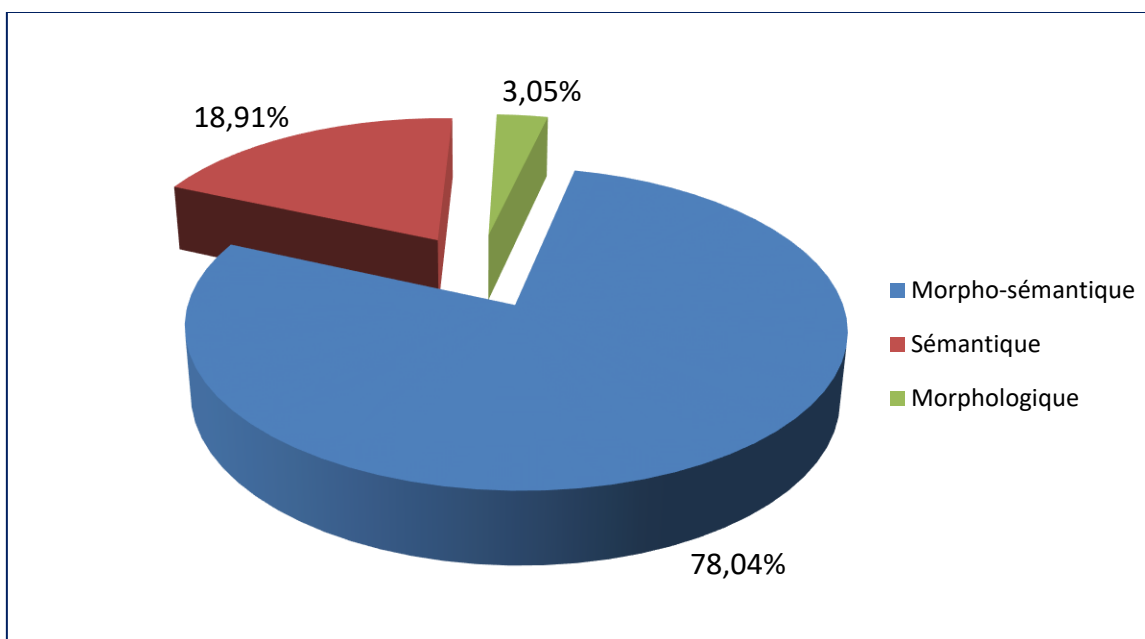
représentées par de grandes proportions (Algérie 85,10% / 514 occurrences, Maroc 88,23% / 472 occurrences, Tunisie 95,74% / 449 occurrences).

2.1. Les matrices internes

Dans les matrices internes nous distinguons trois ensembles : les matrices morpho-sémantiques, sémantiques et morphologiques.

Matrices internes	Nombre de lexies	Pourcentage
Morpho-sémantique	128	78,04%
Sémantique	31	18,91%
Morphologique	5	3,05%
Total	164	100%

Tableau n° 9 : Répartition des lexies néologiques selon les matrices internes (fréquence d'usage non comptabilisée)



Graphique n° 4 : Proportions des lexies néologiques générées par les matrices internes (fréquence d'usage non comptabilisée)

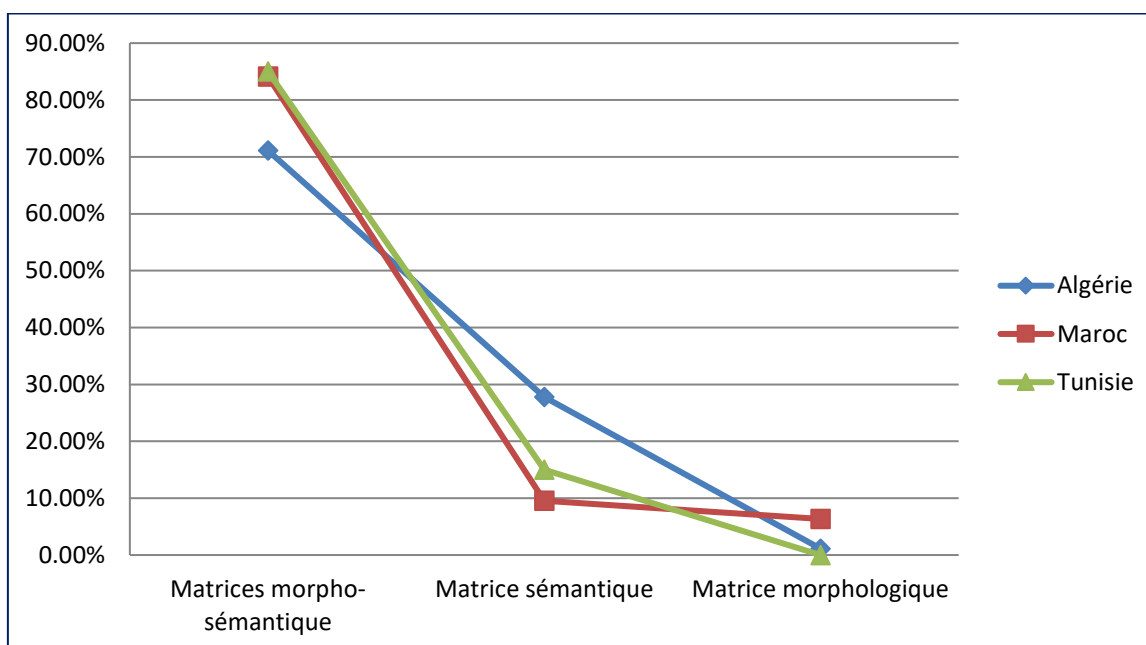
L'analyse des termes couverts par les matrices internes montre que les journalistes maghrébins recourent constamment aux procédés de création issus de la matrice morpho-sémantique. Celle-ci regroupe 128 lexies néologiques sur un total de 164, soit 78,04% de l'ensemble des matrices

internes. Le reste des termes est partagé entre les matrices sémantiques (31 termes / 18,91%) et la matrice morphologique (5 termes / 3,05%).

Le tableau ainsi que les courbes avec nuage de points qui suivent montrent la répartition des ensembles contenus dans les matrices internes dans chacun des trois pays maghrébins.

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Morpho-sémantique	64	71,11%	53	84,13%	17	85%	134
Sémantique	25	27,77%	6	9,53%	3	15%	34
Morphologique	1	1,12%	4	6,34%	-	00%	5
Total	90		63		20		173

Tableau n° 10 : Répartition des lexies néologiques générées par les matrices internes dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 5 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques générées par les matrices internes (fréquence d'usage comptabilisée)

De l'examen du graphique n°4, il ressort que l'allure générale des trois courbes est ascendante. Nous notons que les matrices morpho-sémantiques sont les responsables du plus grand nombre de néologismes dans les inventaires des trois pays (Algérie 64 occurrences / 71,11%, Maroc 53 occurrences / 84,13%, Tunisie 17 occurrences / 85%). Au second rang, viennent les matrices sémantiques qui ont généré 25 termes dans l'inventaire Algérie, soit un pourcentage de 27,77% de l'ensemble des termes relevant des matrices internes, 6 termes dans l'inventaire Maroc (9,53%), et enfin 3 termes dans l'inventaire Tunisie (15%). La matrice morphologique, quant à elle, n'apparaît que chez les journalistes algériens et marocains avec des pourcentages de 1,12% pour les premiers et de 6,34% pour les seconds.

2.1.1. Les matrices morpho-sémantiques

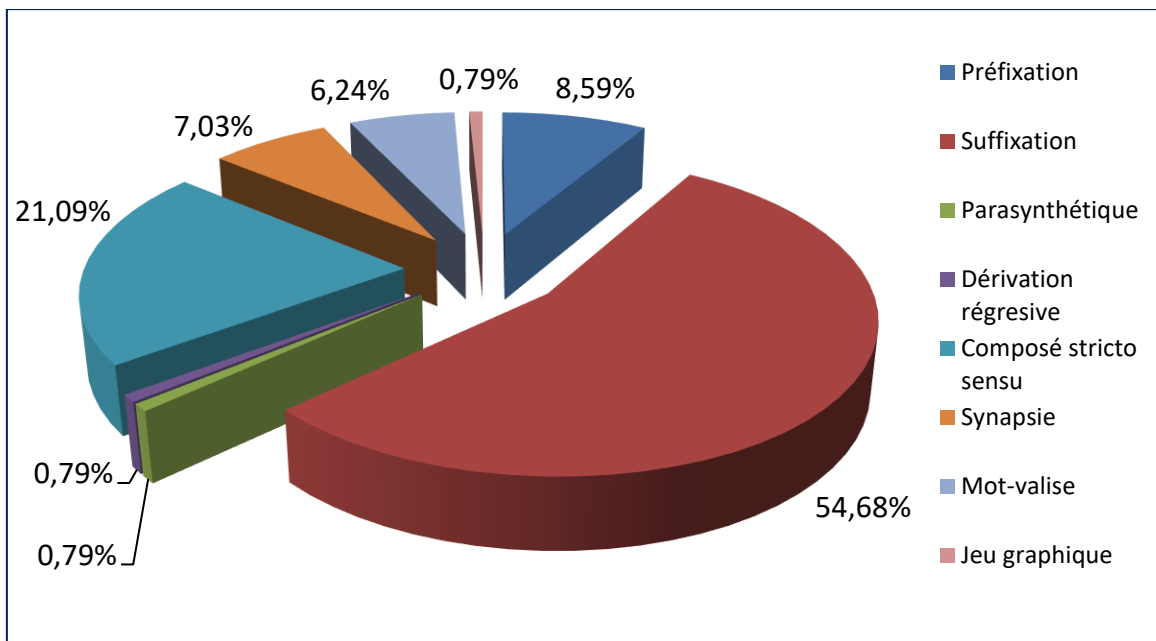
A l'intérieur de cet ensemble, nous relevons les matrices par construction et celles par déformation. Le premier sous-ensemble met en jeu soit une base française et un affixe (préfixation, suffixation, parasynthétique, dérivation régressive) soit plusieurs unités lexicales (composé *stricto sensu*, synapsie, mot-valise). Le deuxième sous-ensemble regroupe des mots créés par jeu graphique.

Comme précédemment mentionné, nous avons enregistré dans notre inventaire panmaghrébin 128 termes formés par l'application des différentes règles de création comprises dans les matrices morpho-sémantiques.

Matrices Morpho-sémantiques	Nombre de lexies	Pourcentage
Préfixation	11	8,59%
Suffixation	70	54,68%
Parasynthétique	1	0,79%
Dérivation régressive	1	0,79%
Composé <i>stricto sensu</i>	27	21,09%
Synapsie	9	7,03%

Mot-valise	8	6,24%
Jeu graphique	1	0,79%
Total	128	100%

Tableau n° 11 : Répartition des lexies néologiques selon les matrices morpho-sémantiques (fréquence d'usage non comptabilisée)

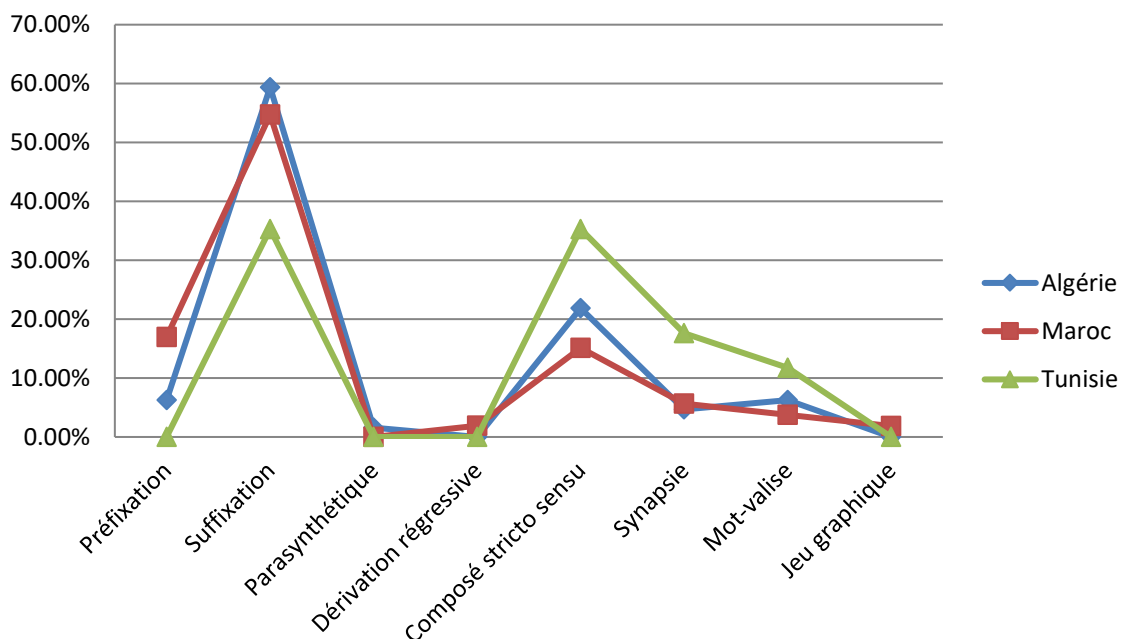


Graphique n° 6 : Proportions des lexies néologiques générées par les matrices morpho-sémantiques (fréquence d'usage non comptabilisée)

L'étude quantitative des lexies néologiques montre une disparité flagrante entre les procédés de création relevant des matrices morpho-sémantiques. La fréquence d'usage de la suffixation dans les écrits journalistiques maghrébins est importante et occupe la première position avec un pourcentage de 54,68% suivie des composés *stricto sensu* (21,09%), la préfixation (8,59%), les synapsies (7,03%) et les mots-valises (6,24%). Avec 0,79% pour chacune, les règles de jeu graphique, de dérivation régressive et de parasynthétique ne sont appliquées que sur un nombre infime de mots.

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Préfixation	4	6,25%	9	16,98%	-	00%	13
Suffixation	38	59,37%	29	54,71%	6	35,30%	73
Parasynthétique	1	1,56%	-	00%	-	00%	1
Dérivation régressive	-	00%	1	1,89%	-	00%	1
Composé <i>stricto sensu</i>	14	21,88%	8	15,09%	6	35,30%	28
Synapsie	3	4,68%	3	5,67%	3	17,64%	9
Mot-valise	4	6,26%	2	3,78%	2	11,76%	8
Jeu graphique	-	00%	1	1,88%	-	00%	1
Total	64		53		17		134

Tableau n° 12 : Répartition des lexies néologiques générées par les matrices morpho-sémantiques dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 7 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques générées par les matrices morpho-sémantiques (fréquence d'usage comptabilisée)

Le tableau et le graphique présentent les lexies néologiques selon les procédés de formation couverts par les matrices morpho-sémantiques, ce qui nous

permettra d'avoir une idée, d'une part sur les sous-ensembles les plus productifs et les moins productifs dans chacun des trois pays et, d'autre part nous aidera à vérifier, par rapprochement intermaghrébin, s'il existe une similarité quant à ces sous-ensembles.

Les données obtenues nous permettent de faire les remarques suivantes :

Tout d'abord, les courbes évoluent d'une manière générale dans les mêmes sens et ce dans les trois inventaires. Ce constat semble confirmer que les journalistes maghrébins recourent à des degrés plus ou moins proches aux mêmes procédés de formation. Cependant, nous relevons une discordance intermaghrébine en matière de taux de productivité des matrices morpho-sémantiques. Avec 64 termes, l'Algérie est le pays qui produit le plus de néologismes relevant de cet ensemble. Vient ensuite le Maroc avec 53 termes et la Tunisie qui ne dénombre que 17 termes.

Ensuite, les règles de suffixation et de composition *stricto sensu* sont les plus représentées dans les trois courbes. En effet, la suffixation représente 59,37% de l'inventaire Algérie, 54,71% de l'inventaire Maroc et 35,30% de l'inventaire Tunisie. Quant aux composés *stricto sensu*, ils regroupent les proportions suivantes : 21,88% (Algérie), 15,09 (Maroc) et 35,30 (Tunisie).

Enfin, les autres procédés tels que les synapsies, les mots-valises, les parasynthétiques, etc., peu productifs, apparaissent dans trois, deux ou un seul pays maghrébin. Nous citons à titre d'exemple la préfixation qui apparaît uniquement dans les inventaires Algérie et Maroc, la dérivation régressive présente dans le français au Maroc mais absente dans le français en Algérie et en Tunisie.

2.1.1.1. La préfixation

Elle consiste dans l'ajout d'un affixe à l'initiale d'une unité lexicale. La préfixation atteste la structure : préfixe (non libre, appartenant à un ensemble clos et restreint) + base française (simple ou non).

L'opposition préfixation / composition continue d'engager un vif débat entre les linguistes. Dans sa thèse de doctorat, N. Samadov précise qu' « *avec les travaux de Louis Guilbert, un pas a été franchi dans la clarification de l'opposition préfixation / composition : est préfixal tout élément antéposé, autonome ou non, exprimant une catégorie générale similaire à celles exprimées par les prépositions ou les adverbes ; est formant de composition tout élément jouissant d'une plénitude sémantique.* »¹²⁶

Dans notre corpus, la préfixation s'est révélée très peu productive dans le français endogène. En effet, nous avons pu dénombrer 11 termes préfixés formés à partir de l'adjonction des préfixes *auto-*, *dé-*, *intra-*, *ré-*, *sur-*.

Les préfixés en *dé-*

Ce préfixe marque l'éloignement, la séparation, la privation, l'action contraire et la destruction. Il a donné lieu à 6 termes :

Désemployer « Licencier, congédier du personnel ».

Il faut désemployer pour éviter la faillite. (La Vie économique, 13/7/1992, Maroc)

Démonopoliser « Supprimer le monopole de, lutter contre le monopole ».

En vue de démonopoliser le secteur et l'ouvrir au secteur privé, des réformes sont envisagées. (L'Opinion, 8/10/1994, Maroc)

Cette volonté de contrôle cherche naturellement le détour le moins coûteux dans un refus catégorique de démonopoliser l'impression. (La Tribune, 17/5/1996, Algérie)

Débidonvillisation « Lutte contre la prolifération des bidonvilles ; assainissement urbain visant la destruction des bidonvilles ».

¹²⁶ SAMADOV Nazim, 2007, *Tendances de la néologie dans la radio analyse à travers la radio France international*, Thèse de doctorat, Université Marc Bloch, Strasbourg II, p. 150.

La délégation exécutive communale, (DEC) de Constantine, en étroite collaboration avec les services de l'O.P.G.I., a procédé à une importante opération de "débidonvillisation" et de relogement de 282 familles. (El Acil, 7/5/1997, Algérie)

Dédensification « Action de réduire la densité de la population d'une région ».

Le projet de réalisation d'une étude sur la revalorisation de l'artisanat au sein de la médina dont les travaux seront supervisés par l'agence pour la dédensification et la sauvegarde de la ville de Fès, sera financé en partie par une subvention de l'UNESCO. (Le Matin du Sahara, 30/4/1996, Maroc)

Les préfixés en auto-

Désignant « soi-même », ce préfixe a contribué à la création de deux lexies. Nous citons l'exemple suivant :

Autosatisfaire « Subvenir à ses propres besoins économiques et alimentaires ».

Il faudra d'abord s'autosatisfaire et puis ensuite s'efforcer de réaliser des excédents que nous pourrons destiner alors à la transformation. (El Moudjahid, 10/6/1985, Algérie)

Les préfixés en intra-, ré-, sur-

Chaque préfixe est agglutiné à une base d'origine française pour donner naissance à des termes comme :

Intramaghrébin « Qui se déroule à l'intérieur du Maghreb Arabe ».

Le transport aérien connaît un très grand dynamisme au niveau intramaghrébin. (Libération, 22/11/1992, Maroc)

Réislamisation « Action de réintégrer à l'islam pur et dur les musulmans jugés trop modérés, trop progressistes ».

Le chercheur n'est pas convaincu, il tient à faire l'amalgame entre la religion et la doctrine des fanatiques et trouve, comme pour encourager une fatalité du mouvement que la réislamisation et la modernisation ne sont pas incompatibles. (Libération, 4/7/1995, Maroc)

Surchômage « Taux de chômage supérieur à la moyenne ».

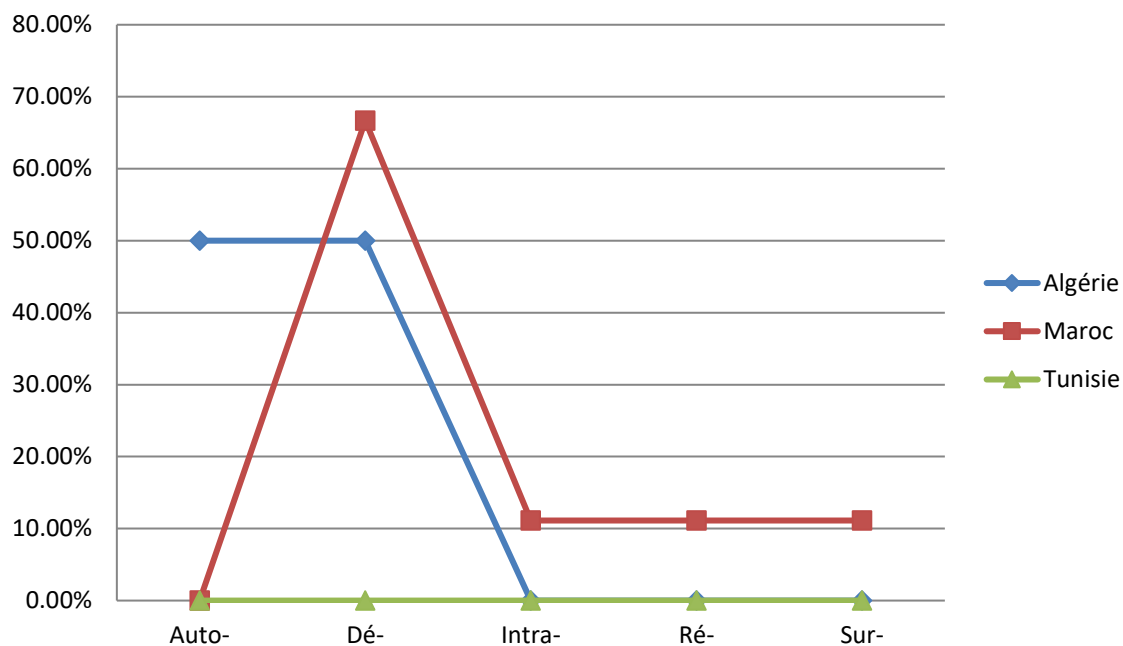
Drogue, agressions, vols [...] sont la conséquence du surchômage. (L'Opinion, 8/5/1991, Maroc)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Préfixation	4	30,76%	9	69,24%	0	00%	13
Total	4		9		00		<u>1</u>

Tableau n° 13 : Productivité de la préfixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occur	%	Occur	%	Occur	%	
Auto-	2	50%	-	00%	-	00%	2
Dé-	2	50%	6	66,67%	-	00%	8
Intra-	-	00%	1	11,11%	-	00%	1
Ré-	-	00%	1	11,11%	-	00%	1
Sur-	-	00%	1	11,11%	-	00%	1
Total	4		9		00		<u>13</u>

Tableau n° 14 : Répartition des lexies néologiques générées par les préfixes dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 8 : Rapprochement inter / intra pays maghrébines des lexies néologiques générées par les préfixes (fréquence d'usage comptabilisée)

L'observation du tableau n°14 et du graphique n°8 montre que les courbes évoluent d'une façon dissymétrique et les valeurs sont nettement distantes.

Dans le français au Maroc, les journalistes utilisent 4 préfixes (*dé-*, *intra-*, *ré-*, *sur-*) pour produire 9 lexies. Les scripteurs algériens font appel aux préfixes *auto-* et *dé-* pour créer 4 lexies. Concernant la Tunisie, nous remarquons qu'aucun préfixé n'est présent dans les écrits journalistiques tunisiens.

L'Algérie et le Maroc ne partagent qu'un seul préfixe *dé-* qui a généré 2 occurrences pour le premier pays et 6 occurrences pour le second. Les préfixes *auto-*, *intra-*, *ré-*, *sur-* apparaissent individuellement dans les deux inventaires.

2.1.1.2. La suffixation

Très productifs dans le français au Maghreb, 22 suffixes sont adjoints à 70 bases pour créer des noms, des adjectifs, des verbes et des adverbes. La suffixation atteste la structure : base + suffixe.

Les suffixés en -isation

Algérianisation « Action de rendre algérien le contenu des enseignements, des ouvrages, des programmes d'études ».

Le contenu du programme de formation qui fera "de l'arabisation, de l'algérianisation et de la politisation les vecteurs essentiels de notre politique de formation de cadres destinés à la jeunesse" lève toute équivoque sur la vraie nature de ce mouvement associatif. (El Watan, 11/10/1995, Algérie)

Marocanisation « Action de rendre marocain; (plus spécifiquement) action menée par le gouvernement pour remplacer les cadres étrangers par les cadres marocains ».

Nous avons quelques exemples de marocanisation de sociétés étrangères. (L'Opinion, 10/4/1992, Maroc)

Les suffixés en -al

Médicamentale « Relatif aux médicaments ».

Pour que ces praticiens soient suffisamment informés par le prix et la nouveauté médicamenteuse, ils doivent suivre une formation continue et assister aux séminaires. (L'Opinion, 16/4/1992, Maroc)

Les suffixés en -iser

Bilaniser « Faire le bilan ».

Essayons de "bilaniser" pour mieux nous expliquer. (El Hadeef, 27/2/1983, Algérie)

Maghrébaniser « Rendre maghrébin, façonner à la civilisation maghrébine, revêtir d'un caractère maghrébin ».

Promouvoir l'autonomie de la région méditerranéenne euro-maghrébine, c'est avant tout maghrébaniser l'Europe et européeniser le Maghreb afin de les rapprocher. (Libération, 29/11/1991, Maroc)

Les suffixés en -ienne

Patronienne « Qui est propre ou qui concerne le patron ».

Dans le secteur privé, en cas de non respect de ces considérations, purement patroniennes, des mesures sont concrètement prises.
(L'Opinion, 3/1/1993, Maroc)

Les suffixés en -iste

Pénuriste « Spéculateur qui achète d'importantes quantités de marchandises dans le but de les revendre à prix fort en créant leur pénurie ».

On dénombre une pléthore de pénuristes, un grand nombre de pseudo-commerçants... (El Moudjahid, 17/1/1978, Algérie)

Véломotoriste « Motocycliste, personne qui conduit un vélomoteur ».

Pour le reste des usagers, on ne s'attardera pas sur les numéros de cirque auxquels se livrent les véломotoristes [...]. (L'Opinion, 12/2/1995, Maroc)

Les suffixés en -ité

Bogossité « Élégance (surtout vestimentaire) ».

Il pivota sur lui même, me montrant toutes les coutures de son nouveau costume : Ca, c'est la bogossité! me dit-il. (Algérie-Actualité, 4/5/1991, Algérie)

Marocanité « Caractère marocain, identité marocaine ».

Laâyoune, perle du Sud marocain, n'a pas le temps actuellement d'épouser les contes. Elle respire sa marocanité et évoque la mobilisation et la fermeté pour que jamais un cordon ombilical ne soit sectionné. (Libération, 15/11/1991, Maroc)

Les suffixés en -eraie

Arganeraie « Plantation d'arganiers ».

Ces journées visent l'établissement d'un diagnostic sur la situation actuelle de l'arganeraie nationale. (Le Matin du Sahara, 8/10/1995, Maroc)

Les suffixés en -phile

Echéphile « Amateur et connaisseur en matière de jeux d'échecs ».

Les jeunes échéphiles de la wilaya d'Alger disputeront sur les 64 cases que compte d'échiquier les huit titres de champion d'Alger. (El Moudjahid, 30/1/2001, Algérie)

Même les futurs champions, les échéphiles en herbe se sont frottés au savoir-faire de la star russe. (Al Bayane, 2/4/1992, Maroc)

Les suffixés en -ation

Baptisation « Fait de donner un nom ou une appellation à une rue, un établissement scolaire ou culturel ».

L'émotion a été à son comble, jeudi dernier à Tizi-Ouzou, lors des cérémonies de baptisation d'édifices et de cité au nom des martyrs du devoir. La baptisation s'est déroulée dans une atmosphère de recueillement et de douleur partagée. (El Moudjahid, 11/4/1997, Algérie)

Les suffixés en -euse

Parpaigneuse « Machine servant à fabriquer des parpaings ».

Vends matériel échafaudage, bétonnière, parpaigneuses. (El Moudjahid, 14/3/1984, Algérie)

Les suffixés en -ie

Berbérie « Caractère, civilisation berbères ».

L'artisanat tenait une place importante dans la berbérie. (L'Opinion, 2/4/1991, Maroc)

Les suffixés en -el

Habitationnel « Relatif, propre à l'habitation, d'habitation ».

Parallèlement à cette urbanisation à usage habitationnel, les équipements collectifs auraient fait, également, l'objet d'attention; ainsi l'argent du contribuable aurait été dépensé à bon escient.
(L'Opinion, 6/4/1992, Maroc)

Les suffixés en -isant

Berbérisant « Qui parle et/ou étudie le berbère et, par extension, qui défend la civilisation berbère ».

Da l'Mulud, l'homme au sourire éternel, repose aujourd'hui dans un petit coin de "La colline oubliée", mais oublie-t-on vraiment celui qui "fut un phare dans le brouillard" pour toute une génération de berbèrisants! (La Tribune, 27/2/1996, Algérie)

Les suffixés en -isme

Clubisme « Fanatisme des membres ou supporters d'un club sportif ».

Parfois les bons éléments sont sacrifiés sur l'autel du clubisme, et sont privés par conséquent de l'équipe nationale. (El Moudjahid, 10/2/1985, Algérie)

Bidonvillisme « Présence de bidonvilles ».

Ainsi, le bidonvillisme est-il pratiquement éradiqué; l'aspect extérieur de la ville est devenu plus agréable à l'oeil. (La Tribune populaire, 20/6/1992, Algérie)

Les suffixés en -phone

Berbérophone « Personne qui parle le berbère ».

Le pacifisme de la mouvance culturelle amazighe est peut-être la raison principale de la sympathie qu'il a su susciter dans les régions non berbérophones de nos pays. (El Watan, 18/4/2000, Algérie)

L'implication des berbérophones dans un processus d'assimilation culturelle et linguistique aboutit à une connaissance passive, sinon à la perte totale de cette langue. [...] Ainsi, situer des tamazighophones, arabophones ou hispanophones serait aberrant car le Maroc est certes pluriel mais UN et si le pays se compose de communautés berbérophones et arabophones, ça ne veut absolument pas dire qu'il s'agit d'une différence de races. (Al Bayane, 20/2/1994, Maroc)

Les suffixés en -ier

Légumier « Marchand de légumes ».

L'autre problème est celui de la distribution des cartes aux légumiers. (El Moudjahid, 14/3/1978, Algérie)

Les suffixés en -eur

Faïenceur « Faïencier, fabricant ou marchand de faïence ».

Les maçons, les carreleurs, les faïenceurs, les coffreurs, les ferrailleurs sont une main-d'œuvre rare et très convoitée. (Révolution et Travail, 4/12/1984, Algérie)

Déplumeur « Personne qui plume les volailles moyennant petite rétribution ».

Si au contraire, on est rattaché aux raffinements et doué de patience, on opte pour le déplumeur manuel qui exécute l'opération sous nos yeux, n'utilise aucun produit pour arracher les plumes. (L'Opinion, 19/2/1995, Algérie)

Jeuneur « Personne qui jeûne pendant le mois de ramadan ».

Les hôpitaux ne désemplissaient pas [...] des jeuneurs peu conscients ne cessaient d'arriver. (Tunis Hebdo, 13/12/2000, Tunisie)

Les suffixés en -ard

Chaînard « Personne qui fait la queue, se trouve dans une file d'attente ».

Les chaînards de l'aube. Et quelle fut notre surprise lorsque nous découvrîmes qu'il s'agissait d'assurés qui étaient venus pour faire la chaîne qui les conduira le lendemain matin devant les guichets de prestation pour remboursement de frais médicaux. (El Watan, 7/6/1999, Algérie)

Festoyard « Personne qui fait la fête ».

Nous sommes donc à la veille de cette grande fête, une fête qui promet aux festoyards un avenir stable et prospère. (Libération, 16/5/1994, Maroc)

Maitrisard « Personne titulaire d'une maîtrise ».

Jeune fille maitrisard en gestion (ISG), maîtrise parfaite de l'outil informatique. Cherche emploi. (Petites annonces, La Presse, 28/2/2001, Tunisie)

Les suffixés en -if

Votatif « Relatif au vote, qui concerne les élections ».

Le président de la commune de par sa fonction et de la confiance votative populaire doit œuvrer pour l'intérêt général. (Al Bayane, 20/7/1993, Maroc)

Les suffixés en -drome

Chameaudrome « Champ de course pour dromadaires ».

Le chameaudrome, dont le président du CSJ a inauguré la nouvelle appellation "chameaudrome de la rencontre", a résonné, des heures durant, de chants et musiques de troupes qui se sont exhibées devant un public ravi. (El Acil, 25/5/1996, Algérie)

Les suffixés en -ment

Coraniquement « De façon coranique ».

La foi s'est coraniquement installée en lui. (L'Opinion, 3/4/1992, Maroc)

Les suffixés en -iel

Développementiel « Qui concerne le développement ».

A travers le parcours développementiel, l'on ne peut s'empêcher de constater le bond qualitatif qu'une pluviométrie généreuse vient conforter très opportunément. (La Presse, 13/5/1996, Tunisie)

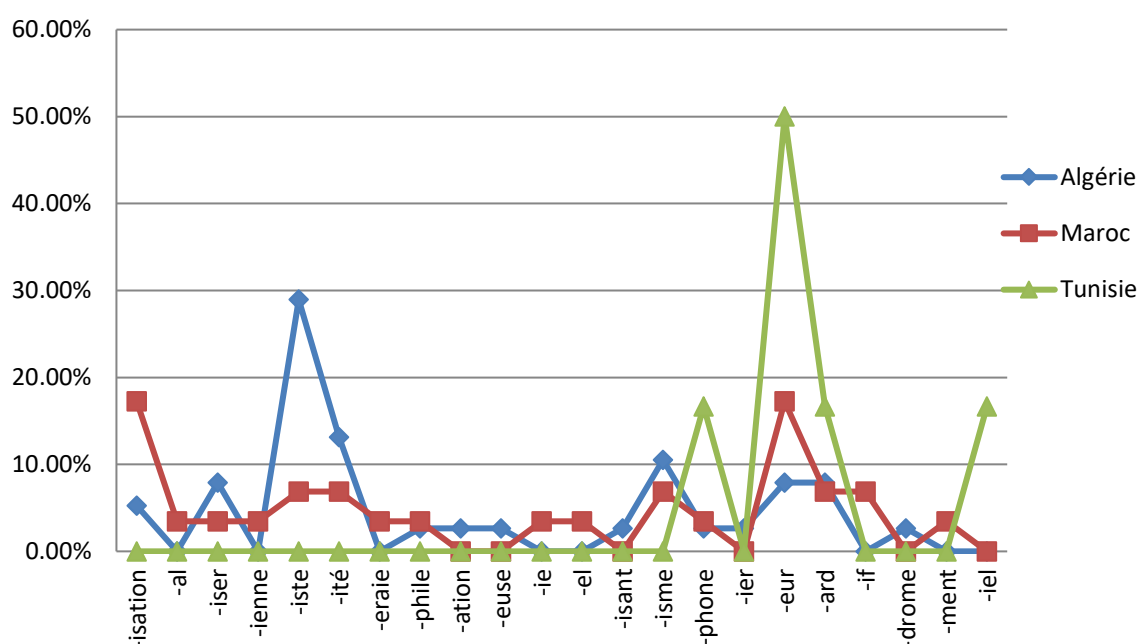
	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Suffixation	38	52,05%	29	39,73%	6	8,22%	73
Total	38		29		6		<u>73</u>

Tableau n° 15 : Productivité de la suffixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occur	%	Occur	%	Occur	%	
-isation	2	5,27%	5	17,25%	-	00%	7
-al	-	00%	1	3,45%	-	00%	1
-iser	3	7,90%	1	3,45%	-	00%	4
-ienne	-	00%	1	3,45%	-	00%	1
-iste	11	28,95%	2	6,89%	-	00%	13
-ité	5	13,15%	2	6,89%	-	00%	7
-eraie	-	00%	1	3,45%	-	00%	1
-phile	1	2,63%	1	3,45%	-	00%	2
-ation	1	2,63%	-	00%	-	00%	1
-euse	1	2,63%	-	00%	-	00%	1
-ie	-	00%	1	3,45%	-	00%	1
-el	-	00%	1	3,45%	-	00%	1
-isant	1	2,63%	-	00%	-	00%	1
-isme	4	10,52%	2	6,89%	-	00%	6
-phone	1	2,63%	1	3,45%	1	16,66%	3
-ier	1	2,63%	-	00%	-	00%	1
-eur	3	7,90%	5	17,25%	3	50,02%	11

-ard	3	7,90%	2	6,89%	1	16,66	6
-if	-	00%	2	6,89%	-	00%	2
-drome	1	2,63%	-	00%	-	00%	1
-ment	-	00%	1	3,45%	-	00%	1
-iel	-	00%	-	00%	1	16,66%	1
Total	38		29		6		<u>73</u>

Tableau n° 16 : Répartition des lexies néologiques générées par les suffixes dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 9 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques générées par les suffixes (fréquence d'usage comptabilisée)

A la lumière de ce tableau et de ce graphique, nous remarquons que les suffixes sont fréquents dans les discours écrits des journalistes maghrébins. En effet, 22 suffixes ont participé à la création d'un nombre important d'unités lexicales (73 occurrences) partagées comme suit : Algérie (38 occurrences et 14 suffixes), Maroc (29 occurrences et 16 suffixes), Tunisie (6 occurrences et 4 suffixes).

Nous remarquons également que seulement 4 suffixes sont partagés entre les trois pays. Il s'agit des suffixes : *-phone*, *-eur*, *-ard* et *-iel*. Les 18 suffixes restants se manifestent dans les inventaires lexicaux de deux voire d'un seul pays.

Ces suffixes apparaissent avec des pourcentages très variés, ce qui justifie l'irrégularité des trois courbes. Par exemple le suffixe *-iste* qui occupe la première place dans l'inventaire Algérie (11 occurrences) se retrouve partagé à la troisième place avec les suffixes *-ité*, *-isme*, *-ard*, *-if* dans l'inventaire Maroc et complètement absent dans l'inventaire Tunisie.

2.1.1.3. Les parasynthétiques

Ce terme a été introduit par A. Darmesteter pour désigner des mots dérivés créés par l'addition combinée d'un préfixe et d'un suffixe pour former une nouvelle unité lexicale. Ainsi, les dérivés parasynthétiques attestent la structure : préfixe + base + suffixe.

En français, les dérivés parasynthétiques sont surtout adjectivaux ou verbaux et rarement nominaux. Cette règle de dérivation n'a contribué qu'à la formation d'une seule lexie.

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Dé-X-isation	1	100%	-	00%	-	00%	1
Total	1		00		00		<u>1</u>

Tableau n° 17 : Productivité des parasynthétiques dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessus, la dérivation parasynthétique est d'un pourcentage insignifiant. L'adjonction du préfixe *dé-* et du suffixe *-isation* à une base française *bidonville* a donné naissance à *débidonvillisation* présente dans l'inventaire Algérie. Les deux autres pays n'ont enregistré aucun terme formé par ce type de dérivation.

2.1.1.4. La dérivation régressive

Appelée aussi dérivation inverse, elle consiste à former un nouveau mot par suppression d'un affixe. Les néologismes de ce type sont rares et souvent ludiques. Nous n'avons relevé dans les trois inventaires que *alphabète* qui désigne une « Personne qui sait lire et écrire ».

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Dérivation régressive	-	00%	1	100%	-	00%	1
Total	00		1		00		<u>1</u>

Tableau n° 18 : Productivité de la dérivation régressive dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

Comme la dérivation parasynthétique, la dérivation régressive s'est révélée d'un taux très réduit dans notre nomenclature panmaghrébine. Le seul terme recensé apparaît exclusivement dans les pratiques langagières des journalistes marocains.

2.1.1.5. Les composés *stricto sensu*

Les mots composés *stricto sensu* sont formés à partir de l'association de deux ou de plusieurs mots de catégories diverses.

Parfois, ils sont liés par un trait d'union pour créer des noms (locution), verbe-nom, nom-nom, nom-adjectif, adverbe-verbe, etc. En dépit de son importance, certaines lexies composées ne comportent pas de trait d'union.

Nous comptons pour ce procédé 27 lexies construites par juxtaposition, par agglutination, ou liées par un trait d'union.

a) Par juxtaposition

Accoucheuse rurale (nom + adjectif) « Infirmière spécialisée en obstétrique d'un établissement médical rural ».

Cet établissement ouvrira ses portes au mois de juin avec l'injection sur le terrain des accoucheuses rurales, actuellement en stage. (El Moudjahid, 1/3/1983, Algérie)

Quarantième jour (adjectif + nom) « Cérémonie funèbre célébrée quarante jour après la mort du défunt ».

Les familles X remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur, suite au décès de leur cher et regretté T.T. et annoncent que la cérémonie du quarantième jour aura lieu aujourd'hui au domicile du défunt, sis [...]. (Avis de décès, La Presse, 23/9/1997, Tunisie)

b) Par trait d'union

Beau-gossa (adjectif + nom) « Belle fille, femme splendide ».

Que la noble, l'ardente, la vaillante, la "beau-gossa" daigne monter dans le car que voici. (Presse, 1985, Algérie)

Enfants-pierres (nom + nom) « Enfants de Palestine qui se sont soulevés contre l'occupant en utilisant les pierres pour arme ».

De l'autre côté du récit, le problème palestinien - les enfants-pierres de l'intifada. Enfance émouvante - Force au massacre programmé. (Libération, 22/11/1992, Maroc)

Islamo-nationaliste (nom + adjectif) « Qui se réclame à la fois de l'Islam et du nationalisme arabe »

Le pôle islamo-nationaliste souffre d'un bicéphalisme chronique depuis la décantation qui a révélé une bipolarité en son sein. (El Watan, 23/12/1999, Algérie)

c) Par agglutination

Torchisville « Village fait d'habitations en torchis ».

Il est préférable de voir surgir un torchisville à la campagne qu'un bidonville autour des grandes villes. (L'Opinion, 1/12/1991, Maroc)

Malcompréhension « Mauvaise compréhension ».

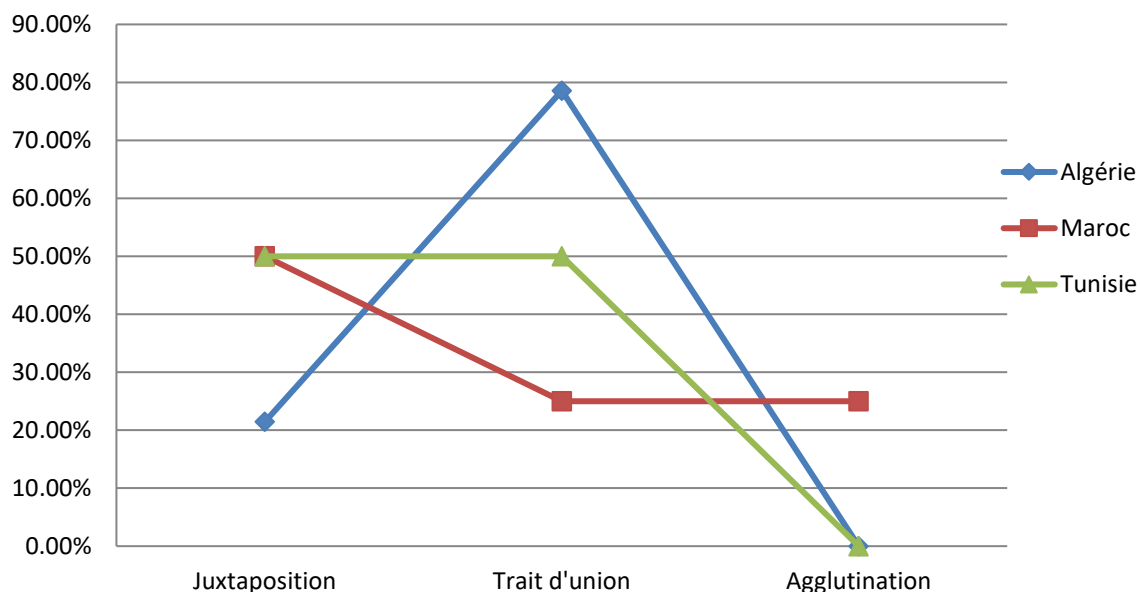
La déchéance ou la malcompréhension de la langue arabe aura des répercussions sur le rayonnement du Coran. (Almaghrib, 17/3/1993, Maroc)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Composé stricto sensu	14	50%	8	28,57%	6	21,43%	28
Total	14		8		6		<u>28</u>

Tableau n° 19 : Productivité de la composition stricto sensu dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Juxtaposition	3	21,43%	4	50%	3	50%	10
Trait d'union	11	78,57%	2	25%	3	50%	16
Agglutination	-	00%	2	25%	-	00%	2
Total	14		8		6		<u>28</u>

Tableau n° 20 : Répartition des lexies néologiques selon les moyens de composition dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 10 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques selon les moyens de composition (fréquence d'usage comptabilisée)

Nous remarquons que les composés *stricto sensu* sont productifs en Algérie mais moins productifs au Maroc et en Tunisie. En effet, les journalistes algériens sont responsables de la production de la moitié de ce type de composés avec 14 créations lexicales (50%) et devanent leurs homologues marocains (8 occurrences / 28,57%) et tunisiens (6 occurrences / 21,43%). Nous relevons également une inégalité proportionnelle en termes de moyens de liaison des unités. Le trait d'union contribue à la création de 16 lexies (Algérie 11 composés, Maroc 2 composés, Tunisie 3 composés) vient ensuite la juxtaposition avec 10 lexies (3 + 4 + 3) et enfin l'agglutination (0 + 2 + 0).

Une dernière remarque qui s'impose est que le Maroc est le seul pays qui regroupe les trois modes de formation des composés *stricto sensu*. L'Algérie et la Tunisie ne se contentent que de deux modes (juxtaposition, trait d'union).

2.1.1.6. Les synapsies

Ce terme a été introduit par Émile Benveniste (1966) pour nommer ce type de composition qui consiste en le rapprochement de plusieurs mots par des joncteurs (à, de, pour). Nous citons infra quelques exemples choisis parmi les 9 items enregistrés dans notre corpus :

Clou de Biskra « Furoncle dû à la leishmaniose ».

La lutte contre la leishmaniose ou "clou de Biskra" demeure parmi les préoccupations majeures des services de wilaya de la santé. (El Moudjahid, 23/8/1983, Algérie)

Chantier de chômeurs « Chantier créé par l'État après l'indépendance pour offrir aux chômeurs, dans l'urgence, un travail de courte durée (15 jours). Les travailleurs étaient rétribués pour moitié en nourriture pour moitié en argent liquide ».

Aux premières années de notre indépendance, l'État a créé des chantiers de chômeurs [...]. Les sans -emplois travaillent une quinzaine de jours, reçoivent moitié argent moitié nourriture et du 15 au 30 d'autres chômeurs les remplacent et ainsi de suite. (Tunis Hebdo, 21/10/1996, Tunisie)

Complet de poisson « Plat de poisson accompagné de pommes de terre, tomates, piments et œufs, le tout frit ».

Friture de bouri, de rougets, de serres ... en complet de poisson. (La Presse, 30/8/1993, Tunisie)

Corne de gazelle « Gâteau de pâte d'amande en forme de pied de gazelle ».

Cornes de gazelle, briouates, baghrir, pour certains, m'hancha... sont omniprésents nonobstant le prix des amandes. (L'Opinion, 26/2/1999, Maroc)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Synapsie	3	33,33%	3	33,33%	3	33,33%	9
Total	3		3		3		9

Tableau n° 21 : Productivité des synapsies dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

Les résultats du rapprochement de la productivité de ce type de formation mettent en évidence une analogie parfaite entre les trois inventaires. En effet, nous recensons 9 lexies formées par composition synapsique réparties équitablement entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie (3 + 3 + 3). Il est également à noter qu'aucun terme en commun n'apparaît dans l'inventaire des synapsies.

2.1.1.7. Les mots-valises

Appelés aussi portemanteaux, il s'agit de la fusion de fractions de mots qui ont une partie de signifiant commun. Ce type de composition se singularise par sa construction morphologique et sémantique ce qui facilite son identification et son repérage comme néologisme.

Exemples :

Clinimobile (clinique + automobile) « Camion aménagé en clinique mobile ».

Selon nos interlocuteurs, en dehors des prises [don de sang] effectuées sur place, un camion clinique (clinimobile) procède à des collectes à travers la ville. (Le Quotidien d'Oran, 15/3/2000, Algérie)

Pétromonarchique (pétrole + monarchique) « Propre ou relatif aux monarchies du pétrole ».

La genèse de cette mouvance a coïncidé avec l'élan impérialo-sioniste et l'avortement de processus de libération et de développement des peuples de la Nation arabe, d'un autre côté la rénovation actuelle

coïncide avec l'avènement de l'ère pétromonarchique et du nouvel ordre mondial. (Libération, 15/11/1991, Maroc)

Agrumiculteur formé de *agrume* et *agriculteur* « producteur d'agrumes ».

En effet, le procédé de fertilirrigation, sans être nouveau, mérite un intérêt soutenu de la part des agrumiculteurs. (Réalités, 5/6/2002, Tunisie)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Mots-valises	4	50%	2	25%	2	25%	8
Total	4		2		2		<u>8</u>

Tableau n° 22 : Productivité des mots-valises dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

L'examen du corpus nous a permis de dénombrer 8 mots-valises. Nous pouvons facilement constater dans le tableau ci-dessus que l'Algérie est en tête avec 4 néologismes représentant 50% de l'ensemble des termes couverts par ce procédé. Quant au Maroc et à la Tunisie, ils viennent en deuxième position et se partagent le reste du pourcentage avec 2 lexies chacun.

Nous constatons, comme pour les synapsies, que les huit unités lexicales apparaissent de manière individuelle et qu'aucun néologisme commun n'est enregistré.

2.1.1.8. Le jeu graphique

Ce procédé consiste en le changement de l'orthographe d'un mot (ou d'une proposition) qui n'altère pas forcément sa substance phonétique.

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Mots-valises	-	00%	1	100%	-	00%	1
Total	00		1		00		<u>1</u>

Tableau n° 23 : Productivité des jeux graphiques dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

La remarque concernant la formation parasynthétique et la formation par dérivation régressive peut être faite pour cette règle de construction. En effet, un seul terme construit par jeu graphique est présent dans l'inventaire Maroc.

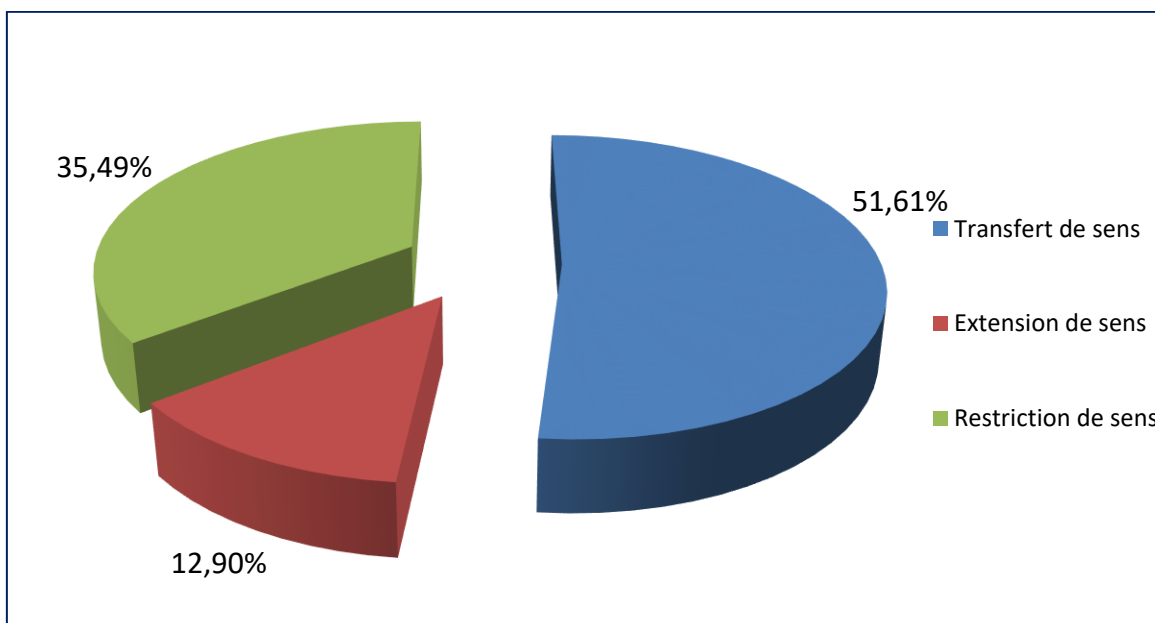
2.1.2. Les matrices sémantiques

Représentant 18,91% des lexies néologiques appartenant aux matrices internes, elles se rapportent à des termes déjà attestés dans le français de référence mais utilisés par les journalistes algériens, marocains ou tunisiens avec de nouveaux sens.

Dans notre corpus, nous avons comptabilisé 31 néologismes par transfert de sens, extension de sens ou restriction de sens. Cette répartition est présentée dans le tableau et le graphique ci-dessous comme suit :

Matrices Sémantiques	Nombre de lexies	Pourcentage
Transfert de sens	16	51,61%
Extension de sens	4	12,90%
Restriction de sens	11	35,49%
Total	31	100%

Tableau n° 24 : Répartition des lexies néologiques selon les matrices sémantiques (fréquence d'usage non comptabilisée)

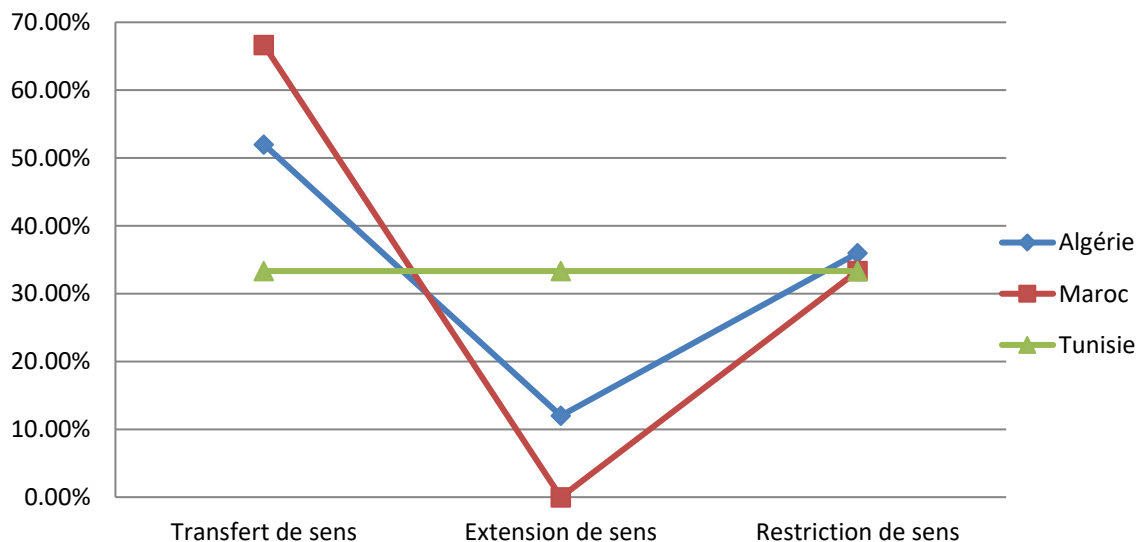


Graphique n° 11 : Proportions des lexies néologiques générées par les matrices sémantiques (fréquence d'usage non comptabilisée)

Une observation des chiffres et des proportions nous permet de nous rendre compte que les sous-ensembles « transfert de sens » et « restriction de sens » se taillent la part du lion avec 51,61% (16 néologismes) pour le premier sous-ensemble et 35,49% (11 néologismes) pour le second. Nous retrouvons finalement l'extension de sens qui apparaît dans le corpus avec uniquement 4 néologismes soit une proportion de 12,90%.

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Transfert de sens	13	52%	4	66,66%	1	33,33%	18
Extension de sens	3	12%	-	00%	1	33,33%	4
Restriction de sens	9	36%	2	33,34%	1	33,33%	12
Total	25		6		3		<u>34</u>

Tableau n° 25 : Répartition des lexies néologiques générées par les matrices sémantiques dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 12 : Rapprochement inter / intra pays maghrébines des lexies néologiques générées par les matrices sémantiques (fréquence d'usage comptabilisée)

Les résultats des néologismes relevés des matrices sémantiques dans chaque pays et présentés dans le graphique ci-dessus montrent que, excepté la courbe de la Tunisie qui connaît une évolution linéaire avec un seul terme pour chaque matrice, les courbes de l'Algérie et du Maroc progressent généralement dans les mêmes directions. En effet, les deux courbes occupent les points les plus hauts du graphique pour la matrice « transfert de sens » avec 52% pour l'Algérie et 66,66% pour le Maroc. Ensuite, pour la matrice « extension de sens », les deux courbes sont descendantes vers les points les plus bas de l'échelle avec une proportion de 12% pour le premier pays et 00% pour le second. Concernant la matrice « restriction de sens », les deux courbes remontent vers le haut avec des pourcentages de 36% et 33,34%.

2.1.2.1. Le transfert de sens

Cette matrice désigne des lexies qui expriment une réalité autre que celle du français de référence. Notre corpus a enregistré 16 transferts de sens partagés respectivement entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Baptisé « Jeune garçon qui vient d'être circoncis ».

Toujours dans le même élan de générosité, le Croissant Rouge organise, à l'occasion de Leïlet El Kadr, une veillée religieuse au sein de ses locaux où l'on procédera à la circoncision d'une quinzaine d'enfants pour souligner le 27e jour. Les baptisés recevront des tenues traditionnelles. (El Watan, 4/2/1997, Algérie)

Bal « Vêtements d'occasion, friperie ».

Moi, personnellement, je ne mets que les vêtements du bal depuis toujours et ma famille aussi. (L'Opinion, 23/4/1994, Maroc)

Fricassé « sandwich de pain frit, de la taille d'une petite brioche et fourré de thon, œuf, olives, câpres et harissa ».

Il n'y a rien de moins mauvais pour la santé que ces fricassés dégoulinant d'huile. (Tunis Hebdo, 5/8/2000, Tunisie)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Transfert de sens	13	72,22%	4	22,22%	1	5,56%	18
Total	13		4		1		<u>18</u>

Tableau n° 26 : Productivité des transferts de sens dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

Nous remarquons dans le tableau récapitulatif des unités lexicales générées par le transfert de sens une nette incohésion numérique entre les trois pays. Les journalistes algériens sont responsables de la création de 13 néologismes. Viennent en seconde position les journalistes marocains avec 4 néologismes. Et enfin, les journalistes tunisiens auteurs d'un seul néologisme.

2.1.2.2. L'extension de sens

De ce procédé de formation peuvent découler des mots qui sont passés d'un sens restreint à un sens plus large. Après un examen minutieux de notre corpus, nous n'avons pu faire ressortir que 4 termes. Nous évoquons à titre indicatif le mot *chambrée* qui existe déjà dans le français de référence et qui désigne selon tous les dictionnaires français « L'ensemble des personnes qui occupent la même chambre, notamment dans une caserne ». Dans l'inventaire Algérie, ce terme est utilisé par les journalistes algériens pour désigner « l'ensemble des personnes rassemblées dans un lieu de réunion (salle, stade, théâtre) ».

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Extension de sens	3	75%	-	00%	1	25%	4
Total	3		00		1		<u>4</u>

Tableau n° 27 : Productivité des extensions de sens dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

Comme déjà indiqué, les lexies néologiques formées par extension de sens ont enregistré le taux le plus faible des créations sémantiques dans les trois pays. La première position est occupée par les journalistes algériens, responsables de 3 occurrences et un pourcentage de 75%, ce qui représente les trois quarts du total des néologismes. La deuxième position concerne les journalistes tunisiens avec une seule occurrence et un pourcentage de 25%. Aucun néologisme n'a été relevé pour les journalistes marocains.

2.1.2.3. La restriction de sens

A l'opposé de l'extension sémantique, la restriction de sens résulte du passage d'un sens étendu à un sens plus étroit, comme dans :

Affectataire « Personne qui affecte un lot de terre, un terrain ».

Chaque affectataire bénéficiera d'un lot et d'un logement construit sur place. (El Moudjahid, 1/2/1970, Algérie)

Barbe « Islamisme, intégrisme musulman ».

L'Avenue de l'Indépendance est noire d'un monde où la gandoura le dispute à la barbe. (Algérie-Actualité, 26/4/1990, Algérie)

Dévoiler « Enlever le voile, ne plus porter le sefsari ».

J'ai demandé à ma mère de se dévoiler. Elle a dit : je serais alors toute nue. Je n'ai pas insisté. (Faiza, mai, 1967, Tunisie)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Restriction de sens	9	75%	2	16,66%	1	8,34%	12
Total	9		2		1		<u>12</u>

Tableau n° 28 : Productivité des restrictions de sens dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

Les résultats de la productivité des restrictions de sens présentés ci-dessus dans le tableau, confirment que les journalistes algériens recourent

abondamment aux matrices sémantiques. En effet, comme pour les extensions de sens et les transferts de sens, ces journalistes maintiennent leur première place avec 9 occurrences, suivis par leurs homologues marocains chez qui on dénombre 2 occurrences et enfin les journalistes tunisiens auteurs d'une seule occurrence.

2.1.3. La matrice morphologique

Le troisième et dernier sous-ensemble des matrices internes est la matrice morphologique qui ne concerne dans notre corpus qu'un seul procédé de formation lexicale (siglaison) et qui couvre, comme déjà souligné, 3,05% de l'ensemble de ces matrices.

2.1.3.1. La siglaison

Elle concerne des lexies formées à partir des initiales de plusieurs mots. Si les sigles constituant la lexie sont prononcés comme un mot ordinaire, on parle d'acronymes, et s'ils sont épelés on assiste à la siglaison. J. Pruvost et J-F Sablayrolles affirment que les sigles et les acronymes « *se multiplient surtout dans la langue administrative* »¹²⁷. Cependant dans notre corpus, la totalité des mots créés par siglaison relève du domaine politique. Il s'agit à titre d'illustration de :

USFPéiste (U.S.F.P + suff -iste) « Membre ou sympathisant de l'U.S.F.P. (Union Socialiste des Forces Populaires) ».

Les parlementaires Istiqlaliens et usfpéistes estiment que l'opinion publique devrait être informée davantage sur les tenants et les aboutissants de cette affaire. (Libération, 20/4/1995, Maroc)

FLNiste (F.L.N + suff -iste) « Partisan et militant du Front de Libération Nationale ».

¹²⁷ PRUVOST Jean, SABLAYROLLES Jean-François, 2003, *Les néologismes*, Paris, Que sais-je ?, p. 114.

[...] après une intervention, il est vrai de la Mouhafadah au niveau de cette commune FLNiste. (El Watan, 23/3/2000, Algérie)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Siglaison	1	20%	4	80%	-	00%	5
Total	1		4		00		<u>5</u>

Tableau n° 29 : Productivité de la siglaison dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

En nous appuyant sur les résultats contenus dans le tableau ci-dessus, nous pouvons dire que les journalistes marocains utilisent le plus ce mécanisme de réduction des unités lexicales. Pour ce qui est des journalistes algériens, on ne dénombre chez eux qu'une seule lexie, suivis par leurs homologues tunisiens, avec aucune lexie.

2.2. La matrice externe

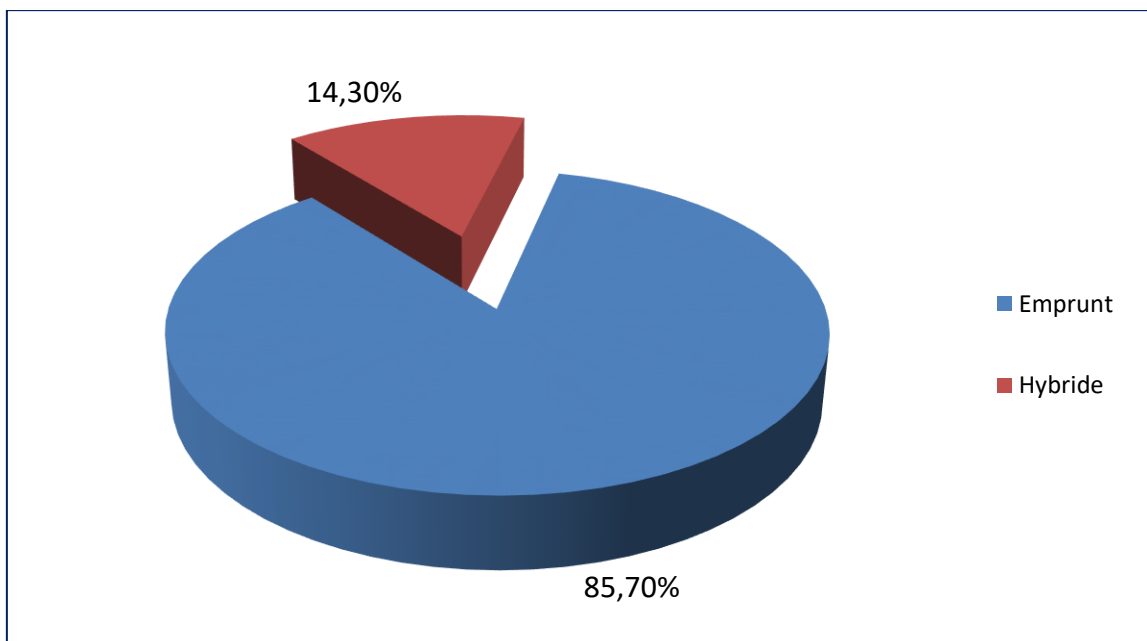
Cette matrice appelée aussi néologie par emprunt, s'oppose aux matrices précédentes et regroupe les termes importés d'une ou de plusieurs langues. L. Guilbert classe l'emprunt dans la matrice externe car il trouve que ce processus néologique « *consiste [...] non dans la création du signe mais dans son adoption* »¹²⁸.

Nous avons relevé dans notre nomenclature des trois inventaires 1105 lexies empruntées à d'autres langues sans leurs apporter des modifications formelles, ou qui adoptent une forme hybride.

Matrice externe	Nombre de lexies	Pourcentage
Emprunt	947	85,70%
Hybride	158	14,30%
Total	1105	100%

Tableau n° 30 : Répartition des lexies néologiques selon la matrice externe (fréquence d'usage non comptabilisée)

¹²⁸ GUILBERT Louis, Op. Cit., p. 92.

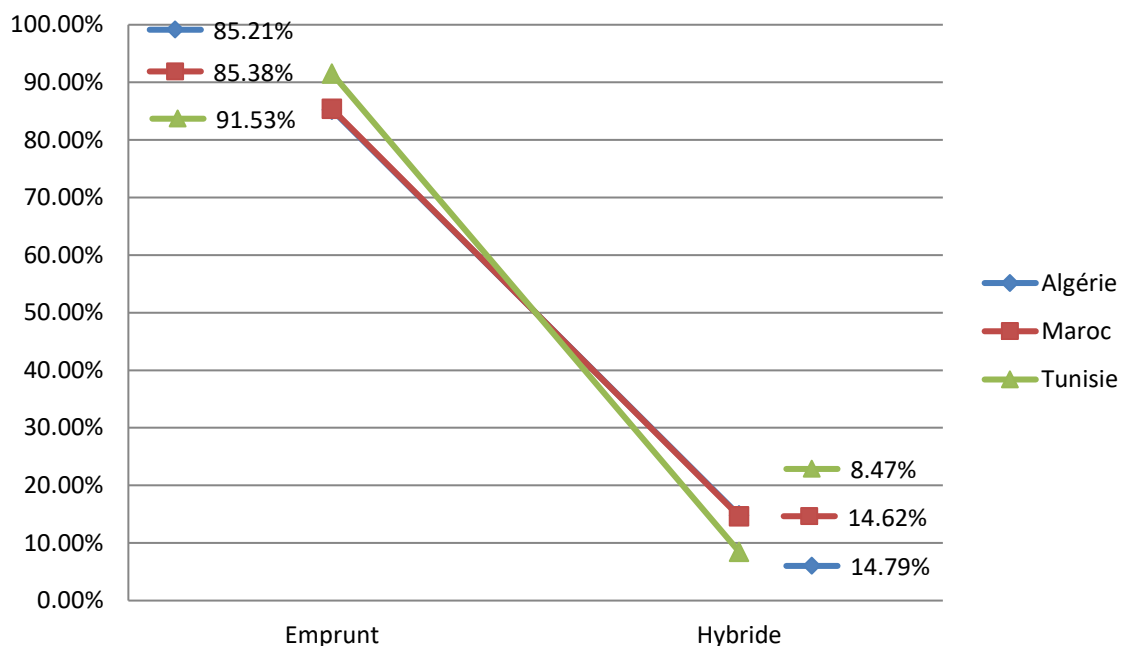


Graphique n° 13 : Proportions des lexies néologiques générées par la matrice externe (fréquence d'usage non comptabilisée)

Nous avons donc recensé 1105 lexies néologiques présentes dans les inventaires de la nomenclature. Ces lexies sont réparties en pourcentages inégaux comme le montrent le tableau et le graphique ci-dessus. En effet, avec un taux de 85,70%, les emprunts aux langues locales ou non locales sont nettement les plus attestés dans notre corpus par rapport aux termes de formation hybride qui représentent 14,30% de l'ensemble des lexies générées par la matrice externe.

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Emprunt	438	85,21%	403	85,38%	411	91,53%	1252
Hybride	76	14,79%	69	14,62%	38	8,47%	183
Total	514		472		449		<u>1435</u>

Tableau n° 31 : Répartition des lexies néologiques générées par la matrice externe dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 14 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques générées par la matrice externe (fréquence d'usage comptabilisée)

Mis à part une légère différence de pourcentages entre la Tunisie et les deux autres pays, dans l'ensemble les trois courbes évoluent semblablement. La ressemblance entre l'inventaire Algérie et l'inventaire Maroc est tellement frappante que la courbe du premier pays cache celle du second dans le graphique n° 14.

2.2.1. L'emprunt

Les spécialistes estiment que l'emprunt lexical est la conséquence logique du contact des langues et qu'il participe, tout comme les autres procédés de formation lexicale, à enrichir, à moderniser et à diversifier le vocabulaire d'une langue sans tenir compte de son origine.

Le terme « emprunt » a été pendant longtemps un sujet à discussion des linguistes. A.Meillet, par exemple, considère que l'emprunt n'est «*qu'un fait marginal*»¹²⁹ qui n'a aucune importance. H. Schuchardt quant à lui pense le

¹²⁹ BAGGIONI Daniel, 1994, « Schuchardt et mixité des langues » in *Travaux du Cercle Linguistique*, n°12, p. 3.

contraire et le trouve comme « *une réalité centrale de l'activité langagière* »¹³⁰.

De son côté, L. Derooy estime que l'emprunt « *est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté* »¹³¹. A cette définition se rajoute celle de J-F. Phelizon qui opte pour *langue* plutôt que pour *communauté*. Le même auteur affirme que l'emprunt est un « *processus par lequel une langue ou un dialecte reçoit une unité linguistique d'une autre langue ou d'un autre dialecte* »¹³².

De cette multiplicité de définitions, nous retiendrons celle de J. Dubois et al., que nous estimons la plus adaptée pour comprendre le phénomène de l'emprunt, et qui affirment :

*« Il y'a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas : l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. »*¹³³

2.2.1.1. L'emprunt à l'arabe classique

Cette variété d'arabe concerne essentiellement les domaines « religions » et « croyances ». Cependant, quelques emprunts peuvent servir à transposer d'autres réalités telles que les systèmes politiques, l'administration, etc. Nous évoquons des lexies comme :

Chahid « Combattant algérien mort pour l'indépendance ».

Le chahid Mustapha khodja, dit Ali khodja, était mobilisé dans la région de Bouzegza, à Lakhdaria. (Liberté, 12/10/1995, Algérie)

¹³⁰ BAGGIONI Daniel, Op. Cit. p. 3.

¹³¹ DEROY Louis, 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles lettres, p. 18.

¹³² PHELIZON Jean François, 1976, *Vocabulaire de la linguistique*, Paris, Roudil, p. 75.

¹³³ DUBOIS Jean, MARCELLESI Jean-Baptiste, MÉVEL Jean-Pierre, GIACOMO Mathée, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse, p 188.

Falaqua « Châtiment corporel infligé aux écoliers et consistant en coups de bâton sur la plante des pieds ».

Malgré leurs mauvais souvenirs et leur sensiblerie atavique devant la falaqua, les parents livraient leurs rejetons à l'école, tant pour l'enseignement que pour l'apprentissage et la discipline. (L'Opinion, 21/7/1995, Maroc)

Sadaqa « Don, aumône ».

Mais une mode populaire [...] qui y voit la forme moderne, équitable, transparente et opérationnelle de la sdiqa (ou sadaqa) prônée par la religion musulmane. (La Presse, 21/5/1995, Tunisie)

2.2.1.2. L'emprunt à l'arabe dialectal

Les emprunts à cette variété de langue alimentent le français des journalistes des trois pays. Ils concernent la vie culturelle, gastronomique, vestimentaire, religieuse, sociale, etc. des Maghrébins. Exemples :

Aoula « Stockage des denrées alimentaires et autres marchandises ».

À cause des pénuries beaucoup de foyers continuent à pratiquer le système de la aoula! Certaines chambres sont transformées aussi en véritables magasins. (Algérie Actualité, 5/10/1990, Algérie)

Assida « Mets populaire fait d'une bouillie épaisse et qu'on prend par cuillerées successivement trempées dans l'huile et le sucre ou le miel ».

A Kairouane, pas d'amande, ni de pignons, ni de noisettes...on mange l'assida traditionnelle à l'huile et au sucre. (Dialogue, 15/3/1976, Tunisie)

Doura « Cérémonie du circuit dans les mariages traditionnels consistant à installer la mariée sur une table à rebord hissée sur les épaules des marieuses qui se mettent à danser en cercle au son des tambours et tambourins ».

Les neggafat installent la mariée sur la mida et la दौरa commence.

(L'Opinion, 9/6/1991, Maroc)

2.2.1.3. L'emprunt au berbère

Peu répandus dans le domaine de la presse écrite, les emprunts au berbère dans les inventaires de l'Algérie et du Maroc sont limités aux domaines « identité », « culture » et « langues et dialectes » où apparaissent des termes comme :

Tachlhit « Variété dialectale berbère (amazighe) en usage dans le Haut-Atlas, l'Anti-Atlas et le Souss ».

Ces illustres compagnons avaient demandé à Si Mohamed Mokhtar de leur apprendre le tachlhit. "ohou" (non) leur avait-il répondu.

(Libération, 9/8/1995, Maroc)

Chenoui « Variété de langue berbère ».

La négation de la dimension amazighe trouva rapidement son effet psychologique et sociolinguistique : le Kabyle, le Mozabite, le Chleuh, le Chenoui et le Chaoui ne parlèrent point leur langue maternelle dans la rue. (El Watan, 18/4/1996, Algérie)

2.2.1.4. L'emprunt à l'espagnol

Les hispanismes sont très peu fréquents dans le français des trois pays. Ils sont en usage chez les habitants des régions qui étaient sous le protectorat espagnol pour le Maroc et chez ceux de l'Ouest pour l'Algérie.

Pastilla « Sorte de grande galette feuilletée, fourrée d'amandes et d'un mélange de morceaux de pigeon ou de poulet, d'œufs, d'oignon, de persil, d'épices, et saupoudrée de sucre et de cannelle ».

Même les vendeuses de pâte fraîche, de la pâte de pizza et de la pastilla ont augmenté subitement les tarifs. (L'Opinion, 10/3/1992, Maroc)

Trabendo « Trafic, contrebande, commerce illicite, fondé en particulier sur l'introduction frauduleuse de marchandises en provenance de l'étranger ».

Maghnia. La plaque tournante du «trabendo» avec le Maroc. (Algérie-Actualité, 22/3/1984, Algérie)

Douro « Pièce de monnaie de cinq francs (autrefois) ou de cinq millimes (de nos jours) »

Celui-ci la prit, l'empocha et tendit un douro (5 centimes) à l'arabe en guise de récompense. (Tunis Hebdo, 22/4/1996, Tunisie)

2.2.1.5. L'emprunt au turc

La présence ottomane dans cette aire géographique a laissé quelques lexies encore en usage chez les journalistes francophones maghrébins. Soient les exemples suivants :

Balgha féminin de *babouche* qui désigne « Chaussure en cuir traditionnelle, plate, légère, sans quartier ni talon, parfois brodée, portée par les hommes et les femmes ».

La production des babouches tend à diminuer de façon alarmante notamment pour la "balgha" masculine [...]. La "balgha" adulte masculine vit des conditions difficiles. (El Moudjahid, 15/12/1985, Algérie)

Baklaoua « Gâteau à base de pâte feuilletée en forme de losange, fourré d'amandes et de noix et trempé dans du miel ».

Les baklawa aux noix et aux amandes sont sur le marché. (Les Nouvelles du Nord, 11/2/1994, Maroc)

Comme chaque année à l'occasion de l'Aïd el fitr, de nombreuses femmes du foyer, mères, grand-mères et tantes s'activent fiévreusement pour nous concocter toutes sortes de délicieux

gâteaux : makroud, sablés, baklaoua, et j'en passe. (Tunis Hebdo, 17/4/2000/ Tunisie)

2.2.1.6. L'emprunt à l'anglais

Les anglicismes sont très rares dans l'inventaire Algérie et l'inventaire Maroc, et totalement absents dans l'inventaire Tunisie. Nous avons recensé des termes comme :

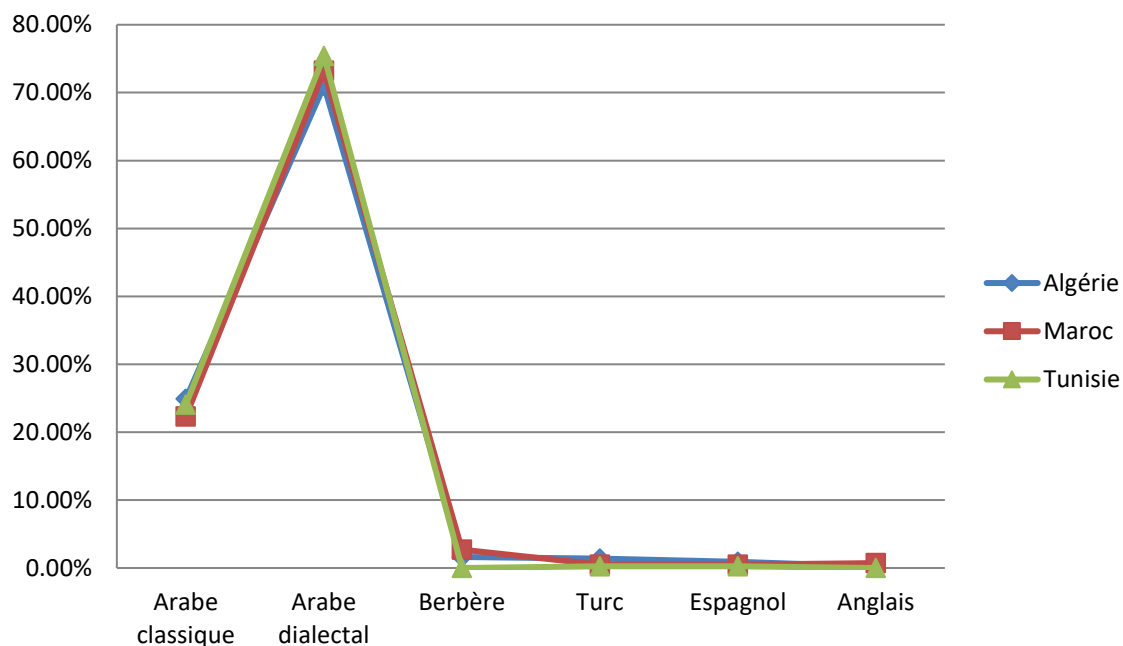
Keeper « Gardien de but ».

La première fut captée par le tentaculaire keeper et la deuxième balle fut dégagée après que Nader ait devancé de la tête le gardien sénégalais. (L'Opinion, 20/4/1993, Maroc)

Le keeper sétifien dut son salut à la "baraka" qui était de son côté. (El Moudjahid, 4/11/1983, Algérie)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Arabe classique	109	24,89%	90	22,33%	99	24,08%	298
Arabe dialectal	311	71,01%	295	73,21%	310	75,42%	916
Berbère	7	1,60%	11	2,72%	-	00%	18
Turc	6	1,37%	2	0,50%	1	0,25%	9
Espagnol	4	0,91%	2	0,50%	1	0,25%	7
Anglais	1	0,22%	3	0,74%	-	00%	4
Total	438		403		411		<u>1252</u>

Tableau n° 32 : Répartition des emprunts selon les langues (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 15 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des emprunts selon les langues (fréquence d'usage comptabilisée)

Ce rapprochement inter / intra pays maghrébins des emprunts selon les langues nous permet de constater que les journalistes des trois pays recourent avec des degrés très proches, aux arabismes (arabe classique et arabe dialectal). En effet, l'emprunt à ces deux langues, aussi bien dans l'inventaire Algérie que dans l'inventaire Maroc ou l'inventaire Tunisie, est très répandu. Cette place importante qu'occupe ce type d'emprunt est due, comme le note F. Benzakour en parlant du contexte marocain, au « *besoin des usagers pour dénommer des univers référentiels naturels et socioculturels locaux différents de ceux du français de référence* »¹³⁴

Pour ce qui est du berbère classé en troisième position pour l'Algérie et le Maroc, il occupe la dernière place à côté de l'anglais, ne donnant naissance à aucune lexie. En ce qui concerne les langues non locales (anglais, turc, espagnol) elles sont de très faibles pourcentages dans le français des trois pays.

¹³⁴ BENZAKOUR Fouzia, 2010, « La définition en terre de variation. Le cas du français au Maroc », in *Publif@rum*, n° 11, p. 4.

2.2.2. Les hybrides

L'emprunt ne se contente pas simplement de contribuer au renouvellement du lexique d'une langue, mais il existe en même temps avec les autres procédés qui s'influencent les uns les autres.

Dans ce qui suit, nous nous intéressons aux lexies de formation hybride utilisées dans le français écrit des journalistes maghrébins et nous essayons d'en dégager une typologie. Nous vérifions également le taux de productivité de ces néologismes afin de les soumettre à une comparaison.

Notre étude a révélé la présence de la néologie hybride dans les trois inventaires maghrébins. Nous recensons 158 lexies, soit 14,29%, d'un total de 1105 termes relevant de la matrice externe et 12,45%, d'un total de 1269 termes représentant les deux matrices (internes / externe).

En linguistique, l'hybride désigne de manière générale une lexie formée à partir de deux langues distinctes. Selon P. Bacquet, cité par A. Keïta, «*l'hybridité c'est la création de composés dont le premier élément est français et le second autochtone et vice versa; c'est aussi la naissance de dérivés par la greffe de suffixes anglais sur une souche française et inversement.*»¹³⁵.

S. Lafage, citée dans A. Keïta, ajoute que l'hybridation «*se manifeste d'abord au niveau du mot. Celui-ci est dit hybride s'il est constitué d'éléments provenant de langues différentes.*»¹³⁶.

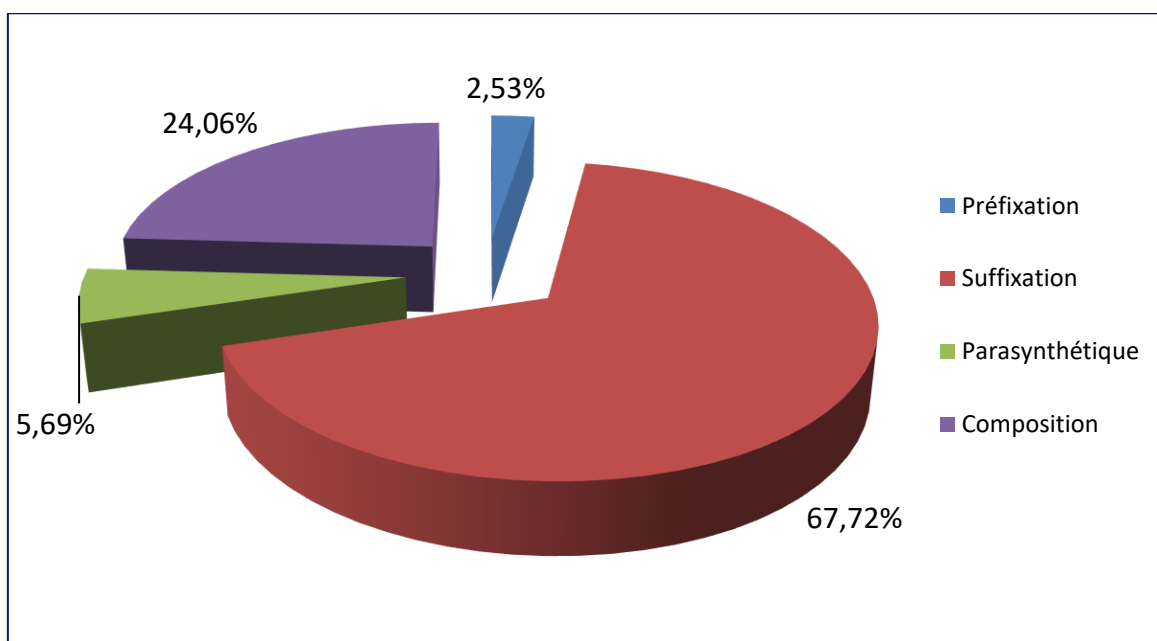
A ce titre, l'hybridation n'est pas un emprunt en raison de l'attestation de ce dernier dans deux ou plusieurs langues différentes, contrairement à l'hybridation qui, quant à elle, ne peut exister que dans la langue circonscrite.

¹³⁵ KEITA Alou, 2000, « Emprunts du français aux langues nationales acceptabilité, intégration et traitement lexicographique. Cas du Burkina Faso », dans Latin, D. et Poirier, Cl. (éds), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, p. 214.

¹³⁶ Ibid., pp. 214-215.

Hybride	Nombre de lexies	Pourcentage
Préfixation	4	2,53%
Suffixation	107	67,72%
Parasynthétique	9	5,69%
Composition	38	24,06%
Total	158	100%

Tableau n° 33 : Répartition des lexies hybrides selon les procédés de formation (fréquence d'usage non comptabilisée)



Graphique n° 16 : Proportions des lexies hybrides selon les procédés de formation (fréquence d'usage non comptabilisée)

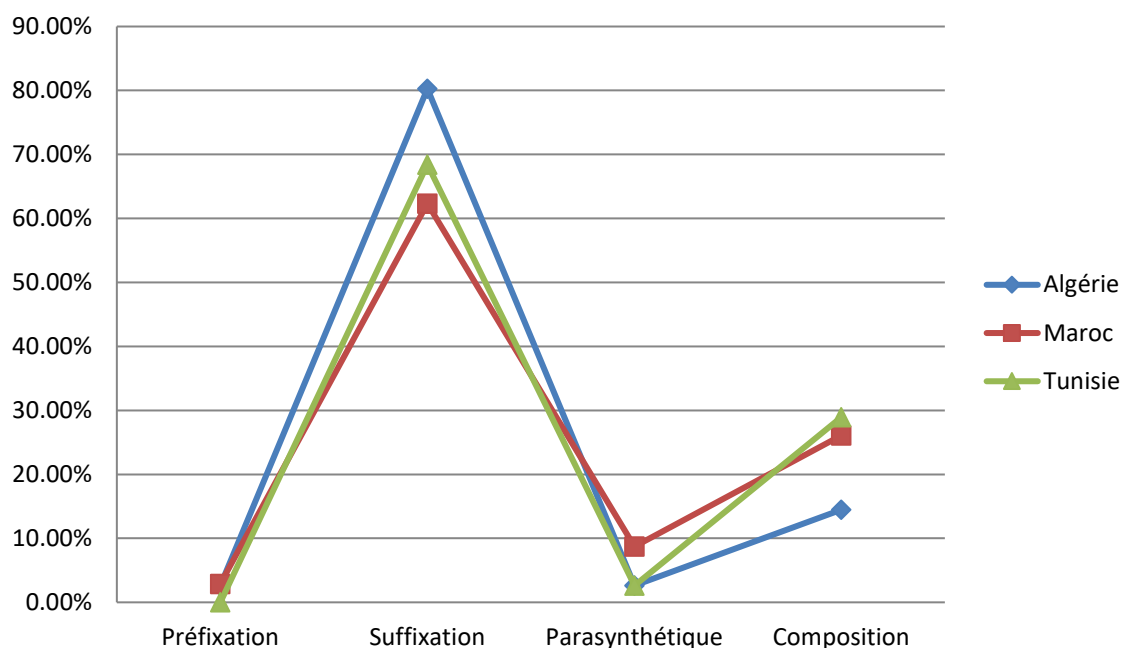
Dans le tableau ci-dessus, nous avons présenté les lexies de formation hybride parues dans les articles journalistiques maghrébins. Il importe de signaler que dans cette partie du corpus, nous avons gardé les termes provenant de toutes les langues étrangères à la langue française (arabe classique, arabe dialectal, berbère, anglais. etc.).

Ce qui attire notre attention après une lecture attentive du tableau n°33 et du graphique n°16 est le nombre important des lexies créées par suffixation. En effet, les journalistes maghrébins accordent une importance particulière à ce

procédé et ce, pour les lexies d'origine française ou appartenant aux autres langues.

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Préfixation	2	2,63%	2	2,89%	00	00%	4
Suffixation	61	80,27%	43	62,32%	26	68,43%	130
Parasynthétique	2	2,63%	6	8,70%	1	2,63%	9
Composition	11	14,47%	18	26,09%	11	28,94%	40
Total	76		69		38		<u>183</u>

Tableau n° 34 : Répartition des lexies hybrides selon les procédés de formation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 17 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies hybrides selon les procédés de formation (fréquence d'usage comptabilisée)

Les courbes des trois pays suivent les mêmes directions dans le graphique ci-dessus. Excepté une égalité parfaite entre la composition et la préfixation qui occupent la dernière place dans l'inventaire Algérie avec 2 lexies et un pourcentage de 2,63% chacune, le classement par ordre décroissant des

procédés de formation dans les trois pays révèle que la suffixation l'emporte largement dans les trois inventaires avec 61 occurrences pour l'Algérie (80,27%), 43 occurrences pour le Maroc (62,32%), et 26 occurrences pour la Tunisie (68,43%). Classée en seconde position, la composition apparaît 11 fois dans l'inventaire Algérie et l'inventaire Tunisie et 18 fois dans l'inventaire Maroc. Très peu utilisées dans les écrits journalistiques de cet aire géographique, la préfixation et la parasynthétique occupent le bas de l'échelle avec une faible productivité.

2.2.2.1. La préfixation

Le préfixe super-

Désignant la classification dans la hiérarchie, ce suffixe est ajouté, dans notre corpus devant une trois bases d'origine arabe et une base de formation anglaise.

Supercaïd [préfixe super- + base arabe *caïd*] : « Haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur coordonnant et administrant plusieurs divisions territoriales ou caïdats ».

Ils sont présidés par le gouverneur et comprennent les pachas, supers-caïds et caïds, les représentants préfectoraux ou provinciaux des différents départements ministériels. (Le Matin du Sahara, 21/2/1996, Maroc)

Le préfixe inter-

Nous relevons deux lexies formées par l'addition du préfixe inter- aux radicaux *daïra* et *wilaya*.

Inter-daïra [préfixe inter- + base arabe *daïra*] : « Qui relie plusieurs daïras ».

La station de Bab Skikda sera dégagée et affectée uniquement aux taxis inter-wilayas et inter-daïras. [...] Cette station abritera, toujours selon le nouveau plan, les bus inter-wilayas et inter-daïras, ainsi que

les véhicules aménagés, tous axes confondus. (El Acil, 14/5/1997, Algérie)

Inter-wilaya [préfixe inter- + base arabe *wilaya*] : « Qui concerne plusieurs wilayas ou qui leur est commun ».

[...] pour que les taxis collectifs s'alignent sur le modèle des taxis interwilayas en matière de contrôle. (Le Quotidien d'Oran, 27/1/2001, Algérie)

Agrobusiness [préfixe agro- + base anglaise *business*] « Affaires relevant du secteur agricole ».

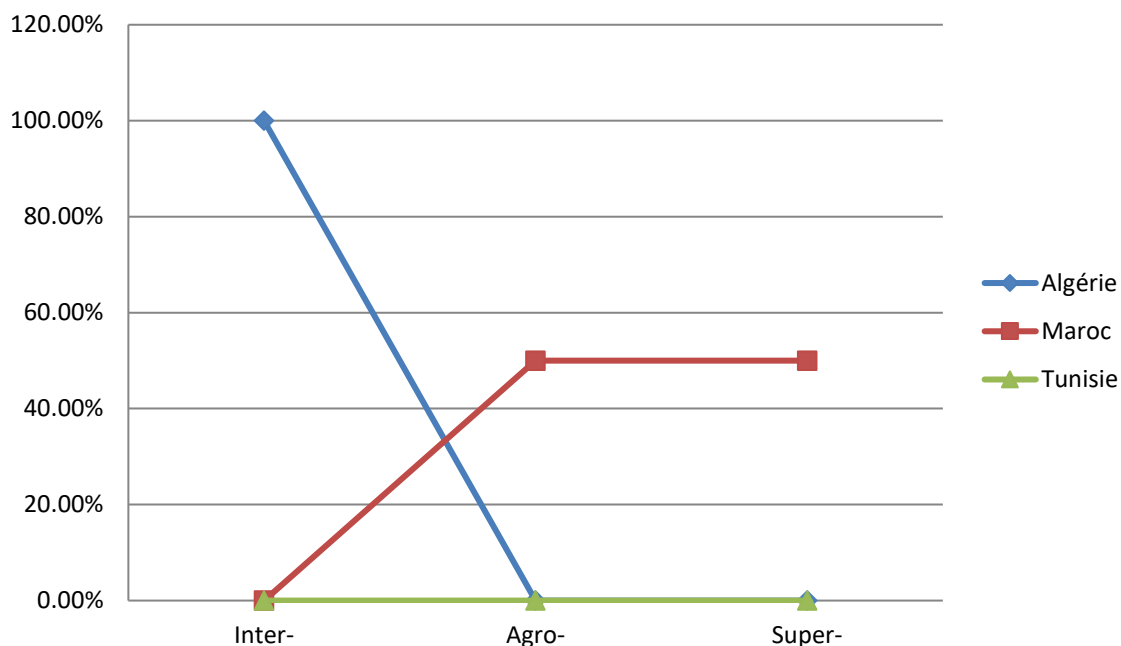
Le projet de promotion de l'agrobusiness au Maroc, lancé par l'USAID en 1991, a nécessité l'injection de 20 millions de dollars. (La Vie économique, 20/12/1991, Maroc)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Préfixation	2	50%	2	50%	-	00%	4
Total	2		2		00		<u>4</u>

Tableau n° 35 : Productivité des hybrides par préfixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occur	%	Occur	%	Occur	%	
Inter-	2	100%	-	00%	-	00%	2
Agro-	-	00%	1	50%	-	00%	1
Super-	-	00%	1	50%	-	00%	1
Total	2		2		00		<u>4</u>

Tableau n° 36 : Répartition des hybrides générés par la préfixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 18 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des hybrides générées par la préfixation (fréquence d'usage comptabilisée)

Les courbes des trois pays évoluent, tout comme celles des préfixés de formation française, d'une manière hétérogène. Nous remarquons également que sur les trois préfixes (*inter-*, *agro-*, *super-*) aucun d'eux n'apparaît simultanément dans deux ou trois pays. Nous relevons pour l'Algérie le préfixe *inter-* qui a donné naissance à deux termes, les préfixes *agro-* et *super-* pour le Maroc qui ont servi chacun à la formation d'une seule lexie. En ce qui concerne la Tunisie, elle n'a marqué la présence d'aucun préfixe.

2.2.2.2. La suffixation

Y. Derradji¹³⁷ souligne que la dérivation suffixale se caractérise par les points suivants :

- l'affixe dérivationnel peut modifier la base à laquelle il s'adjoint ;
- l'affixe dérivationnel n'est pas créateur de paradigmes ni de séries closes ;

¹³⁷ DERRADJI Yacine cité par KHETIRI Brahim, 2004, *Les emprunts dans le français en usage en Algérie. Étude lexicologique et sociolinguistique*, mémoire de magistère, Université Mentouri, Constantine, p. 64, Disponible sur [<https://bu.umc.edu.dz/theses/francais/KET100023.pdf#>], (consulté le 16 juin 2017).

- l'affixe dérivationnel a une fonction sémantique : il crée une nouvelle unité lexicale relativement indépendante sur le plan syntaxique.

Très productifs dans notre corpus, les suffixes donnent naissance à des noms, des verbes et des adjectifs. Ces dérivés hybrides attestent la structure : Base étrangère + suffixe.

Les suffixés en *-isme*

Ce suffixe est répandu dans les articles journalistiques maghrébins qui abordent le domaine religieux, identitaire et politique. Nous citons à titre d'exemple quelques suffixés qui témoignent de la productivité du suffixe.

Bourguibisme [nom propre *Bourguiba* + suffixe français *-isme*] : « Doctrine politique du Président Bourguiba ou s'inspirant de lui ».

Il n'est pas rare, en effet, d'entendre dire ou de lire que tel homme d'État, dans diverses contrées de la terre, professe le bourguibisme ou bien est lui-même un « Bourguiba ». (Dialogue, 16/3/1973, Tunisie)

Hanbalisme [nom propre *Hanbal* + suffixe français *-isme*] : « Doctrine d'une des quatre sectes de l'orthodoxie sunnite, élaborée par l'imam Bnu Hanbal, pour lutter contre l'extension de l'hétérodoxie chiite au Xème et XIème siècle ».

Ce sont des salafiyas qui se différencient par rapport au hanbalisme par le fait que c'était plus des fourouïyyines que des fondamentalistes pour ce qui est du fiqh sunnite. Le hanbalisme classique n'admet pas le qiyyas, il exclut tout usage de la raison. (Al Bayane, 12/10/1994, Maroc)

Chadlisme [nom propre *Chadli* + suffixe français *-isme*] : « politique et doctrine du Président Chadli Bendjedid ».

Benhamouda a été le grand gourou de la dérive politique du mouvement syndical en Algérie, en parallèle à la chute du parti unique et à la culture syndicale qu'il avait pu s'écrêter dans les milieux ouvriers jusqu'à l'arrivée puis l'installation définitive du chadlisme. (La nation, 26/12/1996, Algérie)

Les suffixés en *-iste*

Contrairement au suffixe *-eur* qui indique simultanément l'agent et l'instrument, le suffixe *-iste* désigne uniquement l'agent, favorisant ainsi la parution de noms ou d'adjectifs.

Drabkiste [*drabki* + suffixe *-iste*] : « joueur de derbouka ».

Spécialisé dans la musique chaâbi, le groupe «Baouz» comprend un «drabkiste» [...]. (Algérie-Actualité, 4/7/1985, Algérie)

Intifadaïste [*intifada* + suffixe *-iste*] : « partisan de l'intifada (soulèvement, lutte menée à jets de pierres par les jeunes Palestiniens contre les Israéliens dans les territoires occupés par Israël) ».

Émile Habibi est l'archétype de l'intellectuel intègre et sincère, de l'antisioniste et de l'intifadaïste. (L'Opinion, 9/6/1992, Maroc)

Bourguibiste [*Bourguiba* + suffixe *-iste*] : « Partisan du président Bourguiba, relatif au régime de Bourguiba »

[...] la transition discrète, d'une Université, instrument du choix de l'État, bourguibiste, centralisée et hégémonique. (Réalités, 9/11/2001, Tunisie)

J. Dubois et F. Dubois affirment que les suffixes *-iste* et *-isme* peuvent avoir des valeurs qui diffèrent d'un suffixe à un autre en fonction du sens de la base à laquelle ils s'ajoutent ; ou un sens bien déterminé selon un sens étroit du nom. Les deux auteurs donnent à titre d'exemple les suffixés nationalisme et nationaliste qui « se réfèrent soit à une idéologie affirmant la prééminence

des intérêts nationaux sur les autres, soit à une attitude où on s'affirme comme appartenant à une nation définie par un état, d'où les sens différents de nationaliste, péjoratifs ou mélioratifs, sinon neutres, selon le sens de nation »¹³⁸.

Les suffixés en -ier

Le suffixe -ier est adjoint souvent à des bases nominales afin de former des substantifs désignant des noms d'agents, des noms d'instruments ou des adjectifs. Nous relevons dans notre corpus les suffixés suivants :

Douarièr [douar + suffixe français -ier] : « ce qui se rapporte au village ».

Un de nos perspicaces confrères fustigeait dans les colonnes d'un quotidien indépendant la mentalité «douarière» de la majorité de nos hommes politiques, pour la plupart, en effet, candidats aux législatives dans leur dechra. (Les Nouvelles de l'Est, 18/5/1991, Algérie)

Alfatier [alfa + suffixe français -ier] : « Relatif à l'alfa. ».

Elle participe, par là même, à l'effet d'attraction des populations rurales, en particulier la région alphiatière du Selloum. (Dialogue, 15/3/1976, Tunisie)

Soukier [souk + suffixe français -ier] « Marchand, commerçant, vendeur dans un souk ».

Les soukiers lancent à l'occasion un appel aux autorités compétentes pour s'occuper de la bonne sauvegarde de ce point vital: le souk. (L'Opinion, 12/2/1995, Maroc)

Les suffixés en -iser

Ce suffixe factitif produit également de nouvelles lexies. Il est adjoint à des bases nominales pour créer des verbes. Nous citons :

¹³⁸ DUBOIS Jean, DUBOIS Françoise, 1999, *La dérivation suffixale*, Paris, Nathan, p. 231.

Trabendiser [nom espagnol *trabendo* + suffixe -iser] : « Transformer en *trabendo* ».

Mais le citoyen qui déclare ne plus l'être, qui ne reconnaît ni destour, ni oualou, lui l'informel qui fait dans l'informel, qui trabendise tout et plus, qui gruge tout le monde. (Alger Républicain, 15/12/1991, Algérie)

Les suffixés en -ique

Nous avons enregistré des lexies formées d'une base et du suffixe adjectival -ique, présentes dans les trois inventaires. Soient les suffixés suivants :

Koufique [koufâ + suffixe -ique] : « Relatif à un style arabe à caractère géométrique, qui se pratiquait au IV^{ème} siècle avant l'Hégire ».

Le texte coranique y est réalisé en écriture koufique ancienne dont la sobriété et l'élégance sont remarquables. (Dialogue, 2/8/1976, Tunisie)

Maraboutique [marabout+ suffixe -ique] : « relatif au marabout ».

Les membres de ce groupe maraboutique sont au nombre d'une vingtaine. (Le Matin de Sahara, 3/1/1993, Maroc)

Il n'est de meilleure cuirasse contre les élucubrations et les prédictions maraboutiques proférées par une petite bande d'aventuriers, que le renforcement permanent et perpétuel de notre parti d'avant-garde de FLN. (Algérie-Actualité, 27/10/1983, Algérie)

Les suffixés en -eur

Désignant l'agent qui fait quelque chose, ce suffixe a favorisé l'apparition de deux lexies, à savoir *zellige* et *baroudeur*. Le premier, formé à partir de *zellige* et du suffixe français -eur, et le second créé de *baroud* et du suffixe -eur.

Zellige « Carreleur, artisan qui travaille ou qui pose le zellige ».

Prenant appui sur un petit établi, armé d'un lourd marteau, le zelligeux taille ses pièces en un mouvement régulier. (L'Opinion, 6/5/1992, Maroc)

Baroudeur « Cavalier tirant des coups de fusil pendant les fêtes ou les cérémonies officielles ».

Les femmes joignaient leurs you-you à la "zorna" des groupes folkloriques, les baroudeurs faisaient résonner les échos de leurs salves très nourries. (El Moudjahid, 28/11/1983, Algérie)

Les suffixés en -isation

Nous ne relevons que trois dérivés hybrides, attestés dans le français en Algérie, formés à partir de l'ajout du suffixe *-isation* qui désigne une action, un résultat ou un phénomène.

Chariisation [*charia* + suffixe *-isation*] : « Action d'introduire la charia, de rendre conforme à la charia ».

Les partis islamistes ouvrent pour une chariisation de tous les aspects de la vie des algériens. (El Acil, 18/11/1995, Algérie)

Trabendisation [*trabendo* + *-isation*] : « Transformation de l'économie du pays en *trabendo* ».

Il y a eu une complicité extraordinaire entre le pouvoir Chadli et le FIS, pour faire peur aux gens et justifier son maintien au pouvoir, mais surtout pour utiliser le FIS contre tous ceux qui étaient contre la trabendisation du pays. (Le Jeudi d'Algérie, 16/7/1992, Algérie)

Hidjabisation [*hidjab* + *-isation*] : « Action d'instituer le port du hidjab »

La hidjabisation tant clamée par les groupes terroristes semble en effet avoir gagné du terrain. (El Watan, 25/09/1994, Algérie)

Les suffixés en -phone

Désignant une personne qui parle une langue, un dialecte, etc., ce suffixe a produit trois lexies partagées entre un ou deux inventaires. Exemple :

Darijophone [darija+ -phone] : « Qui parle l'arabe dialectal ».

Même si ces jeunes ne maîtrisent pas la langue arabe classique, ils sont darijophones, ils connaissent par leurs parents les principes de la religion musulmane. (Le Matin du Sahara, 18/4/1993, Maroc)

Les suffixés en -ite et -ide

Malékite [du nom propre *Malek Bnu Anas* + suffixe -ite] : « Relatif à l'un des quatre rites de l'islam, fondé par Malek ibn Anas s'inspirant de la coutume de Médine ».

Le grand juge Hamed El Kaldani d'une grande érudition dans le rite malékite. (La Presse, 5/3/1991, Tunisie)

Hafside [du nom propre *Abou-Hafs* + suffixe -ide] : « Membre de la dynastie arabo-berbère fondée par Abou-Hafs, qui a régné en Tunisie de 1230 à 1574 ».

Tout un chacun sait que la porte de Bab Saadoun remonte à l'époque hafside. (La Presse, 24/5/1995, Tunisie)

Les suffixés en -al

Wilayal [wilaya+ suffixe -al] : « Qui se rapporte à la wilaya ».

Les fouilles furent menées à bien grâce à l'aide apportée par les autorités communales et wilayales. (El Moudjahid, 18/5/1977, Algérie)

Caïdal [caïd+ suffixe -al] : « Qui concerne le caïd ou qui relève de son autorité ».

Malgré les interventions des voisins faites auprès des chefs du 49e arrondissement caïdal, pour faire dégager ses remorques, le

propriétaire agit au-dessus de toute autorité. (Libération, 17/2/1995, Maroc)

Les suffixés en -ien

Qsourien [*qsour*+ suffixe -ien] : « Habitant d'un ksar ».

Ils (les étudiants) étaient logés, nourris et habillés soit chez leurs maîtres, soit à la mosquée, où le muezzin, chaque vendredi, en appelant les qsouriens à la grande prière, leur annonçait le nombre d'étudiants qu'ils auraient à pourvoir. (L'Opinion, 20/9/1996, Maroc)

Hegirien [*hegir* + suffixe -ien] : « Qui se rapporte à l'hégire ».

Le monde musulman fête aujourd'hui le nouvel an hegirien. (La Presse, 31/5/1995, Tunisie)

Les suffixés en -erie

Sandwicherie [du mot anglais *sanwich*+ suffixe -erie] : « Point de vente des sandwiches ».

[...] restaurants, sandwicheries, gargotes ont trouvé une clientèle sûre. (El Moudjahid, 5/8/1983, Algérie)

Les suffixés en -ité

Amazighité [*amazighe* + suffixe -ité] : « Appartenance à la communauté amazighe, ensemble des traits culturels de la population amazighe ».

À partir de là, le programme gouvernemental a exposé les orientations de manière claire et ce à deux niveaux : l'islam et l'amazighité. (La Gazette du Maroc, 25/11/2002, Maroc)

Après plus de 2 000 ans de persécution, l'amazighité reste contre vents et marées l'un des piliers de la personnalité maghrébine. Ne saurait être maghrébin quelqu'un qui renie son amazighité. L'amazighité est le trait de personnalité qui fait qu'on est Algérien, Tunisien ou Marocain, etc. (El Watan, 18/4/2000, Algérie)

Les suffixés en-ard

Guichard [guich + suffixe -ard] : « Descendant des tribus auxquelles le sultan octroyait des terres en échange d'un service militaire ».

Enfin les autorités locales persistent et signent: elles désignent, officiellement et séance tenante, trois personnes sur cinq pour représenter les guichards au Ministère de l'Intérieur pour un objet non encore défini. (L'Opinion, 2/12/1996, Maroc)

Blédard [bled + suffixe -ard] : « Qui vit dans le bled, la campagne, l'intérieur du pays ».

Pauvre maître d'école, qui ne lit aucune trace de prestige dans les yeux des "blédards". (Algérie-Actualité, 1984, Algérie)

Les suffixés en -esque

Ramadanisque [ramadan + suffixe -esque] « Relatif au ramadan ».

C'est connu et reconnu, les veillées ramadaniques sont entrées dans nos vies et traditions. (Tunis Hebdo, 25/3/1991, Tunisie)

Les suffixés en -er, -ification, -aire, -crate, -isé, -iel, -at, -cratie

Nous soulignons que cette série de suffixes est clairement peu productive de dérivés hybrides. En effet, nous enregistrons pour chaque suffixe une seule lexie. Considérons les exemples suivants :

Gouler [goul + suffixe -er] : « parler ».

La dernière pièce que j'ai réalisée, elle avait pour titre : "Tu goules ou tu goules pas." (Révolution Africaine, 11/6/1985, Algérie)

Gourbification [gourbi + suffixe -ification] : « construction et développement de gourbi ».

La gourbification s'inscrivait presque dans le programme de construction. (Le Temps, 20/11/1993, Tunisie)

Adoulaire [*adoul* + suffixe -aire] : « qui se rapporte aux adouls ou qui est établi par les adouls ».

Les terrains et les parcelles font l'objet [...] d'actes adoulaire et de titres khalifiens octroyés par le khalifa du sultan. (Tel Quel, 26/7/2002, Maroc)

Chouroucrate [*choura* + suffixe -crate] : « Partisan de la chouracratie ».

Si quatorze siècles séparent les deux hommes et leurs projets de société, il n'en demeure pas moins que, sur l'arène des présidentielles suicidaires, un millier de signatures donne l'avantage au chouroucrate par rapport au vétéran républicain. (Le Matin, 20/9/1995, Algérie)

Hidjabisée [de l'arabe *hidjab* + suffixe français -isé] : « Femme qui porte le hidjab ».

Comme dans nos enterrements, elles ont le droit, là, de hurler leur désespoir et elles le hurlent juste. Des jeunes filles en jeans, tête nue, prient. D'autres, hidjabisées pour la circonstance, ont cru bien faire. (Le Jeudi d'Algérie, 2/7/1992, Algérie)

Viziriel [dérivé du mot du français du Maroc *vizir* + suffixe français -iel] : « Propre au vizir, relatif au vizir ».

L'année suivante, en 1934, sous la pression populaire, la Résidence fut amenée à autoriser la Fête du Trône mais l'arrêté viziriel publié à ce sujet interdisait tout discours et tout rassemblement. (Le Matin du Sahara, 8/5/1998, Maroc)

Émirat [de *émir* + suffixe français -at] : « Statut d'émir, de chef d'un groupe terroriste islamiste ».

C'est ces derniers qui avaient écarté Hassan Hattab de la tête du GSPC en le remplaçant par Dichou qu'ils ont liquidé après quelques

mois pour permettre à Abou Hamza de prendre l'"émirat" du groupe.

(La Tribune, 10/2/2000, Algérie)

Chouracratie « Principe politique islamiste crée par le mouvement Hamas et reposant sur la choura ».

L'appel au boycott n'est qu'une manoeuvre visant à faciliter les choses au chantre de la chouracratie. (Le Matin, 25/9/1995, Algérie)

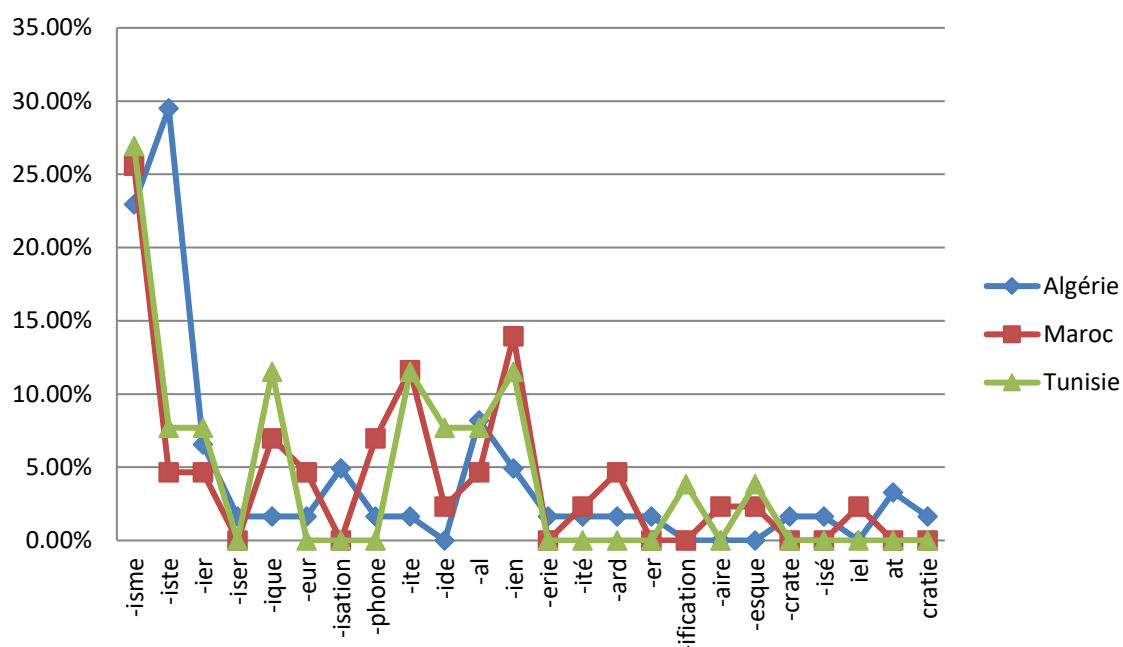
	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Suffixation	61	46,93%	43	33,07%	26	20%	130
Total	61		43		26		<u>130</u>

Tableau n°37 : Productivité des hybrides par suffixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occur	%	Occur	%	Occur	%	
-isme	14	22,96%	11	25,59%	7	26,93%	32
-iste	18	29,51%	2	4,66%	2	7,70%	22
-ier	4	6,55%	2	4,66%	2	7,70%	8
-iser	1	1,64%	-	00%	-	00%	1
-ique	1	1,64%	3	6,97%	3	11,53%	7
-eur	1	1,64%	2	4,66%	-	00%	3
-isation	3	4,92%	-	00%	-	00%	3
-phone	1	1,64%	3	6,97%	-	00%	4
-ite	1	1,64%	5	11,62%	3	11,53%	9
-ide	-	00%	1	2,32%	2	7,70%	3
-al	5	8,19%	2	4,66%	2	7,70%	9
-ien	3	4,92%	6	13,95%	3	11,53%	12
-erie	1	1,64%	-	00%	-	00%	1
-ité	1	1,64%	1	2,32%	-	00%	2
-ard	1	1,64%	2	4,66%	-	00%	3
-er	1	1,64%	-	00%	-	00%	1
-ification	-	00%	-	00%	1	3,84%	1
-aire	-	00%	1	2,32%	-	00%	1

-esque	-	00%	1	2,32%	1	3,84%	2
-crate	1	1,64%	-	00%	-	00%	1
-isé	1	1,64%	-	00%	-	00%	1
-iel	-	00%	1	2,32%	-	00%	1
-at	2	3,27%	-	00%	-	00%	3
-cratie	1	1,64%	-	00%	-	00%	1
Total	61		43		26		<u>130</u>

Tableau n° 38 : Répartition des hybrides générés par la suffixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 19 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des hybrides générés par la suffixation (fréquence d'usage comptabilisée)

Les journalistes maghrébins ont fait principalement appel au suffixe *-isme* très productif dans le français de référence. Le suffixe *-iste*, très peu productif dans les français du Maroc et dans celui de Tunisie, a également contribué à la création du plus grand nombre de lexies dans l'inventaire Algérie. Le taux de productivité des autres suffixes varie d'un inventaire à un autre, ce qui explique la disparité d'évolution entre les trois courbes.

Nous avons donc dénombré 24 suffixes qui ont fait apparaître 130 nouvelles lexies (fréquence d'usage comptabilisée). Les journalistes algériens ont adjoint 19 suffixes à 61 bases empruntées à la langue arabe et ses variétés ou à l'anglais ; les journalistes marocains ont recouru à 15 suffixes pour former 43 nouveaux termes ; enfin, les journalistes tunisiens n'ont mobilisé que 10 suffixes pour 26 termes.

2.2.2.3. Les parasyntétiques

Ce procédé consisté à former, par l'adition combinée d'un préfixe et d'un suffixe, de nouvelles lexies hybrides. La dérivation parasyntétique atteste la structure préfixe + base étrangère + suffixe. Elle concerne des lexies comme : **Défellahisation** [préfixe dé- + *fellah* + suffixe -isation] : « Perte de la condition de fellah, abandon du statut de petit propriétaire agricole ».

Enfin petit détour par une réalité chaque jour plus pressante et largement expliquée par les deux articles précédents: la défellahisation des Marocains des campagnes. (La Tribune du Maroc, 20/6/1992, Maroc)

Dégourbisation [préfixe dé- + *gourbi* + suffixe isation] : « Politique d'assainissement de l'habitat, grâce à la démolition des bidonvilles et au relogement de leurs habitants ».

Les responsables de ce groupe hôtelier ont maintes fois insisté sur la nécessité de la "dégourbisation" des alentours de ce grand hôtel. (Le Quotidien d'Oran, 5/2/2000, Algérie)

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Parasyntétique	2	22,22%	6	66,66%	1	11,11%	9
Total	2		6		1		<u>9</u>

Tableau n°39 : Productivité des hybrides par parasyntétique dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

En appliquant simultanément les règles de préfixation et de suffixation à des bases étrangères, 9 parasynthétiques ont émergé dans notre inventaire panmaghrébin. L'inventaire Maroc compte à lui seul 6 lexies. Vient ensuite l'inventaire Algérie avec 2 lexies, et en dernière position l'inventaire Tunisie qui ne se contente que d'une seule lexie.

2.2.2.4. La composition

C'est un procédé relativement récurrent dans les inventaires des trois pays. Il signifie la création d'une unité sémantique à partir d'au moins deux éléments lexicaux autonomes : l'un de formation française et l'autre de formation étrangère.

Auparavant les termes composés dont les composants n'étaient pas graphiquement unis ou reliés par un trait d'union, ne pouvaient être considérés comme tels. Cependant cette limitation est purement graphique, et certains linguistes ont étendu le terme de composition à toute succession de morphèmes plus ou moins figés correspondant à une unité significative dans la langue courante. Dans notre corpus, nous avons enregistré des termes comme :

Rabita islamique [nom *rabita* + adjectif *islamique*] : « Ligue islamique ».

« *Hadj Ali Smain, de la tariqa Habria de Tlemcen, s'exclame : « Pourra-t-on m'expliquer un jour pourquoi la Rabita islamique siège à Londres ? ».* (Algérie-Actualité, 23/5/1991, Algérie)

Rabi premier [nom *rabi* + adjectif numéral cardinal *premier*] : « Troisième mois lunaire de l'hégire ».

« *Le conseil a approuvé un projet de décret portant approbation de la convention passée le 5 rabi' premier 1416 (3 août 1995) entre l'État et Bank Al Maghrib* » (Libération, 9/8/1995, Maroc)

Mini-djebba [adjectif *mini* + nom *djebba*]. « Courte descendant jusqu'aux genoux ».

Mini-djebba en poile rose et verte... (Faiza, aout, 1967, Tunisie)

Tribu makhzen [nom *tribu* + nom *makhzen*] : « tribu obéissant au contrôle du pouvoir central ».

« *Le pouvoir central s'exerçait dans les villes, sur les tribus makhzen* ». (El Moudjahid, 9/4/1986, Algérie)

Entrepreneurship [nom de formation française *entrepreneur* + nom de formation anglaise *ship*] : « Métier, fonction d'entrepreneur ».

« *Il faudrait des interventions immédiates tels les grands travaux d'équipement [...] favoriser les P.M.E., favoriser l'entrepreneurship parmi les jeunes promoteurs* ». (Libération, 31/10/1994, Maroc).

	Algérie		Maroc		Tunisie		Total
	Occ	%	Occ	%	Occ	%	
Composition	11	27,5%	18	45%	11	27,5%	40
Total	11		18		11		<u>40</u>

Tableau n° 40 : Productivité des hybrides par composition dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)

3. La catégorie grammaticale

Dans cette partie d'analyse, nous avons jugé utile de nous intéresser à la catégorie grammaticale des néologismes générés par les matrices internes et la matrice externe. Notre étude a révélé l'omniprésence des noms dans les trois inventaires. En effet, avec une proportion d'environ 85% dans chaque pays, ils l'emportent nettement sur les adjectifs, les verbes, les adverbes, etc. qui se partagent le reste du pourcentage (15%).

Cette primauté des noms, qui échappe à toute comparaison et qui nous semble logique du fait que les journalistes de ces trois pays ressentent le besoin de

dénommer avec exactitude des réalités sociales, culturelles, identitaires, etc. qui leur sont propres.

Conclusion

Dans ce quatrième chapitre, nous avons procédé à une analyse des lexies néologiques journalistiques attestées dans les inventaires des trois pays maghrébins. D'un point de vue sémasiologique, nous avons mis l'accent sur les procédés de formation de ces nouvelles lexies et avons également effectué un rapprochement inter / intra pays maghrébins ayant pour objet l'analyse et l'interprétation de données quantifiables.

Cette analyse nous a permis de constater que les lexies néologiques générées par la matrice externe sont très représentées dans le français des journalistes maghrébins par rapport à celles générées par les matrices internes. En effet, sur un total de 1269 entrées représentant le corpus brut (fréquence d'usage non prise en considération), 1105 entrées (87,08%), avec un nombre majoritaire d'emprunts, relèvent de la matrice externe. Les matrices internes, quant à elles ont contribué à la création de seulement 12,92% (164 entrées) de l'ensemble des trois inventaires.

Les statistiques confirment qu'à l'intérieur de chaque inventaire les journalistes francophones algériens, marocains et tunisiens déploient respectivement, avec de légères différences intermaghrébines en termes de productivité, les mêmes matrices lexicogéniques. Sur un total de 1608 occurrences (termes communs comptabilisés), l'Algérie renferme 604 occurrences dont 85,10% générées par la matrice externe et 14,90% par les matrices internes, le Maroc mobilise 535 occurrences dont 88,33% relèvent de la matrice externe et 11,77% des matrices internes, enfin la Tunisie dénombre 469 occurrences (95,74% / 4,26%).

L'emprunt à l'arabe avec ses variétés, est le plus fréquent dans la nomenclature des trois inventaires. Cela s'explique par le fait que les journalistes maghrébins désirent exprimer des réalités propres à leurs pays respectifs et que la langue française se voit incapable de signifier de manière explicite. Dans ce contexte, nous reprenons à titre indicatif les termes « *maquisard / partisan* »¹³⁹ qui, selon Y. Derradji, « *n'expriment pas de manière parfaite et exacte ce qui est dénoté par les lexies arabes : moussebel comprend les deux sèmes "sacrifice" et "don de soi", alors que pour fellaghas, le sème "combattant pour la liberté et l'indépendance" »*¹⁴⁰

En ce qui concerne l'hybridation, elle est, comparativement à l'emprunt, moins proluxe. Cependant, nous pouvons constater que ce procédé de formation lexicale, beaucoup moins productif que l'emprunt, est présent dans notre corpus. Les journalistes algériens et marocains sont les auteurs du plus grand nombre de termes hybrides avec 76 occurrences pour le premier pays et 69 occurrences pour le second. Pour ce qui est des journalistes tunisiens, ils n'en ont produit que 38 items.

Comme nous l'avons souligné supra, l'emprunt se combine avec les autres procédés de dérivation et de composition. Cependant, la dérivation est le procédé le plus fortement utilisé par rapport à la composition, et ce dans les trois pays et dans les deux matrices. Le recours à ce système dérivationnel, qui use alternativement ou simultanément de suffixes et de préfixes et qui sont en nombre restreint, dénote l'adoption de ces affixes par les journalistes de telle manière qu'une dérivation néologique soit perçue par eux comme pouvant relever de leur propre vocabulaire.

¹³⁹ DERRADJI Yacine, 1999, p. 1 « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée » in *Le Français en Afrique*, Recueil d'articles, Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique n° 13, UMR 6039 ILF-CNRS, p. 1.

¹⁴⁰ DERRADJI Yacine, 1999, Op. Cit., p. 1.

A l'intérieur de la dérivation elle-même, celle par suffixation est plus productive que celle par préfixation ou par parasynthétique. Notre étude sémasiologique a bel et bien confirmé le dynamisme de la dérivation suffixale aussi bien dans le français de France que dans le français maghrébin malgré que cette langue demeure étrangère et acquise par voie scolaire et subit continuellement la pression de la politique d'arabisation dans cette aire maghrébine.

L'analyse des dérivés hybrides nous a permis de confirmer que les noms constituent la catégorie grammaticale la plus productive, dans les trois inventaires maghrébins, par rapport à celle des verbes, des adjectifs et des adverbes. Cela signifie que les journalistes francophones maghrébins préfèrent dénommer des choses plutôt que de les animer ou de les qualifier.

CHAPITRE V

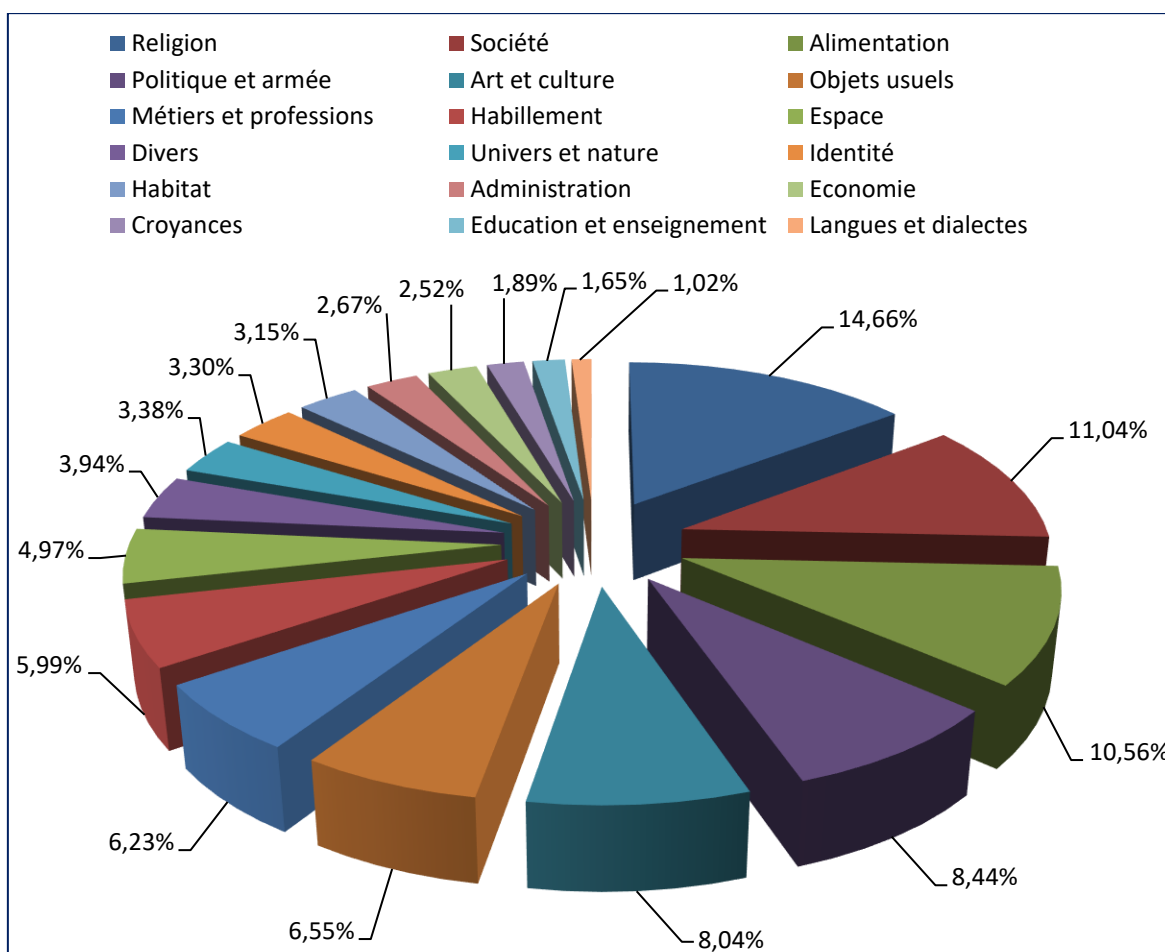
**Analyse comparée des lexies néologiques
d'un point de vue onomasiologique**

Introduction

La détermination des domaines pourvoyeurs de particularités lexicales se base essentiellement sur leur sens ainsi que sur le contexte dans lequel elles naissent. Cette partie du travail consiste en une tentative pour classer les lexies néologiques, parues dans des journaux maghrébins et recueillies dans l'inventaire de chaque pays, selon leurs différents champs sémantiques. Elle consiste également à découvrir s'il existe une ressemblance ou une différence entre les domaines couverts par ces particularités lexicales. Il est à noter que cette analyse est difficile à réaliser en raison de la polysémie qui caractérise quelques lexies, d'une part, et de la diversité des domaines que couvre la presse écrite, d'autre part.

Domaines	Lexies néologiques	Pourcentages
<i>Religions</i>	186	14,66%
<i>Société</i>	140	11,04%
<i>Alimentation</i>	134	10,56%
<i>Politique et armée</i>	107	8,44%
<i>Art et culture</i>	102	8,04%
<i>Objets usuels</i>	83	6,55%
<i>Métiers et professions</i>	79	6,23%
<i>Habillement</i>	76	5,99%
<i>Espace</i>	63	4,97%
<i>Divers</i>	50	3,94%
<i>Univers et nature</i>	43	3,38%
<i>Identité</i>	42	3,30%
<i>Habitat</i>	40	3,15%
<i>Administration</i>	34	2,67%
<i>Économie</i>	32	2,52%
<i>Croyances</i>	24	1,89%
<i>Éducation et enseignement</i>	21	1,65%
<i>Langues et dialectes</i>	13	1,02%
Total	1269	100%

Tableau n° 41 : Répartition des lexies néologiques selon les domaines (fréquence d'usage non comptabilisée)



Graphique n° 20 : Proportions des domaines producteurs de lexies néologiques (fréquence d'usage non comptabilisée)

L'inventaire lexical a atteint un total de 1269 lexies (termes communs comptabilisés une seule fois) réparties entre 18 domaines distincts. Le tableau et le graphique ci-dessus présentent le classement des domaines par ordre décroissant.

Regroupant 186 items avec une proportion de 14,66%, le domaine de la religion occupe nettement la première position, suivi par celui de la société avec 140 lexies soit 11,04%, et celui de l'alimentation avec 134 lexies soit 10,56%. Les domaines restant sont classés comme suit : politique et armée (107 termes / 8,44%) ; art et culture (102 / 8,04%) ; objets usuels (83 / 6,55%) ; métiers et professions (79 / 6,23%) ; habillement (76 / 5,99%) ; espace (63 / 4,97%) ; divers (50 / 3,94%) ; univers et nature (43 / 3,38%) ;

identité (42 / 3,30%) ; habitat (40 / 3,15%) ; administration (34 / 2,67%) ; économie (32 / 2,52%) ; croyances (24 / 1,89%) ; éducation et enseignement (21 lexies / 1,65%) ; langues et dialectes (13 termes / 1,02%).

1. Religion

Ce domaine, le plus productif en particularités lexicales, réunit 186 lexies qui ont rapport aux pratiques, fêtes et rites religieux, prières, calendrier, etc. Les termes empruntés aux langues locales ou étrangères ainsi que les termes de formation hybride sont les plus représentés et fournissent 175 entrées soit 94,08%. Les termes d'origine française quant à eux constituent seulement 5,92% avec 11 entrées.

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Aceb</i>	✓	-	-	1
<i>Achour</i>	✓	-	-	1
<i>Achoura</i>	✓	✓	✓	3
<i>Adane</i>	✓	✓	✓	3
<i>Agréé</i>	✓	-	-	1
<i>Aïcha</i>	✓	-	-	1
<i>Aïd</i>	✓	✓	✓	3
<i>Aïd el adha</i>	✓	✓	✓	3
<i>Aïd el fitr</i>	✓	✓	✓	3
<i>Aïd el kebir</i>	✓	✓	-	2
<i>Aïd esghir</i>	✓	✓	✓	3
<i>Aïd mabrouk</i>	-	-	✓	1
<i>Aïd-Al-Mawlid</i>	-	✓	✓	2
<i>Akh</i>	✓	-	-	1
<i>Alem</i>	✓	✓	-	2
<i>Hamdou lillah</i>	✓	-	✓	2
<i>Allah Ghaleb</i>	✓	-	-	1
<i>Allah yarhmou</i>	✓	-	-	1
<i>Allah irebbah</i>	✓	-	-	1
<i>Allah Yestar</i>	✓	-	-	1
<i>Anti-Ramadanisque</i>	-	✓	-	1
<i>Aouacher</i>	-	✓	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Ech-chourouq</i>	-	-	✓	1
<i>Asr</i>	-	✓	✓	2
<i>Zaouia</i>	-	-	✓	1
<i>Assi</i>	-	✓	✓	2
<i>Awal Muharâm</i>	✓	-	-	1
<i>Ayât</i>	✓	-	-	1
<i>Baladya islamia</i>	✓	-	-	1
<i>Baptisé</i>	✓	-	-	1
<i>Baraka</i>	✓	✓	-	2
<i>Barbe</i>	✓	-	-	1
<i>Bidâa</i>	✓	-	-	1
<i>Bir zem-zem</i>	✓	-	-	1
<i>Bismi Allah</i>	✓	✓	✓	3
<i>Bliss</i>	✓	-	-	1
<i>Califal</i>	✓	-	✓	2
<i>Calife</i>	✓	✓	-	2
<i>Chaâbana</i>	-	✓	-	1
<i>Châabane</i>	✓	✓	-	2
<i>Chérif</i>	✓	-	-	1
<i>Chaféite</i>	-	✓	-	1
<i>Chahada</i>	✓	✓	✓	3
<i>Chahid</i>	✓	-	-	1
<i>Chaoual</i>	-	✓	✓	2
<i>Charâïque</i>	-	✓	✓	2
<i>Charia</i>	✓	✓	✓	3
<i>Chariisation</i>	✓	-	-	1
<i>Chérifien</i>	-	✓	-	1
<i>Chiisme</i>	✓	✓	-	2
<i>Chitane</i>	✓	-	✓	2
<i>Choura</i>	✓	✓	✓	3
<i>Coraniquement</i>	-	✓	-	1
<i>Dars</i>	✓	-	-	1
<i>Daawa</i>	✓	✓	-	2
<i>Derwich</i>	✓	-	-	1
<i>Dhimmi</i>	-	-	✓	1
<i>Dohr</i>	✓	✓	✓	3

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Dhou el hidja</i>	✓	-	✓	2
<i>Dhou el kiida</i>	✓	-	✓	2
<i>Dhikr</i>	-	-	✓	1
<i>Allahou Aâlam</i>	✓	-	-	1
<i>Diya</i>	✓	-	-	1
<i>Djahilia</i>	✓	✓	-	2
<i>Djazaâra</i>	✓	-	-	1
<i>Djazaariste</i>	✓	-	-	1
<i>Djihad</i>	✓	✓	-	2
<i>Djinn</i>	✓	✓	✓	3
<i>Djinniya</i>	✓	-	-	1
<i>Djomâda deux</i>	-	✓	-	1
<i>Djomâda premier</i>	-	✓	-	1
<i>Freda</i>	✓	-	-	1
<i>Djoudada 1</i>	✓	-	-	1
<i>Émir des croyants</i>	✓	-	-	1
<i>Émiral</i>	-	✓	-	1
<i>Émirat</i>	✓	-	-	1
<i>Fajr</i>	-	-	✓	1
<i>Falaqua</i>	-	✓	-	1
<i>Fatiha</i>	✓	✓	✓	3
<i>Fattarii</i>	-	-	✓	1
<i>Fedaï</i>	✓	✓	-	2
<i>Fatwa</i>	-	-	✓	1
<i>Fikh</i>	✓	✓	-	2
<i>Fikhiste</i>	✓	-	-	1
<i>Fitna</i>	✓	✓	-	2
<i>Fitra</i>	✓	✓	✓	3
<i>F'kih</i>	✓	✓	✓	3
<i>Fuqaha</i>	-	-	✓	1
<i>Grand Aïd</i>	-	-	✓	1
<i>Habous</i>	✓	✓	-	2
<i>Hadith</i>	✓	✓	✓	3
<i>Hadj</i>	✓	✓	✓	3
<i>Halal</i>	✓	✓	-	2
<i>Hanafite</i>	-	✓	✓	2

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Hanbalisme</i>	-	✓	-	1
<i>Hanbalite</i>	-	✓	-	1
<i>Hanefisme</i>	-	-	✓	1
<i>Haram</i>	✓	✓	-	2
<i>Hégire</i>	-	✓	✓	2
<i>Hegirien</i>	-	-	✓	1
<i>Hijra</i>	-	✓	-	1
<i>Hourî</i>	✓	✓	-	2
<i>Ichaa</i>	-	✓	✓	2
<i>Idda</i>	✓	✓	-	2
<i>Iftar</i>	✓	✓	✓	3
<i>Ijtihad</i>	✓	✓	✓	3
<i>Ikhwa</i>	✓	-	-	1
<i>Imam</i>	✓	✓	✓	3
<i>Imamat</i>	✓	✓	-	2
<i>Imsak</i>	✓	-	✓	2
<i>Inchallah</i>	✓	✓	✓	3
<i>Islamité</i>	✓	✓	-	2
<i>Islamo-baâthisme</i>	✓	-	-	1
<i>Islamo-baâthiste</i>	✓	-	-	1
<i>Islamo-nationaliste</i>	✓	-	-	1
<i>Islamo-réconsiliateur</i>	✓	-	-	1
<i>Istisqua</i>	✓	-	✓	2
<i>Jabriste</i>	-	✓	-	1
<i>Jeuneur</i>	-	-	✓	1
<i>Joumada</i>	-	-	✓	1
<i>Kafala</i>	✓	✓	-	2
<i>Kafer</i>	✓	✓	✓	3
<i>Kharijisme</i>	-	✓	-	1
<i>Kharijite</i>	-	✓	-	1
<i>Khatib</i>	-	✓	-	1
<i>Khilafa</i>	-	✓	-	1
<i>Kofr</i>	-	✓	-	1
<i>La yadjouz</i>	✓	-	-	1
<i>Laylat-al-qadr</i>	✓	✓	-	2
<i>Mahr</i>	-	✓	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Malékisme</i>	-	✓	✓	2
<i>Malékite</i>	-	✓	✓	2
<i>Mawlid</i>	✓	-	✓	2
<i>Mehdisme</i>	-	✓	-	1
<i>Maktoub</i>	-	✓	✓	2
<i>Mihrab</i>	-	✓	✓	2
<i>Minbar</i>	-	✓	✓	2
<i>Moghreb</i>	-	✓	✓	2
<i>Mohajirines</i>	-	✓	-	1
<i>Moharram</i>	-	✓	✓	2
<i>Mokadem</i>	-	✓	✓	2
<i>Mouton de l'aïd</i>	-	-	✓	1
<i>Mufti</i>	-	✓	✓	2
<i>Nafaqua</i>	-	✓	-	1
<i>Nahda</i>	-	✓	✓	2
<i>Nassrani</i>	-	✓	-	1
<i>Néo-salafiste</i>	-	✓	-	1
<i>Nuit du destin</i>	-	-	✓	1
<i>Omra</i>	✓	✓	✓	3
<i>Oulémiste</i>	✓	-	-	1
<i>Petit aïd</i>	-	-	✓	1
<i>Prieur</i>	-	-	✓	1
<i>Quibla</i>	-	✓	✓	2
<i>Rabi deux</i>	-	✓	-	1
<i>Rabi premier</i>	-	✓	✓	2
<i>Rabita islamique</i>	✓	-	-	1
<i>Rah'ma</i>	✓	-	-	1
<i>Rajeb</i>	✓	✓	✓	3
<i>Ramadan</i>	-	✓	✓	2
<i>Ramadanisque</i>	-	✓	✓	2
<i>Ramadanien</i>	-	✓	-	1
<i>Ramadanique</i>	-	✓	-	1
<i>Ramadhaniate</i>	✓	-	-	1
<i>Ras el am el hijri</i>	-	-	✓	1
<i>Réislamisation</i>	-	✓	-	1
<i>Sadaqa</i>	-	-	✓	1

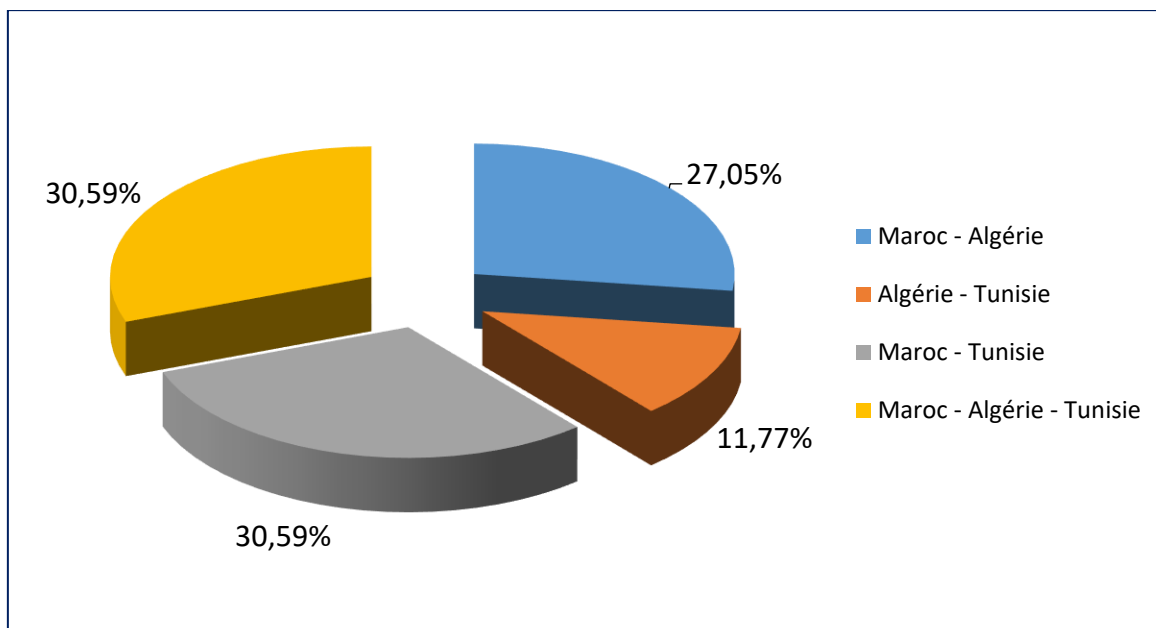
CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Safar</i>	✓	✓	✓	3
<i>Salaf</i>	-	✓	-	1
<i>Salafi</i>	-	✓	-	1
<i>Salafisme</i>	✓	✓	-	2
<i>Salafiste</i>	✓	-	✓	2
<i>Salafiya</i>	✓	-	✓	2
<i>Thour</i>	-	-	✓	1
<i>Shour</i>	-	✓	✓	2
<i>Sira</i>	-	✓	-	1
<i>Sobh</i>	-	✓	-	1
<i>Sofa et maroua</i>	-	✓	-	1
<i>Soufisme</i>	-	✓	✓	2
<i>Sourate</i>	-	✓	✓	2
<i>Sunna</i>	-	✓	✓	2
<i>Sunnisme</i>	-	✓	-	1
<i>Taraouih</i>	-	✓	✓	2
<i>Tawhid</i>	-	✓	-	1
<i>Wadjib</i>	✓	-	-	1
<i>Zakat el-fitr</i>	✓	✓	-	2
<i>Zakat</i>	✓	✓	✓	3
186	102	112	84	

Dans le tableau et le graphique ci-dessous, nous présentons avec précision les proportions des items communs à deux voire aux trois pays maghrébins.

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
23	10	26	26	85
27,05%	11,77%	30,59%	30,59%	100%

**Tableau n° 42 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Religion »**



Graphique n° 21 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Religion »

Deux ou trois pays maghrébins se partagent 85 lexies représentant 45,69% de l'inventaire « religion ». Ces lexies communes se répartissent comme suit :

a- Maroc – Algérie : 23 termes sont partagés entre le Maroc et l'Algérie, ce qui représente 27,05% du total des items communs. Nous citons à titre d'exemple *kafala, houri, islamité, baraka, alem, châabane, halal, fedaiï, calife, chiisme, imamt, zakat el-fitr, salafisme, etc.*

b- Algérie – Tunisie : nous recensons 10 termes en commun entre les journalistes algériens et leurs homologues tunisiens, soit 11,77% (*salafiya, mawlid, imsak, chitane, dhou el hidja, dhou el kaada, etc.*).

c- Maroc – Tunisie : avec un pourcentage de 30,59%, les lexies communes à ces deux pays sont au nombre de 26 (*taraouih, sourate, shour, kibla, maktoub, mihrab, nahda, rabi premier, mufti, ramadanesque, aïd-el-maoulid, sunna, soufisme, quibla, malékisme, malékite, hégire, moghreb, etc.*).

Maroc – Algérie – Tunisie : 26 items sont également présents dans les écrits journalistiques marocains, algériens et tunisiens. Considérons les lexies

suivantes : *zakat, omra, kafer, hadith, hadj, fitra, adane, achoura, aïd, aïd el adha, aïd el fitr, inchallah, etc.*

2. Société

Les termes concernent les normes, représentations et rapports sociaux, pauvreté, chômage, mariage, divorce, fiançailles, habitudes, etc. Ce domaine comporte 140 occurrences, dont 112 emprunts et hybrides avec un pourcentage de 80%, et 28 mots français représentant 20%.

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Aâfsa</i>	✓	-	-	1
<i>Abordage</i>	✓	-	-	1
<i>Achaba</i>	✓	-	-	1
<i>Affectataire</i>	✓	-	-	1
<i>Aman</i>	✓	✓	-	2
<i>Amana</i>	✓	✓	-	2
<i>Ansar</i>	✓	✓	-	2
<i>Aoula</i>	✓	-	-	1
<i>Arch</i>	✓	-	-	1
<i>Arriviste</i>	✓	-	-	1
<i>Aroussa</i>	✓	-	✓	2
<i>Azriya</i>	✓	-	-	1
<i>Azzaba</i>	✓	-	-	1
<i>Babor australia</i>	✓	-	-	1
<i>Baladi</i>	✓	-	-	1
<i>Baroudeur</i>	✓	✓	-	2
<i>Beau-Gossa</i>	✓	-	-	1
<i>Beldi</i>	-	✓	✓	2
<i>Ben'amisme</i>	✓	-	-	1
<i>Béni-oui-oui</i>	✓	✓	-	2
<i>Béni-ouiouisme</i>	-	✓	-	1
<i>Bidoun</i>	-	✓	-	1
<i>Blédard</i>	✓	✓	-	2
<i>Blondiste</i>	✓	-	-	1
<i>Bogossité</i>	✓	-	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Bouhi</i>	✓	-	-	1
<i>Boquala</i>	✓	-	-	1
<i>Bouchkara</i>	✓	-	-	1
<i>Boudjadi</i>	✓	✓	-	2
<i>Bouffa</i>	✓	-	-	1
<i>Branché</i>	✓	-	-	1
<i>Chaînard</i>	✓	-	-	1
<i>Chaîner</i>	✓	-	-	1
<i>Chambrée</i>	✓	-	-	1
<i>Chantier de chômeurs</i>	-	-	✓	1
<i>Chibani</i>	-	✓	-	1
<i>Chikayate</i>	✓	✓	-	2
<i>Clandestin</i>	✓	✓	-	2
<i>Clubard</i>	✓	-	-	1
<i>Clubisme</i>	✓	-	-	1
<i>Da</i>	✓	-	-	1
<i>Défallahisation</i>	-	✓	-	1
<i>Déréglementation</i>	-	✓	-	1
<i>Dévoiler</i>	-	-	✓	1
<i>Dinarite</i>	✓	-	-	1
<i>Diwan</i>	✓	-	-	1
<i>Dot</i>	✓	-	-	1
<i>Djamaâte</i>	✓	-	-	1
<i>Djemaâ</i>	✓	✓	✓	3
<i>Dlala</i>	✓	✓	✓	3
<i>Draguillero</i>	✓	-	-	1
<i>Faiseur de queue</i>	-	✓	-	1
<i>Fakir</i>	-	✓	-	1
<i>Festoyard</i>	-	✓	-	1
<i>Fils uu bled</i>	-	✓	-	1
<i>Flane</i>	✓	✓	✓	3
<i>Gaous</i>	✓	-	-	1
<i>Ghachi</i>	✓	-	-	1
<i>Ghorba</i>	✓	-	-	1
<i>Goôr</i>	-	-	✓	1
<i>Guessra</i>	✓	-	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Guellil</i>	✓	-	-	1
<i>Guich</i>	-	✓	-	1
<i>Guichard</i>	-	✓	-	1
<i>Hachaïchi</i>	✓	-	-	1
<i>Hadana</i>	✓	-	-	1
<i>Hadina</i>	✓	-	-	1
<i>Hadj Moussa et Moussa hadj</i>	✓	-	-	1
<i>Hadri</i>	✓	-	-	1
<i>Haggarine</i>	✓	-	-	1
<i>Hakim</i>	-	✓	-	1
<i>Halka</i>	✓	✓	-	2
<i>Hamla</i>	✓	✓	-	2
<i>Hchouma</i>	-	✓	-	1
<i>Hidjabisation</i>	✓	-	-	1
<i>Hidjabisée</i>	✓	-	-	1
<i>Hidjabiser</i>	✓	-	-	1
<i>Hidjabiste</i>	✓	-	-	1
<i>Hittisme</i>	✓	-	-	1
<i>Hittiste</i>	✓	-	-	1
<i>Hagra</i>	✓	-	-	1
<i>Horma</i>	✓	-	-	1
<i>Houmisme</i>	✓	-	-	1
<i>Houmiste</i>	✓	-	-	1
<i>Indue-occupation</i>	✓	-	-	1
<i>Indu-occupant</i>	✓	-	-	1
<i>Jaria</i>	-	✓	-	1
<i>Karkoubi</i>	-	✓	-	1
<i>Khlaâ</i>	-	-	✓	1
<i>Khalti</i>	-	-	✓	1
<i>Khettara</i>	-	✓	-	1
<i>Khotba</i>	-	✓	-	1
<i>Kif</i>	-	✓	-	1
<i>Lalla</i>	✓	✓	✓	3
<i>Majdoub</i>	-	✓	-	1
<i>Majliss</i>	-	✓	✓	2

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

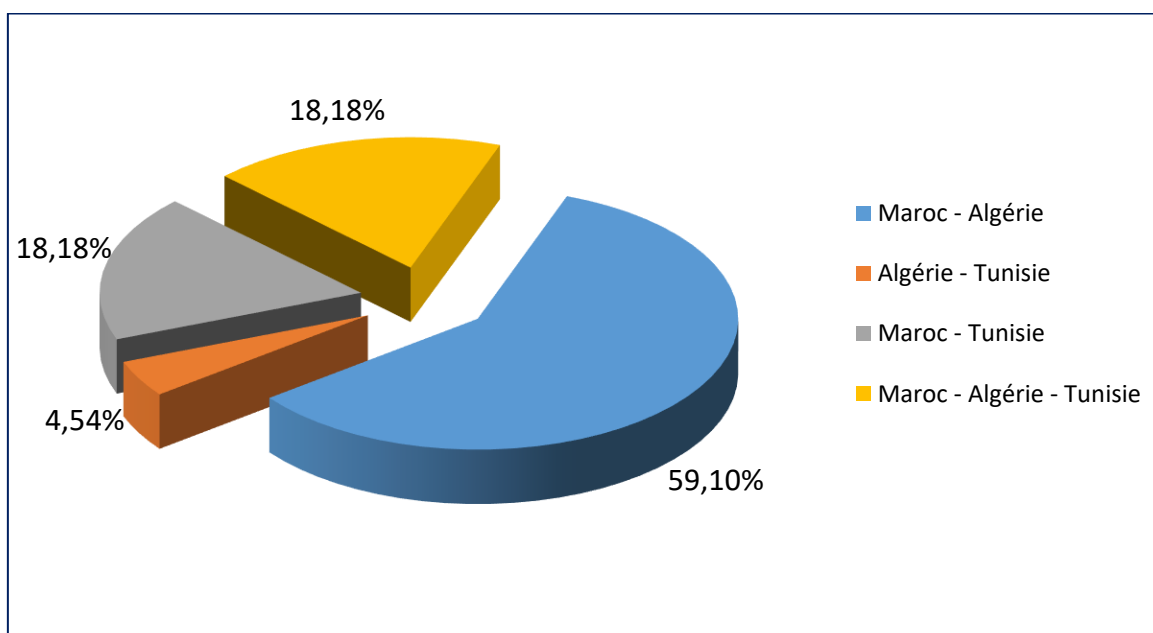
<i>Mal-Vie</i>	✓	-	-	1
<i>Mamlouk</i>	-	-	✓	1
<i>Mahba</i>	-	-	✓	1
<i>Melk</i>	-	✓	-	1
<i>Mérinide</i>	-	✓	-	1
<i>Meskine</i>	-	✓	-	1
<i>Moqadem du quartier</i>	-	✓	-	1
<i>Moul choukara</i>	-	✓	-	1
<i>Nachid</i>	✓	-	-	1
<i>Navettard</i>	-	✓	-	1
<i>Neffa</i>	-	-	✓	1
<i>Niya</i>	✓	-	-	1
<i>Nomadisme</i>	✓	-	-	1
<i>Noukta</i>	✓	✓	-	2
<i>Nouzouh</i>	-	-	✓	1
<i>Odéjiste</i>	-	✓	-	1
<i>Ommi</i>	-	-	✓	1
<i>Ouled el bled</i>	-	-	✓	1
<i>Oumma</i>	✓	✓	-	2
<i>Rafle</i>	-	-	✓	1
<i>Patronienne</i>	-	✓	-	1
<i>Qafza</i>	✓	-	-	1
<i>Rachoua</i>	✓	-	-	1
<i>Radio-trottoir</i>	✓	-	-	1
<i>Rahala</i>	✓	-	-	1
<i>Mabrouk</i>	-	-	✓	1
<i>Ras-el-am el ajmi</i>	-	-	✓	1
<i>Ras el am jédid</i>	-	-	✓	1
<i>Rboukh</i>	-	-	✓	1
<i>Bipède</i>	-	-	✓	1
<i>Siba</i>	-	✓	-	1
<i>Sidi</i>	-	✓	✓	2
<i>Smala</i>	-	-	✓	1
<i>Souriy</i>	-	-	✓	1
<i>Surchômage</i>	-	✓	-	1
<i>Takrouri</i>	-	-	✓	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Tarab</i>	-	-	✓	1
<i>Touiza</i>	-	✓	-	1
<i>Véломotoriste</i>	-	✓	-	1
<i>Zid</i>	✓	-	-	1
<i>Wilayisme</i>	✓	-	-	1
<i>Yemma</i>	✓	-	-	1
<i>Zakkar</i>	-	-	✓	1
<i>Zoufri</i>	-	✓	✓	2
140	83	52	31	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
13	1	4	4	22
59,10%	4,54%	18,18%	18,18%	100%

**Tableau n° 43 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Société »**



**Graphique n° 22 : Proportions des lexies communes dans le domaine
« Société »**

Nous dénombrons 22 occurrences communes aux pays maghrébins, soit un pourcentage de 15,71%. 13 occurrences sont communes au Maroc et à l'Algérie, une seule pour l'Algérie et la Tunisie, 4 dans l'inventaire Maroc et Algérie, et enfin 4 occurrences partagées entre les trois pays.

a- Maroc – Algérie (13 occurrences / 59,10%) : *chikayate, boudjadi, blédard, halka, hamla, clandestin, amana, aman, ansar, baroudeur, dlala*, etc.

b- Algérie – Tunisie (1 occurrence / 4,54%) : *aroussa*.

c- Maroc – Tunisie (4 occurrences / 18,18%) : *zoufri, majliss, sisi, beldi*.

d- Maroc – Algérie – Tunisie (4 occurrences / 18,18%) : *dlala, flane, lalla, Djemaâ*.

3. Alimentation

Pour ce qui est des lexies relatives à la cuisine dite traditionnelle ou moderne, la cuisine gastronomique, les boissons, les gâteaux, les plats, la viennoiserie, les pâtes, les fruits, etc., le domaine de l'alimentation rassemble 134 entrées, dont 129 emprunts et hybrides (96,26%), et 5 lexies françaises constituant le reste du pourcentage (3,74%).

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Aïch</i>	✓	-	-	1
<i>Alig</i>	-	-	✓	1
<i>Amlou</i>	-	✓	-	1
<i>Assida</i>	-	-	✓	1
<i>Beghrir</i>	-	✓	-	1
<i>Bégri</i>	-	✓	-	1
<i>Baklaoua</i>	✓	✓	✓	3
<i>Berkoukes</i>	✓	-	-	1
<i>Bissara</i>	-	✓	-	1
<i>Bazine</i>	-	-	✓	1
<i>Borghol</i>	-	-	✓	1
<i>Boukha</i>	-	-	✓	1
<i>Boulfaf</i>	-	✓	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Bourek</i>	✓	-	✓	2
<i>Bouza</i>	-	-	✓	1
<i>Bouzelouf</i>	✓	-	-	1
<i>Briwates</i>	-	✓	-	1
<i>Bsissa</i>	-	-	✓	1
<i>Cachir</i>	✓	-	-	1
<i>Café cassé</i>	-	✓	-	1
<i>Kahoua</i>	✓	-	-	1
<i>Cekhchoukha</i>	✓	-	-	1
<i>Chawarma</i>	-	-	✓	1
<i>Chabbakia</i>	-	✓	-	1
<i>Chemma</i>	✓	-	-	1
<i>Cherbet</i>	✓	-	-	1
<i>Cherchem</i>	✓	-	-	1
<i>Chéhiouates</i>	-	✓	-	1
<i>Zafran</i>	-	✓	-	1
<i>Chorba</i>	✓	-	✓	2
<i>Chorba au frik</i>	✓	-	-	1
<i>Chriha</i>	-	-	✓	1
<i>Chtitha</i>	✓	-	-	1
<i>Complet de poisson</i>	-	-	✓	
<i>Corne de gazelle</i>	-	✓	-	1
<i>Couscous madfoune</i>	-	✓	-	1
<i>Crème</i>	✓	-	-	1
<i>Dafina</i>	-	✓	-	1
<i>Degla-beida</i>	✓	-	✓	2
<i>Deglet nour</i>	✓	-	✓	2
<i>Dholma</i>	✓	-	✓	2
<i>Dhioul</i>	✓	-	-	1
<i>Douara</i>	✓	-	-	1
<i>Droo</i>	-	-	✓	1
<i>Felfel Zina</i>	-	-	✓	1
<i>Frik</i>	✓	-	✓	2
<i>Fricassé</i>	-	-	✓	1
<i>Ftaïr</i>	-	-	✓	1
<i>F'tour</i>	✓	✓	✓	3

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Gasâas</i>	✓	-	-	1
<i>Gazouz</i>	-	-	✓	1
<i>Ghanmi</i>	-	✓	-	1
<i>Ghars</i>	✓	-	-	1
<i>Ghribya</i>	✓	-	-	1
<i>Ghriyba</i>	-	✓	✓	2
<i>Glibette</i>	-	-	✓	1
<i>H'ssou</i>	-	-	✓	1
<i>Halkoum</i>	-	-	✓	1
<i>Halwa</i>	-	✓	✓	2
<i>Halwa chamia</i>	-	-	✓	1
<i>Harcha</i>	-	✓	-	1
<i>Hargma</i>	-	✓	✓	2
<i>Harira</i>	✓	✓	✓	3
<i>Harissa</i>	✓	-	-	1
<i>Hlalim</i>	-	-	✓	1
<i>Hlou</i>	-	-	✓	1
<i>Kaâk</i>	-	-	✓	1
<i>Kabab</i>	-	✓	-	1
<i>Kabab maghdour</i>	-	✓	-	1
<i>Kaftagi</i>	-	-	✓	1
<i>Kaki</i>	-	-	✓	1
<i>Kalbalouz</i>	✓	-	-	1
<i>Karantita</i>	✓	-	-	1
<i>Kefta</i>	✓	✓	✓	3
<i>Kémia</i>	-	-	✓	1
<i>Kesra</i>	-	✓	-	1
<i>Kharkom</i>	-	✓	-	1
<i>Khlii</i>	-	✓	-	1
<i>Ktaëf</i>	-	-	✓	1
<i>Lablabi</i>	-	-	✓	1
<i>Lben</i>	-	✓	✓	2
<i>Legmi</i>	✓	-	✓	2
<i>Loubia</i>	✓	-	✓	2
<i>Loukoum</i>	-	-	✓	1
<i>M'batten</i>	-	-	✓	1

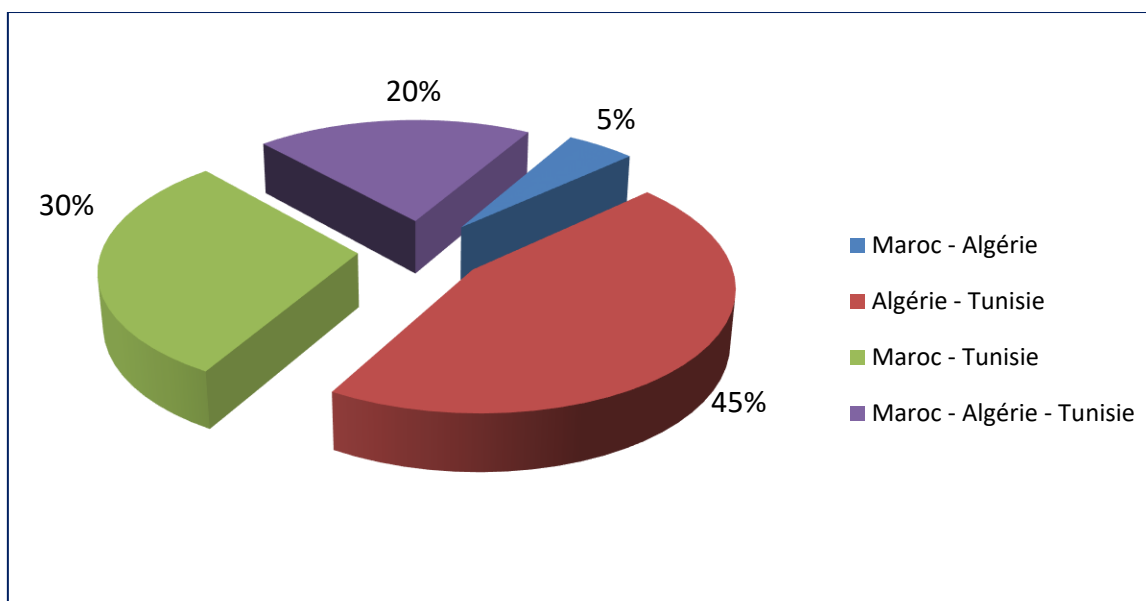
CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>M'halbia</i>	-	-	✓	1
<i>Mhamess</i>	-	-	✓	1
<i>Ma'ward</i>	-	-	✓	1
<i>Madfouna</i>	-	-	✓	1
<i>Mahya</i>	-	✓	-	1
<i>Mahkouka</i>	-	-	✓	1
<i>Maâjoun</i>	-	✓	-	1
<i>Makroud</i>	-	-	✓	1
<i>Malloui</i>	-	✓	-	1
<i>Méchoui</i>	-	✓	✓	2
<i>Mermez</i>	-	-	✓	1
<i>Mesfouf</i>	-	-	✓	1
<i>M'harek</i>	-	-	✓	1
<i>Ménina</i>	-	-	✓	1
<i>M'kharka</i>	-	✓	-	1
<i>Mloukhia</i>	-	-	✓	1
<i>Mrouziya</i>	-	✓	-	1
<i>Mselli</i>	-	-	✓	1
<i>Naânaâ</i>	-	-	✓	1
<i>Nouasser</i>	-	-	✓	1
<i>Ojja</i>	-	-	✓	1
<i>Oreille du cadî</i>	-	-	✓	1
<i>Osbane</i>	-	-	✓	1
<i>Pastilla</i>	-	✓	-	1
<i>Qaddid</i>	✓	-	✓	2
<i>Raïb</i>	-	-	✓	1
<i>Ras el hanout</i>	-	✓	-	1
<i>Rechta</i>	-	-	✓	1
<i>Rfissa</i>	-	-	✓	1
<i>Rghaïf</i>	-	✓	-	1
<i>Rouzata</i>	-	-	✓	1
<i>Samsa</i>	✓	-	-	1
<i>Sanida</i>	-	✓	-	1
<i>Seffa</i>	-	✓	-	1
<i>Sellou</i>	-	✓	-	1
<i>Smen</i>	-	✓	✓	2

<i>Tadjine</i>	✓	✓	-	2
<i>Tangia</i>	-	✓	-	1
<i>Tastira</i>	-	-	✓	1
<i>Tchiche</i>	-	-	✓	1
<i>Tfaya</i>	-	✓	-	1
<i>Trid</i>	-	✓	-	1
<i>Turban du cadi</i>	-	✓	-	1
<i>Zhar</i>	-	-	✓	1
<i>Zlabia</i>	-	-	✓	1
<i>Zemmita</i>	-	-	✓	1
<i>Sohlob</i>	-	-	✓	1
<i>Zriga</i>	-	-	✓	1
<i>Zrir</i>	-	-	✓	1
134	35	46	77	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc– Algérie Tunisie	Total des lexies
1	9	6	4	20
5%	45%	30%	20%	100%

**Tableau n° 44 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Alimentation »**



**Graphique n° 23 : Proportions des lexies communes dans le domaine
« Alimentation »**

Nous constatons dans le tableau et le graphique ci-dessus que sur les 134 mots formant la nomenclature, 20 sont communs aux pays maghrébins, ce qui représente une proportion de 14,92%. Ces mots communs sont ventilés ainsi :

a- Maroc – Algérie : ces deux pays n'ont qu'une seule lexie en commun avec un pourcentage de 5%. Il s'agit du terme *tadjine* qui désigne un plat typique de la cuisine marocaine et algérienne, et qui se présente sous forme de ragoûts colorés et épicés de mouton, d'agneau, de bœuf, de poulet ou de poisson accompagnés de légumes variés.

b- Algérie – Tunisie : 9 lexies (45%) se manifestent dans les écrits journalistiques des scripteurs francophones algériens et tunisiens. Soit les termes suivants : *degla-beida*, *deglet nour*, *dholma*, *chorba*, *legmi*, *loubia*, *bourek*, etc.

c- Maroc – Tunisie : nous avons repéré 6 lexies, soit 30% (*smen*, *méchoui*, *lben*, *hargma*, *halwa*, *ghriyba*).

d- Maroc – Algérie – Tunisie : les journalistes francophones de ces trois pays se partagent 4 lexies (*kefta*, *harira*, *f'tour*, *Baklaoua*).

4. Politique et armée

Avec 79 emprunts et hybrides soit 73,83% et 28 termes français (26,17%), ce champ sémantique réunit 107 entrées évoquant hommes, courants et partis politiques, guerre de libération nationale, terrorisme, etc.

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Achbal</i>	✓	-	-	1
<i>Agent du darak el watani</i>	✓	-	-	1
<i>Baâthisme</i>	✓	-	✓	2
<i>Baâthiste</i>	✓	-	-	1
<i>Barbéfélène</i>	✓	-	-	1
<i>Baroud d'honneur</i>	✓	-	-	1
<i>Benalisme</i>	-	-	✓	1
<i>Benbelliste</i>	✓	-	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Beylical</i>	✓	-	-	1
<i>Bouffer</i>	✓	-	-	1
<i>Boukhaloutisme</i>	✓	-	-	1
<i>Boumédiénien</i>	✓	-	-	1
<i>Boumédiénisme</i>	✓	-	-	1
<i>Boumedienniste</i>	✓	-	-	1
<i>Bourguibien</i>	-	-	✓	1
<i>Bourguibisme</i>	-	-	✓	1
<i>Bourguibiste</i>	-	-	✓	1
<i>Boutéflikienne</i>	✓	-	-	1
<i>Caïdaliste</i>	✓	-	-	1
<i>Khalifat</i>	✓	-	✓	2
<i>Chadlisme</i>	✓	-	-	1
<i>Chadliste</i>	✓	-	-	1
<i>Chaude</i>	✓	-	-	1
<i>Chooba</i>	-	-	✓	1
<i>Chouracratie</i>	✓	-	-	1
<i>Chourakratiya</i>	✓	-	-	1
<i>Chouroucrate</i>	✓	-	-	1
<i>Compter sur l'État</i>	✓	-	-	1
<i>Contrat de Rome</i>	✓	-	-	1
<i>Dahir</i>	-	✓	-	1
<i>Darak</i>	✓	-	-	1
<i>Darak-El-Watani</i>	✓	-	-	1
<i>Darki</i>	✓	-	-	1
<i>Dawla</i>	✓	-	-	1
<i>Dawla islamia</i>	✓	-	-	1
<i>Démaghzanisation</i>	-	✓	-	1
<i>Démaghzaniser</i>	-	✓	-	1
<i>Déprotection</i>	-	✓	-	1
<i>Descendre</i>	✓	-	-	1
<i>Destour</i>	-	-	✓	1
<i>Destourienne</i>	-	-	✓	1
<i>Développementiel</i>	-	-	✓	1
<i>Développementisme</i>	-	✓	-	1
<i>Dey</i>	✓	-	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

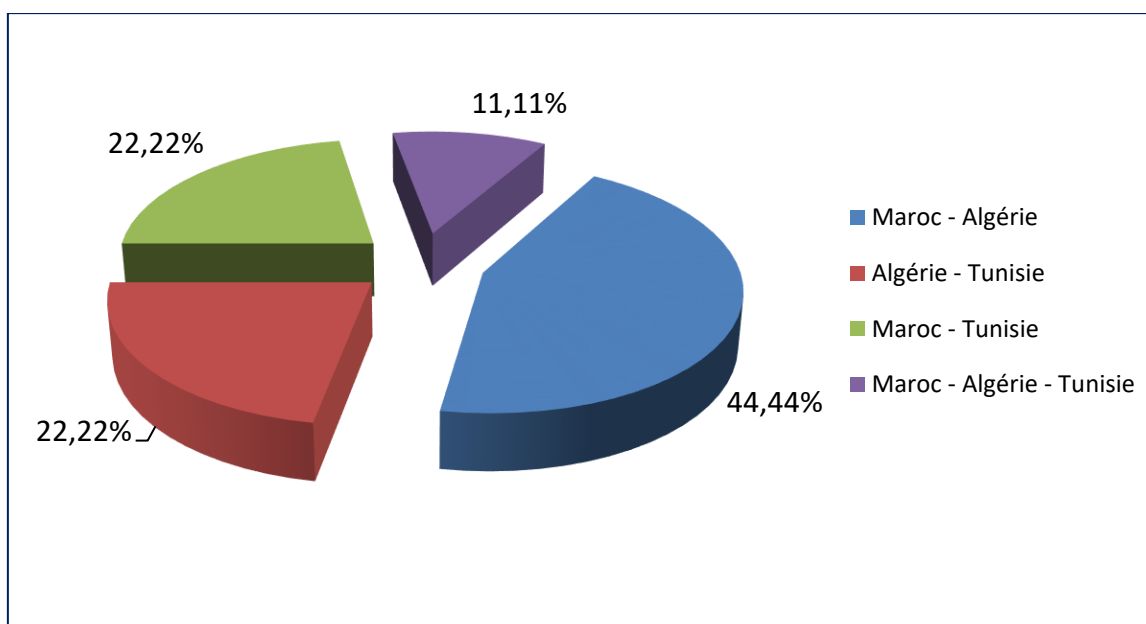
<i>Djeich</i>	✓	-	-	1
<i>Djoundi</i>	✓	-	-	1
<i>Djoundia</i>	✓	-	-	1
<i>Djoundiate</i>	✓	-	-	1
<i>Djounoud</i>	✓	-	-	1
<i>Exterminateur</i>	✓	-	-	1
<i>Faïlek</i>	✓	-	-	1
<i>Faoudj</i>	✓	-	-	1
<i>Fassila</i>	✓	-	-	1
<i>Faux-barrage</i>	✓	-	-	1
<i>Ferka</i>	✓	-	-	1
<i>Fissiste</i>	✓	-	-	1
<i>Flniste</i>	✓	-	-	1
<i>Goum</i>	✓	✓	-	2
<i>Goumi</i>	✓	-	-	1
<i>Goumier</i>	✓	✓	-	2
<i>Hamassiste</i>	✓	-	-	1
<i>Hamrouchien</i>	✓	-	-	1
<i>Haras el djoumhour</i>	✓	-	-	1
<i>Harka</i>	✓	✓	-	2
<i>Harki</i>	✓	-	-	1
<i>Historique</i>	✓	-	-	1
<i>Hizb</i>	✓	-	-	1
<i>Hizb França</i>	✓	-	-	1
<i>Hizbiste</i>	✓	-	-	1
<i>Houkouma</i>	✓	-	-	1
<i>Ingérant</i>	-	✓	-	1
<i>Intégroterroriste</i>	✓	-	-	1
<i>Intifadaïste</i>	-	✓	-	1
<i>Istiqlalien</i>	-	✓	-	1
<i>Ittihadia</i>	-	✓	-	1
<i>Janviériste</i>	✓	-	-	1
<i>Kaboulisation</i>	✓	-	-	1
<i>Kabouliser</i>	✓	-	-	1
<i>Kabouliste</i>	✓	-	-	1
<i>Koursi</i>	✓	-	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Koutla</i>	-	✓	-	1
<i>Koutla démocratique</i>	-	✓	-	1
<i>Koutla Watania</i>	-	✓	-	1
<i>Maghrébaniser</i>	-	✓	-	1
<i>Mandoubia</i>	✓	-	-	1
<i>Manger</i>	✓	-	-	1
<i>Mokhazni</i>	-	✓	-	1
<i>Moujahid</i>	-	✓	✓	2
<i>Omda</i>	-	-	✓	1
<i>Neo-destourien</i>	-	-	✓	1
<i>Novembrisme</i>	✓	-	-	1
<i>Novembriste</i>	✓	-	-	1
<i>Ouissam</i>	✓	✓	-	2
<i>Quawmiyya</i>	✓	-	-	1
<i>Raïs</i>	✓	✓	✓	3
<i>Razzia</i>	-	✓	✓	2
<i>Rezzou</i>	-	✓		1
<i>Saping</i>	-	✓	-	1
<i>Scrutative</i>	-	✓	-	1
<i>Spahi</i>	-	-	✓	1
<i>Tabor</i>	-	✓	-	1
<i>Tribu makhzen</i>	-	✓	-	1
<i>Ugétémiste</i>	-	✓	-	1
<i>Usfpéiste</i>	-	✓	-	1
<i>Viziriel</i>	-	✓	-	1
<i>Votatif</i>	-	✓	-	1
<i>Wifak</i>	-	✓	-	1
107	70	31	16	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
4	2	2	1	9
44,44%	22,22%	22,22%	11,11%	100%

**Tableau n° 45 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Politique et armée »**



Graphique n° 24 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Politique et armée »

Les termes communs aux trois inventaires constituent un nombre infime de la nomenclature des lexies relatives à ce domaine. En effet, nous ne dénombrerons que 9 lexies, soit 8,41 %, distribuées de la façon suivante :

- a- Maroc – Algérie (4 lexies / 44,44%) : *ouissam, goummier, goum, harka*.
- b- Algérie – Tunisie (2 lexies / 22,22%) : *khalifat, baâthisme*.
- c- Maroc – Tunisie (2 lexies / 22,22%) : *razzia, moujahid*.
- d- Maroc – Algérie – Tunisie (1 lexie / 11,11%) : *raïs*.

5. Art et culture

Ce domaine mobilise 102 occurrences qui concernent les genres musicaux, la poésie, les instrumentistes, les divertissements, les loisirs, la fête du jour de l'an du calendrier agraire des berbères, etc. Il est à souligner que 100 occurrences (98,03%) empruntées à d'autres langues ou de formation hybride sont présentes dans les trois inventaires, contre deux occurrences de formation française (1,97%).

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Aâda</i>	✓	-	-	1
<i>Açabiya</i>	✓	-	✓	2
<i>Açala</i>	-	-	✓	1
<i>Achouiq</i>	✓	-	-	1
<i>Adab</i>	✓	-	-	1
<i>Ahouach</i>	-	✓	-	1
<i>Aïta</i>	-	✓	-	1
<i>Alla</i>	✓	✓	-	2
<i>Aladjia</i>	✓	-	-	1
<i>Alaoui</i>	✓	-	-	1
<i>Andalou</i>	✓	-	-	1
<i>Aouada</i>	-	-	✓	1
<i>Aroubi</i>	✓	-	-	1
<i>Arouchia</i>	✓	-	-	1
<i>Asri</i>	✓	-	-	1
<i>Assihar</i>	✓	-	-	1
<i>Ayaye</i>	✓	-	-	1
<i>Azifet</i>	-	-	✓	1
<i>Azima</i>	✓	-	-	1
<i>Bachraf</i>	-	-	✓	1
<i>Banga</i>	-	-	✓	1
<i>Bédoui</i>	✓	-	-	1
<i>Boussaâdia</i>	✓	-	-	1
<i>Boussboussade</i>	✓	-	-	1
<i>Châabi</i>	✓	✓	✓	3
<i>Chaâbiste</i>	✓	-	-	1
<i>Cheb</i>	✓	✓	-	2
<i>Chaoui</i>	✓	-	-	1
<i>Cheikha</i>	✓	-	-	1
<i>Chikhate</i>	-	✓	-	1
<i>Chioukh</i>	✓	-	-	1
<i>Chir el melhoun</i>	✓	-	-	1
<i>Clou de Biskra</i>	✓	-	-	1
<i>Deqqa</i>	-	✓	-	1
<i>Darte</i>	-	✓	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

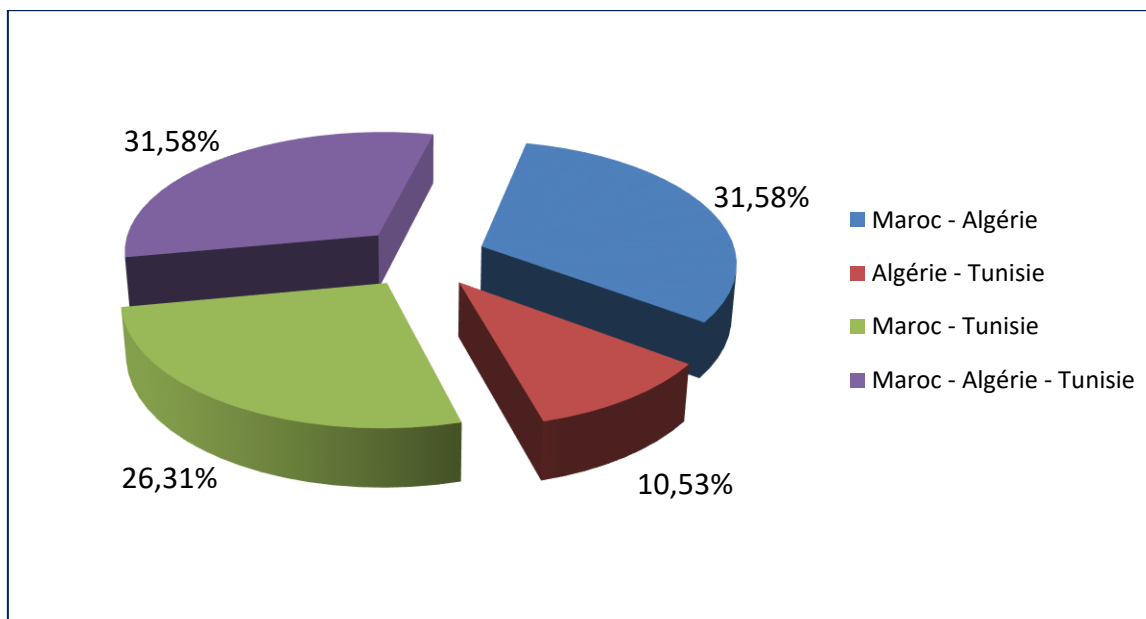
<i>Dawr</i>	-	-	✓	1
<i>Def</i>	✓	-	-	1
<i>Derbakdji</i>	-	✓	-	1
<i>Diari</i>	-	-	✓	1
<i>Djeddar</i>	✓	-	-	1
<i>Doura</i>	-	✓	-	1
<i>Drabki</i>	✓	-	-	1
<i>Drabkiste</i>	✓	-	-	1
<i>Échéphile</i>	✓	✓	-	2
<i>Emzed</i>	✓	-	-	1
<i>Estikhbar</i>	✓	-	-	1
<i>Fantasia</i>	✓	✓	✓	3
<i>Fassad</i>	-	✓	-	1
<i>Fawazir</i>	-	-	✓	1
<i>Fezzani</i>	-	-	✓	1
<i>Fhel</i>	✓	-	-	1
<i>Forossia</i>	✓	-	-	1
<i>Fqirettes</i>	✓	-	-	1
<i>Gharnati</i>	-	✓	-	1
<i>Ghayyatin</i>	-	✓	-	1
<i>Ghiwan</i>	✓	-	-	1
<i>Gnaoua</i>	✓	✓	✓	3
<i>Gnaoui</i>	✓	✓	-	2
<i>Gnawisme</i>	-	✓	-	1
<i>Goual</i>	✓	-	-	1
<i>Goubahi</i>	✓	-	-	1
<i>Guédra</i>	-	✓	-	1
<i>Hachakoum</i>	✓	-	-	1
<i>Hechma</i>	✓	-	-	1
<i>Haddaoui</i>	✓	-	-	1
<i>Haddara</i>	-	✓	-	1
<i>Hadra</i>	✓	✓	-	2
<i>Haïdous</i>	✓	-	-	1
<i>Haouzi</i>	✓	-	-	1
<i>Hdia</i>	-	✓	-	1
<i>Jil jilala</i>	-	-	✓	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Karakouz</i>	-	-	✓	1
<i>Katib</i>	-	✓	✓	2
<i>Kcid</i>	✓	-	-	1
<i>Madih</i>	-	✓	-	1
<i>Malouf</i>	✓	✓	✓	3
<i>Maqamat</i>	-	✓	-	1
<i>Mawal</i>	-	✓	✓	2
<i>Melhoun</i>	-	✓	-	1
<i>Mouachah</i>	-	-	✓	1
<i>Moussem</i>	-	✓	✓	2
<i>Mzaoudi</i>	-	-	✓	1
<i>Nouba</i>	✓	-	✓	2
<i>Neffar II</i>	-	✓	-	1
<i>Qacid</i>	-	-	✓	1
<i>Qaçida</i>	✓	✓	✓	3
<i>Rai</i>	✓	✓	✓	3
<i>Raiman</i>	✓	-	-	1
<i>Salamalec</i>	-	✓	✓	2
<i>Salhi</i>	-	-	✓	1
<i>Sama</i>	-	✓	-	1
<i>Samäi</i>	-	-	✓	1
<i>Soulamia</i>	-	-	✓	1
<i>Stambali</i>	-	-	✓	1
<i>Tabbal</i>	-	✓	✓	2
<i>Tabla</i>	-	-	✓	1
<i>Taktouka jabalia</i>	-	✓	-	1
<i>Tanit</i>	-	-	✓	1
<i>Taqsim</i>	-	-	✓	1
<i>Yennayer</i>	✓	-	-	1
<i>Zajal</i>	-	✓	-	1
<i>Zerda</i>	✓	✓	-	2
102	55	38	34	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
6	2	5	6	19
31,58%	10,53%	26,31%	31,58%	100%

**Tableau n° 46 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Art et culture »**



**Graphique n° 25 : Proportions des lexies communes dans le domaine
« Art et culture »**

En ce qui concerne les mots présents dans le français du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, nous notons qu'ils sont au nombre de 19 dans notre corpus soit un pourcentage plutôt élevé de 18,62%.

a- Maroc – Algérie : ces deux pays se partagent respectivement 6 items (31,58%). Il s'agit de *zerda*, *hadra*, *gnaoui*, *échéphile*, *alla* et *cheb*.

b- Algérie – Tunisie : 2 items (10,53%) sont en partage par les locuteurs algériens et tunisiens. Nous citons *nouba* et *açabiya*.

c- Maroc – Tunisie : nous avons une liste des 5 items (26,31%) partagés par les inventaires lexicaux respectifs des deux pays (*tabbal*, *salamalec*, *mawal*, *katib*, *mousssem*).

d- Maroc – Algérie – Tunisie : nous dénombrons 6 maghrébismes (31,58%) en usage dans ces trois pays (*qaçida, raï, gnaouas, malouf, fantasia, châabi*).

6. Objets usuels

Consacré aux lexies exprimant des objets d'un usage courant (tramway, bus, engins, instruments, outils, etc.), ce domaine rassemble 83 termes dont 77 emprunts et hybrides, soit 92,77%, contre 6 termes d'origine française (7,23%).

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Akoufi</i>	✓	-	-	1
<i>Arabat</i>	-	-	✓	1
<i>Barda</i>	✓	-	-	1
<i>Baroud</i>	✓	✓	-	2
<i>Bendir</i>	✓	✓	✓	3
<i>Binssa</i>	-	✓	-	1
<i>Boubina</i>	✓	-	-	1
<i>Bousâadi</i>	✓	-	-	1
<i>Bus Zina et Aziza</i>	-	-	✓	1
<i>Kalam</i>	✓	-	-	1
<i>Chekoua</i>	✓	-	-	1
<i>Chicha</i>	-	✓	✓	2
<i>Chouari</i>	✓	✓	-	2
<i>Choukara</i>	-	✓	-	1
<i>Clinimobile</i>	✓	-	-	1
<i>Coutché</i>	-	✓	-	1
<i>Dabgha</i>	-	-	✓	1
<i>Delow</i>	-	-	✓	1
<i>Derbouka</i>	✓	✓	✓	3
<i>Djaoui</i>	✓	-	✓	2
<i>Djebel-Ammour</i>	✓	-	-	1
<i>Djerbi</i>	✓	-	-	1
<i>Douk-douk</i>	✓	-	-	1
<i>Fatra</i>	-	✓	✓	2
<i>Fellouke</i>	-	-	✓	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

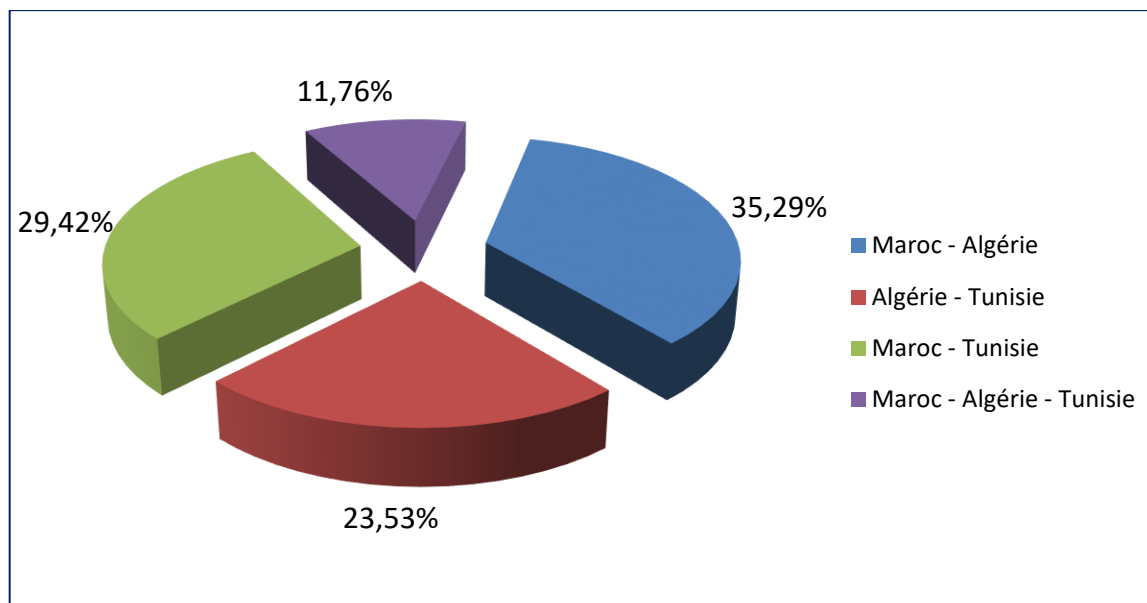
<i>Ferane</i>	-	✓	-	1
<i>Fetla (N. F.)</i>	✓	-	-	1
<i>Four Tabouna</i>	-	-	✓	1
<i>Gasba</i>	✓	-	✓	2
<i>Ghaïta</i>	✓	✓	-	2
<i>Guellal</i>	✓	-	-	1
<i>Guembri</i>	✓	-	✓	2
<i>Guerba</i>	✓	✓	-	2
<i>Guitoune</i>	✓	-	-	1
<i>Hab-hab</i>	✓	-	-	1
<i>Haleb</i>	-	-	✓	1
<i>Hanbal</i>	✓	✓	-	2
<i>Jehfa</i>	-	-	✓	1
<i>Kairouan</i>	-	-	✓	1
<i>Houli</i>	-	-	✓	1
<i>Kanoun</i>	✓	✓	-	2
<i>Karkabou</i>	✓	-	-	1
<i>Kaswa</i>	-	✓	-	1
<i>Keskes</i>	-	-	✓	1
<i>Khôl</i>	-	✓	-	1
<i>Klim</i>	-	-	✓	1
<i>Lamparo</i>	✓	-	-	1
<i>Lézar Vert</i>	-	-	✓	1
<i>Loud</i>	-	-	✓	1
<i>Maâssel</i>	-	-	✓	1
<i>Mahboub</i>	-	-	✓	1
<i>Maïda</i>	-	✓	✓	2
<i>Mejmer</i>	-	✓	-	1
<i>Mergoum</i>	-	-	✓	1
<i>Meroued</i>	-	✓	-	1
<i>Narguilé</i>	-	-	✓	1
<i>Neffar I</i>	-	✓	-	1
<i>Ney</i>	-	✓	-	1
<i>Noria</i>	-	✓	-	1
<i>Ommok-tangou</i>	-	-	✓	1
<i>Selsela</i>	-	-	✓	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Oud</i>	-	✓	✓	2
<i>Wosla</i>	-	✓	-	1
<i>Parpaigneuse</i>	✓	-	-	1
<i>Patera</i>	-	✓	-	1
<i>Perfuseur</i>	✓	-	-	1
<i>Rabab</i>	-	✓	-	1
<i>Sabgha</i>	-	-	✓	1
<i>Seddari</i>	-	✓	-	1
<i>Sekaïa</i>	-	✓	-	1
<i>Snitra</i>	✓	-	-	1
<i>Tabouna</i>	-	-	✓	1
<i>Tabrint</i>	✓	-	-	1
<i>Tar</i>	-	-	✓	1
<i>Taxi-colis</i>	-	✓	-	1
<i>Ferch</i>	-	-	✓	1
<i>Tebsi</i>	-	-	✓	1
<i>Tire-Boulettes</i>	-	-	✓	1
<i>Mitherd</i>	-	-	✓	1
<i>Zerbia</i>	✓	-	✓	2
<i>Zellige</i>	-	✓	✓	2
<i>Zir</i>	-	-	✓	1
<i>Zoukra</i>	-	-	✓	1
83	32	30	40	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
6	4	5	2	17
35,29%	23,53%	29,42%	11,76%	100%

**Tableau n° 47 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Objets usuels »**



Graphique n° 26 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Objets usuels »

Nous avons recensé au total 17 lexies appartenant aux inventaires lexicaux des trois pays. Ces lexies représentent 20,48% de la nomenclature propre à ce domaine et sont distribuées de la sorte :

- a- Maroc – Algérie : nous relevons 6 lexies (35,29%) employées par les journalistes francophones des deux pays : *kanoun, hanbal, guerba, chouari, baroud, ghaïta*.
- b- Algérie – Tunisie : nous enregistrons 4 lexies (23,53%) présentes dans le français en Algérie et en Tunisie. Il s’agit de *zariba, guembri, gasba, djaoui*.
- c- Maroc – Tunisie : 5 lexies (29,42%) sont apparues dans l’inventaire lexical marocain et tunisien (*zellige, oud, maïda, fatra, chicha*).
- d- Maroc – Algérie – Tunisie : ces pays utilisent en commun 2 termes (11,76%), à savoir *derbouka et bendir*.

7. Métiers et professions

Ce champ sémantique concerne 79 occurrences se rapportant à des métiers dans divers domaines (médical, administratif, commercial, artisanal, politique, etc.). Il est à noter que l’ensemble des particularités lexicales de ce domaine

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

est constitué de 60 emprunts et termes de formation hybride avec un pourcentage de 75,94%, et de 19 mots de formation française, soit 24,06%.

Particularité lexicale	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Accoucheuse rurale</i>	✓	-	-	1
<i>Achabine</i>	-	✓	-	1
<i>Agent d'autorité</i>	-	✓	-	1
<i>Agha</i>	✓	-	✓	2
<i>Agrumicole</i>	-	-	✓	1
<i>Agrumiculteur</i>	-	-	✓	1
<i>Aguellid</i>	✓	-	-	1
<i>Aide-m'kadem</i>	-	✓	-	1
<i>Alfatier</i>	✓	-	✓	2
<i>Amenokal</i>	✓	-	-	1
<i>Amghar</i>	-	✓	-	1
<i>Amin</i>	✓	✓	-	2
<i>Amir-el-mouminine</i>	-	✓	-	1
<i>Atar</i>	-	✓	✓	2
<i>Awaks</i>	-	✓	-	1
<i>Azel</i>	✓	-	-	1
<i>Bazariste</i>	-	✓	-	1
<i>Berrah</i>	✓	-	✓	2
<i>Beylerbey</i>	✓	-	-	1
<i>Billeteur</i>	-	✓	-	1
<i>Blaghdjia</i>	✓	-	✓	2
<i>Bransi</i>	-	-	✓	1
<i>Cabinard</i>	✓	-	-	1
<i>Cadi</i>	✓	✓	-	2
<i>Caïd</i>	✓	✓	✓	3
<i>Chaouch</i>	✓	✓	✓	3
<i>Chouäi</i>	✓	-	-	1
<i>Circonciseur</i>	-	-	✓	1
<i>Débaptiseur</i>	✓	-	-	1
<i>Tawanji</i>	-	✓	-	1
<i>Dellal</i>	-	✓	✓	2
<i>Déplumeur</i>	-	✓	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

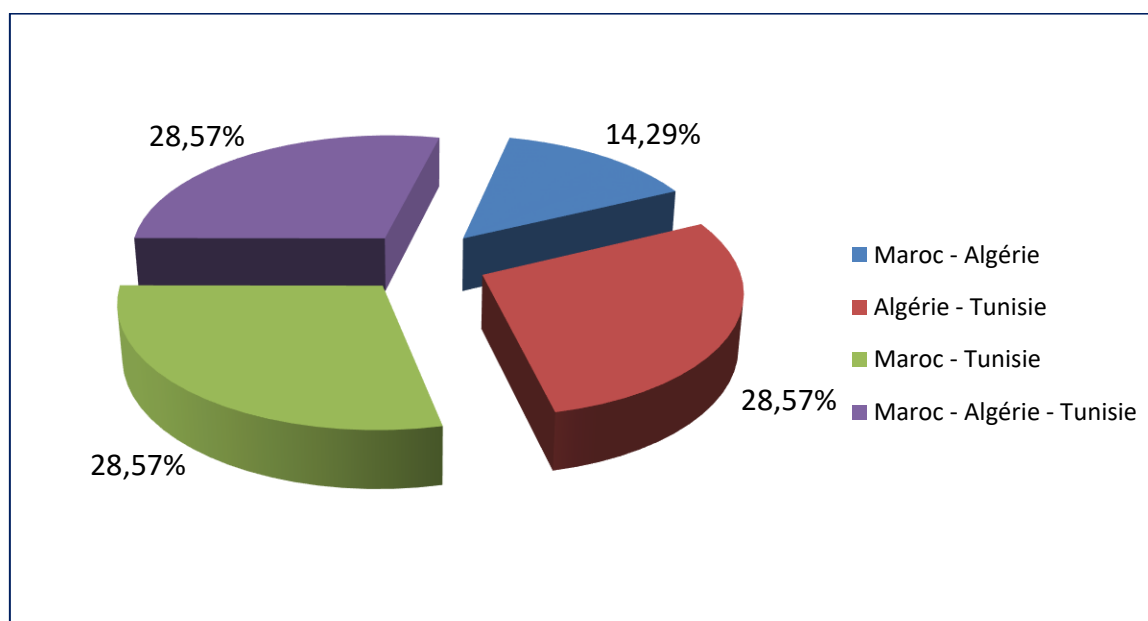
<i>Enginiste</i>	✓	-	-	1
<i>Entrepreneurship</i>	-	✓	-	1
<i>Faïenceur</i>	✓	-	-	1
<i>Fellah</i>	✓	✓	✓	3
<i>Fernatchi</i>	-	✓	-	1
<i>Ftäiri</i>	-	-	✓	1
<i>Gallas</i>	-	✓	-	1
<i>Garbadjis</i>	-	-	✓	1
<i>Glibetier</i>	-	-	✓	1
<i>Gouverneur-président</i>	-	-	✓	1
<i>Graisser</i>	-	✓	-	1
<i>Grand vizir</i>	-	✓	-	1
<i>Grimpeur</i>	✓	-	-	1
<i>Grutiste</i>	✓	-	-	1
<i>Guerrab</i>	-	✓	-	1
<i>Guerrab jaânname</i>	-	✓	-	1
<i>Habba</i>	-	-	✓	1
<i>Hadjam</i>	✓	-	-	1
<i>Hajeb</i>	-	-	✓	1
<i>Hammas</i>	-	-	✓	1
<i>Hannaya</i>	-	✓	-	1
<i>Khadhar</i>	-	-	✓	1
<i>Irrigateur</i>	-	✓	-	1
<i>Kabla</i>	✓	✓	✓	3
<i>Kahia</i>	-	-	✓	1
<i>Kayass</i>	-	✓	-	1
<i>Kessal</i>	-	✓	-	1
<i>Khammas</i>	-	✓	✓	2
<i>Fdaoui</i>	-	-	✓	1
<i>Légumier</i>	✓	-	-	1
<i>Maître-zlaïji</i>	-	✓	-	1
<i>Mohtaseb</i>	-	✓	-	1
<i>Muezzin</i>	-	✓	-	1
<i>Nadir</i>	-	✓	-	1
<i>Naïb</i>	-	✓	-	1
<i>Neggafa</i>	-	✓	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Neggafa en chef</i>	-	✓	-	1
<i>Oukil</i>	-	-	✓	1
<i>Pacha</i>	-	✓	-	1
<i>Pubeur</i>	-	✓	-	1
<i>Samsar</i>	-	✓	✓	2
<i>Soukier</i>	-	✓	-	1
<i>Supercaïd</i>	-	✓	-	1
<i>Tayeb</i>	-	-	✓	1
<i>Tayaba</i>	-	✓	-	1
<i>Vizir</i>	-	✓	-	1
<i>Zelligeur</i>	-	✓	-	1
79	24	45	28	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
2	4	4	4	14
14,29%	28,57%	28,57%	28,57%	100%

**Tableau n° 48 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Métiers et professions »**



**Graphique n° 27 : Proportions des lexies communes dans le domaine
« Métiers et professions »**

Comme l'illustrent le tableau n° 48 et le graphique n° 27 ce domaine fournit 14 maghrébismes avec une proportion de 17,72%. Ces termes sont ventilés comme suit :

- Maroc – Algérie (2 items / 14,29%) : *cadi, amin*.
- Algérie – Tunisie (4 items / 28,57%) : *blaghdjia, berrah, alfatier, agha*.
- Maroc – Tunisie (4 items / 28,57%) : *dellal, samsar, Khammas, atar*.
- Maroc – Algérie – Tunisie (4 items / 28,57%) : *fellah, kabla, caïd, chaouch*.

8. Habillement

Constitué de 72 emprunts et hybrides, soit 94,73%, et de 4 termes d'origine française avec un taux de 5,27%. Ce champ sémantique dénote l'ensemble des pièces, généralement traditionnelles, qui servent à couvrir le corps humain, à le protéger et à le parer. Force est de constater que les mots de la matrice externe l'emportent sur ceux des matrices internes. Cette dominance est due, à notre sens, à l'incapacité de la langue française à se rendre conforme aux réalités propres à chaque pays.

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Abaya</i>	✓	-	✓	2
<i>Accoutrement</i>	✓	-	-	1
<i>Araguia</i>	✓	-	-	1
<i>Babouche</i>	✓	✓	-	2
<i>Badroun</i>	✓	-	-	1
<i>Bakhnoug</i>	-	-	✓	1
<i>Ball</i>	-	✓	-	1
<i>Balgha</i>	✓	-	-	1
<i>Blousa</i>	-	-	✓	1
<i>Bourabah</i>	✓	-	✓	2
<i>Burnous</i>	✓	✓	✓	3
<i>Kaftan</i>	✓	✓	-	2
<i>Chebika</i>	✓	-	-	1
<i>Chèche</i>	✓	✓	✓	3
<i>Chéchia</i>	✓	✓	-	2

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

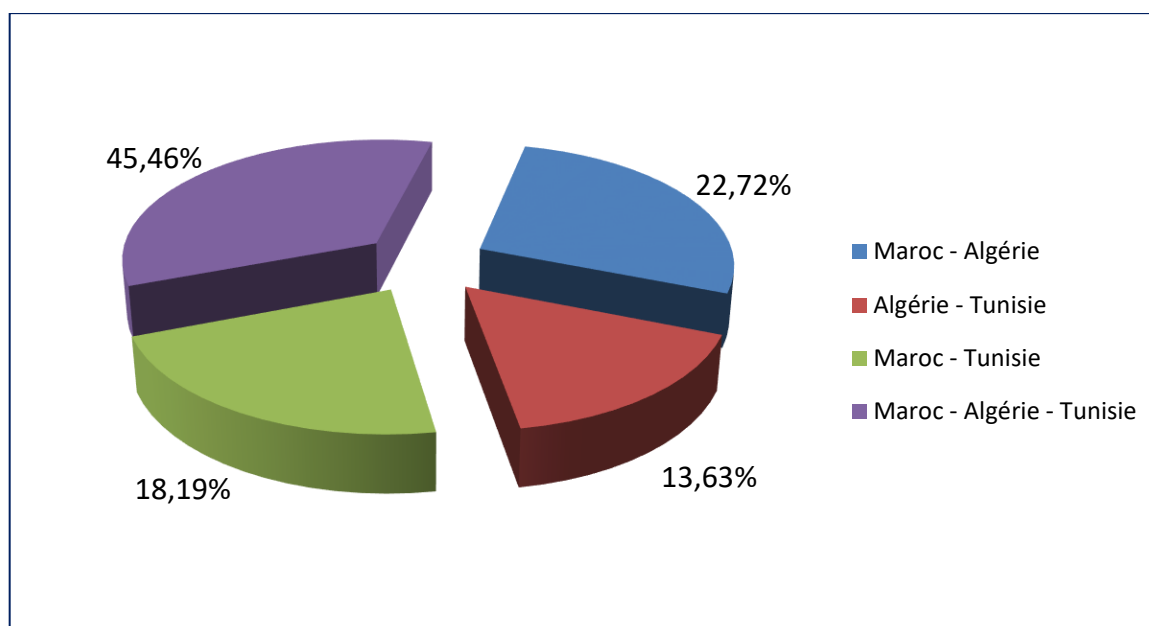
<i>Chéchia stamboul</i>	✓	-	-	1
<i>Chentouf</i>	✓	-	-	1
<i>Chlaka</i>	-	-	✓	1
<i>Cuissette</i>	✓	-	-	1
<i>Dfina</i>	-	✓	✓	2
<i>Djebba</i>	✓	-	-	1
<i>Djellaba</i>	✓	✓	✓	3
<i>Kadroun</i>	-	-	✓	1
<i>Djilbab</i>	✓	-	-	1
<i>Fadhila</i>	-	-	✓	1
<i>Farajia</i>	-	✓	✓	2
<i>Fergani</i>	✓	-	-	1
<i>Farmla</i>	-	-	✓	1
<i>Fèz</i>	-	✓	✓	2
<i>Sedria</i>	-	-	✓	1
<i>Foukia</i>	-	✓	✓	2
<i>Fouta</i>	✓	✓	✓	3
<i>Gaâ</i>	✓	-	-	1
<i>Gandoura</i>	✓	✓	✓	3
<i>Guennour</i>	✓	-	-	1
<i>Haïk</i>	✓	✓	✓	3
<i>Harqous</i>	-	-	✓	1
<i>Hidjab</i>	✓	✓	✓	3
<i>Hram</i>	-	-	✓	1
<i>Jebba</i>	-	-	✓	1
<i>Kabbous</i>	-	-	✓	1
<i>Kab-kab</i>	✓	-	✓	2
<i>Kachabia</i>	✓	✓	✓	3
<i>Kamis</i>	✓	✓	-	2
<i>Kessoua</i>	-	-	✓	1
<i>Khama</i>	-	-	✓	1
<i>Khimar</i>	-	-	✓	1
<i>Kholkhal</i>	-	-	✓	1
<i>Koufia</i>	-	-	✓	1
<i>Lithame</i>	✓	✓	-	2
<i>Kachta</i>	-	-	✓	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Mansouria</i>	-	✓	-	1
<i>Merdouma</i>	-	-	✓	1
<i>Meddouar</i>	-	-	✓	1
<i>Mélia</i>	-	-	✓	1
<i>Mendil</i>	-	✓	-	1
<i>Meryoul</i>	-	-	✓	1
<i>Micro-jupe</i>	-	-	✓	1
<i>Mini-djebba</i>	-	-	✓	1
<i>Niqab</i>	-	✓	-	1
<i>Ouezra</i>	-	-	✓	1
<i>Colback</i>	-	-	✓	1
<i>Qath</i>	✓	-	-	1
<i>Rezza</i>	-	✓	-	1
<i>Rihana</i>	-	-	✓	1
<i>Robba vecchia</i>	-	-	✓	1
<i>Série en or</i>	-	-	✓	1
<i>Sefsari</i>	-	-	✓	1
<i>Selham</i>	-	✓	-	1
<i>Séroual</i>	✓	✓	✓	3
<i>Seroual loubia</i>	✓	-	-	1
<i>Fouta-blouza</i>	-	-	✓	1
<i>Takrita</i>	-	-	✓	1
<i>Tarbouche</i>	✓	✓	✓	3
<i>Tchamir</i>	-	✓	-	1
<i>Tfal</i>	-	-	✓	1
76	33	26	49	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
5	3	4	10	22
22,72%	13,63%	18,19%	45,46%	100%

**Tableau n° 49 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Habillement »**



Graphique n° 28 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Habillement »

Pour ce champ sémantique, les journalistes algériens, marocains et tunisiens possèdent 22 lexies communes :

- a- Maroc – Algérie : 5 termes : *lithame, Kamis, chéchia, babouche, kaftan*.
- b- Algérie – Tunisie : 3 termes : *kab-kab, abaya, bourabah*.
- c- Maroc – Tunisie : 4 termes communs : *faragia, fez, foukia, dfina*.
- d- Maroc – Algérie – Tunisie : un nombre considérable de maghrébismes sont enregistrés dans le lexique des journalistes de ces trois pays : *tarbouche, seroual, hidjab, haïk, kachabia, gandoura, fouta, djellaba, chèche, burnous*.

9. Espace

Classé en neuvième position dans l'inventaire panmaghrébin, ce domaine rassemble 63 termes dont 82,54% d'arabismes et 17,46% de termes de formation française. Il évoque principalement l'ensemble des espaces ruraux ou urbains, de passage ou de rassemblement, publics ou privés.

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Abreuvoir</i>	✓	-	-	1
<i>Arganeraie</i>	-	✓	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

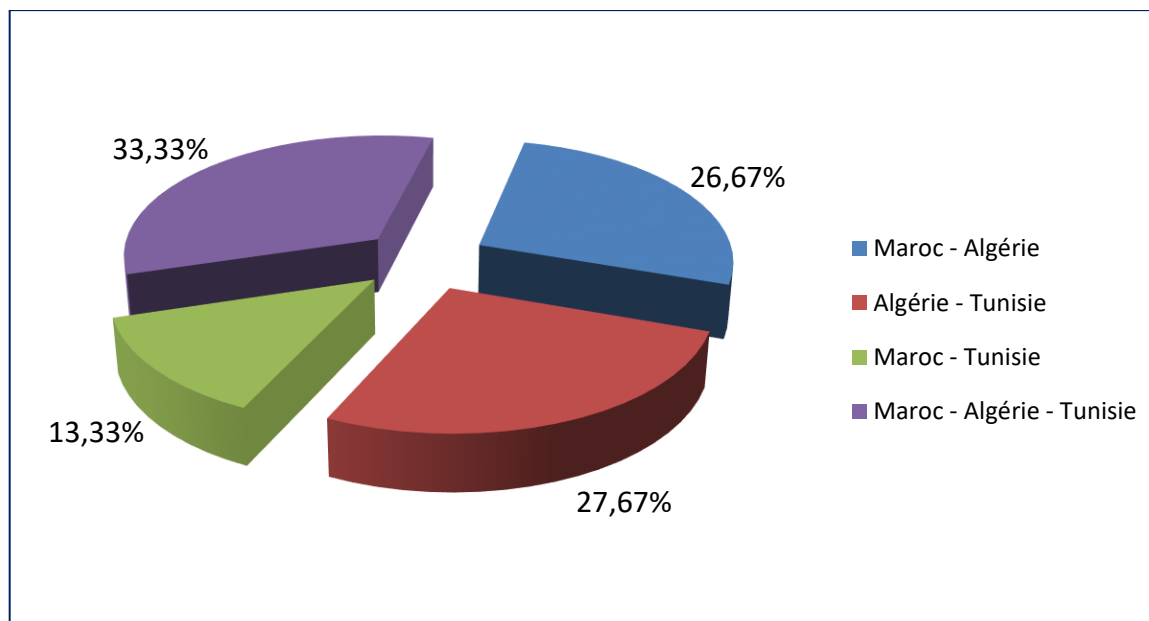
<i>Arwika</i>	✓	-	-	1
<i>Attarine</i>	-	✓	-	1
<i>Badia</i>	✓	-	✓	2
<i>Bain maure</i>	-	✓	-	1
<i>Bain-douche</i>	✓	✓	-	2
<i>Bazar</i>	-	✓	-	1
<i>Berrani</i>	-	✓	-	1
<i>Bled makhzen</i>	-	✓	-	1
<i>Bladsiba</i>	-	✓	-	1
<i>Boulangerie moderne</i>	-	-	✓	1
<i>Boustan</i>	-	-	✓	1
<i>Café maure</i>	✓	✓	-	2
<i>Chameaudrome</i>	✓	-	-	1
<i>Chamellerie</i>	✓	-	-	1
<i>Chott</i>	✓	-	✓	2
<i>Citadinisation</i>	-	✓	-	1
<i>Cité Idrisside</i>	-	✓	-	1
<i>Dakhli</i>	-	✓	-	1
<i>Dechra</i>	✓	-	-	1
<i>Derb</i>	✓	✓	-	2
<i>Douar</i>	✓	✓	✓	3
<i>Douarier</i>	✓	-	-	1
<i>Douarisme</i>	✓	-	-	1
<i>Foggara</i>	✓	-	✓	2
<i>Gharb</i>	✓	-	-	1
<i>Gharbi</i>	✓	-	-	1
<i>Ghettorisation</i>	-	✓	-	1
<i>Guentra</i>	✓	-	-	1
<i>Guetna</i>	✓	-	✓	2
<i>Hai</i>	✓	✓	-	2
<i>Hammam</i>	✓	✓	✓	3
<i>Hanout</i>	-	-	✓	1
<i>Hara</i>	-	-	✓	1
<i>Houma</i>	✓	-	-	1
<i>Igherma</i>	-	✓	-	1
<i>Inter-daïra</i>	✓	-	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Inter-Wilaya</i>	✓	-	-	1
<i>Intramaghrébin</i>	-	✓	-	1
<i>Rif</i>	-	-	✓	1
<i>Kasba</i>	✓	✓	✓	3
<i>Kissaria</i>	-	✓	-	1
<i>Koucha</i>	-	-	✓	1
<i>Gargote</i>	-	-	✓	1
<i>Maoukef</i>	-	✓	-	1
<i>Méchouar</i>	-	✓	-	1
<i>Mechta</i>	✓	-	-	1
<i>Mellah</i>	-	✓	✓	2
<i>Mokataâ</i>	-	✓	-	1
<i>M'sellah</i>	-	✓	✓	2
<i>Oustani</i>	-	✓	-	1
<i>Rahba</i>	-	-	✓	1
<i>Rbat</i>	-	-	✓	1
<i>Sandwicherie</i>	✓	-	-	1
<i>Souika</i>	-	✓	-	1
<i>Souk</i>	✓	✓	✓	3
<i>Souk el attarine</i>	-	-	✓	1
<i>Souk-el-fellah</i>	✓	-	-	1
<i>Technicum</i>	✓	-	-	1
<i>Torchisville</i>	-	✓	-	1
<i>Zanka</i>	-	✓	-	1
<i>Zeriba</i>	✓	✓	✓	3
63	30	32	21	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
4	4	2	5	15
26,67%	26,67%	13,33%	33,33%	100%

**Tableau n° 50 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Espace »**



Graphique n° 29 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Espace »

Sur les 63 termes compris dans ce domaine, 15 lexies communes ont été dénombrées, soit un pourcentage de 23,80%. Ces termes communs nous offrent la répartition suivante :

- a- Maroc – Algérie : ces deux pays partagent 4 lexies (*bain-douche, café maure, derb, hai*).
- b- Algérie – Tunisie : ces deux pays ont, tout comme le Maroc et l’Algérie, 4 termes en partage (*guetna, foggara, chott, badia*).
- c- Maroc – Tunisie : nous n’avons comptabilisé que 2 lexies communes au Maroc et à la Tunisie. Il s’agit de *m'sellah* et de *mellah*.
- d- Maroc – Algérie – Tunisie : les journalistes des trois pays ont en commun 5 lexies (*zeriba, souk, douar, kasba, hammam*).

10. Divers

Ce domaine conceptuel mobilise 50 néologismes répartis entre emprunts et hybrides, qui constituent tous deux 82% du total des termes dénotant ce champ sémantique, et mots de formation française qui représentent le reste du pourcentage. Dans ce domaine sont inventoriées les lexies non présentes dans

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

les 17 autres champs et qui évoquent essentiellement des termes de la communication quotidienne des maghrébins, des termes abstraits, etc.

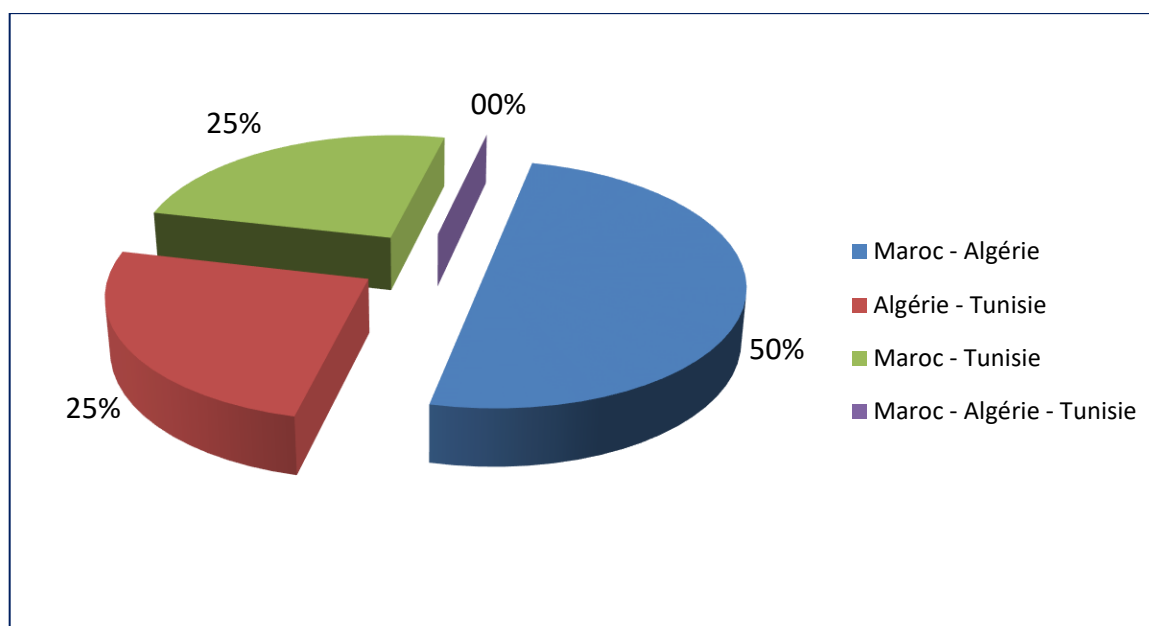
Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Aâtina</i>	✓	-	-	1
<i>Aïcha-radjel</i>	✓	-	-	1
<i>Aïn-Mica</i>	-	✓	-	1
<i>Akhi</i>	✓	-	-	1
<i>Algériades</i>	✓	-	-	1
<i>Amchi</i>	✓	-	-	1
<i>Awah</i>	✓	-	✓	2
<i>Aplaventrisme</i>	✓	-	-	1
<i>Ya</i>	✓	-	-	1
<i>Aâroubias</i>	-	✓	-	1
<i>Asmaâ</i>	✓	-	-	1
<i>At home</i>	-	✓	-	1
<i>Balek</i>	✓	-	-	1
<i>Barakat</i>	✓	-	-	1
<i>Berk</i>	✓	-	-	1
<i>Bezef</i>	✓	-	-	1
<i>Bessif</i>	✓	✓	-	2
<i>Bilaniser</i>	✓	-	-	1
<i>Bilanter</i>	✓	-	-	1
<i>Ya Akhi</i>	✓	-	-	1
<i>Chouf</i>	✓	-	-	1
<i>Dattière</i>	-	-	✓	1
<i>Debbar rassek</i>	✓	-	-	1
<i>Dédensification</i>	-	✓	-	1
<i>Dégoûtite</i>	✓	-	-	1
<i>Zagat</i>	✓	-	-	1
<i>Fakou</i>	✓	-	-	1
<i>Feddan</i>	-	✓	-	1
<i>F'hemti</i>	✓	-	-	1
<i>Fissa</i>	✓	-	-	1
<i>Goul</i>	✓	-	-	1
<i>Gouler</i>	✓	-	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Hata</i>	✓	-	-	1
<i>Heading</i>	-	✓	-	1
<i>H'nana</i>	✓	-	-	1
<i>Keeper</i>	✓	✓	-	2
<i>Kif-Kif</i>	-	✓	✓	2
<i>Malcompréhension</i>	-	✓	-	1
<i>Margine</i>	-	-	✓	1
<i>Noufi</i>	-	-	✓	1
<i>Médicamentale</i>	-	✓	-	1
<i>Munitieux</i>	-	✓	-	1
<i>Oua-lou</i>	-	✓	-	1
<i>Ouiba</i>	-	-	✓	1
<i>Polémiqueur</i>	-	✓	-	1
<i>Saha</i>	-	-	✓	1
<i>Rounda</i>	-	-	✓	1
<i>Way out</i>	-	✓	-	1
<i>Wech</i>	✓	-	-	1
<i>Tombac</i>	-	-	✓	1
50	30	15	9	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
2	1	1	-	4
50%	25%	25%	00%	100%

Tableau n° 51 : Répartition des lexies communes dans « Divers »



Graphique n° 30 : Proportions des lexies communes « Divers »

Dans ce champ sémantique les journalistes maghrébins n'utilisent respectivement que 4 lexies, à savoir *bessif* et *keeper* pour les algériens et marocains, *awah* partagé entre algériens et tunisiens, *Kif-Kif* présent dans les écrits journalistiques marocains et tunisiens. Nous notons cependant qu'aucun terme n'est en partage par les trois pays.

11. Univers et nature

Mobilisant les termes désignant les êtres vivants végétaux ou animaux, et l'environnement où ils vivent (rivières, montagnes, océans, désert, etc.), ce champ conceptuel regroupe 43 lexies dont 97,67% d'emprunts et d'hybrides, contre seulement 2,33% de termes d'origine française.

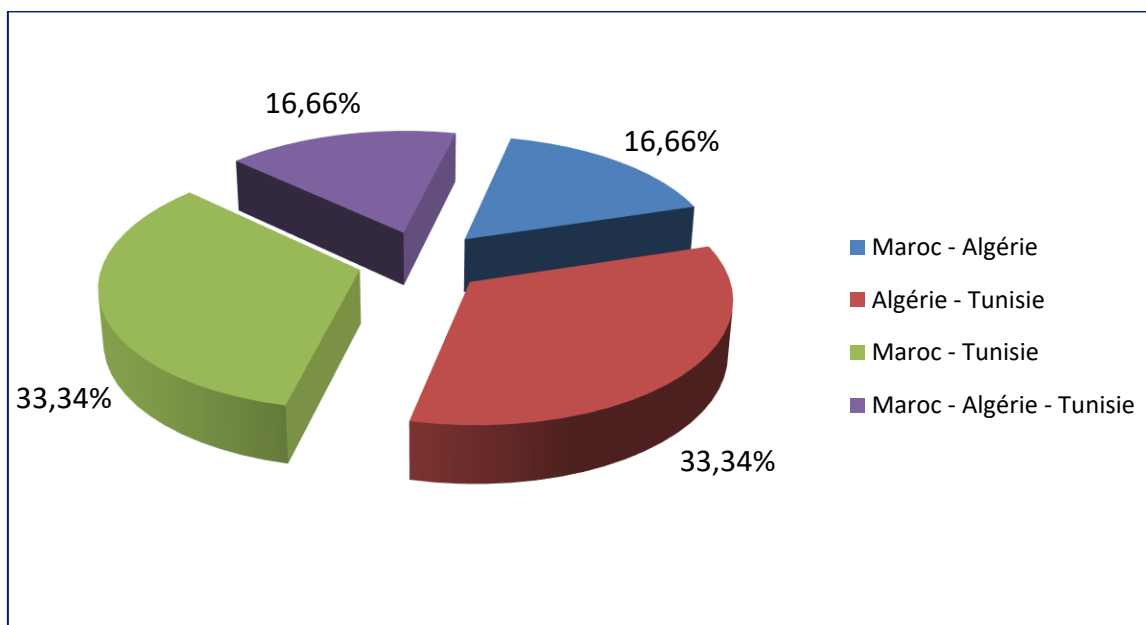
Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrences
<i>Alfa</i>	✓	✓	✓	3
<i>Assif</i>	-	✓	-	1
<i>Atarchia</i>	-	-	✓	1
<i>Bahri</i>	✓	-	-	1
<i>Bayoud</i>	✓	-	-	1
<i>Bayoudé</i>	✓	-	-	1
<i>Boufaroua</i>	✓	-	-	1
<i>Bour I</i>	-	✓	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Chêne-Zen</i>	✓	-	-	1
<i>Chergui</i>	-	✓	✓	2
<i>Chihili</i>	✓	-	✓	2
<i>Chira</i>	✓	✓	✓	3
<i>Dad</i>	-	-	✓	1
<i>Debcha</i>	✓	-	-	1
<i>Diss</i>	✓	-	-	1
<i>Djebel</i>	✓	✓	-	2
<i>Djerid</i>	✓	-	-	1
<i>Doum</i>	✓	✓	-	2
<i>Erg</i>	✓	-	✓	2
<i>Fech-fech</i>	✓	-	-	1
<i>Fell</i>	-	-	✓	1
<i>Ghassoul</i>	-	✓	-	1
<i>Guelta</i>	✓	-	-	1
<i>Kelb</i>	-	-	✓	1
<i>Harmel</i>	-	✓	-	1
<i>H'chicha</i>	✓	-	✓	2
<i>Henné</i>	-	-	✓	1
<i>Nisri</i>	-	-	✓	1
<i>Khobbiza</i>	-	-	✓	1
<i>Louze</i>	✓	-	✓	2
<i>Mehari</i>	-	-	✓	1
<i>Merja</i>	-	✓	-	1
<i>Ouchak</i>	-	-	✓	1
<i>Oued</i>	-	✓		1
<i>Oued el harr</i>	-	✓	-	1
<i>Poulet arabe</i>	-	-	✓	1
<i>Sedra</i>	-	✓	-	1
<i>Séguia</i>	-	✓	✓	2
<i>Zgougou</i>	-	-	✓	1
<i>Sloughi</i>	-	✓	✓	2
<i>Houria</i>	-	-	✓	1
<i>Souak</i>	-	✓	✓	2
<i>Bour II</i>	-	✓	-	1
43	18	17	22	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
2	4	4	2	12
16,66%	33,34%	33,34%	16,66%	100%

**Tableau n° 52 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Univers et nature »**



**Graphique n° 31 : Proportions des lexies communes dans le domaine
« Univers et nature »**

L'observation des résultats figurant dans le tableau n° 52 et le graphique n°31, nous permet de dire que malgré le nombre réduit de termes qu'il produit, ce champ notionnel renferme 12 lexies communes à deux ou à trois pays, et réparties de la manière suivante :

- a- Maroc – Algérie : ces deux pays ont en partage *djebel* et *doum*.
- b- Algérie – Tunisie : 4 termes sont présents dans leur inventaire. Il s'agit de *ch'hili*, *h'chicha*, *erg*, *louze*.
- c- Maroc – Tunisie : ces pays partagent au même titre que les précédents 4 itmes (*souak*, *sloughi*, *séguia*, *chergui*).

d- Maroc – Algérie – Tunisie : *chira* et *alfa* sont les seuls termes usités à la fois dans les journaux de ces trois pays.

12. Identité

Ce champ sémantique rassemble 42 termes évoquant l'appartenance à un groupe de personnes unies par une même langue et une même culture, et qui possèdent une structure familiale, économique et sociale homogène, mouvance identitaire, titre, appellation, etc. Sur l'ensemble des mots relevant de ce domaine, nous comptabilisons 30 emprunts et termes de formation hybrides, soit 71,43%, et 12 mots français représentant le reste du pourcentage (28,57%).

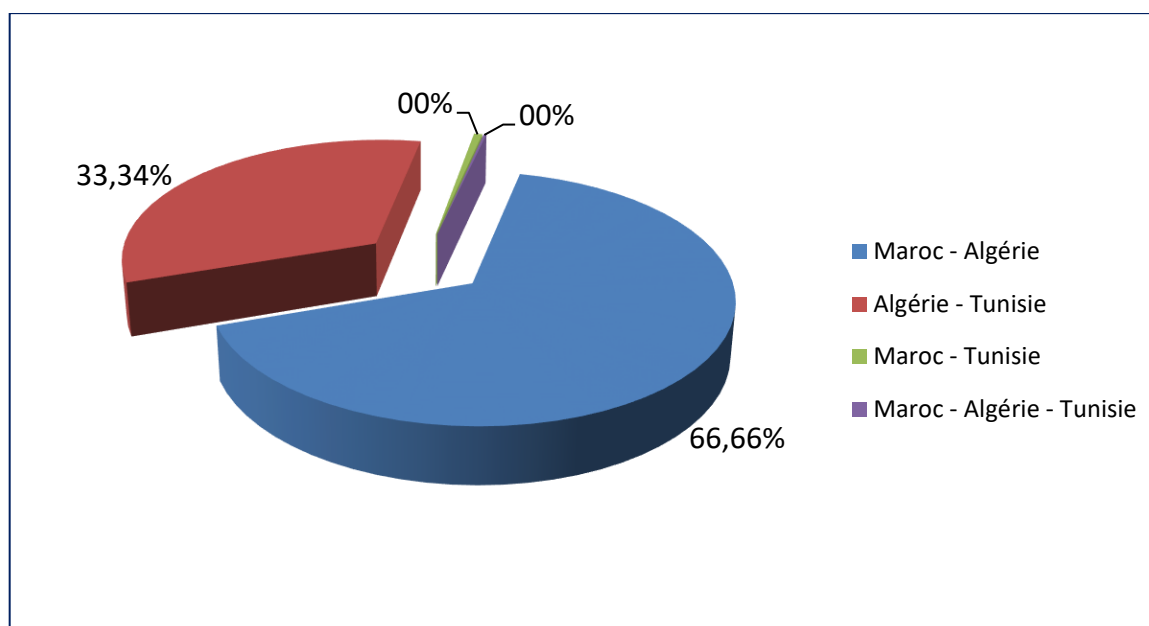
Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Algérianité</i>	✓	-	-	1
<i>Aglabite</i>	-	-	✓	1
<i>Âjam</i>	-	✓	-	1
<i>Akal</i>	✓	-	-	1
<i>Alaouite</i>	-	✓	-	1
<i>Algérianisation</i>	✓	-	-	1
<i>Algérianiser</i>	✓	-	-	1
<i>Algérianiste</i>	✓	-	-	1
<i>Almohade</i>	-	✓	-	1
<i>Amazighité</i>	✓	✓	-	2
<i>Ammi</i>	✓	-	-	1
<i>Ana</i>	✓	-	-	1
<i>Antiamazighisme</i>	-	✓	-	1
<i>Berbérie</i>	-	✓	-	1
<i>Berbérisme</i>	✓	-	-	1
<i>Berbériste</i>	✓	-	-	1
<i>Berbérité</i>	✓	-	-	1
<i>Oussifa</i>	✓	-	✓	2
<i>Caïd el arch</i>	✓	-	-	1
<i>Casbadji</i>	✓	-	-	1
<i>Casbaoui</i>	✓	-	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Chakouriste</i>	✓	-	-	1
<i>Chleuh</i>	✓	✓	-	2
<i>Zianide</i>	✓	-	-	1
<i>Watani</i>	✓	-	-	1
<i>Djebli</i>	-	✓	-	1
<i>Effendi</i>	-	-	✓	1
<i>Enfants-pierres</i>	-	✓	-	1
<i>Fatimide</i>	-	-	✓	1
<i>Fatma</i>	-	-	✓	1
<i>Françaouis</i>	-	-	✓	1
<i>Hafcide</i>	-	-	✓	1
<i>Hartani</i>	-	✓	-	1
<i>Gaouri</i>	-	-	✓	1
<i>Khawaga</i>	-	-	✓	1
<i>Marocanisation</i>	-	✓	-	1
<i>Marocanité</i>	-	✓	-	1
<i>Nordiste</i>	✓	-	-	1
<i>Kassaman</i>	✓	-	-	1
<i>Saadien</i>	-	✓	-	1
<i>Sahraoui</i>	-	✓	-	1
<i>Ziride</i>	-	-	✓	1
42	21	14	10	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
2	1	-	-	3
66,66%	33,34%	00%	00%	100%

**Tableau n° 53 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Identité »**



Graphique n° 32 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Identité »

Contrairement aux domaines précédents, ce champ sémantique n'a fourni que 3 maghrébismes répartis entre le Maroc et l'Algérie (*chleuh*, *amazighité*) et entre l'Algérie et la Tunisie *oussifa*. Aucun terme commun au Maroc et à la Tunisie ou aux trois pays n'est recensé.

13. Habitat

Consacré aux termes désignant les formes d'habitat générales ou particulières, modernes ou traditionnelles (appartement, villa, maison, bidonville, hôtel, château, patio, etc.), ce domaine renferme 40 particularismes dont 90% d'emprunts à l'arabe et d'hybrides, et 10% de termes français.

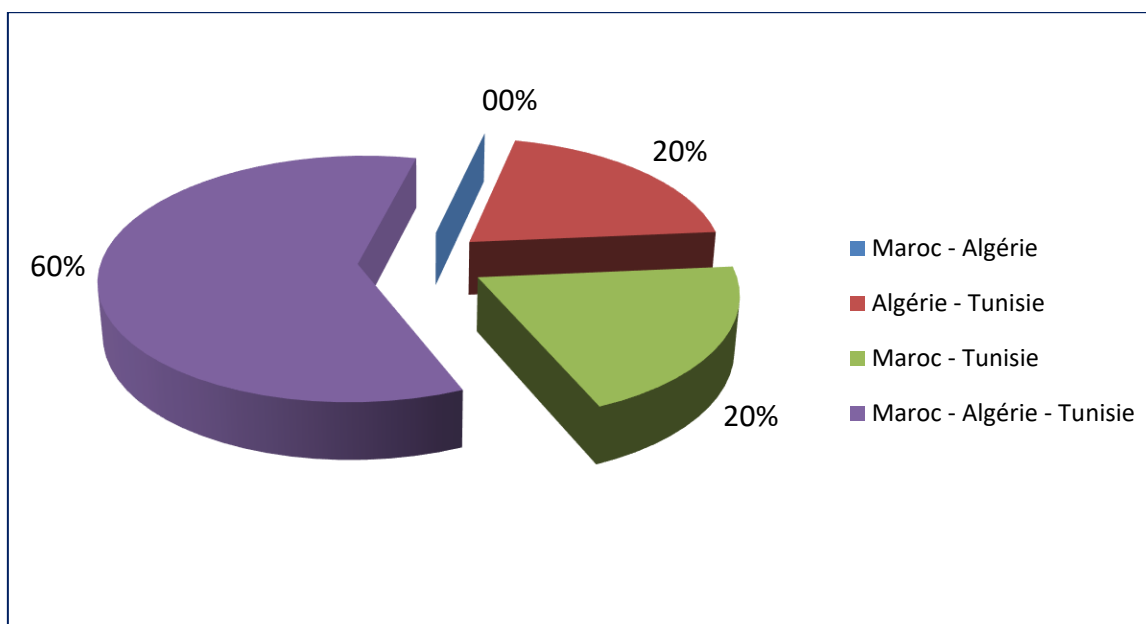
Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Bidonvillisme</i>	-	✓	-	1
<i>Bordj</i>	✓	✓	✓	3
<i>Chemsia</i>	-	✓	-	1
<i>Dar El Makhzen</i>	-	✓	-	1
<i>Débidonvillisation</i>	✓	-	-	1
<i>Médina</i>	-	-	✓	1
<i>Dégourbisation</i>	✓	-	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Dégourbiser</i>	✓	-	-	1
<i>Djenan</i>	✓	-	-	1
<i>Doukkana</i>	-	-	✓	1
<i>Domiciliation</i>	✓	-	-	1
<i>Douéra</i>	✓	-	-	1
<i>Fondouk</i>	✓	✓	✓	3
<i>Ghorfa</i>	-	-	✓	1
<i>Gourbi</i>	✓	✓	✓	3
<i>Gourbification</i>	-	-	✓	1
<i>Gourbiville</i>	✓	-	-	1
<i>Guelaâ</i>	✓	-	-	1
<i>Habitationnel</i>	-	✓	-	1
<i>Haouch</i>	✓	-	✓	2
<i>Henchir</i>	-	-	✓	1
<i>Kib</i>	-	-	✓	1
<i>Kouba</i>	-	✓	✓	2
<i>Ksar</i>	-	-	✓	1
<i>Ksour</i>	-	✓	-	1
<i>Makam</i>	-	-	✓	1
<i>Maksoura</i>	-	-	✓	1
<i>Menzel</i>	-	-	✓	1
<i>Nouala</i>	-	✓	-	1
<i>Ouest Ed Dar</i>	-	-	✓	1
<i>Oukala</i>	-	-	✓	1
<i>Tabia</i>	-	-	✓	1
<i>Qsourien</i>	-	✓	-	1
<i>Riad</i>	-	✓	-	1
<i>Toub</i>	-	-	✓	1
<i>Ribat</i>	-	✓	-	1
<i>Sedda</i>	-	-	✓	1
<i>Sénia</i>	-	-	✓	1
<i>Sqifa</i>	-	-	✓	1
<i>Tente caïdale</i>	-	✓	-	1
40	12	14	11	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
-	1	1	3	5
00%	20%	20%	60%	100%

**Tableau n° 54 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Habitat »**



**Graphique n° 33 : Proportions des lexies communes dans le domaine
« Habitat »**

Pour ce domaine, nous enregistrons 5 maghrébismes répartis entre deux ou trois pays de la manière suivante :

- a- Algérie – Tunisie : on ne compte que le terme *haouch*.
- b- Maroc – Tunisie : pour ces deux pays nous n’avons également relevé que la lexie *kouba*.
- c- Maroc – Algérie – Tunisie : 3 maghrébismes sont à affecter à ce groupe : il s’agit de *gourbi*, *fondouk*, *bordj*.

Nous remarquons qu’aucune lexie commune n’est présente pour l’Algérie et le Maroc.

14. Administration

Ce champ notionnel rassemble 34 items (27 emprunts et hybrides soit 79,42% et 7 termes de formation française soit 20,58%) désignant administration, ensemble du personnel chargé des affaires publiques et privées, différents services de l'État, etc.

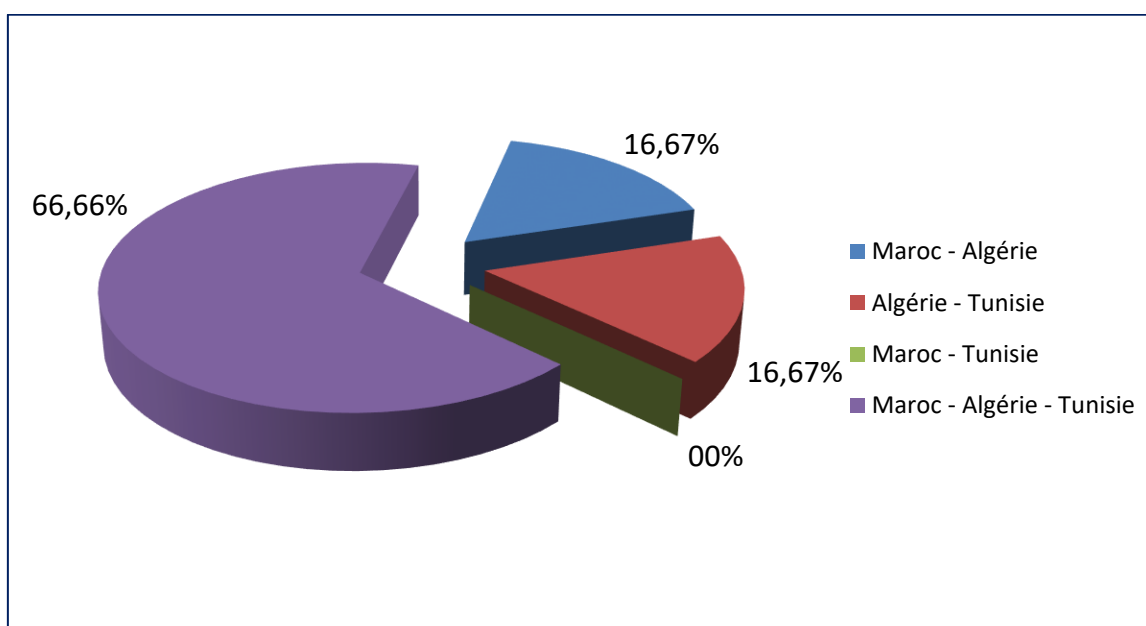
Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Adl</i>	-	✓	-	1
<i>Adoulaire</i>	-	✓	-	1
<i>Adoul</i>	-	✓	-	1
<i>Agence pharmaceutique</i>	✓	-	-	1
<i>Agence urbaine</i>	-	✓	-	1
<i>Assemblée populaire de willaya</i>	✓	-	-	1
<i>Bachagha</i>	✓	-	-	1
<i>Bakchich</i>	✓	✓	-	2
<i>Baladia</i>	✓	✓	✓	3
<i>Baptisation</i>	✓	-	-	1
<i>Bayane</i>	✓	-	-	1
<i>Beylik</i>	✓	-	-	1
<i>Beylicat</i>	✓	-	-	1
<i>Caïdal</i>	✓	✓	✓	3
<i>Caïdat</i>	✓	✓	✓	3
<i>Cédétiste</i>	-	✓	-	1
<i>Chraa</i>	-	✓	-	1
<i>Daïra</i>	✓	-	-	1
<i>Daïral</i>	✓	-	-	1
<i>Daïrate</i>	✓	-	-	1
<i>Déseмбаucher</i>	-	✓	-	1
<i>Hisba</i>	-	✓	-	1
<i>Mahakma</i>	✓	-	-	1
<i>Majliss-el-baladi</i>	-	✓	-	1
<i>Makhzen</i>	✓	✓	✓	3
<i>Makhzénien</i>	-	✓	-	1
<i>Imada</i>	-	-	✓	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Moôtamdia</i>	-	-	✓	1
<i>Moudouana</i>	-	✓	-	1
<i>Nidara</i>	-	✓	-	1
<i>Permanisation</i>	-	✓	-	1
<i>Tertib</i>	-	✓	-	1
<i>Wilaya</i>	✓	-	✓	2
<i>Wilayal</i>	✓	-	-	1
34	18	19	7	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
1	1	-	4	6
16,67%	16,67%	00%	66,66%	100%

**Tableau n° 55 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Administration »**



**Graphique n° 34 : Proportions des lexies communes dans le domaine
« Administration »**

A la lumière des chiffres et des pourcentages contenus dans le graphique et le tableau ci-dessus, nous constatons qu'excepté le trio Maroc, Algérie, Tunisie qui utilisent 4 lexies communes (*baladia, makhzen, caïdal, caïdat*), les autres

cas ne mobilisent qu'une seule lexie ou aucune : *bakchich* pour l'Algérie et le Maroc, et *wilaya* pour la Tunisie et l'Algérie.

15. Économie

32 items de ce domaine englobent l'ensemble des activités et des échanges licites ou clandestins entre les individus, les systèmes économiques sur lesquels reposent la politique du pays, la monnaie, les impôts, les espaces commerciaux, les marchés, etc. Il regroupe le plus grand nombre de lexies issues de la langue française avec un total de 11 items soit une proportion de 34,37%. Les emprunts et hybrides, quant à eux, mobilisent 21 termes avec un pourcentage de 65,63%.

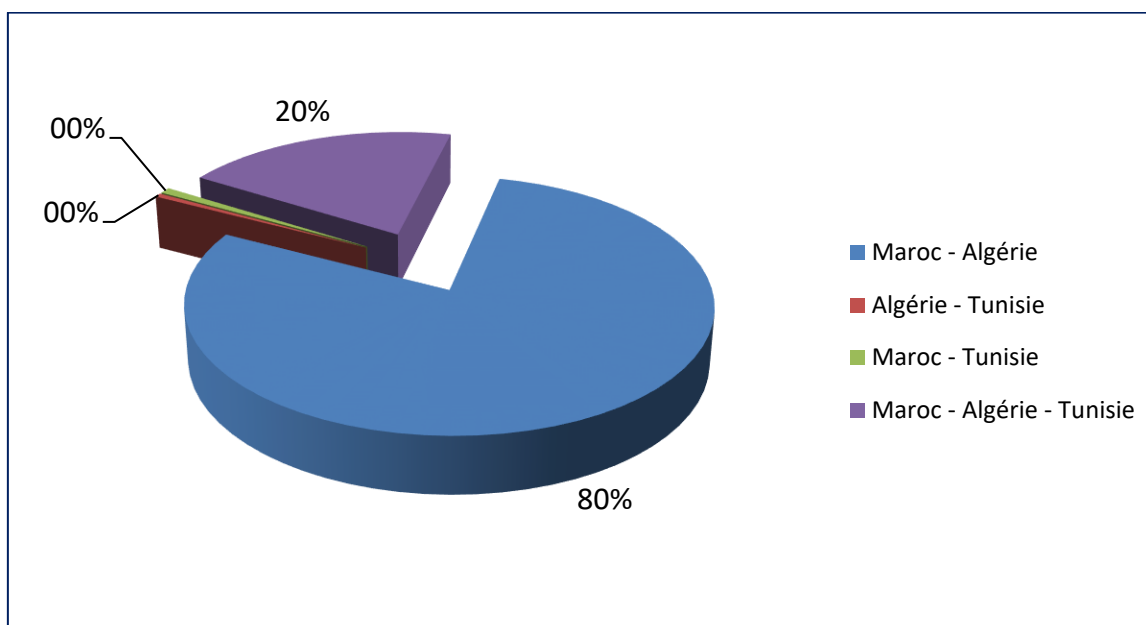
Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Agrobusiness</i>	-	✓	-	1
<i>Auto-satisfaction alimentaire</i>	✓	-	-	1
<i>Autosatisfaire</i>	✓	-	-	1
<i>Auto-suffire</i>	✓	-	-	1
<i>Azala</i>	✓	-	-	1
<i>Bancabilité</i>	✓	-	-	1
<i>Démonopolisation</i>	✓	✓	-	2
<i>Démonopoliser</i>	✓	✓	-	2
<i>Dinar</i>	-	-	✓	1
<i>Dirham</i>	✓	✓	-	2
<i>Douro</i>	-	-	✓	1
<i>Fels</i>	-	✓	-	1
<i>Flouss</i>	✓	✓	✓	3
<i>Free-shop</i>	-	-	✓	1
<i>Gachar</i>	-	-	✓	1
<i>Gattastrophe</i>	-	✓	-	1
<i>Ghrama</i>	✓	-	-	1
<i>Guerch</i>	-	✓	-	1
<i>Import-import</i>	✓	-	-	1
<i>Infitah</i>	✓	-	-	1
<i>Joutia</i>	-	✓	-	1

CHAPITRE V Analyse comparée des lexies néologiques d'un point de vue onomasiologique

<i>Outre-mer</i>	✓	-	-	1
<i>Marche Rifaine</i>	-	✓	-	1
<i>Millime</i>	-	-	✓	1
<i>Pénuriste</i>	✓	-	-	1
<i>Pétromonarchique</i>	-	✓	-	1
<i>Registré</i>	-	✓	-	1
<i>Safar-chèque</i>	-	✓	-	1
<i>Trabendisation</i>	✓	-	-	1
<i>Trabendiser</i>	✓	-	-	1
<i>Trabendisme</i>	✓	-	-	1
<i>Trabendo</i>	✓	✓	-	2
32	18	14	6	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
4	-	-	1	5
80%	00%	00%	20%	100%

Tableau n° 56 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Économie »



Graphique n° 35 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Économie »

Sous ce thème, 4 maghrébismes apparaissent chez les journalistes algériens et leurs homologues marocains. Nous citons *démonopolisation*, *démonopoliser*, *doura*, *trabendo*, un maghrébisme partagé par les journalistes des trois pays. Cependant, l'Algérie et le Maroc ne partagent aucun terme avec la Tunisie.

16. Croyances

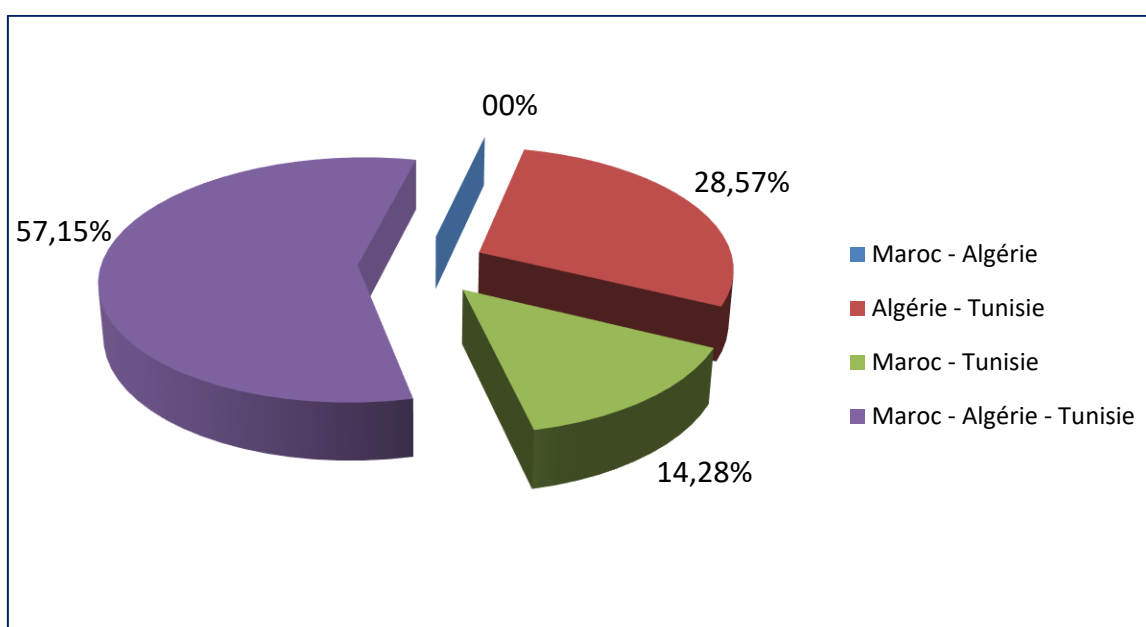
Peu productif, ce domaine ne concerne que 24 lexies dont 23 relevant des matrices externes (95,83%) et une seule des matrices internes (4,17%), évoquant des processus mentaux expérimentés par des individus qui adhèrent à des suppositions qu'ils les considèrent comme des vérités mais sans preuves. Ces croyances touchent essentiellement le domaine religieux.

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Afrit</i>	✓	-	✓	2
<i>Aïssaoua</i>	✓	✓	✓	3
<i>Aquidah</i>	-	✓	-	1
<i>B'khour</i>	-	✓	-	1
<i>Chouafa</i>	✓	-	-	1
<i>Mahboul</i>	-	-	✓	1
<i>Wali</i>	-	✓	-	1
<i>Ghoul</i>	✓	✓	✓	3
<i>Guezzana</i>	✓	-	-	1
<i>Hamadchas</i>	-	✓	-	1
<i>Harz</i>	✓	-	✓	2
<i>H'jab</i>	✓	-	-	1
<i>Hsada</i>	✓	-	-	1
<i>Kharja</i>	-	-	✓	1
<i>Khomsa</i>	-	-	✓	1
<i>Main de Fatma</i>	-	-	✓	1
<i>Marabout</i>	-	✓	✓	2
<i>Maraboutique</i>	✓	✓	✓	3
<i>Maraboutisme</i>	✓	✓	✓	3
<i>Nechra</i>	✓	-	-	1
<i>Obbitha</i>	-	-	✓	1

<i>Quarantième jour</i>	-	-	✓	1
<i>Sadates</i>	-	✓	-	1
<i>Ziara</i>	-	-	✓	1
24	11	10	14	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
-	2	1	4	7
00%	28,57%	14,28%	57,15%	100%

**Tableau n° 57 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Croyances »**



**Graphique n° 36 : Proportions des lexies communes dans le domaine
« Croyances »**

La lecture du graphique ci-dessus ainsi que du tableau n° 57 nous permet de dégager les remarques suivantes quant à la distribution des maghrébismes :

Tout d'abord, nous n'enregistrons pour le premier cas (Algérie – Maroc) aucun terme en partage.

Ensuite, pour le second cas de l'Algérie et de la Tunisie, les lexies *harz* et

afrit sont présentes simultanément dans les inventaires de ces deux pays ; et pour le troisième cas (Maroc / Tunisie) nous ne relevons qu'une seule lexie en partage : *marabout*.

Enfin, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, ont en commun un nombre plutôt important par rapport au couples de pays précédents. En effet, nous recensons les lexies : *maraboutique*, *maraboutisme*, *aïssaoua*, *ghoul*.

17. Éducation et école

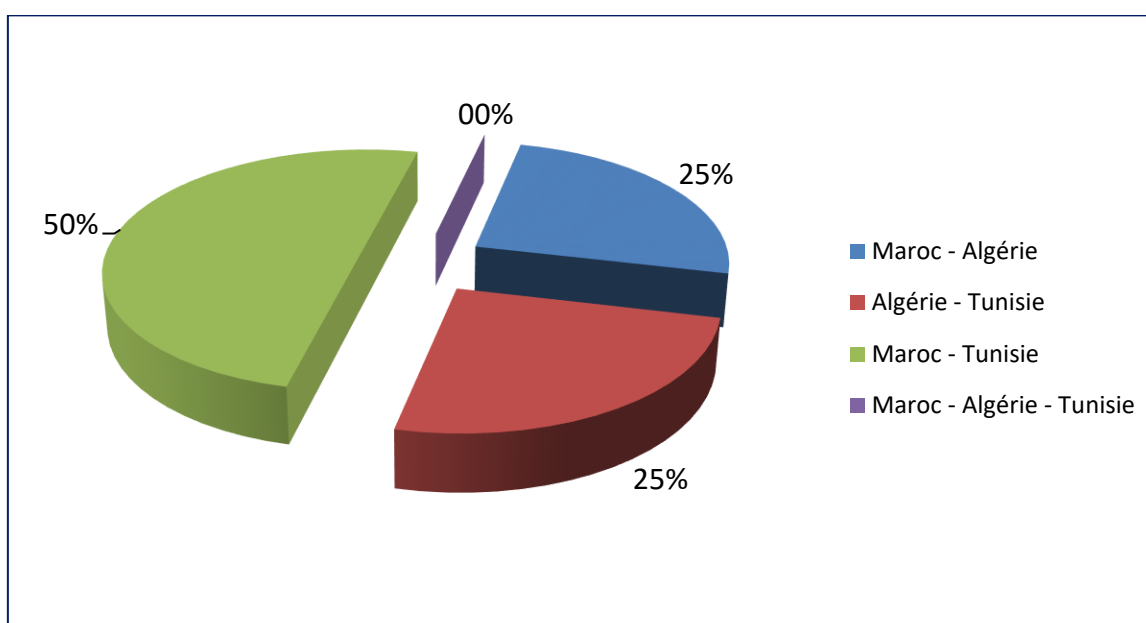
Très peu productif, ce champ notionnel couvre 21 lexies qui couvrent les établissements scolaires, l'apprentissage, l'alphabet, etc. L'ensemble de ces lexies est partagé entre les termes appartenant aux matrices internes (18 lexies / 85,72%) et ceux dépendant de la matrice externe (3 lexies / 14,28%).

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Alif</i>	✓	-	✓	2
<i>Alphabète</i>	-	✓	-	1
<i>Analphabétisation</i>	-	✓	-	1
<i>Cheikh</i>	✓	✓	-	2
<i>Fawdamentale</i>	✓	-	-	1
<i>Gandouz</i>	✓	-	-	1
<i>Ilm</i>	✓	-	-	1
<i>Kufi</i>	-	-	✓	1
<i>Koufique</i>	-	-	✓	1
<i>Maâlem</i>	-	✓	✓	2
<i>Maalma</i>	-	-	✓	1
<i>Maitrisard</i>	-	-	✓	1
<i>Meddeb</i>	-	-	✓	1
<i>Médersa</i>	-	✓	✓	2
<i>Metaâlem</i>	-	✓	-	1
<i>M'hadria</i>	-	✓	-	1
<i>Raoui</i>	-	-	✓	1
<i>Msid</i>	-	✓	-	1
<i>Oummi</i>	✓	-	-	1
<i>Smak</i>	-	✓	-	1

<i>Taleb</i>	-	✓	-	1
21	6	10	9	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
1	1	2	-	4
25%	25%	50%	00%	100%

**Tableau n° 58 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Éducation et école »**



**Graphique n° 37 : Proportions des lexies communes dans le domaine
« Éducation et école »**

Les lexies communes sont réparties comme suit :

- Maroc - Algérie : nous ne relevons que le terme *cheikh*.
- Algérie - Tunisie : *alif* est le seul terme partagé par les journalistes de ces deux pays.
- Maroc - Tunisie : ces deux pays partagent *médersa* et *maâlem*.

Pour ce qui est des termes communs aux journalistes des trois pays, nous n'en enregistrons aucun.

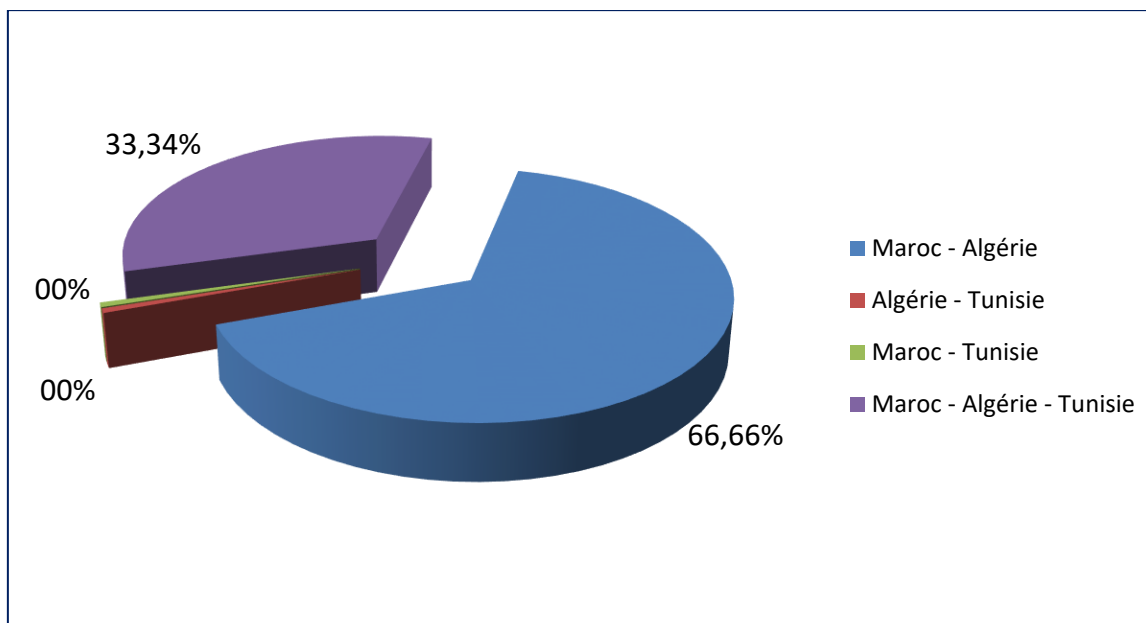
18. Langues et dialectes

Avec seulement 13 items, ce domaine est le moins productif en particularités lexicales, de toute la liste des domaines. Il regroupe 11 emprunts et hybrides soit 84,62% et 2 termes français relatifs à des langues et à des dialectes permettant l'intercompréhension entre les individus.

Lexie néologique	Algérie	Maroc	Tunisie	Occurrence
<i>Amazighe</i>	✓	✓	-	2
<i>Amazighi</i>	-	✓	-	1
<i>Amazighophone</i>	✓	✓	-	2
<i>Berbérisant</i>	✓	-	-	1
<i>Berbérophone</i>	✓	✓	✓	3
<i>Chenoui</i>	✓	-	-	1
<i>Darijophone</i>	-	✓	-	1
<i>Derdja</i>	✓	-	-	1
<i>Hassania</i>	-	✓	-	1
<i>Tachlhit</i>	-	✓	-	1
<i>Tamazighophone</i>	-	✓	-	1
<i>Tamazighte</i>	-	✓	-	1
<i>Tarifite</i>	-	✓	-	1
13	6	10	1	

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Total des lexies
2	-	-	1	3
66,66%	00%	00%	33,34%	100%

**Tableau n° 59 : Répartition des lexies communes dans le domaine
« Langues et dialectes »**



Graphique n° 38 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Langues et dialectes »

Également le moins productif de mots communs, ce champ conceptuel n'en regroupe que trois. Il s'agit de *amazighe* et de *amazighophone* pour l'Algérie et le Maroc et de *berbérophone* pour les trois pays. Les couples Algérie – Tunisie et Maroc – Tunisie ne recèlent aucun mot commun.

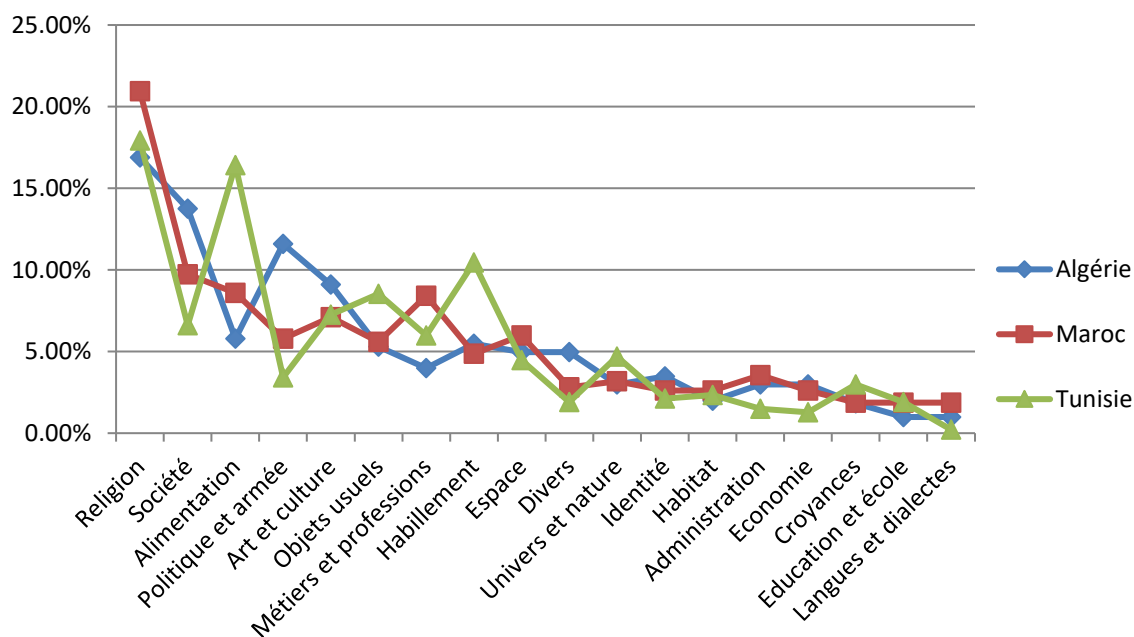
Conclusion

L'analyse onomasiologique des lexies néologiques dans le français au Maroc, en Algérie et en Tunisie, a donc favorisé l'existence de 18 domaines conceptuels classés par ordre décroissant comme suit : religion, société, alimentation, politique et armée, art et culture, objets usuels, métiers et professions, habillement, espace, divers, univers et nature, identité, habitat, administration, économie, croyances, éducation et enseignement, langues et dialectes.

Dans le tableau et le graphique ci-dessous nous affichons les résultats obtenus pour chaque pays afin de les soumettre à une comparaison inter / intra pays maghrébins.

Domaine	Algérie		Maroc		Tunisie	
	Occurrence	Pourcentage	Occurrence	Pourcentage	Occurrence	Pourcentage
Religion	102	16,89%	112	20,94%	84	17,92%
Société	83	13,75%	52	9,72%	31	6,61%
Alimentation	35	5,79%	46	8,59%	77	16,42%
Politique et armée	70	11,59%	31	5,79%	16	3,42%
Art et culture	55	9,11%	38	7,10%	34	7,25%
Objets usuels	32	5,30%	30	5,60%	40	8,53%
Métiers et professions	24	3,98%	45	8,41%	28	5,98%
Habillement	33	5,47%	26	4,86%	49	10,45%
Espace	30	4,96%	32	5,98%	21	4,48%
Divers	30	4,96%	15	2,80%	9	1,91%
Univers et nature	18	2,98%	17	3,18%	22	4,69%
Identité	21	3,47%	14	2,62%	10	2,13%
Habitat	12	1,98%	14	2,62%	11	2,34%
Administration	18	2,98%	19	3,56%	7	1,49%
Économie	18	2,98%	14	2,62%	6	1,28%
Croyances	11	1,83%	10	1,87%	14	2,98%
Éducation et école	6	0,99%	10	1,87%	9	1,91%
Langues et dialectes	6	0,99%	10	1,87%	1	0,21%
Total	604	100%	535	100%	469	100%

Tableau n° 60 : Répartition des lexies néologiques selon les domaines dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)



Graphique n° 39 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques selon les domaines (fréquence d'usage comptabilisée)

La première remarque qui s'impose après une lecture rapide des chiffres et des pourcentages est que l'inventaire Algérie est classé en première position avec 604 algérianismes sur un total de 1608 lexies, soit un pourcentage de 37,56%. Les marocanismes, quant à eux, sont au nombre de 535 lexies, soit 33,27% occupant la deuxième position. Enfin, les tunisismes viennent au dernier rang et font un total de 469 lexies, soit un pourcentage de 29,17%.

La supériorité numérique des particularités lexicales des journalistes algériens sur celles des journalistes marocains et tunisiens pourrait s'expliquer par la vivacité des scripteurs algériens qui sont appelés à parler de tout.

La deuxième constatation que nous pouvons faire est que le thème dominant dans les trois inventaires est celui de la religion avec 102 algérianismes, 112 marocanismes et 84 tunisismes. Pour ce qui du thème langues et dialectes, il occupe la dernière place et génère une infime partie des particularismes avec 6 algérianismes, 10 marocanismes et seulement 1 tunisisme.

La troisième remarque est qu'à l'exception d'une hétérogénéité flagrante dans les domaines alimentation, habillement, politique et armée, les quatre courbes évoluent plutôt de la même façon.

Le point élevé de la courbe, en faveur de l'inventaire Algérie concernant le domaine « Politique et armée », est dû sans doute au nombre important d'algérianismes, d'une part, et à la liberté d'expression et de critiques dont disposent certains journaux algériens, d'autre part.

En ce qui concerne l'inventaire Tunisie, les domaines « Alimentation » et « Habillement » occupent des points hauts dans la courbe en raison de la priorité que donnent les citoyens tunisiens à la tradition culinaire et aux tenues vestimentaires, affirmation de leurs valeurs culturelles.

Nous remarquons aussi que ces domaines conceptuels offrent à l'intérieur de chaque pays un ordre décroissant plus ou moins différents de celui cité plus haut regroupant les trois régions. Nous notons à titre indicatif que le domaine « Objets usuels », classé en 6^{ème} position dans l'inventaire panmaghrébin, descend en 7^{ème} position dans les inventaires Algérie et Maroc puis remonte en 4^{ème} place dans l'inventaire Tunisie.

Une autre remarque se dégage à travers cette analyse onomasiologique est que tous les domaines conceptuels sont très productifs d'emprunts et d'hybrides qui sont au nombre de 1105, soit un pourcentage de 87,08%, d'un total de 1269 entrées. Les lexies de formation française quant à elles, font un total de 164 entrées, avec une proportion de 12,92%.

Très loin de la réalité française, les domaines « Langues et dialectes », « Religion », « Art et culture », « Univers et nature », « Habillement » et « Alimentation » regroupent un nombre considérable de termes relevant de la

matrice externe. Quant aux domaines restants, les emprunts et les hybrides sont de moins au moins nombreux.

Nous allons à présent nous intéresser aux lexies communes aux trois pays maghrébins, repérées dans la nomenclature des trois inventaires, afin de voir s'il existe une parité entre ces taxonomies onomasiologiques sans tenir compte des frontières qui séparent chaque aire géographique ; et ce en dénombrant les termes en commun entre deux voire trois pays.

Le tableau suivant constitue une synthèse des 18 tableaux précédents relatifs aux lexies communes :

Maroc Algérie	Algérie Tunisie	Maroc Tunisie	Maroc - Algérie Tunisie	Lexies communes / Inventaire
78	50	67	77	272 / 1269
28,67%	18,39%	24,63	28,31%	21,43% / 100%

Tableau n° 61: Répartition des lexies communes au trois pays maghrébins

La lecture du tableau ci-dessus permet de se rendre compte que les journalistes maghrébins font appel parfois aux mêmes lexies néologiques. En effet, 272 lexies sont réparties entre les journalistes marocains, algériens et tunisiens, ce qui représente un pourcentage de 21,43% de l'ensemble de la nomenclature.

Nous constatons également que les lexies usitées dans les écrits journalistiques marocains et algériens occupent la première position avec 78 lexies, 77 utilisées par les journalistes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, 67 par les scripteurs marocains et tunisiens, et enfin, 50 sont présentes dans les français en Algérie et au Maroc.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Tout au long de notre travail de recherche qui s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat, nous avons essayé d'apporter des éléments de réponse à une question centrale portant sur une éventuelle ressemblance entre le lexique journalistique de chacune des trois variétés de français en usage au Maghreb. Au départ, nous avons d'emblée supposé l'existence d'un français commun aux trois pays maghrébins, étant donné que cette langue a certainement évolué dans des circonstances sociolinguistiques, culturelles, historiques, politiques, géographiques plus ou moins similaires.

Pour ce faire, notre étude s'est appuyée sur un corpus constitué de l'ensemble des lexies néologiques journalistiques attestées dans la BDLP-Algérie, la BDLP-Maroc et *Le français en Tunisie*.

Son analyse nous a permis de constater la présence d'un nombre important de lexies néologiques formées à partir de règles de dérivation, de composition, d'emprunt aux langues nationales et étrangères, de déformations, de sens, etc. Cette créativité lexicale confirme la situation de contact des langues qui caractérise l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Avant de nous consacrer à cette analyse, il nous a paru utile de donner, dans un premier chapitre, un panorama linguistique de cette aire géographique. Nous avons pu remarquer que la présence étrangère sur le Maghreb a clairement contribué à la création d'un profil linguistique des plus complexes. Une aire où plusieurs langues en usage (arabe et ses variétés, berbère, français, anglais, turc, espagnol, etc.) se sont imbriquées au fil des années, favorisant l'émergence d'un français différent, sur le plan lexical, de celui de l'Hexagone.

Étant donné que notre étude porte sur un corpus de plusieurs journaux francophones, il nous a également semblé opportun de consacrer le second

chapitre au contexte dans lequel la presse écrite a évolué ainsi que les titres ayant marqué son histoire.

Le troisième chapitre nous a permis de justifier notre choix du corpus d'analyse et de le présenter d'une manière globale. Nous avons également porté notre intérêt sur la typologie des néologismes et sur la méthodologie de la recherche scientifique que nous avons essayé de bien définir et de respecter en partant de l'observation à la comparaison, en passant par l'explication et la description, combinant techniques mathématiques et statistiques.

Les quatrième et cinquième chapitres constituent la partie centrale de notre recherche, dans lesquels nous avons introduit l'analyse quantitative et comparée des termes néologiques contenus dans la nomenclature des trois inventaires lexicaux.

Nous avons, tout d'abord, effectué une analyse comparée d'un point de vue sémasiologique (chapitre IV). Nous nous sommes focalisé sur les processus de création lexicale et avons effectué une comparaison pan / inter / intra pays maghrébins ayant pour objet l'analyse et l'interprétation des résultats de cette étude quantitative.

Le premier constat que nous pouvons dégager est que les lexies néologiques relevant de la matrice externe sont les plus représentées dans les trois inventaires, avec un taux de 87,08%. Le reste (12,92%) concerne les lexies qui appartiennent aux matrices internes.

Les statistiques ont confirmé que les journalistes, aussi bien algériens que marocains et tunisiens recourent plus ou moins aux lexies des mêmes matrices lexicogéniques. En effet, la matrice externe couvre 85,10% des termes de l'inventaire Algérie, 88,33% de ceux de l'inventaire Maroc, et 95,74 des termes de l'inventaire Tunisie. La matrice interne, quant à elle, couvre

14,90% de l'inventaire Algérie, 11,77% de l'inventaire Maroc et enfin 4,26% de celui de la Tunisie.

Notre analyse sémasiologique nous a également permis de constater que l'emprunt à l'arabe avec ses variétés, a une forte fréquence d'apparition dans les écrits journalistiques du Maghreb.

Les emprunts se sont combinés avec les autres procédés néologiques de dérivation et de composition, donnant naissance à des termes hybrides. La dérivation est le procédé le plus utilisé par les journalistes maghrébins. Le recours à ce système qui use, alternativement ou simultanément, de suffixes et de préfixes en nombre restreint, est fait de telle sorte qu'on les perçoit comme pouvant relever du propre vocabulaire des journalistes.

A l'intérieur de la dérivation elle-même, celle par suffixation est plus productive que celle par préfixation ou par parasynthétique. Notre étude sémasiologique a bel et bien confirmé le dynamisme de la dérivation suffixale dans le français maghrébin qui, malgré qu'il demeure étranger et acquis par voie scolaire, subit continuellement la pression de la politique d'arabisation au Maghreb.

Le recours aux mêmes procédés de création lexicale s'explique par le fait que les journalistes maghrébins désirent exprimer des *realea* du terroir ou expliquer des différences de sens par rapport au français de France.

L'examen de notre corpus a révélé, dans ce même chapitre, que les noms constituent la catégorie grammaticale la plus productive dans les trois inventaires maghrébins, par rapport à celle des verbes, des adjectifs, des adverbes, etc. Cela signifie que les journalistes francophones maghrébins préfèrent dénommer des choses plutôt que de les animer ou de les qualifier.

Dans le cinquième et dernier chapitre consacré à l'analyse onomasiologique des lexies néologiques, nous avons pu déterminer 18 domaines conceptuels classés par ordre décroissant comme suit : religion, société, alimentation, politique et armée, art et culture, objets usuels, métiers et professions, habillement, espace, divers, univers et nature, identité, habitat, administration, économie, croyances, éducation et enseignement, langues et dialectes.

Les domaines « religion », « société », « alimentation » et « politique et armée » sont les domaines qui nourrissent le plus le français en usage dans les écrits journalistiques des trois pays.

Très loin de la réalité française, les domaines « Langues et dialectes », « Religion », « Art et culture », « Univers et nature », « Habillement » et « Alimentation » regroupent un nombre considérable de termes empruntés à l'arabe dialectal et à l'arabe classique.

Au cours de cette analyse onomasiologique, nous nous sommes intéressé, dans un second temps, aux lexies communes aux trois variétés afin de mesurer le degré d'interpénétration entre elles.

Le dénombrement de ces lexies communes a révélé que deux ou trois pays partagent un bon nombre de particularités lexicales. En effet, 272 lexies sont réparties entre les journalistes marocains, algériens et tunisiens, ce qui représente un pourcentage de 21,43% de l'ensemble de la nomenclature.

Nous constatons également que les lexies usitées dans les écrits journalistiques marocains et algériens occupent la première position avec 78 lexies, 77 utilisées par les journalistes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, 67 par les scripteurs marocains et tunisiens, et enfin, 50 sont présentes dans le français en Algérie et en Tunisie.

Dans le volume des annexes, nous avons classé par ordre alphabétique les lexies journalistiques constituant notre corpus et représentant des particularités lexicales. A chaque entrée, nous avons rajouté les données dictionnairiques ainsi que les contextes et les pays d'apparition.

Par ce travail de recherche, nous estimons avoir confirmé nos hypothèses de départ en démontrant que les trois variétés de français au Maghreb présentent plus de ressemblances que de différences. Cependant, cette étude ne cherche pas l'exhaustivité et ouvre la porte à des travaux de recherche ultérieurs en exploitant un corpus plus diversifié et plus récent.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ADAM Jean-Michel, 1999, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

ALBERT Pierre, 1990, *La presse française*, Paris, La documentation française.

AOUCHAR Amina, 1990, *La Presse marocaine dans la lutte pour l'indépendance (1933-1956)*, Casablanca, Wallada.

BAVOUX Claudine, PRUDENT Lambert-Félix, WHARTON Sylvie, 2008, *Normes endogènes et plurilinguisme : Aires francophones, aires créoles*, Lyon, ENS Éditions.

BEAUD Michel, 2006, *L'Art de la thèse*, Paris, La Découverte.

BENRABAH Mohamed, 1999, *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Paris, Séguier.

BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, 2000, *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-Aupelf.

BILGER Mireille, 2000, *Corpus, méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Honoré Champion.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.

BOYER Henri, 1991, *Éléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod.

BOYER Henri, 1997, *Plurilinguisme : contact ou conflit de langues ?*, L'Harmattan.

BOYER Henri, 2010, *Hybrides linguistiques: genèses, statuts, fonctionnements*, L'Harmattan.

BRAHIMI Brahim, 1989, *Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*, Paris, l'Harmattan,

BRAHIMI Brahim, 1996, *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme*, MARINOOR.

BRERHI Afifa, CHIKHI Beïda, 2002, *Algérie ses langues, ses lettres, ses histoires*, Blida, Éditions du Tell.

CALVET Louis-Jean, 1999, *La guerre des langues*, Paris, HACHETTE Littérature.

CALVET Louis-Jean, 2002, *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot.

CHARAUDEAU Patrick, 1992 *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

CHARAUDEAU Patrick, 1997, *Le discours de l'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.

CHAUDENSON Robert, 1988, *Proposition pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, Paris, A.C.C.T-I.E.C.F.

CHERIGUEN Foudil, 2002, *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, Casbah Éditions.

COHEN Pierre, 2007, *La Presse Juive Éditée au Maroc : 1870-1963*, Rabat, Bouregreg.

CUQ Jean-Pierre, 1991, *Le français langue seconde. Origine d'une notion et implication didactique*, Paris, Hachette.

DE ROBILLARD Didier, BENIAMINO Michel, 1993, *Le Français dans l'espace francophone*, vol. 2, Paris, Champion.

DEROY Louis, 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles lettres.

Equipe IFA, 1983, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF-ACCT.

DUBOIS Jean, MARCELLESI Jean-Baptiste, MÉVEL Jean-Pierre, GIACOMO Mathée, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse.

- DUBOIS Jean, DUBOIS Françoise, 1999, *La dérivation suffixale*, Paris, Nathan.
- GAUDIN François, GUESPIN Louis, 2000, *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Duculot.
- GUILBERT Louis, 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- HAMERS Josiane, BLANC Michel, 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, P. Mardaga.
- IHADDADEN Zahir, 1983, *Histoire de la presse indigène en Algérie, des origines jusqu'en 1930*, Alger, ENAL.
- LANLY André, 1962, *Le Français d'Afrique du Nord*, Paris, Bordas-PUF.
- LAYACHI Azzedine, 1998, « *State, Society and Democracy in Morocco: The Limits of Associative* » [État, société et démocratie au Maroc : les limites de l'associatif], Center for Contemporary Arab, Université Georgetown, Washington.
- MEJDOUBI Hocine, 2010, *La presse indépendante au Maghreb : genèse, discours et contraintes du développement (2000 - 2004)*, Maroc, Archives Al Islam.
- MOREAU Marie-Louise, 1997, *Sociolinguistique : concepts de base*, Paris, Margada.
- MORTUREUX Marie-Françoise, 2008, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin.
- MUDDATHIR Ahmed, 1966, *Die arabische Presse in den Maghreb-Staaten [La presse arabophone dans les pays du Maghreb]*, Hamburg.
- NAFFATI Habiba, QUEFFELEC Ambroise, 2004, *Le français en Tunisie*, Institut de linguistique française – CNRS, Nice, numéro 18 de la revue *Le Français en Afrique*.
- OULD ZEIN Bah, QUEFFELEC Ambroise, 1997, *Le français en Mauritanie*, Vanves, EDICEF.

PHELIZON Jean François, 1976, *Vocabulaire de la linguistique*, Paris, Roudil.

PICOCHÉ Jacqueline, 1997, *Précis de lexicologie française. L'étude de l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan-université, pp. 124-125.

PRUVOST Jean, SABLAYROLLES Jean-François, 2003, *Les néologismes*, Paris, Que sais-je ?

QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valery, SMAALI-DEKDOUK Dalila, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, 2002, *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-Aupelf.

QUITOUT Michel, 2007, *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours : L'amazighe, l'arabe et le français au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Lybie*, Paris, L'Harmattan.

REY-DEBOVE Josette, 1998, *La linguistique du signe : une approche sémiotique du langage*, Paris, Armand Colin.

SABLAYROLLES Jean-François, 2000, *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion.

SOUALEM Derradji, 2007, *Mémoire de la presse algérienne 1962 – 2004*, Alger, Chihab.

SOURIAU-HOEBRECHTS Christiane, 1969, *La presse maghrébine : Libye, Tunisie, Maroc, Algérie*, Paris, CNRS.

TALEB-IBRAHIMI Khaoula, 1995. *Les algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Les éditions El Hikma.

TRITTIER Jean-Louis, 1999, *Histoire de la langue française*, Paris, Ellipses.

XU Zhenhua, 2001, *Le néologisme et ses implications sociales*, L'Harmattan.

Articles scientifiques

ADAM Jean-Michel, 1997, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite » in *Pratiques*, n° 94.

ALLATI Abdelaziz, 1995, « Le français utilisé au Maroc : quelle méthode de description pour les particularités lexicales ? » in *Le régionalisme lexical*, pp. 149-157.

AZOUZI Amar, 2008, « Le français au Maghreb : statut ambivalent d'une langue » in *Synergies Europe*, n° 3, pp. 37-50.

BAGGIONI Daniel, 1994, « Schuchardt et mixité des langues » in *Travaux du Cercle Linguistique*, n°12.

BENTOUNSI Ikram Aya, 2015, « L'emprunt à l'arabe dans la chronique « Pousse avec eux » du quotidien *Le Soir d'Algérie* » in *EXPRESSIONS*, n° 1, pp. 25-35.

BENTOUNSI Ikram Aya, 2020, « La cyberlangue en Algérie : Quelles nouvelles formes d'expression linguistique ? » in *AL-Lisaniyyat*, vol. 26, n° 1, pp. 451-465.

BENZAKOUR Fouzia, 2007, « Langue française et langues locales en terre marocaine : rapports de force et reconstructions identitaires » in *Herodote*, n° 126, pp. 45-56.

BENZAKOUR Fouzia, 2008, «Le français au Maroc : de l'usage maghrébin à la langue du terroir », in *Le français des dictionnaires, l'autre versant de la lexicologie française*, pp. 191-204.

BENZAKOUR Fouzia, 2010, « La définition en terre de variation. Le cas du français au Maroc », in *Publif@rum*, n° 11.

BOUBAKOUR Samira, 2008, « Étudier le français... quelle histoire ! » in *Le Français en Afrique*, n° 23, pp. 51-68.

BOUKOUS Ahmed, 1995, « Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques » in *Langage et société*, n° 78, pp. 107-112.

BOUKOUS Ahmed, 2005, *Dynamique d'une situation linguistique : Le marché linguistique au Maroc*, Royaume du Maroc, pp. 69-112.

BOUKOUS Ahmed, 2008, « L'avenir du français au Maghreb » in *L'avenir du Français*, AUF et Éditions des Archives Contemporaines, pp. 205-210.

BOUSQUET Georges-Henri, 1957, « Les berbères » in *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 41, Coll. Que Sais-Je, pp. 92-93.

BOYER Pierre, 1961, « L'évolution de l'Algérie médiane (Ancien département d'Alger de 1830 à 1956) » in *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 2, pp. 392-395.

CHADLI El Mostafa, 1995, « L'oralité au quotidien : explication des structures narratives et discursives lors de l'acte de narration » in *Le français au Maghreb*, pp. 77-88.

CHARAUDEAU Patrick, 2006, « Des catégories pour l'humour ? » in *Question de communication*, n° 10. pp. 19-41.

CHERIGUEN Foudil, 1989, « Typologie des procédés de formation du lexique » in *Cahiers de lexicologie*, n° 55.

CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, 1987, « La réalité algérienne. Comment les problèmes linguistiques sont vécus par les Algériens » in *Langage et Société*, n° 41, pp. 69 -71.

CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, 1989, « *Même pas* : une des particularités syntaxiques du français parlé en Algérie » in *Travaux de Didactique* n° 21, pp. 31-37.

CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, 1989, « Les Algériens et leurs rapports avec les langues » in *Lengas*, n° 26, pp. 45-56.

CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, 1994, « Particularités linguistiques et enseignement du français au Maghreb : cas de l'Algérie et du Maroc », in *Cahiers de l'URAMA*.

DEBOV Valéry, 1980, « Sur les particularités lexico-sémantiques du français en Algérie (éléments archaïques) » in *Problèmes de recherches philologiques*, pp. 16-17.

DEBOV Valéry, 1982, « Spécificités lexicales du français en Algérie » in *Problèmes de la structure sémantique et du fonctionnement des unités lexicales*, pp. 35-41.

DEBOV Valéry, 1987, « Fonctions sociales du français en Algérie contemporaine » in *Dialectes territoriaux et langage parlé (langue française)*, pp. 37-44.

DERRADJI Yacine, 1995, « L'emploi de la suffixation –iser, –iste, –isme, –isation dans la procédure néologique du français en Algérie » in *Le français au Maghreb*, pp. 111-119.

DERRADJI Yacine, 1997, « Remarques sur l'alternance codique conversationnelle dans le français parlé en Algérie » in *Alternance codique et français parlé en Afrique*, pp. 131-142.

DERRADJI Yacine, 1999, « Le Français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée » in *Le français en Afrique*, pp.71-82.

DERRADJI Yacine, 2002, « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? » in *Les cahiers du SLADD*, n° 1, pp. 17-28.

DERRADJI Yacine, 2004, « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène? » in *Les cahiers du SLADD*, n° 2, pp. 15-24.

DERRADJI Yacine, 2009, « La Base de Données Lexicographiques Panfrancophone de l'Algérie (La BDLP Algérie) » in *Les Cahiers du Sladd*, n° 3, pp.66-79.

DUBOIS Jean, 1969, « L'emprunt en français » in *L'information littéraire*, n° 1, pp. 10-16.

EL AYADI Mohamed, NAJI Jamal Eddine, EL MOUDDEN Abdelhay, RACHIK Hassan, 2006 « Presse écrite et transition » in *Les cahiers bleus*, n° 5, pp. 1-58.

GARMADI Salah, 1968, « La situation linguistique actuelle en Tunisie. Problèmes et perspectives » in *Revue tunisienne de sciences sociales*, n° 13, pp. 13-32.

HAUSMANN FRANZ JOSEF, 2000, « La langue de la presse » in Antoine, G., Cerquiligni, B. (réd.) *Histoire de langue française 1945-2000*, Paris, CNRS, pp. 199-210.

KEITA Alou, 2000, « Emprunts du français aux langues nationales acceptabilité, intégration et traitement lexicographique. Cas du Burkina Faso », dans Latin, D. et Poirier, CI. (éds), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 209-220.

KHELEF Fatma, KEBIECHE Redouane, 2011, « Évolution ethnique et dialectes du Maghreb » in *Synergies Monde arabe*, n° 8, pp. 19-32.

LABIDI Kamel, 2012, *Rapport générale de l'Instance Nationale pour la Réforme de l'Information & de la Communication*, République tunisienne.

LAFAGE Suzanne, QUEFFÉLEC Ambroise, 1997, « Contribution à une bibliographie scientifique concernant la langue française en Afrique » in *Le français en Afrique*, n° 11.

LAROUSSE Foued, 1996, « Le français en Tunisie aujourd'hui » in Robillard, D. de, Beniamino, M. (éd.) *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, Tome 2, pp. 705-721.

MESSAOUDI Leila, 2002, « Le technolecte et les ressources linguistiques. L'exemple du code de la route au Maroc » in *Langage et société*, n° 99, p. 53-75.

MESSAOUDI Leila, 2013, « Contexte sociolinguistique du Maroc », in Messaoudi L. et Blanchet P., *Langue française et plurilinguisme dans la formation universitaire et l'insertion professionnelle des diplômés marocains en sciences et technologies*, pp.13-38.

MORSLY Dalila, 1983, « Sociolinguistique de l'Algérie: du discours institutionnel à la réalité des pratiques linguistiques » in *Sociolinguistique du Maghreb*, pp. 135-142.

MORSLY Dalila, 1984, « La langue étrangère: réflexion sur le statut de la langue française en Algérie » in *Le français dans le monde*, n° 189, pp. 22-26.

MORSLY Dalila, 1995, « *El Watan, El Moujahid, Algérie-Actualités, El-Djeich, Liberté, Le Matin ... La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe* » in *Plurilinguismes*, n° 9-10, pp. 35-53.

MORSLY Dalila, 1996, « Génération M6. Le français dans le parler des jeunes Algérois » in *Plurilinguismes*, n° 12, pp. 111-121.

NAFFATI Habiba, 1998, « Les mots français d'origine arabe. Tunisie-France : aller / retour » in Baccouche, T., Clas, A., Méjri, S. (éds.), *La mémoire des mots*, n° spécial de la revue tunisienne de sciences sociales, n° 117, pp. 75-91.

QUEMADA Bernard, 1971, « A propos de néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action » in *La Banque des mots*, n° 2, pp. 137-150.

SABLAYROLLES Jean-François, 1993, « La double motivation de certains néologismes » in *Faits de langues. Motivation et iconicité*, n° 1, pp. 223-226.

SABLAYROLLES Jean-François, 1996, « Néologisme et nouveauté(s) » in *Cahiers de lexicologie*, n° 69.

SABLAYROLLES Jean-François, 1997, « Problèmes de classement des unités lexicales » in *Cahiers du C.I.E.L.*, pp. 11-48.

SABLAYROLLES Jean-François, 2000, « Lexique et processus » in *Cahier de Lexicologie*, n° 77, pp. 5-26.

SABLAYROLLES Jean-François, 2002, « Fondements théoriques et difficultés pratiques du traitement des néologismes » in *Revue française de linguistique appliquée*, vol. 7, n° 1, pp. 97-111.

TALEB-IBRAHIMI Khaoula, 1996, « Remarques sur le parler des jeunes de Bab el Oued » in *Plurilinguismes*, n° 12, pp. 95-109.

Mémoires et thèses

BAIDA Jamaâ, 1995, *Presse Marocaine d'Expression Française: Des Origines A 1956*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux.

BENMANSOUR Smain, 2019, *Les constructions référentielles dans les éditoriaux de la presse écrite algérienne : Analyse discursive des quotidiens El Watan, Le Quotidien d'Oran et Liberté*, Thèse de doctorat, Université Abou Bakr Belkaïd, Tlemcen.

BOUTMGHARINE Najet, 2014, *Emprunt et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*, Thèse de doctorat, Université Paris Diderot, Paris 7.

CHELLOUAI Samir, 2013, *La base de données lexicographiques panfrancophone : Algérie et Maroc. Étude comparative*, Mémoire de magistère, Université El Hadj Lakhdar, Batna.

GOUMAÏDA Linda, 1999, *Compétence socioculturelle: problèmes épistémologiques et didactiques (le cas de l'Algérie)*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier.

KETHIRI Brahim, 2014, *L'emprunt à l'arabe dans le français au Maghreb. Étude comparative*, Thèse de doctorat, Université Mentouri, Constantine.

MUNTU Maladi, 2002, *La couverture médiatique du DIC : Regard critique sur les conditions de travail des journalistes de la presse écrite à Sun City, TFC, Kinshasa*.

SAMADOV Nazim, 2007, *Tendances de la néologie dans la radio analyse a travers la radio France international*, Thèse de doctorat, Université Marc Bloch, Strasbourg II.

YOUSSEF Abderrahim, 1986, *L'arabe marocain médian, analyse fonctionnelle de rapports syntaxiques*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne, Paris.

Sitographie

ABBACI Amel, 2014, *Langues, discours institutionnels et pratiques langagières des jeunes au Maghreb : les cas de l'Algérie et du Maroc. Etude sociolinguistique*, Thèse de doctorat, Université Abou Bakr Belkaïd, Tlemcen, Disponible sur [<http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/5416>], (Consulté le 2 janvier 2019).

BAGGIONI Daniel, 1974, « Dirigisme linguistique et néologie » in *Langages*, n°36, pp. 53-66, Disponible sur

[https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1974_num_8_36_2274],
(Consulté le 22 mars 2017)

BAHLOUL Nouredine, 2009, « L'arabe dialectal, un outil pour une intercompréhension en classe de langue » in *Synergie Algérie*, n°4, pp. 255-263, Disponible sur [<https://pdfslide.net/documents/larabe-dialectal-un-outil-pour-une-intercomprehension-les-necessites.html>], (Consulté le 14 juin 2019).

BDLP-Algérie : <https://www.bdlp.org/recherche?bases%5B%5D=AL>

BDLP-Internationale : <https://www.bdlp.org/>

BDLP- Maroc : <https://www.bdlp.org/recherche?bases%5B%5D=MA>

BASTUJI Jacqueline, 1974, « Aspects de la néologie sémantique » in *Langages*, n°36, pp. 6-19, Disponible sur [https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1974_num_8_36_2270],
(Consulté le 25 septembre 2017).

BENTOUNSI Ikram Aya, 2016, *L'énonciation de la subjectivité dans le discours journalistique de la presse écrite francophone : Le Soir d'Algérie, Le Quotidien d'Oran, El Watan et Liberté*, Thèse de doctorat, Université Les Frères Mentouri, Constantine, Disponible sur [https://bu.umc.edu.dz/md/index.php?lvl=notice_display&id=10161],
(Consulté le 12 juillet 2016).

CHARAUDEAU Patrick, 2009, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique » in *CORPUS*, n° 8, pp. 37-66, Disponible sur [<https://doi.org/10.4000/corpus.1674>], (Consulté le 25 octobre 2014).

GRANDGUILLAUME Gilbert, 2004, « Les langues au Maghreb: des corps en peine de voix » In *Esprit, immobilisme au Maghreb*, pp. 92-102, Disponible sur [<https://esprit.presse.fr/article/gilbert-grandguillaume/les-langues-au-maghreb-des-corps-en-peine-de-voix-8085>], (Consulté le 31 décembre 2017).

KHETIRI Brahim, 2004, *Les emprunts dans le français en usage en Algérie. Étude lexicologique et sociolinguistique*, mémoire de magistère, Université Mentouri, Constantine, Disponible sur [<https://bu.umc.edu.dz/theses/francais/KET100023.pdf#>], (consulté le 16 juin 2017).

MIEGE Jean-Louis, 1954, « Journaux et journalistes à Tanger au XIXe siècle » in *Hesperis*, Tome XLI, pp. 191-228, Disponible sur [<http://www.hesperis-tamuda.com/fr/index.php/archives/archives-1959-1950/129-hesperis-tamuda-1954>], (Consulté le 7 septembre 2015).

SADER FEGHALI Lina citée par NZESSÉ Ladislav, 2012, « Les emprunts du français aux langues locales camerounaises: typologie, intégration et enjeux » in ODSEF, Université Laval, pp. 1-27, Disponible sur : [https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef_nr_nzesse_web.pdf], (Consulté le 6 mars 2017).

TIERS Joëlle, K. RUF Werner, 1975, « La politique étrangère des États maghrébins » in *Introduction à l'Afrique du nord contemporaine*, Aix-en-Provence, Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, pp. 319-337, Disponible sur [<http://www.hesperis-tamuda.com/fr/index.php/archives/archives-1959-1950/129-hesperis-tamuda-1954>], (Consulté le 20 août 2018).

<https://mupresse.com/?p=1395>, (Consulté le 13/3/2015).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Presse_au_Maroc, (Consulté le 29 avril 2017).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Presse_%C3%A9crite_en_Tunisie, (Consulté le 25 mai 2017).

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Principaux journaux parus entre 1979 - 1988 en Algérie	54
Tableau n° 2 : Principaux journaux parus entre 1988 - 1991 en Algérie	55
Tableau n° 3 : Journaux marquant la période précoloniale au Maroc (1870 – 1911)	61
Tableau n° 4 : Journaux édités en français sous le règne de Théodore Steeg	64
Tableau n° 5 : Classement des journaux marocains selon la langue de publication	68
Tableau n° 6 : Présentation tabulaire des procédés de création lexicale	98
Tableau n° 7 : Répartition des lexies néologiques selon les matrices lexicogéniques (fréquence d’usage non comptabilisée)	104
Tableau n° 8 : Répartition des lexies néologiques générées par les matrices lexicogéniques dans chaque pays maghrébin (fréquence d’usage comptabilisée). 105	
Tableau n° 9 : Répartition des lexies néologiques selon les matrices internes (fréquence d’usage non comptabilisée)	106
Tableau n° 10 : Répartition des lexies néologiques générées par les matrices internes dans chaque pays maghrébin (fréquence d’usage comptabilisée)	107
Tableau n° 11 : Répartition des lexies néologiques selon les matrices morpho- sémantiques (fréquence d’usage non comptabilisée)	109
Tableau n° 12 : Répartition des lexies néologiques générées par les matrices morpho-sémantiques dans chaque pays maghrébin (fréquence d’usage comptabilisée).....	110
Tableau n° 13 : Productivité de la préfixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d’usage comptabilisée)	114
Tableau n° 14 : Répartition des lexies néologiques générées par les préfixes dans chaque pays maghrébin (fréquence d’usage comptabilisée)	114
Tableau n° 15 : Productivité de la suffixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d’usage comptabilisée)	122

Tableau n° 16 : Répartition des lexies néologiques générées par les suffixes dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	123
Tableau n° 17 : Productivité des parasynthétiques dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	124
Tableau n° 18 : Productivité de la dérivation régressive dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	125
Tableau n° 19 : Productivité de la composition stricto sensu dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	127
Tableau n° 20 : Répartition des lexies néologiques selon les moyens de composition dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	127
Tableau n° 21 : Productivité des synapsies dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	130
Tableau n° 22 : Productivité des mots-valises dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	131
Tableau n° 23 : Productivité des jeux graphiques dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	131
Tableau n° 24 : Répartition des lexies néologiques selon les matrices sémantiques (fréquence d'usage non comptabilisée)	132
Tableau n° 25 : Répartition des lexies néologiques générées par les matrices sémantiques dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	133
Tableau n° 26 : Productivité des transferts de sens dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	135
Tableau n° 27 : Productivité des extensions de sens dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	135
Tableau n° 28 : Productivité des restrictions de sens dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	136
Tableau n° 29 : Productivité de la siglaison dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	138
Tableau n° 30 : Répartition des lexies néologiques selon la matrice externe (fréquence d'usage non comptabilisée)	138

Tableau n° 31 : Répartition des lexies néologiques générées par la matrice externe dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée).....	139
Tableau n° 32 : Répartition des emprunts selon les langues (fréquence d'usage comptabilisée).....	145
Tableau n° 33 : Répartition des lexies hybrides selon les procédés de formation (fréquence d'usage non comptabilisée).....	148
Tableau n° 34 : Répartition des lexies hybrides selon les procédés de formation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée).....	149
Tableau n° 35 : Productivité des hybrides par préfixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée).....	151
Tableau n° 36 : Répartition des hybrides générés par la préfixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	151
Tableau n°37 : Productivité des hybrides par suffixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée).....	162
Tableau n° 38 : Répartition des hybrides générés par la suffixation dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	163
Tableau n°39 : Productivité des hybrides par parasynthétique dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée).....	164
Tableau n° 40 : Productivité des hybrides par composition dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée).....	166
Tableau n° 41 : Répartition des lexies néologiques selon les domaines (fréquence d'usage non comptabilisée)	171
Tableau n° 42 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Religion »	178
Tableau n° 43 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Société » ..	184
Tableau n° 44 : Répartition des lexies communes dans le domaine «Alimentation»	189
Tableau n° 45 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Politique et armée »	193
Tableau n° 46 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Art et culture »	198

Tableau n° 47 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Objets usuels ».....	201
Tableau n° 48 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Métiers et professions ».....	205
Tableau n° 49 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Habillement »	208
Tableau n° 50 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Espace » ..	211
Tableau n° 51 : Répartition des lexies communes dans « Divers ».....	214
Tableau n° 52 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Univers et nature »	217
Tableau n° 53 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Identité »..	219
Tableau n° 54 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Habitat »..	222
Tableau n° 55 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Administration »	224
Tableau n° 56 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Économie »	226
Tableau n° 57 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Croyances »	228
Tableau n° 58 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Éducation et école ».....	230
Tableau n° 59 : Répartition des lexies communes dans le domaine « Langues et dialectes »	231
Tableau n° 60 : Répartition des lexies néologiques selon les domaines dans chaque pays maghrébin (fréquence d'usage comptabilisée)	233
Tableau n° 61 : Répartition des lexies communes au trois pays maghrébins.....	236

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1 : Proportions des lexies néologiques selon les pays	103
Graphique n° 2 : Proportions des lexies néologiques selon les matrices lexicogéniques (fréquence d'usage non comptabilisée).....	104

Graphique n° 3 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques générées par les matrices lexicogéniques (fréquence d'usage comptabilisée).....	105
Graphique n° 4 : Proportions des lexies néologiques générées par les matrices internes (fréquence d'usage non comptabilisée)	106
Graphique n° 5 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques générées par les matrices internes (fréquence d'usage comptabilisée)	107
Graphique n° 6 : Proportions des lexies néologiques générées par les matrices morpho-sémantiques (fréquence d'usage non comptabilisée)	109
Graphique n° 7 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques générées par les matrices morpho-sémantiques (fréquence d'usage comptabilisée).....	110
Graphique n° 8 : Rapprochement inter / intra pays maghrébines des lexies néologiques générées par les préfixes (fréquence d'usage comptabilisée)	115
Graphique n° 9 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques générées par les suffixes (fréquence d'usage comptabilisée)	123
Graphique n° 10 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques selon les moyens de composition (fréquence d'usage comptabilisée)	128
Graphique n° 11 : Proportions des lexies néologiques générées par les matrices sémantiques (fréquence d'usage non comptabilisée)	132
Graphique n° 12 : Rapprochement inter / intra pays maghrébines des lexies néologiques générées par les matrices sémantiques (fréquence d'usage comptabilisée).....	133
Graphique n° 13 : Proportions des lexies néologiques générées par la matrice externe (fréquence d'usage non comptabilisée)	139
Graphique n° 14 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques générées par la matrice externe (fréquence d'usage comptabilisée)..	140
Graphique n° 15 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des emprunts selon les langues (fréquence d'usage comptabilisée).....	146
Graphique n° 16 : Proportions des lexies hybrides selon les procédés de formation (fréquence d'usage non comptabilisée)	148

Graphique n° 17 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies hybrides selon les procédés de formation (fréquence d'usage comptabilisée)	149
Graphique n° 18 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des hybrides générées par la préfixation (fréquence d'usage comptabilisée)	152
Graphique n° 19 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des hybrides générés par la suffixation (fréquence d'usage comptabilisée)	163
Graphique n° 20 : Proportions des domaines producteurs de lexies néologiques (fréquence d'usage non comptabilisée)	172
Graphique n° 21 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Religion »	179
Graphique n° 22 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Société »	184
Graphique n° 23 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Alimentation »	189
Graphique n° 24 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Politique et armée »	194
Graphique n° 25 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Art et culture »	198
Graphique n° 26 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Objets usuels »	202
Graphique n° 27 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Métiers et professions »	205
Graphique n° 28 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Habillement »	209
Graphique n° 29 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Espace »	212
Graphique n° 30 : Proportions des lexies communes dans « Divers »	215
Graphique n° 31 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Univers et nature »	217
Graphique n° 32 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Identité »	220

Graphique n° 33 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Habitat »	222
Graphique n° 34 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Administration ».....	224
Graphique n° 35 : Proportions des lexies communes dans le domaine «Économie»	226
Graphique n° 36 : Proportions des lexies communes dans le domaine «Croyances»	228
Graphique n° 37 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Éducation et école ».....	230
Graphique n° 38 : Proportions des lexies communes dans le domaine « Langues et dialectes »	232
Graphique n° 39 : Rapprochement inter / intra pays maghrébins des lexies néologiques selon les domaines (fréquence d’usage comptabilisée)	234

LISTE DES FIGURES

Figure n° 1 : Page d’accueil de la BDLP-Internationale.....	85
Figure n° 2 : BDLP-Internationale. Francophonie.....	85
Figure n° 3 : BDLP-Internationale. Recherche simple	86
Figure n° 4 : BDLP-Internationale. Macrostructure	87
Figure n° 5 : BDLP-Internationale. Recherche Transversale	89
Figure n° 6 : BDLP-Internationale. Recherche Transversale du terme Achoura ...	89

LISTE DES PHOTOS

Photo n° 1 : Le Réveil du Maroc	60
Photo n° 2 : Rencontre du Sultan Mohammed V avec Jaques Dahan, l’éditeur de « Voix Des Communautés ».....	66
Photo n° 3 : Bulletin officiel du 27 novembre 1958	67

RESUME

Le présent travail de recherche s'intéresse au français et à ses différentes pratiques au Maghreb et plus particulièrement en Algérie, au Maroc et en Tunisie, une aire géographique où cette langue est en continuelle compétition avec l'arabe (et ses variétés), le berbère, l'anglais, l'espagnol, etc. C'est pour cette raison que nous nous sommes proposé d'établir une étude comparative d'un point de vue sémasiologique et d'un point de vue onomasiologique, afin de mesurer la distance inter-lexicale, entre les trois variétés de français en usage chez les journalistes francophones des trois pays maghrébins, en combinant approches linguistiques et techniques statistiques.

Compte tenu de la nature de notre recherche, celle-ci repose sur un corpus écrit répondant aux critères spatio-temporels, regroupant les lexies néologiques recensées dans des journaux maghrébins d'expression française, puis classées dans des construits lexicographiques de versions papier et numérique.

Mots-clés :

Néologie - néologisme - particularité lexicale - analyse sémasiologique - analyse onomasiologique - presse écrite - matrice interne - matrice externe.

ABSTRACT

This study focuses on French and its different practices in the Maghreb and more particularly in Algeria, Morocco and Tunisia, a geographical area where this language is in continual competition with Arabic (and its varieties), Berber, English, Spanish, etc. It is for this reason that this research is said to establish a comparative study from semasiological and onomasiological point of views. This is also an attempt to measure the inter-lexical distance between the three varieties of French language spoken by French-speaking journalists from the three Maghreb countries by means of combining linguistic approaches and statistical techniques.

Correspondingly, the methodological procedure is based on a written corpus meeting spatio-temporal criteria. The author proceeds for grouping the neological lexies listed in French-speaking Maghreb newspapers then classify them according to lexicographical constructs of paper and digital versions.

Keywords:

Neology - neologism - lexical particularity - semasiological analysis - onomasiological analysis - written press - internal matrix - external matrix.

ملخص

يدرس هذا البحث اللغة الفرنسية و استعمالاتها المختلفة في المغرب العربي و خصوصا في الجزائر و المغرب و تونس و هي منطقة جغرافية تتنافس فيها هذه اللغة بصورة مستمرة مع العربية (بكل تنوعاتها) و الأمازيغية و الإنجليزية و الإسبانية، إلخ. لهذا السبب اقترحنا القيام بدراسة مقارنة من وجهة نظر sémasiologique و كذلك من وجهة نظر onomasiologique بهدف قياس المسافة داخل المعجم الواحد بين التنوعات الثلاث للغة الفرنسية المستعملة من قبل الصحفيين الفرانكوفونيين للبلدان المغاربية الثلاث، و هذا بالجمع بين المقاربات اللسانية و التقنيات الإحصائية .

نظرا لطبيعة بحثنا فهو يعتمد على مُدَوّنة مكتوبة تستجيب لمعايير مكانية و زمانية و تجمع الوحدات المعجمية الجديدة المحصية في جرائد مغاربية ناطقة بالفرنسية ثم مُصنّفة في أبنية معجمية ورقية و رقمية .

الكلمات المفتاحية :

علم المفردات الجديدة - المفردات الجديدة - خصوصية معجمية - تحليل - sémasiologique تحليل onomasiologique - الصحافة المكتوبة - مصفوفة داخلية - مصفوفة خارجية.